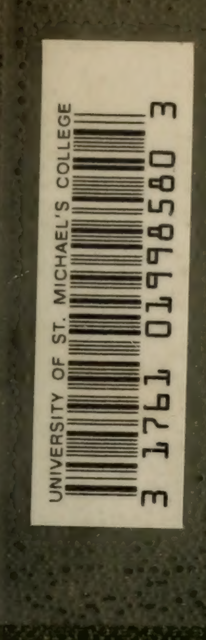


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01998580 3





MONSEIGNEUR LANGEVIN

DU MÊME AUTEUR

—

Notes, archæological, industrial and sociological, on the Western Dénés, avec 199 figures........ *Épuisé*

Au pays de l'Ours Noir, 1 vol. illustré........ *Épuisé*

History of the Northern Interior of British Columbia, 3e édition, 1 vol. illustré (*presque épuisé*)........ $2.70

Aux Sources de l'Histoire Manitobaine........ *Épuisé*

Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, 2e édition........ $1.50

History of the Catholic Church in Western Canada, 2 vols. avec belle carte et des illustrations (*presque épuisé*)........ $4.50

Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien, 3 vols. illustrés, 2e édition........ $5.50

(Pour $1.00 de plus, ces vols. se livrent avec belle reliure de bibliothèque).

Histoire abrégée de l'Ouest Canadien........ $0.30

Imprimés en France juste avant la guerre, les exemplaires n'ont pas encore pu traverser l'Océan.

Essai sur l'Origine des Dénés de l'Amérique du Nord (édition très limitée), avec de belles gravures, broché........ $1.75
relié........ $2.00

N. B.—Tous ces prix comprennent les frais de port.



Mgr LANGEVIN, O. M. I., DD.

VIE

DE

Mgr LANGEVIN

Oblat de Marie Immaculée

ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE

PAR

Le R. P. MORICE, O.M.I., M.A.



Bonum certamen certavi.
J'ai combattu le bon combat.
II Tim., VI, 12.



Chez l'Auteur
SAINT-BONIFACE, Man.

1916

Cum Permissu Superiorum

Saint-Boniface, 22 mars 1916.

Nihil obstat

L. LINDSAY, pter can.
Censor deputatus

Imprimatur

† L.-N., Card. BÉGIN
Arch. de Québec.

Québec, 31 mars 1916.

Imp. L'Action Sociale Ltée, Québec

A l'Épiscopat

Du Canada Français

CE LIVRE

qui redit les œuvres et les vertus

d'un prélat

qui fut l'un de ses membres les plus méritants

est respectueusement dédié

PAR L'AUTEUR

DÉCLARATION

S'il nous est arrivé, au cours de cet ouvrage, d'appliquer les titres de Saint, ou de Vénérable, à quelques-unes des personnes que nous y mentionnons, nous déclarons, en conformité avec le décret d'Urbain VIII, n'avoir nullement voulu par là prévenir le jugement de l'Eglise à leur sujet, mais avoir simplement donné à ces expressions le sens usuel qu'elles ont sous la plume des écrivains populaires, et non des théologiens.

PRÉFACE

—

Le fait que la première édition de cet ouvrage s'est vendue avant qu'une ligne en ait été imprimée, doit suffire pour justifier son apparition, si tôt après la mort du grand homme d'Eglise et de l'incorruptible patriote à la mémoire duquel il est consacré. Cet empressement du public canadien est le témoignage le plus irrécusable qui se puisse imaginer à la valeur de celui qui, longtemps son idole, est maintenant son modèle. Les temps troublés par lesquels il plaît à la Divine Providence de faire passer le Canada français, les luttes qu'il doit soutenir pour assurer son existence, non moins que la nécessité qu'il peut y avoir d'empêcher que certaines préventions ne s'accréditent au point d'usurper les droits de l'histoire, ont aussi contribué à hâter la production du volume que nous offrons aujourd'hui au lecteur.

Ce volume n'est pourtant point un panégyrique. L'originale figure que fut Mgr Langevin n'a besoin que de la vérité pour plaire et captiver. Nous avons néanmoins cru opportun, pour la montrer telle qu'elle était réellement, de mettre en relief certaines qualités, comme l'admirable esprit de foi et les vertus religieuses du regretté prélat, qui sont moins connues que

son ardeur à la lutte, son attachement à l'Eglise et son zèle pour l'éducation chrétienne. Pour ce faire, il nous a suffi de puiser dans sa correspondance privée, lettres écrites à la course et sous l'impression du moment, qui trahissent ses sentiments les plus intimes et peuvent être regardées comme le miroir fidèle de sa belle intelligence et de son noble cœur.

Par ailleurs, nous n'avons nullement voulu faire de ce livre une œuvre de combat, et, tout en y consignant ce qui était nécessaire à la connaissance intrégrale de notre sujet, nous en avons banni ce qui pourrait inutilement irriter, ou même simplement diviser.

Daigne le Dieu des nations, qui eut si longtemps pour agréables les gestes des Francs sur l'antique terre des Gaules, ne pas dédaigner les bonnes intentions et légitimes aspirations de leurs enfants dans les immensités du Nouveau-Monde, où ils furent les pionniers et où ils comptent déjà des martyrs, aussi bien que des missionnaires civilisateurs ! Puisse-t-il se souvenir aussi des labeurs de son dévoué serviteur sur les bords de la Rouge, et souffler au cœur de ses compatriotes, par l'intermédiaire de ces pages, qui n'ont d'autre ambition que de continuer son œuvre, cette indomptable énergie, cette indéfectible union et cette inlassable persévérance qui ne peuvent avoir qu'un résultat final : le triomphe de leurs droits !

MONSEIGNEUR LANGEVIN

CHAPITRE I

—

ENFANCE

1855-67

Montréal, aujourd'hui la fière métropole du Canada, sise sur le majestueux Saint-Laurent, au pied du mont qui lui a donné son nom, est une place bien différente de ce qu'elle était il y a deux siècles. Sa population a considérablement plus que centuplé, et ses environs ont participé à la transformation que lui a value l'activité humaine. Les sombres forêts des jours d'antan ont fait place à de verdoyants jardins et à des champs plantureux ; la vapeur a succédé à l'humble chariot du pionnier, et, au lieu des incursions hostiles des cruels Iroquois, nous avons aujourd'hui les paisibles allées et venues du fermier qui va y disposer des produits de sa terre.

Çà et là de petits bois ont pourtant survécu à l'ac-

tion destructrice du défricheur. Ce sont des érablières, ou bosquets d'érables, dont on tire, à la fin de l'hiver, un sucre très apprécié, et dont le feuillage aux teintes or et pourpre est, en automne, du plus heureux effet sur le paysage. Tout près des habitations, des arbres originairement étrangers à la contrée, des pommiers qui donnent un fruit succulent dont l'arome est fort goûté des gourmets, remplacent avantageusement les arbustes et les buissons qui se couvraient autrefois de baies sauvages, comme la framboise, et de petits fruits, ou " graines ", pour parler le langage du pays, tels que la poirette et diverses espèces d'airelles.

Néanmoins la campagne de Montréal n'a pas toujours été exclusivement boisée. Dès les premiers temps de la colonie, on remarqua, immédiatement au sud de la cité de Maisonneuve, une assez grande étendue de terre toute prête pour la culture, qui fut d'abord connue sous le nom de Prairie de la Madeleine. Cette désignation lui vint de son premier concessionnaire, Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. C'est aujourd'hui la petite ville, et en partie le comté, de Laprairie, sur une expansion du Saint-Laurent.

Juste à l'ouest de cette localité, à près de vingt-cinq milles au sud-ouest de Montréal, se trouve une paroisse fondée en 1832 et placée sous le vocable de saint Isidore le Laboureur, où mène une ligne de chemin de fer assez importante. La gare locale est éloignée de deux tiers de mille de l'église, construction en pierre, solide et élégante, comme on en voit tant dans la belle province de Québec. Sous sa forme actuelle elle ne

date que de 1876, et trône sur un replis de terrain qui lui fait dominer tous les alentours. A droite et à gauche, un village, dont la plupart des maisons dénotent l'aisance, lui fait cortège.

C'est Saint-Isidore de Laprairie.

Vers le milieu du siècle dernier, vivait, au centre même de la paroisse, une famille patriarcale, dont le chef, François-Théophile Langevin, exerçait la profession de notaire. M. Langevin était originaire de Varennes, province de Québec, où il était né le 29 février 1808. Il appartenait à une très ancienne famille canadienne, dont le premier ancêtre connu, Etienne Langevin, était venu de Mortagne, France, en 1610. Entre cette souche et ses derniers rejetons, on ne compte pas moins de neuf générations.

Les Langevin pouvaient donc se croire chez eux au Canada.

Le notaire dont nous venons de parler avait fait ses études au collège de Saint-Hyacinthe, où Mgr Taché, d'illustre mémoire, avait été son condisciple. Le 13 octobre 1845, il épousa Marie-Paméla Racicot, fille du notaire Racicot, qui était née au Sault-au-Récollet, près Montréal, le 20 août 1824. L'éducation de cette dernière s'était faite chez les Dames du Sacré-Cœur, pendant qu'un de ses frères, Zotique, destiné à devenir évêque-auxiliaire de Montréal, se préparait au sacerdoce.

Indépendamment de ses émoluments comme notaire, M. Langevin recevait un salaire de la commission scolaire du village, dont il était secrétaire, et du conseil municipal, près duquel il remplissait les mêmes fonc-

tions. Il était si estimé dans la région, qu'on aurait voulu le voir se présenter comme candidat au poste de député à la chambre provinciale. On lui offrit aussi la position de protonotaire à Laprairie. Il déclina l'un et l'autre honneur, bien que, dans le premier cas, on l'eût assuré d'une élection par acclamation, c'est-à-dire sans concurrent.

Dieu bénit visiblement son mariage, dont ne naquirent pas moins de seize enfants, dont la plupart moururent pourtant en bas âge. Les survivants furent : Alida, qui devint Mme Guérin, de Montréal; Arthur, qui fut zouave pontifical à Rome; Achille, qui s'adonna au négoce; ADÉLARD, dont nous entreprenons d'écrire la vie ; Auguste, qui fit une sainte mort pendant sa rhétorique ; Amédée, aujourd'hui inspecteur au bureau de poste de Montréal ; Hermas, docteur en théologie et curé d'Hochelaga, dans la même ville, et Emile, établi maintenant à Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba.

Celui qui va faire l'objet de ces pages, et qui allait avec le temps projeter sur sa famille un éclat sans pareil, en même temps qu'illustrer la paroisse de Saint-Isidore elle-même, naquit le 23 août 1855. Le lendemain, le curé se trouvait absent, probablement à la retraite ecclésiastique ; mais les parents de l'enfant étaient trop foncièrement chrétiens pour le laisser longtemps sans baptême. Sans hésiter un instant, ils le firent porter à la paroisse voisine de Saint-Rémi, où il fut baptisé, le 24 août, par l'abbé Jean-Baptiste Lemonde sous les noms de Louis-Philippe-Adélard. Louis-Tréflé Côté et son épouse Marie-Angélique Pépin le tinrent sur les fonts baptismaux.

Ses parents étaient des chrétiens de vieille souche, des croyants convaincus qui ne pensaient pas pouvoir faire leur salut sans efforts personnels, sans prendre sur eux-mêmes, en un mot sans sacrifices. C'étaient aussi des fidèles très respectueux de l'autorité et qui ne transigeaient jamais avec le devoir.

Son père, en particulier, se faisait remarquer par un véritable culte pour la personne du prêtre. Le fondateur de la paroisse, Messire Joseph-Jean-Narcisse Trudel, en était encore curé. Bien qu'orné de toutes sortes de vertus sacerdotales, il était quelque peu entaché de ce que nous regarderions aujourd'hui comme du jansénisme. C'est dire que, s'il était dur pour lui-même, il ne l'était pas moins pour les autres. Cette sévérité causait parfois du mécontentement et occasionnait même certains murmures, malgré l'excellent esprit de la grande majorité des paroissiens.

Un jour, un des clients de M. Langevin, se croyant personnellement visé par certaines remarques faites du haut de la chaire, voulut intenter un procès à son curé, et réclama à cet effet les services du notaire. Celui-ci en fut horrifié. Se levant brusquement :

— Sors vite d'ici, s'écria-t-il ; sors avant que la maison tombe sur nous. Comment, malheureux, poursuivre en justice notre père, notre propre pasteur! As-tu perdu la tête ?

Le tout fut dit avec tant de véhémence et accompagné de remarques dénotant une telle vénération pour le prêtre, représentant de Jésus-Christ sur terre, que le mécréant finit par fondre en larmes, avoua ses torts et fit sa paix avec son curé.

On comprendra facilement qu'à pareille école le jeune Adélard ne tarda pas à se pénétrer de ce respect pour l'autorité qu'il professa toute sa vie.

Une autre leçon qu'il apprit de bonne heure sous le toit paternel fut la nécessité de suivre la voie étroite de la renonciation à soi-même pour arriver au ciel. Sous la tutelle de l'austère M. Trudel, la famille Langevin, à l'instar, du reste, de la majorité des paroissiens de Saint-Isidore, ne croyait point en ces catholiques à gros grains qui s'imaginent avoir rempli tous leurs devoirs religieux une fois qu'ils ont assisté aux offices du dimanche et payé leur dîme.

Une coutume des plus touchantes, et parfaitement en harmonie avec les directions de la loi évangélique, avait alors droit de cité dans la paroisse natale du jeune Adélard. A partir du Mercredi des Cendres jusqu'à la fin du carême, on avait l'habitude de mettre à table, à côté du couvert de chacun des enfants, un sac de papier dans lequel ceux-ci déposaient journellement, en plus ou moins grande quantité, selon l'intensité de leur esprit de mortification, le sucre qu'en d'autres saisons ils eussent mis dans leur thé[1]. Le jour de Pâques arrivé, ces sacs étaient portés au curé de la paroisse, qui en vendait le contenu au profit de l'Œuvre de la Sainte-Enfance ; en sorte que les idées de jeûne et de mortification chrétienne étaient instillées dans le cœur de l'enfance en même temps qu'on lui enseignait l'importance de la charité pour les déshérités de la fortune.

1. Au Canada, aussi bien qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, le thé est la boisson ordinaire à la plupart des repas.

Dès ses plus tendres années, Adélard fut donc à excellente école. Ce qui ne veut pourtant pas dire qu'il ait été un ange dès le sein de sa mère. Doué d'une nature vive, ardente et primesautière, il se fit bientôt remarquer par une tendance à l'espièglerie qui eût alarmé ses parents s'ils n'eussent en même temps constaté chez lui une piété sincère et un esprit de foi qui ne devaient jamais se démentir.

Il n'avait que cinq ans lorsque son père le confia au maître d'école du village. Celui-ci était un M. Pierre-Victor Maucotel, Français respectable, originaire de la Lorraine, dont la mémoire est encore en vénération à Saint-Isidore. Il avait été dix ans instituteur en France: c'est dire qu'il était versé dans l'art pédagogique. Ce qui était mieux encore, il était imbu des meilleurs principes au point de vue religieux.

Inutile de faire remarquer que, à l'âge si peu avancé où Adélard entra à l'école, ses progrès ne purent de prime abord être des plus rapides, d'autant plus que, avec son caractère volage et sa tendance à la dissipation, il lui fut assez longtemps difficile de s'appliquer sérieusement à l'étude. Parfois le petit lutin était retenu après la classe pour repasser une leçon qu'il n'avait pas assez apprise. Mme Maucotel avait alors les plus petits sous sa direction ; mais son mari insistait sur son droit exclusif de remettre les délinquents en liberté. S'absentait-il cinq minutes, vite Adélard courait assurer à sa femme qu'il savait sa leçon, et ses manières étaient si engageantes et sa franchise déjà si connue, qu'elle n'hésitait pas à le renvoyer chez lui,

au grand chagrin de l'inexorable magister qui la trouvait trop indulgente.

Celui-ci avait pour maxime qu'un jour de classe est un grain d'or, et ne cessait de le répéter à ses élèves. L'esprit éveillé du jeune Adélard en fut frappé, et, en grandissant en âge, il voulut en faire son profit. Bientôt il se fit remarquer par une mémoire prodigieuse. C'était, assura plus tard son professeur, un beau talent qui ne demandait que le sérieux des années pour se développer et porter les fruits les plus consolants.

— Je pensai toujours qu'il réussirait, ainsi que Siméon Beaudin, ajoutait M. Maucotel [2].

Cependant tout le monde ne paraît pas avoir partagé l'opinion de l'instituteur français, du moins relativement au premier ; car si nombreuses devenaient les escapades du petit Langevin et celles d'un autre condisciple, aujourd'hui prêtre respecté du diocèse de Montréal, qu'un bon villageois, sans doute sous l'impulsion d'un mécontentement causé par quelque étourderie, ne pouvait s'empêcher de déclarer que " s'ils n'avaient pas la chance de se noyer, ils finiraient sûrement par le pénitencier" !

Tant il est vrai qu'il ne faut point juger sur les apparences, et que les plus viles scories ne sauraient faire oublier la valeur intrinsèque de l'or.

Sa sœur n'allait pas tout à fait si loin ; mais elle aussi avait ses craintes relativement à l'avenir de son petit frère.

2. Déclaration de M. Maucotel à l'auteur de ce volume, le 17 septembre 1915.

— Prends bien garde, Adélard, lui disait-elle parfois; si tu ne fais pas un saint, tu feras un bien mauvais garnement.

Mais l'enfant ne tarda pas à faire son choix, et ce choix était tout à son honneur, malgré sa légèreté et les excès juvéniles dus à une nature trop riche pour se contenir dans les limites ordinaires de l'enfance. Cette exubérance de vie, ce besoin irrésistible de se répandre au dehors et de manifester son activité par des frasques qui ne mettaient personne en péril, devaient avec le temps se transformer en une ardeur insatiable au service de Dieu et du prochain, qui feraient de l'espiègle de 1860-65 l'un des hommes les plus marquants de notre temps.

De ces jours d'enfance une contemporaine, native du même village et aujourd'hui religieuse respectée, nous écrit ce qui suit : " Nous le voyions tous les jours voyager, sac au dos, de l'école à la maison paternelle. Il paraissait alors pressé, préoccupé, affairé. Il était remuant, hardi et grand amateur des jeux en vogue à cette époque"[3].

Même à la maison, Adélard s'en donnait à cœur joie, et parfois il faisait comme le désespoir de ses parents. Il aimait déjà, et aima toujours tendrement son frère Hermas, chez qui devaient se développer les mêmes goûts et des aspirations identiques. L'affection toute spéciale qu'il lui portait ne l'empêcha pourtant point de lui verser un jour un seau d'eau sur la tête, et cela sans la moindre mauvaise humeur. Il voulait sim-

3. Mère M.-A., 2 novembre 1915.

plement voir quelle figure ferait son Hermas sous ce déluge en miniature.

Un autre jour que le premier avait commis quelque fredaine dont le souvenir ne s'est point conservé, son père voulut l'en reprendre d'une manière dont il se souviendrait. Ce que voyant, l'irrépressible Adélard sortit précipitamment et, prompt comme un écureuil, se réfugia dans les branches d'un arbre à côté.

— Descends vite de là, lui cria alors M. Langevin.

Mais la pensée du traitement qui l'attendait était trop pour l'enfant. En deux ou trois tours de bras, il était au contraire monté plus haut.

— Descends, te dis-je, insista l'auteur de ses jours.

Mais l'image de la verge vengeresse poursuivait Adélard et se dressait menaçante à ses yeux. Pour s'en éloigner d'autant, il se remit à grimper jusqu'à ce qu'il eût atteint les plus hautes branches de l'arbre. Puis, s'apercevant que sa mère venait de sortir, et escomptant les inépuisables tendresses du cœur maternel, il se mit à se balancer en l'air d'une manière dangereuse. C'en était trop pour Mme Langevin.

— Laisse-le tranquille ; autrement il va se tuer, dit-elle à son mari.

Mais celui-ci s'obstinait, et voulait à toute force faire descendre l'espiègle.

— Je ne descendrai que si vous me promettez de ne point me frapper, lui cria alors celui-ci du haut de son perchoir. Et, malgré son inflexibilité naturelle, son père dut en passer par là.

Même au milieu des preuves de légèreté qu'il donnait, il manifestait déjà quelque chose de cette fer-

meté qui devait plus tard le caractériser. Il venait de jouer quelque bon tour à une marchande de l'endroit, et celle-ci le poursuivit pour le lui faire payer. Soudain, arrivé dans le grand chemin, le jeune Adélard se retourne ; puis, croisant bravement ses petits bras, il défie la vieille en disant :

— Me voici maintenant sur le chemin du roi[4]. Prenez bien garde de me toucher, si vous ne voulez point que le roi me venge lui-même !

Malgré les escapades dont il était coutumier, il était à l'église, ou en prière à la maison, d'une piété angélique, et l'on remarqua qu'il avait déjà des préférences marquées pour le presbytère. Il fut enfant de chœur apparemment dès l'âge de raison, alors que sa petite tête dépassait à peine les balustres de la table de communion, et il commença vers neuf ans à chanter à l'église. A dix ans, il alternait tout seul de son banc avec le chœur.

Il eut toujours une conscience très délicate, et, tout étrange que cela puisse paraître chez un enfant par nature si gai et extérieurement si volage, il était même porté au scrupule. Tous ses contemporains s'accordent à dire qu'il ne lui échappa jamais la moindre parole à double sens ou le moins du monde contraire aux bonnes mœurs. Ses expressions n'étaient pas toujours des mieux choisies ; il ne reculait pas devant un terme plutôt cru ; mais on peut affirmer que, même devenu grandet, son langage ne trahit jamais l'impulsion de la concupiscence.

En outre, dès l'âge de dix ans, il se serait fait un

4. *The King's highway*, comme disent les Anglais.

crime de toucher à une boisson enivrante, même à un simple verre de vin. A la maison, non seulement il se joignait chaque jour au reste de la famille pour faire la prière en commun, mais il lui arrivait même rarement de manquer son chapelet.

Par ailleurs, l'extrême sensibilité de son cœur avait déjà des occasions de se manifester. Il y avait au village une pauvre vieille femme infirme et sans soutien. C'était l'habitude d'Adélard de l'aider autant qu'il était en son pouvoir et de lui porter des copeaux et du bois de chauffage pour alimenter son maigre feu.

Saint-Isidore avait alors pour vicaire un bon prêtre, moins rigide que son curé, du nom de Joseph-Edmond Duprat. Cet ecclésiastique ne tarda pas à remarquer la grande piété de l'enfant. Un jour qu'il l'avait contemplé, ses petites mains jointes et l'esprit absorbé dans la prière, il ne put s'empêcher de lui demander s'il ne pensait point à se faire prêtre.

— J'aimerais bien cela, répondit ingénuement Adélard.

Cette déclaration était d'ailleurs facile à prévoir pour quiconque était en position de remarquer le goût que l'enfant sentait déjà pour les cérémonies de l'Eglise et les naïfs passe-temps auxquels il se livrait. Avec M. le Curé et un autre paroissien, son père était alors le seul homme du pays à recevoir un journal. Agé de dix à onze ans, le jeune Adélard en profitait pour se tailler dans la gazette des ornements sacerdotaux, dont il s'affublait gravement dans la remise près de la maison. Puis on le voyait dire la messe

et faire à quelques compagnons indulgents de petits sermons sur la vanité des choses de la terre.

Enfin le grand jour de sa première communion arriva. Il savait déjà parfaitement son catéchisme : l'abbé Duprat fut chargé de le préparer par trois jours de retraite à la réception du Pain des Anges. Cet événement, qui couronna les années de son enfance et précéda la grâce de la vocation, eut lieu au commencement de juin 1865[5]. Ceux qui l'ont vu plus tard consacrer l'auguste Sacrement de nos autels comprendront sans peine avec quelle ferveur il s'en approcha alors. Une bonne première communion est, on le sait, un gage de vie chrétienne pendant les années subséquentes, ou du moins de retour à Dieu après les égarements dus à la fragilité humaine : par ce que fut la carrière de Mgr Langevin, on peut aisément s'imaginer ce que dut être la première communion du jeune Adélard.

Le 20 juin 1867, il reçut la confirmation des mains du pieux Mgr Bourget. Ce fut pour lui l'année d'une grande résolution. Il s'était toujours senti appelé au service du sanctuaire : il irait donc au petit séminaire.

5. Il est bon de faire remarquer ici que certains contemporains opinent pour 1866 ; mais leur sentiment ne peut tenir debout devant l'affirmation catégorique d'une religieuse qui nous écrit : "Je garde la certitude qu'au printemps de 1865 j'ai assisté pendant plusieurs semaines, en même temps que le jeune Adélard et sous la direction de M. l'abbé J.-E. Duprat, aux séances du catéchisme préparatoire à la première communion. Le R. P. Léonard prêcha une retraite à Saint-Isidore à l'occasion d'un jubilé, et c'est à la suite de ces exercices que je fis ma première communion". (Mère M.-A. à l'auteur, 2 novembre 1915.)

Or il se trouve que le P. Léonard, O. M. I., prêcha précisément une retraite à cette place en 1865. Du reste, il mourut lui-même à Montréal le 21 novembre de cette année.

CHAPITRE II

—

AU COLLÈGE

1867-74.

Le Collège de Montréal, qu'on peut comparer à la plupart des petits séminaires de France, était en 1867, comme il est resté depuis, sous la direction des messieurs de Saint-Sulpice. C'est dire que la tenue de la maison et le sérieux des études ne laissaient rien à désirer. Les parents d'Adélard furent donc bien inspirés lorsqu'ils y envoyèrent leur fils cette année-là pour y commencer ses études classiques.

Au lieu de porter sur le village absent des regards de regret et de se morfondre à la pensée du foyer qu'il venait de quitter, le jeune Langevin, bien qu'il ait toujours ressenti la plus vive affection pour sa famille, jeta de suite les yeux autour de lui, tâta le terrain et songea à se faire des amis. Il n'était pas plus tôt arrivé qu'il accosta un enfant de son âge, nouveau comme lui dans l'institution, qu'il voulut se concilier.

— Comment t'appelles-tu ? demanda-t-il.

— Georges Le Pailleur.

— Que fait ton père ?

— Il est notaire.

— Le mien aussi. Touche-là, ajouta-t-il en lui tendant la main ; nous serons amis.

Et amis restèrent les deux fils de notaire ; car une caractéristique du jeune Langevin fut toujours non seulement la grandeur de son cœur, mais encore sa fidélité à ceux qu'il avait une fois aimés.

En même temps que lui entraient au collège toute une pléiade d'enfants bien doués, qui devaient se faire un nom dans la suite ; tant il est vrai que les succès de l'enfance ne sont bien souvent que le prélude des triomphes de l'âge mûr. C'étaient d'abord Paul-Napoléon Bruchési, aujourd'hui archevêque de Montréal; Siméon Beaudin, mort en 1915 juge de la Cour Suprême de Québec ; Frédéric-D. Monk, le brillant homme d'Etat que l'on sait ; le magistrat Husmer Lanctôt, sans compter quelques autres qui ont depuis brillé dans les rangs des clergés séculier et régulier.

Adélard Langevin passa huit années entières comme étudiant au Collège de Montréal, et non seulement il y fit un cours très brillant — ce qui ne peut surprendre d'un esprit doué comme il était — mais il se montra même, en dépit de son inaltérable gaieté et des formes plus ou moins bruyantes qu'elle prenait souvent, on ne peut plus satisfaisant au triple point de vue de la conduite, du travail et des succès.

Ainsi, du commencement à la fin il mérita constamment la note " très bien ", à l'exception du premier trimestre de 1869-70, alors qu'il n'eut que la note " bien " pour les succès qu'il remporta. On fut donc constamment très content de lui au collège sous le rapport de la conduite et du travail.

Aussi les prix qu'il remporta furent-ils nombreux. Il fut toujours l'un des premiers de sa classe, avec Paul-

N. Bruchési, qui le dépassait un peu, Siméon Beaudin et Frédéric Monk, qui se tenaient à ses côtés ou immédiatement après lui. En 1868, il était en ce qu'on appelle au Canada les éléments latins. Nous ne dirons rien des nombreux accessits qui lui furent décernés. Il obtint cette année-là le deuxième prix d'histoire sainte, le troisième de mémoire et le premier d'examens. Le premier prix de mémoire était accordé à l'élève qui avait le mieux su ses leçons au cours de l'année écoulée, et celui d'examens allait à celui qui avait le mieux réussi dans l'explication des auteurs latins.

En 1869, cours de syntaxe, comme disent les Canadiens, il remporta le deuxième prix de version latine, le troisième prix d'histoire, le premier de mémoire et le deuxième d'examens. L'année suivante, en " méthode ", il fut moins heureux, vu que ses récompenses prirent surtout la forme d'accessits. Il n'en gagna pas moins le deuxième prix de mémoire.

L'année scolaire 1870-71 fut pour lui ce qu'on appelle au pays le cours de versification. Il remporta alors le premier prix d'histoire du Canada — présage significatif de la note patriotique qui allait, avec le temps, constamment s'accentuer chez lui — le premier prix de mémoire et le deuxième d'examens. Un an après, alors qu'il finissait son cours de " belles-lettres ", qui correspond à la seconde de France, il avait encore le premier prix de mémoire, ainsi que le second prix de version latine (*ex æquo* avec Frédéric Monk) et le premier prix d'examens (encore *ex æquo* avec le même). Il termina sa rhétorique avec le

deuxième prix d'histoire de France et le premier prix de mémoire, sans compter de nombreux accessits qui vinrent attester et son application à l'étude et ses belles facultés intellectuelles.

Par cet exposé l'on voit qu'Adélard Langevin fut, au Collège de Montréal, l'élève de sa classe qui sut le mieux ses leçons pendant les trois dernières années de son cours classique. C'est là, croyons-nous, un fait qu'il n'est pas inutile de noter dans ces pages. Il expliquera bien des succès ultérieurs et montrera pourquoi, même avec des études incomplètes, le jeune Langevin devait parvenir à acquérir une foule de connaissances que seuls les érudits possèdent.

Au point de vue religieux, ce fut alors sa bonne fortune d'avoir pour diriger sa conscience un excellent prêtre, à la mémoire duquel il voua toute sa vie un véritable culte. C'était l'abbé Clément-François Palin, P. S. S., natif de Saint-Cyprien, diocèse de Montréal, qui devait plus tard être le premier supérieur du Collège Canadien à Rome[1]. Ce prêtre était, au dire de tous ceux qui l'ont connu, un homme de bon conseil, remarquable par l'innocence de sa vie, la délicatesse de sa conscience et son grand esprit de foi.

Pour son disciple de Saint-Isidore, il fut toujours “ le très cher M. Palin, l'incomparable M. Palin ”, et l'on ne peut douter que ce prudent directeur n'ait

1. Né le 8 mai 1838, il était entré en 1852 au Collège de Montréal pour y commencer le latin, et fut ordonné prêtre le 8 mai 1864, c'est-à-dire le jour même où il commençait sa vingt-septième année. Après avoir été quelque temps vicaire à Notre-Dame de Montréal, il quitta (1867) ce poste pour toujours et fut professeur de 1868 à 1876.

fait un bien immense à sa conscience, au moment le plus critique de sa vie[2].

Tout jeune encore, et pendant qu'il faisait partie de la division des petits, Adélard parut si pieux, et même au fond si sérieux, si gaiement sérieux comme il devait dire plus tard, c'est-à-dire tellement homme de devoir sans affecter la mine d'un désespéré, qu'il fut élu président de la Congrégation des Saints Anges. L'on rapporte que, bien des années après, alors qu'il avait atteint dans l'Eglise une position réservée à quelques rares esprits supérieurs, la vue du registre qui portait sa signature comme président de cette juvénile société l'émut jusqu'aux larmes.

Il était donc dès lors reputé, non pas un des meilleurs, mais le meilleur des petits. Il avait pourtant de l'entrain pour deux, et souvent cet entrain se manifestait par des chants qu'on lui faisait exécuter, tout comme avant son entrée au collège on l'avait considéré le petit chantre du village natal.

A partir de son cours classique, nous voyons Adélard Langevin assumer vis-à-vis de son frère Hermas, le favori de son cœur, le rôle de Mentor, qu'il ne cessa d'exercer que lorsqu'il l'eut vu irrévocablement consacré à Dieu. " Tu es bien loin ", lui écrit-il à la date du 18 février 1869 ; " je t'en félicite. Continue ; peut-être viendras-tu me trouver au collège. Travaille

2. M. Palin présida, en octobre 1888, aux débuts du Collège Canadien à Rome, et en resta recteur jusqu'en 1896, époque où la maladie l'obligea à quitter ce poste. Le 4 août de l'année suivante, il s'éteignait après avoir reçu les gages de la plus précieuse sympathie de la part de son fils spirituel, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui avait voulu dire dans la chambre du vénéré malade la première messe qu'il célébra comme évêque.

bien et sois toujours un bon petit garçon[3]. Ne te fâche jamais. "

Par " bon garçon " le jeune collégien ne voulait nullement dire un petit saint à l'aspect triste et morose, un égoïste tout confit dans une piété de parade et saisi d'une froideur de mauvais aloi qui ne peut supporter le moindre rayon de gaieté. Au contraire, la bonne humeur et l'entrain étaient à ses yeux presque le commencement de la sagesse, et il ne s'en cachait point.

" Mieux que tout autre, je comprends ce que la surabondante gaieté et un peu de malice enlèvent à la gravité de la tenue et à la sévérité de la discipline ", devait-il écrire peu après, lorsque son frère Hermas l'eut de fait remplacé au collège. " Mon cher petit frère, pourvu qu'il n'y ait rien de systématique en tout cela, il ne faut point s'inquiéter, mais en aimer le bon Dieu davantage et le servir plus gaiement que jamais, en toute docilité, charité et régularité. "

" Pas de sourcils froncés ni de mine renfrognée ", ajoutait-il ; "ce serait trahir de belles et bonnes traditions de famille qui en valent bien d'autres. Soyons de joyeux saints, pourvu que nous soyions de vrais saints. Très joyeux et recueillis semblent se contredire, mais pourtant c'est possible[4]."

Et un peu plus tard : "Aie toujours bien soin des fleurs; cela met de la vie autour de la maison, et de la vie il en faut. Faites-la couler à flots. Pas de dor-

3. Hermas Langevin était né en 1862. Il avait donc sept ans de moins qu'Adélard.

4. Collège d'Ottawa, le 12 mars 1886.

meurs : jasez, contez, chantez, sautez, réveillez les échos endormis[5]. "

Dieu sait s'il pratiqua lui-même ce qu'il recommandait aux autres ! Au collège, il fut un véritable boute-en-train, taquin et farceur au delà de toute expression; mais une fois à la chapelle, ce n'était plus le même homme. Et la piété qu'il y manifestait était loin d'être une piété de commande, faite pour capter la bienveillance de ses maîtres. Rien n'eût répugné à sa nature droite et à son tempérament de feu comme même la moindre apparence d'hypocrisie.

Ce qu'il était au collège, il le fut en vacances, chez lui et au dehors. C'est ainsi que, de retour à la maison paternelle, il servait régulièrement la messe tous les jours, et ne manquait même pas de faire une visite quotidienne au Saint-Sacrement. Il avait en outre l'habitude de réciter tout haut l'*angélus* au son de la cloche, et toute la famille lui répondait en chœur.

Un jour qu'il faisait un tour à la campagne avec un ami de collège nommé François Reid — Canadien-français en dépit de son nom : " le grand Reid ", comme on disait alors — le sentiment du bonheur dont il jouissait en la compagnie de son ami et la vue de la belle nature de son pays natal éleva, comme d'habitude, son âme vers Dieu, l'auteur de tout bien. Après avoir quelque temps savouré en silence l'allégresse qui le transportait, il ne put plus y tenir.

" Que nous sommes donc heureux ! " s'écria-t-il ; " arrête donc un peu le cheval, que nous puissions en remercier le bon Dieu à notre aise ! "

5. Au même; église de Saint-Pierre de Montréal, 7 juillet 1886.

Ne pourrait-on voir dans cette petite scène comme un écho lointain de Paul, premier ermite, et d'Antoine l'anachorète remerciant Dieu de se trouver ensemble?

Une autre fois, il revenait en voiture de chez le même Reid en compagnie d'un camarade, Candide Thérien, avec lequel il fut toujours uni par les liens de la plus étroite amitié. En traversant un bois, les deux collégiens s'égarèrent. Descendre de voiture et implorer le secours d'en-haut fut pour eux l'affaire d'un instant. Ne sachant quelle direction prendre, ils laissèrent le cheval aller à l'aventure et continuèrent à prier, tout en l'accompagnant à pied.

Une fois qu'ils eurent débouché du bois et retrouvé le chemin, leur gratitude se traduisit par la récitation du *Magnificat*.

Telle fut donc la vie de collège et de vacance du jeune Langevin. Ainsi qu'il l'enseignait aux autres, il voulait être un saint, mais n'abdiquait nullement son droit à la bonne humeur. Il fut toujours, en outre, un mime consommé, et, de concert avec un nommé Laforce, il fit souvent preuve d'une virtuosité qui lui attirait d'interminables applaudissements.

C'était la coutume des deux jeunes gens de donner, en certaines circonstances, des séances improvisées, des pièces de leur cru. à la composition desquelles aucun d'eux n'avait préalablement travaillé, et l'on assure que leurs succès étaient souvent remarquables. C'est ainsi qu'un soir, au Collège de l'Assomption, les deux amis intéressèrent plus leur auditoire que ne le font ordinairement beaucoup d'acteurs bien préparés, et cela par une improvisation qui mettait en scène le

grand avocat français Berryer, personnifié par Adélard Langevin, tandis que son condisciple interprétait le rôle d'un paysan en travail de procès.

Le talent avec lequel notre jeune héros imitait les travers ou les manières d'autrui était plus qu'ordinaire, et nombreux furent les cas où des étrangers portés au pédantisme se firent jouer par lui. On cite, en particulier, celui du mystificateur mystifié, c'est-à-dire d'un homme qui prenait plaisir à abuser de la crédulité des jeunes pour leur faire avaler des bourdes monumentales. C'était quelque temps plus tard, alors qu'Adélard, devenu l'abbé Langevin, accompagnait Mgr Fabre, archevêque de Montréal, dans une tournée pastorale. L'impayable virtuose réussit à merveille à se faire passer près du rusé compère susmentionné pour un Français, ami personnel de certaines notabilités du temps, à la grande stupéfaction de l'étranger qui avait lui-même essayé sans succès de jouer ce rôle vis-à-vis de lui. La parfaite exactitude de l'accent et des manières du faux Français fit immédiatement tomber son interlocuteur dans le piège.

On assure même que Mgr Fabre, tout archevêque qu'il fût, n'eut point l'heur d'échapper aux innocentes saillies de son irrépressible secrétaire, saillies et mimiques qu'il eut, d'ailleurs, le bon esprit de bien prendre. Notre respect pour la vérité historique nous force à ajouter que plusieurs parmi les membres du clergé visités par ce prélat ne furent pas d'aussi bonne composition. Ne voyant notre jeune homme qu'en passant, et par conséquent sans avoir le temps de se faire à son genre, ils étaient portés à s'insurger contre son audace,

d'autant plus que, petit et très vif, il paraissait alors encore plus jeune qu'il n'était en réalité. Il n'y a pas de doute que s'il eût continué longtemps son office de secrétaire épiscopal, il se fût acquis une réputation qu'il eût été le premier à répudier.

Ces plaisanteries étaient pour le jeune Langevin comme une détente à son esprit fatigué par des études prolongées, une satisfaction donnée à l'excès de vitalité qui l'oppressait. Il n'en était pas moins au fond sérieux au delà de ce que sont la majorité des jeunes gens de son âge, ainsi qu'on peut le voir par l'extrait suivant d'une lettre qu'il écrivait alors à son cher Hermas.

" Sais-tu, petit frère, que j'aimerais beaucoup à me trouver avec maman, papa et toi à la maison ? Il y a sept ans que je n'ai pas vu l'hiver de Saint-Isidore ; je suis maintenant un étranger qui va passer deux petits mois à sa maison de campagne et qui retourne demeurer dix mois à la ville... Je ne reverrai peut-être jamais la neige de mon hameau. J'en suis parti pour toujours. Je ne songeais pas à cela il y a sept ans, mais les choses sont ainsi : il faut quitter tôt ou tard le nid natal pour y revenir voltiger et se reposer un instant, puis retourner ensuite à sa vraie demeure.

" Toutefois, c'est un grand bienfait que Dieu accorde à un enfant, crois-le bien, que de l'envoyer ainsi dans une sainte maison comme un collège.

" Je suis heureux en philosophie. J'ai du temps pour lire et pour composer. Ainsi ce soir je me proposais d'écrire sur les espérances actuelles de l'Eglise,

mais j'ai préféré m'entretenir avec mon bon petit frère[6]. "

Dans cette mention d'un travail sur les espérances de l'Eglise, nous serait-il téméraire d'entrevoir comme l'aube, le présage certain de cette carrière de dévouement à l'Epouse du Christ qui attendait notre jeune étudiant ?

Du reste, l'entrain et même le tapage étaient loin d'être, à ses yeux, incompatibles avec la vie cachée et l'union avec Dieu. Il en fit un jour la confidence au roi de ses pensées, son fidèle Hermas.

" Sais-tu ", lui mandait-il, "une chose assez singulière ? C'est que si personne n'est plus bruyant que moi dans les réunions d'intimes, personne non plus ne sent davantage le besoin de se retrouver lui-même dans le calme de la réflexion et de la prière. J'ai éprouvé ce sentiment maintes fois, au collège, en vacances, en visites pastorales. L'excès de joie me rend triste. C'est comme une voix qui me dit : " Et moi, tu m'ou-
" blies donc ? "

" O Dieu, il est donc bien vrai que notre cœur a été fait pour vous, et que lorsque vous êtes absent il s'agite comme la mer sous le souffle du vent, attendant le calme qui va rétablir l'équilibre rompu ! *Diligam te, Domine*[7]. "

Nous avons vu que notre collégien se proposait d'écrire un essai sur un sujet religieux. La littérature française avait, en effet, pour lui des charmes tout particuliers, et, le 24 juin 1873, c'est-à-dire comme il

6. Montréal, 4 février 1874.

7. " Je t'aimerai, Seigneur "; Ottawa, 1er janvier 1886.

terminait sa rhétorique, il avait été élu membre de l'Académie du collège, avec MM. Bruchési et Monk, preuve évidente que ses capacités sous ce rapport étaient reconnues. Bien plus, le 27 septembre de l'année suivante, il en devint président, et occupa ce poste jusqu'au 23 mai 1875, époque où il acheva ses études philosophiques.

CHAPITRE III

—

LÉVITE

1875–80

En septembre 1875, Adélard Langevin fit le premier pas réel vers l'état ecclésiastique en prenant la soutane. Ce saint habit, qui devait dans la suite trouver en lui un si vaillant défenseur, le sépara du monde et l'attacha, pour ainsi dire, au service des autels. En même temps, il devint, au Collège de Montréal, professeur des petits, c'est-à-dire d'abord de ceux qui apprenaient les éléments latins, puis, la seconde année, de ceux qui étaient en "syntaxe".

Il avait réussi comme élève; il voulut faire aussi bien comme professeur. A cet effet, connaissant son caractère impétueux et se défiant de lui-même, il n'hésita pas à recourir à un moyen extrême pour prévenir tout ce qui, de près ou de loin, eût pu avoir quelque apparence d'injustice—le sens de la justice et de ses droits fut toujours très développé chez lui.

Il avait dans sa classe un bon petit élève à peine âgé de onze ans, qui lui parut digne de la plus grande confiance. C'était L.-S. Granger, aujourd'hui missionnaire jésuite chez les Iroquois de Caughnawaga. Il le fit venir et lui demanda de l'avertir des signes

d'impatience ou des actes de trop grande sévérité qu'il pourrait avoir remarqués en lui pendant les heures de classe. L'enfant voulut se dérober à une tâche pour laquelle il ne se croyait point fait, remarquant que ceux qui étaient punis le méritaient bien, et qu'un air sévère était nécessaire pour faire sentir leur faute à ceux qui ne suivaient point les explications.

—Non, non; je me connais, insista M. Langevin, et vous me ferez le plus grand plaisir en m'accordant la faveur que je vous demande. En même temps, je compte sur votre discrétion pour n'en rien dire à qui que ce soit.

Le jeune Granger dut donc se rendre aux désirs de son maître. Mais il avait beau chercher, il ne trouvait aucun écart à signaler. Chaque soir, il lui fallait répondre aux questions de l'abbé Langevin; mais c'était toujours la même déclaration: "Je n'ai rien remarqué."

—Mais enfin, lui dit un jour son interlocuteur, je crois que vous ne faites pas suffisamment attention. Voyons, pouvez-vous me dire ceux que j'ai repris ce matin?

—Oui, Monsieur, voici leurs noms sur mon cahier.

—En les réprimandant, je me suis fâché, n'est-ce pas? J'ai pris un ton sec? J'ai dû leur faire de la peine?

—Pas le moins du monde. A la fin de la classe, Raoul[1] m'a dit qu'il s'était oublié et qu'à l'avenir il serait plus attentif. Du reste, n'avez-vous pas remarqué pendant la récréation comme il a été cons-

1. Aujourd'hui le sénateur Raoul Dandurand.

tamment à vos côtés, s'efforçant de réparer sa faute par ses attentions à votre égard? Votre sévérité apparente ne lui a fait que du bien.

Bref, l'admoniteur du professeur ne put jamais trouver ces marques d'impatience indue ou de trop grande sévérité qu'on lui avait dit de signaler.

L'année suivante, M. Langevin avait puni un élève— son propre frère Hermas—sur un ton qui parut assez dur. Après la classe, le jeune Granger, un peu embarrassé, hasarda une observation.

—C'est vrai, fit le maître avec humilité. J'ai été trop loin. Merci de m'avoir averti, et veuillez me continuer la même charité.

Mais il y avait plus.

—Votre frère n'est pas coupable de cette dissipation, ajouta l'admoniteur, et voilà ce qui explique sa grande surprise au moment où vous l'avez réprimandé.

—En êtes-vous bien sûr?

—Très sûr, Monsieur. Le coupable m'a promis de vous avouer sa faute au commencement de la récréation.

Que faut-il le plus admirer ici, de l'humilité qui cherchait un censeur parmi ses propres sujets, ou du sentiment de justice et du besoin d'impartialité qui portait l'abbé Langevin à punir plus rigoureusement que les autres son propre frère, son cher Hermas, et cela parce qu'il craignait tant de faire preuve de favoritisme qu'il le croyait coupable alors qu'il ne l'était point?

Aussi quoi d'étonnant si le jeune professeur était adoré de ses élèves? Pour réprimer la légèreté des

plus jeunes, il lui suffisait souvent d'un regard un peu sévère, et tout rentrait dans l'ordre. L'autorité qu'il exerçait était tempérée par une grande douceur qui lui gagnait tous les cœurs. Qu'on ajoute à cela une nature vive, pleine d'entrain, toujours prête à se dévouer, et l'on aura le secret de l'attachement que les enfants sous sa tutelle lui portèrent constamment.

Quelle joie ils éprouvaient lorsqu'ils le voyaient arriver dans la salle de récréation! Ils accouraient tous à sa rencontre comme une volée de moineaux. C'était alors chez les plus jeunes une bousculade en règle; c'était à qui l'approcherait le plus.

Il se montrait déjà l'apôtre qu'il devait être dans la suite. Chaque samedi, à la fin de la classe du soir, il donnait quelques conseils pratiques pour aider, disait-il, à devenir des hommes de devoir, des catholiques fervents et de vrais Canadiens-français. Sa parole, chaude et vibrante, captivait son auditoire. On se sentait ému: l'on eût voulu être plus vieux pour montrer ce qu'on pouvait faire dans la direction indiquée, et, sans trop savoir pourquoi, ses élèves affirmaient à qui voulait les entendre que leur professeur n'était point comme les autres.

Quelques-uns allèrent même jusqu'à lui dire:

—Quand vous serez prêtre et que vous prêcherez, personne ne pourra dormir à vos sermons.

On pourrait peut-être ajouter aux causes de sa popularité parmi la jeunesse du collège sa grande franchise et le fait que, ne refusant point lui-même sa participation active à toute plaisanterie de nature honnête, il excusait facilement ce que d'aucuns eussent

pris pour de la dissipation, mais qui n'était au fond qu'une manifestation extérieure d'une exubérance qui débordait comme involontairement.

Parmi les professeurs du collège, il y en avait un, M. Rousseau, qui s'était montré particulièrement sévère pour le jeune Langevin, lorsque celui-ci faisait sa rhétorique. M. Rousseau était un excellent prêtre; mais par moments il réussissait sans aucune peine à se rendre très désagréable. Devenu professeur à son tour, l'abbé Langevin voulut s'en venger à sa manière. M. Rousseau se piquait d'avoir le plus beau jardin de fleurs de tout le collège; or M. Langevin avait déjà une véritable passion pour les fleurs. Il se dit qu'il enlèverait à son ancien professeur la palme dont il s'enorgueillissait tant.

Mais comment faire? Où se procurer des plants pour le jardin qu'il se proposait d'avoir? Aller s'en approvisionner à même celui de M. Rousseau n'était ni honnête ni loyal; mais le Grand Séminaire, à côté, n'avait-il pas une superbe serre? Y penser et aller y prendre les boutures dont il avait besoin fut pour l'abbé Langevin l'affaire d'un instant.

Malheureusement pour lui, le Grand Séminaire avait alors à son service un bon et fidèle serviteur, véritable cerbère qui le prit sur le fait et en avertit aussitôt le supérieur. Celui-ci manda de suite l'audacieux séminariste et lui exprima la peine qu'il ressentait de ce qu'un homme qui portait maintenant la soutane avait été pris en flagrant délit de larcin.

Mais le vénérable prêtre comptait sans les ressources inépuisables de son sujet.

—Comment, M. le Supérieur, fit celui-ci avec une indignation quelque peu de commande, vous m'accusez de voler! Dans quelle position sommes-nous donc ici? Dans toute maison bien ordonnée les biens ne sont-ils pas communs, et ne nous a-t-on pas souvent répété que nous ne devons former qu'une seule famille au séminaire?

Vaincu par cette ingénuité, le supérieur vit qu'il n'avait pas affaire avec un jeune homme ordinaire, et le laissa aller sans autre admonestation.

Encore qu'il fût par nature taquin et impulsif, l'abbé Langevin était le favori de tous. On s'amusait bien avec lui, mais on reconnaissait aussi ses qualités incontestables. Il semblerait même qu'une vague idée de sa grandeur future ait comme percé dans l'esprit de ses contemporains au collège. Une petite farce dont il fut l'objet la seconde année de son professorat nous porterait à le croire.

C'était le jour de sa fête; ses amis voulurent lui ménager une surprise. Pendant qu'il était à faire son heure d'adoration devant le Saint-Sacrement, MM. L.-A. Bélanger, H. Charpentier et d'autres improvisèrent un trône épiscopal dans sa chambre et, dès qu'il parut à son retour, ils lui firent un signe impérieux donnant à entendre qu'il devait se laisser faire. Son esprit vif et perçant comprit de suite la situation et devina quelque tour de collégiens.

Il s'y prêta de bonne grâce, et, après s'être laissé affubler d'une vieille soutane tournée à l'envers, dont la doublure d'un rouge qui avait été propre n'avait rien de bien épiscopal, il fut coiffé d'une mitre fort

peu précieuse et prit en main, en guise de crosse, un long bâton à bout recourbé qui servait à un jeu très en vogue dans ce temps-là. Puis il lui fallut subir la lecture d'une adresse pompeuse, par laquelle on le félicitait de son élévation à l'épiscopat.

Sans se laisser le moins du monde intimider, ou même troubler, le pseudo-évêque répondit avec le plus grand sérieux aux congratulations dont il était l'objet, dans une allocution toute pétillante d'esprit et de sel gaulois. Il était habitué à pérorer depuis l'âge de treize ou quatorze ans; il lui fut donc facile de se montrer à la hauteur de la situation.

Mais ce n'étaient là que d'innocentes récréations, des trèves bien permises aux labeurs du professorat. M. Langevin devait maintenant songer à son propre avancement dans les sciences qui conduisent au service des autels en qualité de prêtre de Jésus-Christ. Il passa donc, en septembre 1877, au Grand Séminaire de Montréal, où il se livra avec tant d'ardeur à l'étude de la théologie qu'il en devint malade. Frappé d'épuisement et menacé d'une maladie de cœur qui semblait déjà l'enserrer de ses étreintes mortelles, il fut obligé de chercher un lieu de repos.

Il le trouva à l'asile du Bon-Pasteur, sur la rue Sherbrooke, Montréal, où son oncle, l'abbé Zotique Racicot, était alors aumônier.

Là il se montra ce qu'il avait été partout. Faible et souffrant au point d'avoir souvent à garder le lit, et à subir un traitement fort ennuyeux pour une nature ardente comme la sienne, il fut sans cesse d'une gaieté et d'un entrain contagieux. Quand il était assez bien

pour quitter la chambre, on le voyait voltiger un peu partout, et certains l'accusèrent même de profiter de la position de son oncle, qu'il aimait tendrement, pour taquiner une bonne vieille sœur chargée de la sacristie et aux bouquets de laquelle il lui arrivait souvent d'arracher les plus belles fleurs pour les présenter à "M. l'Aumônier".

Par ailleurs, on remarqua toujours son extrême réserve avec les religieuses autres que celles auxquelles l'âge et quelque lien de parenté lui permettaient de témoigner une certaine familiarité. On admira surtout sa bonne tenue à la chapelle. Il s'y montrait d'une piété si exemplaire qu'il était difficile de s'imaginer que ce fût là le même abbé qui était ailleurs si bruyant[2].

Il avait déjà le mépris de ces usages de convention qui constituent la vie du monde, et faisait des gorges chaudes de ces modes féminines, toutes plus ridicules les unes que les autres, contre lesquelles il devait tonner plus tard lorsqu'elles frisaient l'indécence. Alors comme aujourd'hui, les pauvres filles d'Ève

2. Avec l'excellent cœur qui le caractérisa toujours, c'eût été merveille qu'il eût jamais oublié ce que ces bonnes sœurs firent pour lui pendant ce moment critique de sa vie. Aussi le voyons-nous penser à elles à une autre époque non moins importante de sa carrière, alors que le Pasteur suprême avait déjà jeté les yeux sur lui pour l'une des plus hautes dignités dans l'Eglise. " Veuillez croire à ma constante reconnaissance et à mes vœux les plus sincères", leur écrivait-il en date du 26 décembre 1894. De plus, il n'avait pas plus tôt reçu la nouvelle de son élévation à l'épiscopat qu'il leur mandait :

" Oui, je connais, comme vous me le dites dans votre lettre du 11 janvier dernier, le cœur des religieuses du Bon-Pasteur, d'abord dans la maison provinciale, puis à l'Académie Saint-Louis de Gonzague et à la maison de Sainte-Darie... Le Bon-Pasteur de Montréal occupera toujours une place d'honneur dans mon cœur " (Sainte-Marie de Winnipeg, 1er février 1895).

semblaient lutter à qui s'affublerait des oripeaux les plus grotesques: marmites renversées ou jardins potagers sur la tête et entraves incommodes aux pieds.

L'abbé Langevin rentrait vers ce temps-là chez ses parents pour y prendre quelques semaines de vacances. En passant devant la boutique d'une modiste de Saint-Isidore, il vit une femme occupée à coudre ce qui ressemblait à un sac très long et orné de falbalas.

—Que faites-vous donc ainsi? ne put s'empêcher de demander le jeune abbé?

—Une robe, Monsieur.

—Une robe? Vous vous trompez certainement. Vous voulez dire des tripes, de la tripaille, de la tripaille!...

L'abbé Langevin avait déjà reçu la tonsure des mains de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, le 30 mai 1878. Le 21 décembre suivant, le même prélat lui conférait les ordres mineurs dans la chapelle du Grand Séminaire.

Même en 1879, on ne crut pas le jeune clerc assez fort pour continuer ses études. Il dut se contenter de remplir les fonctions de surveillant au collège où il avait déjà enseigné deux ans. Il avait besoin de grand air et d'exercice; son nouveau poste le retint presque constamment en récréation, où du moins il était à peu près libre de tout travail absorbant entre les moments de la journée qui lui étaient consacrés, excepté lorsqu'il voulait rendre service à ses confrères en les remplaçant de temps en temps dans les tâches qui leur incombaient ordinairement.

Il était réputé si bon sujet que tous les contretemps et retards causés par la maladie ne nuisirent aucunement à son avancement aux ordres sacrés. C'est ainsi que, le 7 juin 1879, nous le voyons prosterné sur les dalles du sanctuaire et recevoir le sous-diaconat, toujours des mains de l'archevêque de Montréal. Le 24 août de l'année suivante, il était même admis au diaconat, malgré l'état si peu avancé de ses études théologiques, qu'il n'avait point encore reprises.

C'est alors qu'il accompagna, pendant les vacances, Mgr Fabre en qualité de secrétaire au cours d'une tournée de visites pastorales.

Même à l'expiration de cette année de repos relatif, l'abbé Langevin ne put rentrer au Grand Séminaire pour y suivre les cours réguliers de cette institution. D'un côté, sa santé était encore délicate; de l'autre, il était maintenant si en retard avec ses classes qu'il dut songer à se procurer des leçons privées de théologie, tout en se rendant aussi utile que possible à l'extérieur. A cet effet, il entra, en qualité de surveillant de l'étude des petits, au Collège Sainte-Marie de la rue Bleury, tenu par les Jésuites de Montréal.

C'était le mercredi 1er septembre 1880. Le R. P. François-Xavier Renaud se constitua alors son professeur de théologie morale, et, grâce aux aptitudes vraiment remarquables de son élève, grâce à sa pénétration d'esprit et à sa mémoire phénoménale, qui était responsable des innombrables textes latins[3] dont

3. Par considération pour les lecteurs qui ne comprennent point cette langue, nous nous abstiendrons généralement de les reproduire au cours de cet ouvrage.

ses lettres étaient alors, et sont demeurées depuis, émaillées, celui-ci eut vite compensé, au point de vue des sciences sacrées, ce que son état maladif lui avait fait perdre.

Dans tous les cas, ce qui pouvait encore lui manquer sous ce rapport à la fin de ce cours assez irrégulier, pendant lequel il avait pourtant eu l'avantage de l'âge et de la concentration des efforts de son professeur, il devait l'acquérir par plusieurs années de très sérieuses études privées après sa promotion à la prêtrise, alors que son intellect, en pleine maturité, lui rendrait le travail plus facile et doublement fructueux.

Le *Diarium*, ou journal, du Collège Sainte-Marie ne mentionne qu'une fois son nom. C'est pour mettre à son crédit un acte de charité, le remplacement par lui d'un confrère retenu au lit par la maladie. Il est de tradition dans cette maison qu'il aimait beaucoup les cérémonies de l'Eglise, et l'on assure que, pendant le séjour d'un an ou à peu près qu'il y fit, il remplit l'office de diacre à la messe tous les dimanches et jours de fête d'obligation. On ajoute que son chant, surtout celui de l'Evangile, était généralement fort goûté.

Pendant ce temps, sentant le besoin de se tenir de plus en plus près de Dieu et de se préparer de son mieux à la prêtrise, voulant aussi s'éclairer sur sa vocation aux lumières d'un homme de bon conseil, et par ailleurs fidèle, comme toujours, à ses anciens amis, il allait tous les mois voir M. Colin, le si remarquable supérieur des Sulpiciens du Canada, et en

recevait des avis qui faisaient sur lui la plus vive impression. Il avait atteint l'époque critique de sa vie; ne lui fallait-il pas le secours de l'expérience et des lumières d'en-haut ?

Ce que fut le principal résultat de cette direction pour le diacre montréalais, nous allons présentement le voir.

CHAPITRE IV

—

OBLAT

1881-82

M. Langevin était maintenant un homme de plus de vingt-cinq ans. Doué d'un esprit vif et délié, d'une intelligence pénétrante et perspicace, d'une mémoire qui s'assimilait tout ce qu'on lui offrait, d'un cœur aimant qui ne pouvait oublier un service et craignait toujours de faire de la peine, d'un caractère ouvert, franc et primesautier, de manières enjouées, pleines d'entrain et ennemies de la dissimulation, il possédait l'estime de ses supérieurs au point d'avoir été avancé jusqu'au diaconat sans en avoir fait toutes les études préparatoires, et jouissait de l'affection de tous ceux qui l'approchaient, par suite, surtout, de sa nature droite et incapable de donner asile à la moindre rancune.

Et pourtant il n'était point heureux !

Sans le dire explicitement ou en donner la véritable raison, il le confessait lui-même en quelque sorte au soir d'un jour où tout chrétien se sent d'ordinaire remué jusque dans les fibres les plus intimes de son âme par un bonheur sans mélange. Il écrivait du Collège Sainte-Marie à son frère Hermas, le jour de Noël 1880:

"Ce soir semble mal choisi (pour t'écrire). Bien que ce soit un jour de joie parce que c'est un jour d'amour, la tristesse tente de m'envahir. Chose étrange, nous ne nous comprenons pas nous-mêmes; nous ignorons ce qui se passe en nous. Curieux caprice de l'instabilité et de la sensibilité de ce cœur, notre insondable abîme!

"Assurément ce n'est pas la pensée de la rédemption des hommes qui m'afflige; peut-être est-ce la pensée douloureuse de tant d'âmes qui ignorent le Noël commencé depuis bientôt dix-neuf siècles... La famille! Oui, on se plaint doucement de moi: malheureux, cette voix du sang n'est pas sans avoir trouvé quelque écho. Est-ce là ce qui me serre le cœur? Pauvres parents, comme ils nous aiment! Allons, je suis tourné au lugubre: volte-face![1]"

Sa nature faite pour la joie et la gaieté réclamait ainsi le bonheur, mais elle ne le trouvait point. Cette vague de tristesse n'était pourtant point uniquement causée par la pensée de la famille absente. Pas moins de treize années s'étaient écoulées depuis son départ de Saint-Isidore, et il y avait longtemps qu'il était sevré des joies du foyer paternel. Il fallait donc chercher ailleurs la raison de cette sorte d'inquiétude morale, si étrange dans un homme de sa trempe.

Elle n'était pas loin: l'abbé Langevin n'avait point encore trouvé sa voie; sa véritable vocation ne s'était pas encore révélée à lui.

Il n'avait jamais pensé vivre dans le monde, et le service des autels avait toujours eu pour lui des char-

1. Collège de Sainte-Marie; Montréal, 25 décembre 1880.

mes irrésistibles. Mais ne serait-il pas encore trop près du monde dans le presbytère d'un curé? Il se défiait de lui-même: son propre caractère si impétueux l'effrayait par moments, et puis il avait peur des responsabilités du ministère paroissial. Ne serait-il pas mieux sous un supérieur régulier, qui pourrait l'aider à se sanctifier, et près de frères avec lesquels son cœur aimant pourrait passer des jours heureux en attendant le bonheur qui ne finit point?

Il s'en ouvrit à son directeur, le sage Monsieur Colin, et lui manifesta quelque velléité de se joindre aux rangs de ses anciens maîtres. Mais le vénérable prêtre connaissait trop l'activité dévorante du jeune homme et son besoin de la manifester par des œuvres qu'il ne pourrait trouver chez les Sulpiciens pour abonder dans son sens. Il estimait infiniment son pénitent et eut bien aimé se l'attacher par des liens plus étroits; mais sa conscience lui criait que ce lévite était fait pour une vie plus mouvementée que celle d'un professeur.

Il jeta donc les yeux autour de lui et n'eut pas de peine à trouver ce qui convenait à son disciple. Les Oblats de Marie Immaculée évangélisaient le Canada depuis 1841; la nature même de leur mission demandait des déplacements continuels, et puis leurs travaux n'étaient point limités à une seule espèce. Ils avaient des postes nombreux dans l'Ouest et aux Etats-Unis, et ils étaient les seuls missionnaires chez les sauvages du Grand-Nord, là où une âme généreuse comme était celle de M. Langevin pouvait s'en donner à son aise, s'immoler et se crucifier à l'exemple du Divin Maître.

Il lui conseilla donc de demander son admission dans cette Congrégation.

Le noviciat canadien des Oblats se trouvait à moitié chemin entre Montréal et Saint-Isidore, c'est-à-dire près de Lachine, sur le Saint-Laurent. La question de son entrée ne traîna donc point en longueur, et comme il avait d'excellentes recommandations, il commença son noviciat en prenant le saint habit le 24 juillet 1881.

Cette vêture ne se fit pourtant point sans que sa vocation eût subi une épreuve préparatoire à celles que lui réservait le noviciat. La valeur intellectuelle et morale de l'abbé Langevin était assez connue déjà, du moins dans certains cercles, pour qu'une grande dame lui fît un jour ce qu'elle prenait sans doute pour de sages représentations sur la nature de la démarche qu'on l'accusait de méditer.

—Est-il bien vrai, lui demanda-t-elle, que vous pensez sérieusement à entrer chez les Oblats ?

—Oui, Madame, j'y suis décidé, répondit Monsieur Langevin.

—Comment un homme de votre mérite peut-il songer à aller s'ensevelir parmi de pauvres missionnaires de sauvages ?

—Et pourquoi pas ? Que voudriez-vous donc me voir faire ?

—Entrer, comme mon fils, dans les rangs du clergé séculier, où votre avancement ne pourrait manquer d'être rapide, ou tout au moins demander votre admission dans l'un des grands ordres de l'Eglise, où votre talent vous ferait vite conquérir une bonne place.

Mais l'abbé Langevin avait irrévocablement fait son choix, et ce choix s'était porté sur la carrière la plus sublime qu'un véritable chrétien puisse imaginer: celle de Celui-là même qui proclamait hautement qu'il était venu "évangéliser les pauvres", *evangelizare pauperibus misit me*[2].

La suite fera voir que, même au simple point de vue humain, son choix avait été on ne peut plus sage. Tout d'abord, il est à remarquer que l'état maladif du jeune ecclésiastique cessa dès qu'il fut devenu Frère Langevin, novice O.M.I.; ensuite il se trouva toujours bien dans sa Congrégation, qu'il aima constamment d'un amour filial. Pas moins de huit ans plus tard, il devait écrire lui-même: "Si c'était à recommencer, je me ferais Oblat dix ans plus vite; mais s'il n'y avait jamais eu d'Oblats, je me serais fait Sulpicien[3]."

Qu'on veuille bien remarquer que cette déclaration si catégorique n'était point faite à un supérieur, ou même à un frère en religion, mais à son cher Hermas, auquel il ne cachait rien et dont il ne pouvait attendre aucun avantage en raison des propos qu'il tenait.

Le noviciat de Notre-Dame des Anges à Lachine avait alors à sa tête une personnalité assez originale, le P. Prosper Boisramé, homme très versé dans les voies de la spiritualité et auteur d'un livre de méditations en vogue dans son institut. L'excentricité de ses manières, et surtout de son élocution, offrait un champ fertile aux aptitudes pour la mimique de son

2. " Il m'a envoyé évangéliser les pauvres " (Luc, IV, 18) ; devise de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

3. A son frère Hermas; Grand Séminaire d'Ottawa, 14 août 1889.

nouveau novice. Inutile d'ajouter que, sans faire des accrocs formels au respect que celui-ci lui devait ou trop manquer à la charité, ce champ ne demeura pas inculte.

Le Frère Langevin entra de suite dans l'esprit de sa vocation, ou du moins il fit des efforts pour s'en pénétrer dès les premiers jours, bien que ce travail intérieur ne se soit pas fait sans coûter un peu à une nature comme la sienne, que plusieurs années d'une vie passée dans une quasi-indépendance, conséquence à peu près inévitable de la maladie, avaient peu préparée à la routine et à la régularité d'un noviciat.

Il commença par se chercher des intercesseurs près de Dieu, et, selon son habitude, son cœur se dirigea du côté de M. Colin. "Vous avez fait trop de bien à ma pauvre âme pour que je ne conserve pas à votre égard mon amour filial d'autrefois", écrivait-il moins de deux semaines après sa prise d'habit. "Je ne puis oublier que c'est vous qui m'avez manifesté la volonté de Dieu sur moi, vous qui m'avez soutenu et encouragé dans le travail de ma seconde vocation mille fois plus pénible que celui de la première. Ah! ne m'abandonnez pas, maintenant que la lutte n'est pas encore terminée[4]."

Dans cette dernière remarque nous avons comme un écho du travail inachevé, des tiraillements intérieurs causés par un changement de vie qui n'était point spontané de la part du sujet. Mais combien peu durèrent ces hésitations, et comme le nouveau novice se trouva vite chez lui sous la houlette du bon P. Bois-

4. Lachine, 4 août 1881.

ramé ! Pas plus de quinze jours après, il écrivait en effet à sa sœur Alida:

"Si tu savais comme nous sommes heureux dans le service du bon Dieu! Ah! on ne s'imagine pas dans le monde combien il est doux de vivre dans les maisons de prière et de vertu comme celle-ci[5]."

Il tourne ensuite ses regards vers son frère Hermas, qui l'avait suivi au collège, puis au Grand Séminaire, où il le voit passer par une de ces crises, un découragement inexplicable, qui crucifient parfois les âmes les mieux trempées et surtout les natures que Dieu a faites délicates. Par une lettre qu'Adélard lui envoya au commencement d'octobre, nous nous apercevons que son remède était toujours le même. Elle nous apprend en même temps combien il était lui-même à sa place dans le saint asile que la Providence lui avait ménagé. Elle est trop instructive pour que nous ne la reproduisions point ici.

"Ah! mon cher frère", lui mandait-il, "tu le vois, j'entrevois quelque coin du tableau. Je ne le colore pas; je compatis à ton agonie, je la fais mienne; mais m'arrête là. L'espoir est loin de me manquer, et je suis loin de croire que tout va si tôt finir. Non, assurément non. Le bon Dieu t'envoie une épreuve afin, si je ne me trompe, de te mûrir et de te faire réfléchir. L'épreuve trempe les âmes; c'est là qu'elles deviennent fortes si elles résistent; c'est là aussi, hélas! qu'elles meurent si le courage manque.

"Où est le secret de la victoire ? Il ne faut pas se le dissimuler, on le trouve dans la prière, l'ouverture

5. *Ibid.* ; 19 août 1881.

vis-à-vis de son directeur et le travail consciencieux. La prière dilate le cœur, l'affermit. Invoque la sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame de Liesse. L'année dernière, elle m'a délivré de grands ennuis.

"N'écoute pas trop tes premières impressions; ne cède pas à la mélancolie... Allons! sois plus joyeux. Combien désireraient être à ta place! On s'ennuie un peu partout, excepté peut-être au noviciat des Oblats, où ton frère est très heureux, considérant comme un sacrilège toute pensée contre sa sainte vocation[6]."

Nous pouvons nous tromper; mais nous sommes tenté de croire qu'un novice qui pouvait écrire de la sorte ne devait pas donner beaucoup d'embarras à son père maître.

Cet amour pour sa vocation n'excluait nullement chez le Frère Langevin, la pensée des siens, auxquels son cœur aimant resta toujours fortement attaché. Nous en avons la preuve dans cette autre lettre, où il donne en outre quelques renseignements sur le genre de vie qu'il menait au noviciat.

"Mon grand désir serait de connaître jour par jour ta vie intime, de prendre part à tes joies, à tes peines; d'étudier même un peu de philosophie[7], et de me reposer en écoutant les joyeux accords du beau piano de notre sœur. Mais il faut y renoncer pour l'amour de Notre Seigneur. Il est si doux de mettre entre soi et la colère divine quelques légers sacrifices! Le sacrifice,

6. *Ibid.*; 2 octobre 1881.

7. Il n'était pas permis dans ce temps-là d'étudier autre chose que l'ascéticisme et les voies spirituelles au noviciat.

vois-tu, mon frère, c'est le pain du chrétien ici-bas: plus il en mange, plus il est fort...

"A qui parles-tu de tes études? Sans être sorcier, je jure que tu t'ennuies parfois. Si tu visitais alors le Saint-Sacrement! Là est l'Ami le plus aimant, le plus intelligent et le plus fidèle... Crois bien que tu n'es pas oublié dans ma solitude, où l'on pratique pour toute philosophie l'adage ancien: Connais-toi toi-même. Les exercices extérieurs se réduisent à peu de chose ici; tout le labeur se fait à l'intérieur. Précieuse étude que cette contemplation de la Beauté infinie et cette analyse sévère de soi-même! Un acte d'amour et un bon mouvement de contrition guérissent bien des misères, dissipent de vagues tristesses et chassent d'étranges dégoûts[8]."

"Oubliez-moi, laissez-moi dans ma chère solitude", écrivait-il encore; "j'ai choisi la meilleure part. Aide-moi par tes prières à être fidèle[9]."

Ces sentiments édifiants et cette intelligente appréciation des joies de l'union avec Dieu ne firent que se développer en lui avec le temps, et nous le voyons écrire presque à la veille de sa profession religieuse:

"Je ne reçois aucune lettre de la famille. Je suppose que tout va à merveille, et je suis ravi qu'on sache si bien se passer de moi... Tout cela m'habitue au détachement et m'aide beaucoup. Le vieil homme meurt; il en reste, il en restera toujours, mais il s'use, il fait mauvaise vie ici. La sainte paix du noviciat! Qui donc saura l'apprécier s'il ne l'a goûtée? Etre

8. *Ibid.*; 29 décembre 1881.

9. *Ibid.*; 7 octobre 1881.

là où le bon Dieu nous veut, faire ce qu'il veut, comme il le veut, oh! quel bonheur et même quel honneur [10]! "

Tout commentaire sur de pareils sentiments ne pourrait qu'en affadir la saveur. Ils prouvent une fois de plus le bien-fondé du proverbe populaire, d'après lequel il ne faut pas juger sur les apparences; car extérieurement le Frère Langevin ne semblait au noviciat se distinguer de ses confrères que par une gaieté plus expansive, un entrain plus marqué et même parfois une tendance à la taquinerie qui lui attira quelques remarques du P. Boisramé, homme par nature aussi rassis que son disciple était remuant. Celui-ci était très régulier, il est vrai, et sa piété, digne et sans affectation, ne pouvait que lui attirer de bonnes notes. Mais c'était là une condition à peu près normale dans tout le noviciat, et l'or mis à côté de l'or semble perdre de son éclat.

Ce fut à l'école de son maître des novices que le Frère Langevin apprit à pratiquer non seulement les vœux, mais les vertus, de pauvreté, d'obéissance et de chasteté qui caractérisent tout bon religieux, et dont l'observance devait, dans la suite, lui être si familière. Ainsi, prêtre depuis des années et jouissant assez de la confiance de ses supérieurs pour en recevoir l'ordre de venir à Paris, où ils voulaient le consulter sur des questions importantes, il devait écrire de la capitale française: "Je ne verrai ni Rome ni Lourdes", places si chères à tout cœur catholique qu'on lui avait peut-être refusé la permission de visiter. Loin de s'en

10. *Ibid.*; 29 mai 1882.

formaliser: "Vive la sainte obéissance!" s'écria-t-il aussitôt[11].

Quant à la "sainte pauvreté", et aux nombreux exemples qu'il devait donner dans sa vie religieuse de son respect pour cette vertu, nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de ce volume.

Ainsi en sera-t-il de l'objet du troisième vœu de religion. Tout ce qui pouvait un tant soit peu ternir l'éclat de la pureté devait constamment lui inspirer un véritable effroi, et le porter à une circonspection qui, à première vue, pouvait surprendre chez un caractère si ouvert, si vif et apparemment si peu réservé.

Cette prudence consommée devait surtout se faire remarquer dans la direction des religieuses, art délicat s'il y en a, dans lequel il devait pourtant exceller. "J'ai tant peur de l'humain dans les relations d'âme à âme!" devait-il écrire à ce propos[12].

Le Frère Langevin étant déjà diacre, c'est-à-dire dans un ordre sacré qui le liait à l'Eglise pour la vie, il fit ses vœux perpétuels immédiatement après son noviciat, au lieu d'attendre trois ans comme cela se pratique depuis l'adoption par les différents instituts à vœux simples des modifications imposées aujourd'hui par la Sacrée Congrégation des Religieux. Il avait été admis à son Oblation—comme on désigne l'émission des vœux chez les Oblats—le 6 juillet 1882 par le R. P. Antoine, provincial du Canada, et il la fit le 25 du même mois, en date de la fête de l'apôtre saint Jacques.

11. Paris; 3 août 1890.

12. Saint-Boniface; 6 août 1900.

Il ne s'était pas plus tôt consacré irrévocablement à Dieu par les quatre vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et persévérance, qu'il se remit en retraite et, cinq jours plus tard, le 30 juillet 1882, il recevait l'onction sacerdotale des mains de Mgr Fabre dans la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur, de la rue Sherbrooke, que son oncle, M. Racicot, avait fait bâtir. Son provincial voulut donner lui-même le sermon de circonstance.

Ce n'était plus un jeune homme; c'était un prêtre constitué médiateur entre Dieu et les hommes. C'était encore plus : l'action du pontife sur cette âme déjà consacrée à Dieu lui avait conféré comme une espèce de paternité sur ceux qui étaient appelés à bénéficier de son ministère. En un mot, c'était désormais le Révérend Père Langevin, Oblat de Marie Immaculée.

Et cette transformation s'était opérée chez les religieuses du Bon-Pasteur. L'oublierait-il jamais ?

"Qui dira tous les liens qui me rattachent au Bon-Pasteur de la terre ?" écrira-t-il plus tard... "Pourrais-je oublier le religieux silence de ses cloîtres, l'harmonie de ses touchantes psalmodies, la charité de ses infirmières, et surtout mon divin sacerdoce reçu dans cette chapelle bénie où l'on chante si bien, où l'on prie mieux encore, et dont les murs connaissent notre cher oncle, l'architecte du bon Dieu et de ses saintes ? Comprenez-vous maintenant pourquoi je suis si attaché au Bon-Pasteur ? Y a-t-il un seul de vos chagrins, une seule de vos joies qui me soient indifférents ? Je vous assure que je m'occupe de toutes vos œuvres au

Saint Sacrifice; ordonné chez vous, je suis votre prêtre et j'entends bien me le rappeler toujours[13]."

C'est ainsi que commençait à s'affirmer chez lui cette mémoire du cœur qui devait être l'une de ses principales caractéristiques.

13. Relation du monastère provincial de N.-D. de Charité du Bon Pasteur, pp. 14-15 ; Montréal, 1915.

CHAPITRE V

—

MISSIONNAIRE
1882-85

Oblat de Marie Immaculée et prêtre de Jésus-Christ pour l'éternité, le P. Langevin s'élança de suite comme un géant dans l'arène. Il avait choisi la bannière de sa Mère du ciel pour aller conquérir des âmes à son Divin Fils; ses supérieurs jugèrent à propos de ne pas contrarier ses goûts pour le moment, et le mirent au ministère des missions avec résidence à Saint-Pierre de Montréal. Le nouveau Père avait vingt-sept ans accomplis ; il était connu pour un homme de bon jugement et de capacités plus qu'ordinaires : il avait donc qualité pour se livrer au ministère de la prédication.

D'une taille légèrement en dessous de la moyenne, il était prompt dans ses mouvements et avait la repartie non moins vive. Sa voix, quelque peu criarde, perçait comme les notes d'un clairon ; son regard, profond et incisif, avait vite fait de déchiffrer un homme et de saisir une situation. Ses traits parfaitement réguliers, avec un front proéminent, des joues bien pleines et un menton plutôt fuyant, lui donnaient un air aristocratique, en même temps qu'ils le marquaient

au coin du sceau de la maîtrise intellectuelle. Bref, sa physionomie était des plus attrayantes, d'autant plus que sur ses lèvres un peu minces courait toujours comme un sourire mal réprimé, que d'aucuns pouvaient prendre pour l'indice extérieur de sa disposition à la plaisanterie et à la gaieté.

Portant haut et ferme une tête couronnée d'une chevelure épaisse et des plus soyeuses, il était, même physiquement parlant, le type de ce qu'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître en lui au point de vue moral, bien qu'à un degré qui pouvait se développer avec les ans : un chevalier sans peur et sans reproche.

Et pourtant, chose étrange, lui qui avait par ailleurs la parole si facile dut se faire violence pour annoncer l'Evangile ! Il y revient souvent dans ses lettres. " Aucune parole humaine ne pourra jamais dire ce qu'il m'en a coûté pour être religieux et prédicateur de missions ", écrivait-il longtemps après au R. P. Eugène Guérin, O. M. I., son neveu[1]. La haute idée qu'il avait du ministère apostolique et la défiance en ses propres forces qui lui était naturelle expliquaient seules cette apparente anomalie.

Est-ce à dire qu'il ne réussît point en chaire ? Bien s'en faut. Ses sermons furent au contraire fort goûtés. Sa parole chaude, vive et pénétrante et l'originalité de sa diction attirèrent l'attention dès le principe, et sa prédication produisit d'abondants fruits de salut.

La première mention du nom du P. Langevin dans le *Codex historicus* de la maison provinciale, où il se retirait entre deux travaux, est à la date du 26 novem-

1. Saint-Boniface, 14 janvier 1906.

bre 1882. D'après le chroniqueur, " le P. Langevin prêcha alors la retraite annuelle des jeunes gens à notre église Saint-Pierre à la satisfaction de tous ".

Puis vient une succession de travaux apostoliques qui lui firent visiter tour à tour les paroisses de Contrecœur, Saint-Joseph de Montréal, Saint-Vincent de l'Ile de Jésus, Châteauguay, Sainte-Martine, Saint-Calixte de Montcalm, Saint-Jacques de Montréal, Joliette, Saint-Polycarpe, Notre-Dame de Grâces, près Montréal, Sainte-Thérèse, la Rivière des Prairies, Saint-Jacques le Mineur, le Sault-au-Récollet, Saint-Rémi, où il avait été baptisé, la Pointe-aux-Trembles, Saint-Hubert, Sainte-Scolastique, Hull, en face d'Ottawa, et quelques autres centres, sans compter sa propre paroisse natale, qu'il évangélisa du 7 au 14 octobre 1883.

Dans ces différentes retraites, il se trouvait généralement avec un Père plus âgé que lui. Ce n'est pourtant, croyons-nous, faire d'injustice à personne que d'affirmer que, pour le peuple, c'était surtout sa parole ardente, ses envolées toutes pleines d'amour de Dieu et du prochain, ses superbes mouvements oratoires, où il mettait le meilleur de son cœur, qui comptaient. De fait, il n'allait pas tarder à devenir l'un des tout premiers orateurs, sacrés et profanes, du Canada, ainsi que nous le verrons plus loin.

Mais si l'on était content de lui, il ne l'était pas moins de son auditoire, en sorte que l'édification était réciproque. " J'arrive de Joliette, où j'ai accompagné le P. Lecomte pour une retraite de tempérance comme à Saint-Isidore ", écrivait-il à son frère Hermas.

" Quel zèle! quelle foi! Ils venaient se faire bénir et demander des guérisons à genoux! C'est à faire honte et à nous faire sécher de dépit jusqu'à la moelle des os de nous voir si misérable. Sac de vers, cloaque de corruption, et passer pour quelque chose! Seigneur, réalisez ce qu'ils croient!

" Le bien est immense. Beaucoup de confessions à recommencer depuis dix, vingt, quarante ans ; des poissons de cinq à dix ans qui n'ont pas passé ce temps dans l'eau bénite[2]."

Nous avons dans cette dernière remarque un échantillon des perles qui ruisselaient souvent sous la plume du P. Langevin. Son esprit vif et original les enfantait sans peine. Même à un âge où il aurait pu se prévaloir d'une longue expérience, il prétendait ne pouvoir écrire. La vérité en est que sa correspondance fourmille de saillies, boutades et épigrammes qui auraient fait la fortune d'un écrivain de race. En voici quelques autres.

Peu après avoir rendu compte de la mission susmentionnée, il mandait à son frère à propos d'un de ses anciens élèves qui paraissait devoir mal tourner : " Je l'ai rencontré l'autre jour. Il m'a cité sa phrase plutôt soufflée qu'impie. Je l'en ai repris ; je l'ai même argumenté à propos de son éducation obligatoire. Inutile! Il a vu la lune en plein midi[3]."

Plus tard, parlant du même individu, que son cœur aimant et son esprit indulgent se refusaient à condam-

2. A son frère Hermas ; Saint-Pierre de Montréal, 28 novembre 1883.

3. Au même, 15 juin 1885.

ner sans restrictions, il écrivait : "Ce que tu me dis de D. me fait de la peine ; je lui ai toujours voulu tant de bien! Il appartient à une triste école, et il serait difficile de mettre un plus noble cœur au service d'une plus vilaine cause. Il est de ceux qui chercheront plus tard à pratiquer sur le clergé la guillotine sèche, mais d'autres iront plus loin. Le cher ami! Il a subi de sinistres influences dès son enfance. Tu pourrais peut-être lui rendre quelque service en crevant son enflure par de bonnes petites pointes [4]."

On lui avait un jour écrit qu'à la suite d'une élection aux Etats-Unis, d'où le parti républicain était sorti vainqueur, un individu qui avait été connu jusque-là pour ses sentiments démocrates avait illuminé sa maison pour célébrer le triomphe de ses adversaires. " C'est comme la vieille qui brûle une lampe devant le serpent de saint Michel ", fit aussitôt remarquer le P. Langevin [5].

" Soyons toujours très joyeux ", disait-il un autre jour. " Saint Paul le veut, le commande ; mais veillons au thermomètre ", c'est-à-dire ne laissons point notre gaieté tourner en dissipation et nous enlever la *ferveur* que nous devons avoir — le thermomètre étant l'instrument qui enregistre les degrés de *chaleur* [6].

D'un politicien catholique qui avait trahi une cause que notre héros avait grandement à cœur, il mandait : " Il a repoussé l'autorité de sa mère l'Eglise, il l'a li-

4. Au même; Grand Séminaire d'Ottawa, 22 novembre 1891.

5. *Ibid. ;* 7 octobre 1884.

6. Grand Séminaire d'Ottawa, 7 octobre 1884.

vrée à ses pires ennemis... Il aura ses trente pièces d'argent et la corde qu'il mérite[7]."

Enfin, faisant allusion à un individu qui mettait pratiquement sur le compte de préventions anti-canadiennes certaine opposition et des mesures de rigueur qu'il s'était attirées par sa propre conduite irréfléchie et des procédés absolument inavouables, le P. Langevin disait : "Oh ! l'infâme métier que celui qui fait cacher ses turpitudes dans les plis du drapeau national! Quel sacrilège[8]! "

Le lecteur ne pourra manquer de tomber sur plusieurs autres épigrammes de ce genre au cours du présent ouvrage.

Indépendamment de la satisfaction qui découle de la pensée qu'on fait l'œuvre de Dieu, et au simple point de vue humain, le P. Langevin trouvait de véritables jouissances dans le ministère des missions. Par exemple, à Saint-Jacques le Mineur, il eut de la musique et du bruit à satiété au presbytère, où un cornet, un piccolo et un violon se mirent de la partie pour égayer la compagnie. Aussi ne peut-il à cette occasion s'empêcher de s'écrier : "Vive la joie! *Vita et clamor*[9]."

On ne saurait donc s'étonner qu'il fût satisfait de sa position. " Je suis heureux au delà de ce que je puis dire dans mon saint état ", écrivait-il alors au confident habituel de ses pensées, son bien-aimé frère Hermas. " J'y trouve mille fois plus que je ne cherchais. La Sainte Vierge m'a beaucoup aimé[10]."

7. A Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières ; Saint-Boniface, 1er avril 1896.
8. A son provincial, 13 juin 1889.
9. " De la vie et du bruit."
10. Grand Séminaire d'Ottawa, 7 octobre 1884.

Faut-il en conclure que la nature était parfaitement morte en lui, et qu'il était arrivé au point de n'avoir plus ni préférences ni aversions ? Loin de là. Parfois certains sermons lui coûtaient ; mais il foulait généreusement aux pieds le " vieil homme " en lui qui, par moments, eut voulu s'affirmer et le faire reculer devant une difficulté ou céder à une répugnance.

Il commença, le 14 janvier 1884, les exercices d'une neuvaine en l'honneur de Sainte-Anne pour les Dames de la Congrégation, à Hull. Il écrivait alors, à l'occasion d'un certain sermon qui l'avait d'abord épouvanté :

" Ainsi va la vie de la sainte obéissance. On impose silence au " moi " rebelle. On déploie toutes ses énergies pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, et Dieu fait le reste. Il promet d'aider il tient toujours parole[11]."

Alors même qu'il n'eût pas réussi dans ses prédications, ou que son action sur les âmes n'eût point été proportionnée à ses efforts, il ne s'en fût point préoccupé outre mesure, s'il faut en juger par ce qu'il écrivait plus tard.

" On fait tout ce que l'on peut ", disait-il alors, " et l'on se tient en paix. Notre Seigneur a si peu réussi de son temps avec ses compatriotes que nul ne doit se décourager. Nous ne sommes pas plus que le Maître.

" Souvent le cœur qui saigne en priant réussit à accomplir ce qui a été manqué par des efforts personnels[12]."

11. A son frère Hermas.
12. A la Sœur Saint-Charles; Saint-Boniface, 7 janvier 1912.

Il n'avait même pas craint, tout jeune prêtre qu'il était, d'affronter les renfrognements et de braver les critiques d'un auditoire de collège. Bien plus, il avait été jusqu'à s'aventurer dans une improvisation en présence d'auditeurs généralement assez difficiles à contenter.

C'était au Séminaire de Sainte-Thérèse. Après avoir pendant huit jours prêché avec le P. Lecomte aux femmes de la paroisse une retraite, qui avait été couronnée de 947 communions, il avait entrepris, le 6 avril 1884, de rendre le même service aux hommes. " L'église est remplie ", écrit-il ; "c'est un coup d'œil superbe. Tous chantent. Les femmes converties, tout le reste viendra facilement. Il était juste de commencer en convertissant le sexe qui a causé notre ruine.

" Aujourd'hui, il a fallu adresser la parole à ces bons fidèles en présence de tout le corps enseignant et des élèves du Petit Séminaire. J'ai enfanté dans la douleur quelques considérations sur la prière. J'ai tâché de colorer le tout avec deux traits de la sainte Ecriture, la femme chananéenne et Elie au sommet du Carmel. Par une assistance que j'attribue à la Sainte Vierge, et que j'appellerai la grâce d'état, le prix de l'obéissance, j'ai pu parler pendant près d'une demi-heure sans broncher. Pourtant, je n'avais pas eu le temps d'apprendre par cœur [13]."

Le P. Langevin réussissait donc dans le ministère de la parole, et, parce qu'il avait conscience de faire le bien, il était heureux.

13. A Hermas; Sainte-Thérèse, 6 avril 1884.

Mais le bonheur est presque toujours passager en ce bas monde, sauf celui qui est inhérent au service de Dieu — et celui-là n'est refusé à personne. Dès l'année qui suivit celle de son ordination, le P. Langevin avait songé aux missions chez les sauvages ou à l'étranger.

" J'ai assisté au départ de Mgr Grandin[14] et des siens ", écrivait-il en 1883. " Mes adieux étaient tout faits. Quand partirai-je aussi[15] ? "

Et six semaines après : "Notre Très Rév. Père Supérieur Général vient de fonder une province aux Etats-Unis, en y annexant nos maisons du Texas. Je suis bien prêt à partir[16]."

L'obéissance ne devait point l'envoyer si loin ; elle devait se contenter de sa bonne volonté. Dieu, qui le voulait sur un trône, avait décidé qu'il s'acheminerait tranquillement et inconsciemment vers le but ultime en allant, malgré sa jeunesse comme prêtre et comme religieux, prendre la direction d'un grand séminaire à la capitale même de son pays. En guidant les premiers pas des lévites du diocèse d'Ottawa, il allait se préparer, dans l'épreuve et par bien des larmes secrètes, à une position autrement élevée dans l'Eglise.

En attendant, le lecteur comprendra sans peine l'étendue du sacrifice qu'il dut faire en s'arrachant, par esprit d'obéissance, à ce ministère des missions

14. Evêque de Saint-Albert, Alberta, grand missionnaire chez les Indiens du Grand-Nord (Athabaska et Mackenzie), puis du Nord-Ouest, mort depuis en odeur de sainteté.

15. A son frère Hermas, 3 juin 1883. Près de trois ans plus tard, il écrivait encore : " Croirais-tu que la pensée des missions sauvages me hante encore le cerveau et me remue le cœur ? " (3 janvier 1888.)

16. Au même ; Saint-Pierre de Montréal, 24 juillet 1883.

qui allait si bien à sa nature primesautière, pour aller s'ensevelir dans l'immobilité d'un séminaire, institution dont le seul nom suffisait à lui donner des nausées, par suite des souvenirs de maladie qu'il lui rappelait.

Mais le P. Langevin était un religieux, c'est-à-dire un soldat dans l'armée du Christ qui, aujourd'hui en garnison à une certaine place, est susceptible d'être envoyé le lendemain aux extrémités du pays, et cela sans que ses goûts soient aucunement consultés. Et puis, ainsi qu'il devait le déclarer plus tard, il avait " la passion de l'obéissance ".

Il avait débuté comme missionnaire à Saint-Pierre de Montréal, paroisse desservie par ses frères en religion ; c'est là aussi que sa carrière dans le champ des missions allait se terminer officiellement[17]. Le chroniqueur de sa maison nous en dit un mot : " Du 17 au 26 juillet, le R. P. Langevin prêche une neuvaine aux dames de sainte Anne, à Saint-Pierre ", écrit-il. " Ses instructions, toutes très pratiques, sont bien goûtées. Vers la fin de la neuvaine, il est atteint de la variole."

La petite vérole faisait alors rage à Montréal, à tel point que l'année 1885 est encore désignée localement comme l'année de la picote. Heureusement que l'attaque dont le P. Langevin fut victime était assez bénigne. Il reçut les soins tout fraternels du R. P. Provost, O. M. I., ancien médecin ; puis, vers la fin d'août de cette année, il se dirigea vers Ottawa, où l'appelait la confiance de ses supérieurs.

17. Pendant les huit années subséquentes, il allait encore donner un certain nombre de retraites, surtout pendant les mois de vacances.

CHAPITRE VI

DIRECTEUR DE GRAND SÉMINAIRE
1885-86

Le Grand Séminaire d'Ottawa était alors (1885) non seulement affilié à l'Université de cette ville, mais il occupait une aile de son bâtiment. Jusqu'en 1885, scolastiques oblats et séminaristes diocésains avaient vécu sous le même toit et avec un unique supérieur, le P. Mangin, O. M. I. Les premiers étant allés, cette année-là, occuper le local qu'on leur avait préparé à Archville, aujourd'hui Ottawa-Est, les séminaristes restaient sans directeur. D'où la nomination du P. Langevin.

Ces étudiants n étaient pas très nombreux, de vingt à vingt-cinq[1] ; mais ils demandaient tout autant de soins et occasionnaient autant d'ouvrage que si leur nombre avait été beaucoup plus élevé. Or le P. Langevin n'entrait pas au Grand Séminaire comme simple directeur ; il devait en outre remplir le rôle de professeur de théologie morale, d'éloquence sacrée et d'histoire ecclésiastique.

Il n'avait encore que trois ans d'oblation et autant de prêtrise. Sa nomination peut donc être considé-

1. Il en eut pourtant jusqu'à vingt-huit.

rée comme le meilleur gage de l'estime qu'il avait su conquérir. On le croyait évidemment non seulement capable, mais sérieux, en dépit de ses dehors enjoués et de ses manières encore empreintes d'une vivacité qui pouvait sembler plus ou moins juvénile. Nous nous étonnerons moins de cette promotion, pour parler le langage du monde, lorsque nous apprendrons que, le 14 février 1884, c'est-à-dire dix-huit mois seulement après l'émission de ses propres vœux, on avait pensé à l'adjoindre comme aide, ou admoniteur, au P. Boisramé, maître des novices, qui commençait à sentir le poids des années.

Il aurait alors été nommé à ce poste de confiance si le T. R. P. Soullier, qui passait au Canada en qualité de Visiteur Général, et le R. P. Antoine, provincial, ne l'avaient trouvé trop jeune.

Une fois entré en fonctions au Grand Séminaire, le P. Langevin n'eut plus qu'une ambition: se mettre à la hauteur de sa tâche et faire le plus de bien possible aux âmes d'élite qui lui étaient confiées. Comme il était professeur, surtout de théologie, aussi bien que directeur, et que ses propres études des sciences sacrées avaient été forcément écourtées, il sentit le besoin de se pénétrer davantage des matières qu'il n'avait pas suffisamment approfondies. Il se mit donc à étudier sans relâche, et, comme ses journées déjà si bien remplies ne suffisaient point à la tâche, il y consacra une partie des nuits.

Un de ses élèves, l'abbé O. Boulet, aujourd'hui curé de Saint-Isidore de Prescott, affirme qu'il n'était pas

rare de voir de la lumière dans sa chambre jusqu'à minuit, une heure du matin et plus tard [2].

Ce qu'il faisait pendant ces longues veillées, tout le monde le savait, et l'eût-on ignoré, ses propres lettres à ses confidents habituels pourraient nous le révéler. La vie renfermée d'un séminaire lui avait longtemps paru comme d'autant plus impossible à sa nature ardente que, malgré toute sa bonne volonté, il n'avait pu l'endurer plus d'un an. Et voilà que l'obéissance l'y ramenait sans pitié! Et cela pour combien de temps ? Mais il n'en était déjà plus à son premier sacrifice, et, la grâce aidant, il se trouvait heureux quand même!

" Ah ! cher frère, que Notre Seigneur est bon pour moi !" écrivait-il à Hermas après un an de séjour à Ottawa. " Je le remercie chaque jour de mon sacerdoce et de ma vocation religieuse, et de cette vie de séminaire qui m'apporte tant de paix et de contentement. Et dire que j'avais juré de ne jamais vivre dans un grand séminaire ! Heureux Jonas, rappelé par bonheur là même d'où il avait fui ! Que les voies de Dieu sont mystérieuses [3]! "

Trois mois plus tard, il se dit " heureux comme un moine du bon vieux temps de pouvoir feuilleter un peu les livres, prier en paix loin du monde et de ses vaines joies. Je ne me serais jamais cru de l'aptitude pour la solitude d'un séminaire. Tu le sais, mon passé ne sent pas la Grande-Chartreuse [4]."

2. " Il est onze heures et quart du soir. Je me suis couché à minuit et demi hier, et cependant j'étais debout à cinq heures. " (A la Sœur Saint-Charles, 6 novembre 1892.)

3. Ottawa, 16 novembre 1886.

4. *Ibid.*; 18 février 1887.

Tant il est vrai que l'obéissance a parfois sa récompense même ici-bas.

Or cette retraite du P. Langevin n'était pas une solitude oiseuse. " Hier un brave homme m'a obligé à veiller jusqu'à onze heures du soir ", mande-t-il plus tard. " C'est une conjuration, ce semble, pour me faire perdre mon temps. Aussi il m'arrive de fermer ma porte et de laisser frapper sans plus répondre que si j'étais au tombeau. L'étude me plaît toujours beaucoup, et la vie de séminaire aussi. Je n'en connais point de mieux traité que moi ; aussi cela m'inquiète parfois. Me faudrait-il donc expier en l'autre monde[5] ?"

Et plus tard encore : "Je suis toujours content de ma chère chambrette ottaouaise. Je constate de plus en plus que je suis à ma place et que le bon Dieu a eu grande pitié d'un misérable charbon d'enfer comme moi[6]."

Le P. Langevin se complaisait donc dans l'étude au Grand Séminaire d'Ottawa. D'après l'un de ses anciens élèves, aujourd'hui Mgr François-Xavier Brunet, évêque de Mont-Laurier, il ne consacrait pas moins de trois heures à la préparation de ses classes, et tous ses contemporains s'accordent à dire qu'il était, sous ce rapport, conscientieux jusqu'au scrupule. Quel était le résultat de cet accablant labeur ? Pas proportionné à la somme de travail qu'il y mettait, serait peut-être tenté de répondre un docteur en pédagogie. S'il faut en croire de nombreux confrères, il faisait probablement trop lui-même et laissait trop peu à faire à l'élève.

5. *Ibid.;* 3 janvier 1888.
6. *Ibid.;* 28 août 1888.

Il entrait en classe plein de son sujet, et, après une question ou deux, s'il tombait sur un sujet d'actualité ou qu'il pût ramener à quelque point touchant la vie pratique, surtout si quelque chose comme la duplicité, la lâcheté ou la mauvaise foi venait sur le tapis, il se lançait, s'échauffait, déclamait avec feu et oubliait assez facilement qu'il n'était point l'élève récitant une leçon ou un avocat voulant faire triompher une cause. En un mot, il était plus orateur que professeur.

Il a pourtant laissé d'excellents souvenirs parmi ses anciens séminaristes, et nous n'éprouvons aucune peine à déclarer que tous, presque sans exception, paraissent l'avoir regardé comme un professeur idéal. Nous citerons même le témoignage suivant de l'un d'eux, l'abbé C. Poulin, aujourd'hui curé de Clarence Creek, ne fût-ce que comme correctif à nos propres avancés, qui sont pourtant basés sur les dépositions d'hommes réputés on ne peut plus compétents.

" Le P. Langevin était pour le moins un excellent professeur ", écrit le prêtre susmentionné ; " il possédait très bien les matières qu'il enseignait. Homme d'étude et heureux de travailler, il ne venait jamais en classe sans être parfaitement préparé, et il avait le don de communiquer ce qu'il savait, rendant ses classes toujours intéressantes, à la portée de tous les élèves, ayant toujours un trait ou un fait pour élucider l'application des principes énoncés. Les classes étaient tellement intéressantes qu'elles paraissaient toujours trop courtes [7]."

De plus, le P. Lacasse assure avoir entendu l'un de

7. Lettre à l'auteur; Clarence Creek, 20 octobre 1915.

ses anciens élèves irlandais, aujourd'hui membre de la hiérarchie catholique, déclarer que " comme professeur le P. Langevin n'avait d'égal que le P. Brucheroni de Rome ".

Bien qu'il fût déjà professeur de théologie morale, d'éloquence sacrée et d'histoire ecclésiastique, le P. Langevin accepta encore de donner deux heures de catéchisme par semaine à l'Université. L'un de ceux qui bénéficièrent de ce surcroît de travail, l'abbé L.-C. Raymond, aujourd'hui curé de Bourget, Ontario, appelle " une année de bénédictions " celle qu'il passa ainsi à son école.

" Ses classes ", ajoute-t-il, " furent des plus instructives et des plus intéressantes. Il sut, durant cette année scolaire, instiller dans nos âmes l'amour de Dieu et de l'Eglise, le respect des principes aussi bien que le dévouement à sa patrie, à sa race et à sa langue. Si aujourd'hui les élèves de cette classe peuvent s'enorgueillir de leur amour pour l'Eglise, leur race et la langue française, ils le doivent en grande partie aux excellentes leçons du P. Langevin, qui non seulement surent les convaincre mais les préparèrent à agir [8]."

Cet amour intelligent de la langue maternelle, qui est propre à tout homme bien né, ne l'aveuglait pourtant point sur l'avantage de savoir l'anglais. Peu à peu, non seulement il voulut l'apprendre lui-même, pour augmenter d'autant la somme de bien qu'il pouvait réaliser, mais il se perfectionna dans sa possession au point de faire l'admiration des Canadiens-anglais. Avant son arrivée à l'Université d'Ottawa, dont le

8. Lettre à l'auteur; Bourget, 20 octobre 1915.

Grand Séminaire était comme une annexe, " il n'était jamais venu en contact avec des Canadiens de langue anglaise ", écrivait le *Owl*, revue de cette institution. " Leur idiome lui était étranger... Il consacra à son étude les rares loisirs qui lui restaient, et, avant de quitter Ottawa, ses sermons à la chapelle de l'Université furent regardés comme de véritables événements par les étudiants en général [9]."

A tout cela le directeur du Grand Séminaire ajouta encore le travail de professeur de liturgie, et, pour être pratique, il avait l'habitude de prendre à tour de rôle chacun des séminaristes pour l'accompagner dans la récitation du bréviaire. Il voulait par là s'assurer de l'observation de ses recommandations.

Cette pratique salutaire fut un jour pour lui l'occasion d'un petit acte d'humilité qui ne put qu'édifier grandement son disciple. A l'insu de son directeur, celui-ci avait un faux palais, et pour cette raison ne prononçait qu'assez imparfaitement certains mots latins. Le P. Langevin fut scandalisé de ce qu'il prenait pour un sans-gêne coupable et l'en reprit assez vertement.

Sa réprimande porta si bien que le pauvre abbé en fut ému jusqu'aux larmes.

Peu de temps après, on frappait à la porte de celui-ci. C'était le directeur du Grand Séminaire qui venait faire des excuses à son sujet pour ce qu'il appelait sa brusquerie !

Quel que puisse avoir été son mérite comme professeur, une chose est certaine : il ne pouvait être surpassé

9. Numéro de février 1895.

comme supérieur. C'était la bonté paternelle personnifiée. Il ne croyait jamais en avoir assez fait pour ses séminaristes. Il veillait à tout ce qui touchait à leurs intérêts, même matériels, prenait garde que rien ne leur manquât, et, nous assure Mgr Brunet, " à moi, en particulier, qui ne pouvais alors étudier plus de quinze jours de suite, et devais immédiatement me reposer pendant un égal espace de temps, il faisait l'impossible pour me procurer un gîte où je pusse prendre ce repos ".

Il passait les récréations avec les étudiants, les égayait par ses conversations spirituelles, ses saillies et ses bons mots, et faisait tout en son pouvoir pour leur rendre agréable le séjour au séminaire.

— Je me reprocherais toute ma vie si un seul élève quittait le séminaire par ma faute, avait-il coutume de dire.

Ceux qui durent retourner chez eux ont gardé le meilleur souvenir de leur ancien directeur. " J'en ai rencontré plusieurs, et tous sans exception m'ont parlé dans le même sens ", nous écrit l'abbé C. Poulin, qui continue :

" Il s'intéressait à notre bien-être, matériel aussi bien que spirituel. J'en puis parler en connaissance de cause, puisque j'ai été l'infirmier du Séminaire pendant trois ans. Comme il me recommandait souvent le soin des malades et la nécessité de leur procurer tout ce qu'il leur fallait ; avec quelle sollicitude il allait les voir ! [A ses yeux] les vacances étaient toujours trop longues, et il aurait voulu être constamment avec nous. Comme cela était impossible, il nous recom-

mandait de lui écrire, et toujours il nous répondait avec empressement. J'ai encore de ces lettres.

" Ses séminaristes, devenus prêtres, étaient toujours l'objet d'une grande attention. Comme nous aimions à revenir le saluer au Séminaire et à prendre le dîner avec lui en famille! Une fois engagés dans le ministère, il aimait, lorsque l'occasion s'en présentait, à aller rendre visite à ses anciens élèves. Il organisa ainsi plusieurs expéditions pour aller, les jours de grands congés, visiter avec ses séminaristes un ancien placé dans une cure non loin de la ville [10]."

Parfois il ne pouvait sortir lui-même. Il était alors, jusqu'à la rentrée de ses jeunes gens, inquiet comme la poule momentanément séparée de ses poussins. Un jour, il leur avait ainsi donné la permission d'aller voir un ancien condisciple, l'abbé O. Boulet, alors vicaire à la Gâtineau. C'était à la fin de l'hiver, et la glace sur la rivière qu'ils devaient traverser était en mauvais état. De fait, l'endroit où se trouvait la traverse ordinaire était si dangereux que, plutôt que de s'y aventurer, ils préférèrent aller à la recherche d'un autre passage, ce qui les mit considérablement en retard. Ils devaient rentrer au logis à cinq heures après midi; ils ne purent y arriver qu'à huit heures et demie.

On conçoit l'inquiétude mortelle de leur directeur et père. Ne les voyant point rentrer à l'heure convenue, il voulut s'expliquer ce retard, et, ayant été aux informations, il apprit le mauvais état du pont de glace et crut à un accident. Bourrelé de remords de leur

10. Lettre de l'abbé C. Poulin à l'auteur; Clarence Creek, 20 octobre 1915.

avoir permis de sortir, il se mit à faire les cent pas dans sa chambre, incapable de s'empêcher de penser au malheureux sort de ses enfants et se demandant s'il y avait réellement eu catastrophe.

En les voyant arriver, non seulement il ne leur fit pas le moindre reproche, mais avant qu'ils eussent pu dire un mot d'explication :

— *Meâ culpâ, meâ maximâ culpâ,* c'est ma faute, c'est ma très grande faute, s'écria-t-il. Je n'aurais point dû vous laisser aller.

Ce qu'on remarquait surtout en lui au Grand Séminaire, c'était son extrême bon cœur, qui le portait à se priver lui-même pour obliger ses administrés. Ainsi, plutôt que de voir l'un de ses séminaristes mal logé, il préféra condamner une porte qui donnait accès à sa chambre à coucher, se contentant d'une seule pièce qui lui avait jusque-là servi de bureau et de salle de réception. L'appartement dont il se privait devint alors la chambre d'un séminariste.

Mais les soucis d'ordre matériel n'étaient pas les seuls à peser sur ses épaules. Une responsabilité autrement grave l'inquiétait.

“ Te dirai-je que les responsabilités me pèsent ? ” écrivait-il alors à son frère. “ Décider des vocations, est-ce peu de chose ? Former des âmes privilégiées aux habitudes des plus hautes vertus, n'est-ce pas une tâche trois fois sainte et des plus difficiles ? Et si avec cela on possédait la vertu! Ah! mon cher Hermas, tremble parfois pour ton pauvre frère, et demande à Dieu d'en avoir pitié [11].”

11. Ottawa; 6 février 1886.

En ce qui est du premier point, décider des vocations, il fit preuve au Grand Séminaire de la plus grande loyauté et d'un admirable désintéressement. Pendant au moins un an, les abbés Brunet et Groulx pensèrent sérieusement à se faire Oblats, et le premier, au moins, s'en ouvrit au P. Langevin comme au directeur de sa conscience. Or s'il est une caractéristique qui distingua toujours ce Père, ce fut son grand attachement à sa Congrégation, attachement dont il donna maintes preuves, ainsi que nous le verrons en temps et lieu. Mais le sentiment de la justice et du bien des âmes qui lui étaient confiées primait tout chez lui. Il reçut très froidement la déclaration de son séminariste, et lui demanda de mettre par écrit les raisons qui le portaient à penser d'entrer chez les Oblats.

Après en avoir pris connaissance, il lui dit sans la moindre hésitation de rester où il était. La Divine Providence a pleinement confirmé le verdict du jeune directeur, et l'abbé Brunet est aujourd'hui, comme nous l'avons vu, évêque de Mont-Laurier, après avoir eu une carrière honorable dans les rangs du clergé séculier.

Pour " former des âmes privilégiées aux habitudes des plus hautes vertus ", le P. Langevin avait diverses recettes. C'étaient d'abord des lectures spirituelles d'un genre tout particulier.

" Ses lectures spirituelles, toujours si bien préparées, si instructives, si intéressantes, avaient constamment pour but de nous préparer au ministère actif ", nous écrit l'un de ses anciens élèves. " Le prêtre, nous répétait-il, doit être un modèle, et lui l'était pour nous. Comme il nous recommandait de bien apprendre et de

de bien faire les cérémonies de l'Eglise, qu'il savait si bien et exécutait avec tant de charme!. . . Comme il appuyait sur les soins nécessaires pour préparer les enfants à la réception des sacrements, et l'intérêt que nous devions porter à l'éducation de la jeunesse, qu'il aimait d'un amour tout paternel [12]."

Un autre de ses anciens disciples nous signale un moyen tout caractéristique auquel le P. Lanvegin avait recours pour " former les âmes privilégiées ", et les mettre à la hauteur de la position qu'elles devaient occuper dans le monde. " Selon lui, la langue française pour un Canadien était intimement liée à sa religion. S'il y eut dans son temps à l'Université d'Ottawa une société de débats français pour les élèves canadiens-français, ce fut dû à son intervention personnelle. A chaque nouvelle assemblée tenue par cette société, le R. P. Langevin, qui en fut le premier directeur, savait, par le choix des questions à traiter aussi bien que par ses réflexions à la fin de chaque discussion, nous faire aimer à défendre les bons principes envers et contre tous.

" N'ayez pas honte, disait-il souvent, d'être catholiques; n'ayez pas peur de défendre votre religion quand elle est attaquée. Quand vous serez dans le monde, ne laissez jamais les intérêts matériels et personnels vous gagner. Ayez votre idéal, et que cet idéal soit la justice, la gloire de Dieu, le bien des âmes [13]."

12. Lettre de l'abbé Poulin, *sicut suprà*.

13. Lettre de l'abbé Raymond, *sicut suprà*. Ce dernier ajoute en post-scriptum: " Les modèles que le P. Langevin nous citait et qu'il nous faisait aimer étaient le cardinal Pie, évêque de Poitiers, et le grand défenseur des ouvriers français, le comte de Mun, ainsi que Louis Veuillot ".

Maintenant que nous savons quelque chose du rôle que le P. Langevin joua au Grand Séminaire d'Ottawa, nous pouvons entreprendre le récit des petits événements qui gravitèrent autour de lui, ou auxquels il fut mêlé, pendant les huit ans qu'il passa à la tête de cette institution.

——

CHAPITRE VII

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Fondée en 1848 comme Collège Saint-Joseph par feu Mgr Joseph-Eugène Guigues, O.M.I., l'Université d'Ottawa avait reçu en 1866 une charte de l'autorité civile qui lui octroyait tous les pouvoirs propres à une université d'Etat, et avait atteint, sous l'habile direction d'un homme supérieur, un degré de prospérité enviable. Cet homme était le R. P. Joseph Tabaret, O.M.I., Français comme le premier évêque de Bytown (aujourd'hui Ottawa). Ce religieux avait passé de longues années au gouvernail d'une barque qui avait affronté des vagues bien furieuses et lui avait fait éviter bien des écueils.

Or voilà que, le 28 février 1886, ce grand éducateur, la principale colonne d'un édifice auquel la tempête devait s'attaquer tant de fois, tombait soudain, foudroyé à table par un coup aussi imprévu que mortel ! C'était un grand ami du P. Langevin; aussi celui-ci fut-il tout particulièrement affecté de cette mort subite.

"Quelle douleur !" écrivait-il en réponse aux condoléances de son frère. "Si tu avais vu chaque membre de la communauté arriver en pleurant — évêques, prêtres, frères ! Non, jamais père n'a été plus sincère-

ment regretté... Je perds plus que tout autre. Mon Dieu, que cette année va me faire vieillir ! Je ne suis point fait pour conduire, moi qui ai peine à me conduire moi-même. J'ai honte, je m'humilie, j'incline la tête, je prie et me résigne[1]."

Le R. P. Philémon Provost, celui-là même qui avait soigné le P. Langevin atteint de la petite vérole à Montréal, succéda au P. Tabaret, mais mourut avant d'avoir pu montrer ce qu'il pouvait faire. Un digne prêtre, le P. Jean-Marie Fayard, excellent professeur de théologie, mais peu fait aux rouages d'une administration si compliquée, fut mis à sa place et fit de son mieux pour être à la hauteur de sa position.

Peu après l'avènement du nouveau recteur, une nomination qui regardait de plus près le P. Langevin vint grandement le surprendre. Le 18 août 1887, il fut nommé second assesseur du supérieur de l'Université considérée comme maison religieuse, tout en restant, naturellement, directeur du Grand Séminaire. Cette promotion lui assignait le troisième rang dans une institution qui comptait alors de vingt-cinq à trente prêtres, dont plusieurs étaient aussi remarquables par leurs talents que par leur expérience[2].

Il s'en émut un peu et son humilité s'en alarma, lui faisant trouver de la surprise et de l'étonnement là où personne autre n'en voyait. "Te dirai-je qu'on m'a nommé second assesseur du R. P. Supérieur, le R. P. Fayard, un saint homme et un vieux professeur

1. A son frère Hermas; Ottawa, 12 mars 1886.

2. Elle en compte aujourd'hui de trente-cinq à quarante, sans compter les Pères du juniorat, à côté, et ceux du scolasticat, à quelque distance de là.

de dogme, avec le P. Fillâtre comme compagnon ?" en écrivait-il. "J'en suis abasourdi; c'est à n'y rien comprendre. *Stupebant omnes*[3]."

Comme on le voit, il était le seul à ne pas s'apercevoir de son propre mérite.

Disons de suite que, tout honorable que fût cette promotion, le P. Langevin ne cessa de la considérer comme une épine au pied, au point qu'il demanda plusieurs fois à en être délivré. Elle l'associait nominalement au gouvernement d'une grande institution qui, depuis la mort du P. Tabaret et la retraite du P. Fayard, nommé assistant général de sa Congrégation à Paris, ressemblait plus ou moins à un navire sans timonier. Par ailleurs, il n'avait pas assez d'empire sur un homme incapable de découvrir des capacités spéciales sous le manteau de la jeunesse pour y remédier le moins du monde. D'où pour lui troubles et scrupules, en même temps que conflits intérieurs entre son esprit d'obéissance et son amour pour la Règle et la discipline.

Les choses ne s'étaient guère améliorées depuis le départ du P. Fayard et son remplacement par un saint prêtre, le P. J. McGuckin, qui avait d'excellentes dispositions, mais manquait des qualités requises pour un poste si difficile et qui, pis encore, ne s'en doutait aucunement.

"Comme sa franchise et son inexpérience lui font souvent mettre le pied dans le nid de la vipère, on lui mord au talon", écrivait tristement le P. Langevin,

3. " Tout le monde était dans la stupeur ". A Hermas; 21 août 1887.

qui gémissait intérieurement de l'état des choses et ne pouvait s'en ouvrir qu'à ses supérieurs[4].

Le principal mérite du nouveau recteur, aux yeux d'un certain public, consistait dans le fait que l'anglais était sa langue maternelle; mais, plus habitué aux conditions plus ou moins embryoniques d'un pays neuf comme était alors la Colombie Britannique, où il s'était dépensé et avait laissé les meilleurs souvenirs, cet excellent Père avait peu de chance de réussir dans un milieu comme celui de l'Université d'Ottawa.

Pour comble de malheur, la maladie vint se mettre de la partie, et l'on eut longtemps le spectacle anormal d'une grande institution pratiquement sans tête. Les conséquences s'en devinent aisément. Elles portaient le P. Langevin à écrire à son provincial:

"Sans doute que le poste de l'obéissance possède toutes les sympathies auxquelles il a droit; mais les misères, les effroyables incertitudes, les craquements sinistres de l'arche me font parfois soupirer après la terre ferme[5]."

L'expérience et le temps, qui guérissent bien des plaies, ne remédièrent à rien. Ils envenimèrent, au contraire, les choses, ainsi qu'il appert des lettres subséquentes du P. Langevin, qui était maintenant porté à se décourager.

Un Visiteur Général ayant passé par le pays, il voulut en profiter pour se retirer complètement du gouvernement de l'Université et se restreindre à la direction du Grand Séminaire; mais ses démarches

4. Au R. P. Cél. Augier, provincial; Ottawa, 30 novembre 1887.
5. Au même; 13 juin 1889.

n'aboutirent point, et il dut se résigner à porter ce qu'il appelait sa croix.

Heureusement pour la belle institution qu'a toujours été l'Université d'Ottawa, elle comptait alors dans son personnel enseignant des hommes de toute première force, comme les Pères Fillâtre, Froc[6], Nillès, Gohiet, Lacoste, Antoine et d'autres, qui tenaient haut le drapeau de la science et des lettres. Le P. Langevin jouissait de leurs triomphes et en parlait à qui voulait l'entendre.

"Le R. P. Fillâtre a lu hier à l'Institut Canadien une délicieuse et grave conférence sur Jean Bart, le marin dunkerquois", écrivait-il à son frère. "Il a dû tremper sa plume dans l'encrier des dieux[7]."

Il mandait plus tard à son provincial: "Vous me permettrez de profiter de la bonne et heureuse occasion de la conférence du R. P. Fillâtre sur la nature d'une université catholique pour vous dire que j'ai rarement été témoin d'un enthousiasme aussi chaleureux et aussi unanime pour l'un des nôtres. Nous sommes tous sincèrement fiers de lui. Aussi chacun se demande s'il n'y aurait pas moyen de publier cette pièce magistrale, vrai programme universitaire, dans une revue ou sous forme de brochure[8]."

Plus tard encore, il assurait ce même supérieur provincial que "le R. P. Gohiet a donné hier au Sacré-Cœur une conférence qui nous a tous ravis. C'était sur: La question ouvrière; existe-t-elle? ses causes.

6. " Le sage et savant P. Froc ", disait le P. Langevin.
7. 20 décembre 1886.
8. 24 mars 1889.

Pourrait-il faire publier cette pièce d'éloquence dans le *Canada*, ainsi que les autres[9]."

Pour faire diversion aux soucis que lui créait sa position dans l'administration de l'Université, le directeur du Grand Séminaire se tournait de temps en temps du côté des bêtes. Il aima toute sa vie non seulement les fleurs et même les arbres, mais encore les brutes sans raison, et partant sans fautes contre leur Créateur, et l'on parle encore à Ottawa des heureux moments qu'il passa avec un petit ours apprivoisé et des pigeons dont on redit les mésaventures.

Un autre sujet de distraction, en même temps que de travail, vint alors s'ajouter à ses occupations déjà si nombreuses. Le 22 septembre 1888, il fut nommé aumônier des élèves du pensionnat des Sœurs Grises de la rue Rideau, Ottawa. Comme d'habitude, il mit tout son cœur dans cette nouvelle œuvre, faisant à ses enfants le catéchisme chaque semaine, prêchant tous les dimanches dans l'une ou l'autre langue, faisant renaître la ferveur dans les confréries déjà établies, et stimulant par tous les moyens possibles la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Il y établit la Garde d'Honneur dès le mois de novembre 1888, ainsi que la communion de premier vendredi du mois. Plus tard, le 16 février 1890, cette même Garde d'Honneur fut canoniquement érigée par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

Pour tenir constamment cette dévotion devant les yeux d'élèves et de maîtresses, il fit broder une jolie bannière, sur laquelle s'entrelaçaient affectueusement

9. 21 février 1892.

la feuille d'érable canadienne et le trèfle irlandais, avec l'inscription: Cœur de Jésus, sauvez la France et le Canada !

Son cours de catéchisme à une cinquantaine d'élèves, les plus avancées du couvent, était le même en petit que celui qu'il donnait à l'Université et tous les mois il faisait composer en vue d'obtenir un prix. Même dans ces humbles concours, son esprit d'impartialité et de justice se révélait au point qu'il écrivait des dissertations en règle à la Sœur Saint-Charles, alors chargée de ce cours, pour expliquer la valeur de tel ou tel travail, ou en faire toucher du doigt les défauts. C'est ce qu'il fit par exemple, le 11 juin 1889, alors que, malgré toute sa bonne volonté, il ne put décerner la palme à la composition de l'une ou l'autre de deux jeunes filles, et suggéra de les faire tirer au sort pour déterminer qui l'aurait !

"Je crains tant de commettre une injustice ou de leur faire de la peine !" fit-il remarquer alors.

Ici se place un petit incident qui corrobore ce que nous avons déjà eu l'occasion de dire de sa droiture et de son amour pour la vérité pure et simple. Ayant eu une grâce importante à demander à Dieu, il avait voulu intéresser à sa cause les plus petites, c'est-à-dire les plus innocentes, des pensionnaires, et leur avait dit de prier à son intention. Quelques jours après, passant près d'elles en compagnie d'une Sœur, il leur demanda si elles avaient suivi sa recommandation.

Soit qu'elles eussent oublié ou négligé de le faire, soit aussi que, par timidité, aucune d'elles n'osât parler la première, un grand silence se fit alors dans la classe.

Ce que voyant, la religieuse qui accompagnait l'aumônier leur fit signe de dire oui. Mais celui-ci s'en aperçut, et sa franchise habituelle ne put s'accommoder de cette intervention.

—Ce n'est pas le *oui* de la Sœur que je veux, fit-il alors en réponse aux affirmations des petites; ce qu'il me faut c'est le *oui* de la vérité.

Nous avons dit un mot de son amour pour les bêtes, et surtout pour celles qu'il trouvait les plus innocentes, comme les pigeons. Ces derniers, qu'il décorait poétiquement du nom de colombes, lui servaient parfois de prétexte à d'innocentes récréations au couvent de la rue Rideau. Il se plaisait à les y porter pendant les vacances de Noël, et était fier de les montrer aux petites pensionnaires. Une fois, l'excès d'intérêt que les dites " colombes " excitaient dut lui faire regretter sa condescendance. La petite Alice L. et ses compagnes les admirèrent tant que, pensant leur faire grand plaisir, elles leur firent prendre un bain dans de l'eau de Floride. Comme résultat, les gentilles petites bêtes passèrent de vie à trépas. On ne dit pas si d'autres que les pensionnaires les pleurèrent...

Ainsi que nous le verrons bientôt, le P. Langevin dut, en 1890, faire un voyage en Europe. A son retour, la multiplicité de ses occupations, et certaine autre raison dont nous entreverrons plus tard la nature, le portèrent à demander d'être déchargé du chapelinat des jeunes filles. " Il a laissé au couvent le souvenir d'un dévouement inlassable, d'un grand amour pour l'enfance et d'un enthousiasme constant pour les œuvres qui sanctifient les âmes et procurent la gloire

6

de Dieu ", écrit la supérieure actuelle de cette institution.

Il était aussi bon religieux qu'aumônier dévoué et directeur émérite. Son frère Hermas allait recevoir l'onction sacerdotale. Il l'aimait tendrement et aurait bien voulu assister à son ordination, comme on le lui demandait instamment. Mais sa devise fut toujours : le devoir avant tout! Or pendant que son Hermas allait être ordonné, il devait lui-même prendre part à une retraite. C'en fut assez pour lui faire faire le sacrifice de l'imposition de ses propres mains, et cela bien qu'on lui eût, par une faveur spéciale, accordé la permission de se rendre à la cérémonie.

" Seuls mon cœur et toute mon âme y seront ", lui écrit-il. " Ce sera un grand sacrifice pour moi ; mais Dieu me garde de penser seulement à donner le mauvais exemple d'une retraite écourtée pour jouir d'une permission qui a déjà été refusée à d'autres Pères en vacances! Ainsi c'est bien réglé: je n'y serai pas. Mon dernier mot le voici: " Je suis religieux avant tout [10]."

Pour qui connaît le cœur du P. Langevin et la véritable passion qu'il avait pour le village natal, la famille et surtout celui-là qui avait seul eu le courage de le suivre dans la voie de l'immolation qui mène au sanctuaire, ce refus d'interrompre une retraite pour assister à l'ordination de son préféré est tout simplement héroïque.

Quelques jours après, nouvelles instances d'Hermas. " Tu n'es point venu à mon ordination ; il faut au moins que tu m'assistes à ma première messe solen-

10. Ottawa; 7 août 1887.

nelle ", lui signifie son frère, qui avait eu le bon esprit de comprendre le motif surnaturel de son refus — ce qui lui valut ce petit compliment : " J'admire ton grand esprit de foi, et je vois que tu n'es pas du nombre de ceux pour qui les yeux de la foi ne sont que des lunettes qu'ils déposent de temps à autre pour voir avec les yeux que la mère Ève leur a donnés [11]."

Mais qu'allait-il répondre à cette nouvelle invitation ? Avec un grain de cette malice dont il ne devait point se départir de sitôt, il tient son pauvre frère en suspens jusqu'à la fin, et lui écrit ce qui suit :

" Suivant ton sage conseil, j'ai vu notre R. P. Provincial. J'ai formulé humblement ma demande, sans chercher à le pressurer inconsidérément, et le résultat de ma démarche a été la constatation de la conformité de ses pensées avec... les tiennes ou les miennes ? Ici le pronom possessif a une importance majeure. Pauvre Hermas! devine. Allons, sois sans orgueil : tu l'emportes sur ton aîné, même au point de vue religieux. Tu as bien jugé le cas ; je t'en félicite.

" Donc j'irai à Saint-Isidore. Je partirai d'ici le 3 et prendrai le train à Saint-Isidore l'après-midi, à moins que je ne sois nécessaire le samedi même, et je reviendrai le lundi ou le mardi au plus tard [12]."

C'est ainsi qu'après tout les deux frères eurent l'inappréciable privilège de se retrouver au même autel du pays natal, en une circonstance que ni l'un ni l'autre ne devait oublier.

En se rendant à Saint-Isidore, à la demande de

11. *Ibid.;* 21 août 1887.
12. Même date.

l'abbé Hermas, le P. Langevin n'avait eu, on le conçoit, aucune violence à se faire. Mais ce n'était pas uniquement pour les siens qu'il était bon et compatissant. Tout jeune prêtre qu'il était encore, on peut dire qu'il lui était impossible de voir souffrir sans essayer de soulager.

Un certain ecclésiastique, de caractère assez peu rassis et de jugement peu pondéré, avait donné dans quelque irrégularité dont les documents contemporains ne déterminent point la nature, et était par le fait même tombé en disgrâce vis-à-vis de ses supérieurs. Voici la manière, à la fois noble et généreuse, dont le directeur du Grand Séminaire intercéda pour lui :

" Je vous assure que ce n'est pas sans appréhension que j'ai cru devoir nouer certaines relations avec cet infortuné D. Toutefois, il y a une chose qui me frappe à son sujet, c'est que lorsqu'un homme est sous le coup d'une juste et salutaire rigueur, il y en a beaucoup qui l'accablent comme pour profiter de son discrédit, et personne n'ose dire un mot en sa faveur de peur de se compromettre...

" Ainsi il y en a qui ont dit de lui : "Il est chassé..." et c'est probablement sous l'impression de ces paroles, qu'il a apprises, que sa lettre a été écrite [13]."

Le Maître avait dit avant lui: " Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre [14]."

13. Ottawa; 1er novembre 1888.
14. *Joan.*, VIII, 7.

CHAPITRE VIII

—

TEMPÊTES

1887-92

Le provincial auquel nous avons vu le P. Langevin s'adresser pour obtenir la permission d'aller assister à la première grand'messe de son frère était nouveau au Canada. C'était le R. P. Célestin Augier, ancien provincial du Midi (première province de France), dont le passage au pays de Champlain devait, grâce aux menées d'une tête dont les agissements valaient moins que les intentions, soulever une véritable tempête parmi les gens du dehors, momentanément aveuglés par les déclarations d'une presse qui avait l'habitude de se mieux respecter.

Que ce nouveau provincial fût un homme absolument supérieur, aucun de ceux-là même qui virent d'un mauvais œil son arrivée de France ne put jamais le nier sans se rendre ridicule. Qu'en pensait le P. Langevin? Personne ne l'a jamais accusé de n'avoir pas été bon Canadien, au contraire ; mais il avait l'esprit trop juste et le cœur trop grand pour céder à un mesquin sentiment d'exclusivisme et de nationalisme mal entendu. Or voici ce qu'il écrivait du P. Augier après l'avoir bien étudié:

" L'organisation de la maison [de l'Université] se fait de main de maître par notre R. P. Provincial, qui a un œil d'aigle, une main de fer, mais un cœur de père... Il nous inspire une confiance sans bornes. C'est un homme supérieur, qui va nous rendre des services immenses. Théologien, orateur et religieux de forte trempe, il est cependant d'une bonté paternelle, qui n'exclut pas toutefois la fermeté du gouvernement, en sorte que c'est une précieuse acquisition pour nous, et, j'ose dire, pour le pays lui-même [1]."

Or le Canada comptait alors parmi les Oblats de la jeune génération un certain P. X., prêtre animé des sentiments les plus patriotiques, mais que ses supérieurs croyaient si peu pondéré qu'ils avaient refusé de lui confier l'œuvre de la colonisation dès le 15 janvier 1885, c'est-à-dire près de deux ans avant l'arrivée du P. Augier. Cela ne l'empêcha pas de se mêler activement de cette œuvre, au point que, mu par ce qu'il regardait comme l'intérêt des colons, il alla jusqu'à intenter, sans la moindre permission, un procès à une puissante compagnie de marchands de bois.

Le Conseil provincial vit " avec une peine profonde " cette imprudente irrégularité, d'autant plus que par là le P. X. " se compromettait et compromettait la Congrégation [2]." On voulut l'arrêter sur la pente fatale, mais il se servit alors de la presse pour décrier ceux auquels il devait respect et obéissance, en particulier son provincial, qu'il n'hésita pas à représenter comme un oppresseur étranger, et qui, croyons-nous,

1. A Hermas; Ottawa, 21 août 1887.
2. Séance du 12 juillet 1887.

eût gagné à opposer la dignité du silence ou le laconisme du supérieur aux bruyantes dénonciations de son sujet.

Trompées par celles-ci, et peu portées d'ailleurs à lire les longues explications de celui-là, les honnêtes gens, peu au courant de certains détails sur lesquels il vaut mieux ne pas appuyer, ne virent alors dans l'affaire qu'une misérable question de nationalisme, et prirent en grande partie fait et cause pour le religieux révolté contre son supérieur. Les choses en vinrent au point que la querelle dut être portée à Rome en juillet 1889. En avril de l'année suivante, on donnait gain de cause au R. P. Augier.

Le jugement d'une personne désintéressée sur cette triste affaire, qui passionna l'opinion à un degré qu'on ne s'explique guère aujourd'hui, mérite d'être rapporté ici. L'annaliste de la maison de Montréal, un Canadien, écrit à ce propos que " la flamme du talent a ébloui chez ce Père les bases de la raison ". Le 9 mars 1888, le chroniqueur ajoute : " Rien de notable, excepté les articles de la *Justice* et de la *V.* sur l'affaire Ross-X. Le premier insulte le Rév. P. Provincial dans un langage qu'il ne saurait dépasser s'il parlait de Chiniquy. Le second, moins grossier, est plus acerbe."

Admirons ici la sûreté de jugement du P. Langevin, en même temps que son esprit de soumission à l'autorité légitime. Il parut toujours avoir comme l'intuition de ce qui était correct, un flair tout spécial qui lui faisait infailliblement repousser ce qui était louche. Dans le cas présent, il partagea toujours l'opinion de ceux que n'aveuglaient point les déclarations des jour-

naux, et en souffrait d'autant plus qu'il était au courant des moyens auxquels on avait recours pour tromper ceux dont l'opinion valait quelque chose.

" Laisse-moi te dire ", écrivait-il à son frère, " que M. T. fait un bien vilain métier en voulant représenter faussement, au public d'abord, notre Provincial comme un tyran et un anti-Canadien. Il se trompe grandement, le pauvre homme ; car notre premier supérieur au Canada est l'homme le plus droit, le plus juste et le plus paternel que nous puissions désirer. Il a en particulier traité le Père qui s'en plaint avec une bonté vraiment plus maternelle que paternelle. M. T. cherche à soulever le sentiment national contre notre Provincial ; mais les Canadiens qui approuvent ce dernier sont-ils des ennemis de la patrie ? Et les évêques du Canada sont-ils des Tartares [3] ? "

" Une chose qui m'afflige ", écrit-il plus tard, " c'est de savoir qu'un si grand nombre de nos compatriotes favorisent, avec les meilleures intentions du monde, un sujet qu'ils croient opprimé, parce qu'il a eu soin d'exploiter l'amour sacré de la patrie, le sentiment national [4]. "

Au milieu de ces tristesses un souci d'un nouveau genre vint momentanément le distraire. Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, ayant voulu confier ses grand et petit séminaires aux Oblats, on jeta les yeux sur le P. Langevin pour cette fondation. Il partit donc le 19 juillet 1889 pour aller régler de vive voix avec le prélat les derniers points d'un contrat déjà

3. Ottawa; 10 mai 1888.
4. *Ibid.;* 13 mars 1889.

arrangé dans ses grandes lignes avec le P. Augier. Mais le fait que l'évêque voulut revenir sur certaines de ses concessions et proposait d'autres conditions inacceptables fit échouer ces négociations.

Cette année ou la suivante (1890), le mérite du directeur du Grand Séminaire d'Ottawa et les progrès qu'il avait faits, grâce à ses incessantes études privées, furent en outre officiellement reconnus par le sénat de l'Université de cette ville, qui lui conféra alors le titre de docteur en théologie[5]. On l'éleva aussi au rang de sous-doyen de la faculté de théologie, dans la même institution.

Au cours de 1890, ce Père dut entreprendre un voyage bien plus important que celui de Rimouski. Ce nouveau déplacement devait n'être que le prélude de nombreuses tournées du même genre qui devaient rompre la monotonie de son existence ultérieure.

La plupart des congrégations religieuses ou instituts modernes ont aujourd'hui des espèces de petits séminaires, où les enfants qui voudraient en devenir membres font leurs études classiques, tout en mûrissant leur vocation. Les Oblats de Marie Immaculée furent les premiers à inaugurer ces institutions, qu'ils appellent des juniorats, et ils en ont aujourd'hui non seulement en Europe, mais en Amérique : au Canada et aux Etats-Unis.

5. Au lieu de 1889 ou 1890, on a généralement écrit 1892 dans ses notices nécrologiques. Mais dès 1890 nous voyons les lettres magiques DD. accolées à son nom dans le palmarès de l'Université aussi bien que dans le *Owl*, organe mensuel de ses étudiants. La date exacte de cet honneur est difficile à déterminer, tous les documents officiels ayant péri dans un feu qui dévasta le principal bâtiment de cette institution le 2 décembre 1903.

Au cours de 1890, l'Administration Générale ayant convoqué à Paris des représentants de tous ceux qui s'occupaient d'enseignement, surtout dans les juniorats des Oblats, le P. Langevin fut parmi les invités. On lui demanda, comme aux autres, de donner son avis sur les moyens à prendre pour rendre la direction de ces établissements et leur marche, en général, uniformes aussi bien qu'efficaces.

Il partit donc pour l'Europe le 27 juin 1890, et, rendu à Paris, il fut très édifié de l'excellent esprit des membres de la réunion. " Quelle bonne entente, quelle cordialité entre tous ces Pères qui diffèrent pourtant de sentiments sur plusieurs points ! " mandait-il alors à son provincial [6].

Devant ces hommes, dont quelques-uns avaient blanchi dans l'enseignement, il se trouvait bien peu de chose, et, à son retour au Canada, il ne pouvait s'empêcher de s'écrier : "Je me sens plus petit et plus rien que jamais, après ce fameux voyage de Paris, où l'on n'a guère besoin d'étoiles filantes comme moi pour s'éclairer [7]."

En attendant, il ouvrait les yeux et admirait. " Le Frère Ourdier nous a conduits à la revue de Longchamp. J'en ai été tout ébloui ", écrivait-il à son provincial. Et à la Sœur Saint-Charles, d'Ottawa :

" Tout est beau, splendide, incomparable à Versailles et au Louvre. Ces palais des rois nous offrent des splendeurs qui font rêver; mais je préfère Royaumont[8]

6. Maison générale de Paris; 21 juillet 1890.

7. A son Provincial; 22 septembre 1890.

8. Ancienne abbaye royale, où les Oblats eurent longtemps une résidence.

avec ses ruines qui me rappellent une royauté vraiment chrétienne, sans mollesse et sans reproche, et j'ai considéré longtemps les tombeaux et les caveaux funèbres de Saint-Denis, qui nous disent si éloquemment que toute gloire humaine passe comme l'ombre, et qu'à Versailles comme ailleurs tout aboutit au tombeau.

"A quoi ont servi à tous ces fiers seigneurs, à toutes ces grandes dames leurs coupables folies et leurs beaux atours s'ils ont perdu leur âme [9]!"

Après une courte apparition en Hollande, en Belgique et dans une partie de l'Allemagne, notre voyageur revint au siège de ses travaux ordinaires, auxquels il ajoutait maintenant le soin des pénitentes du Bon-Pasteur, des sermons d'occasion, sans compter la direction constante de certaines âmes privilégiées, comme celles de religieuses et d'autres.

C'est le 6 octobre 1890, qu'il échangea la direction des pensionnaires de la rue Rideau contre celle des pénitentes du Bon-Pasteur. Il devait leur prodiguer ses soins jusqu'au 21 septembre 1892.

Dans ce nouveau poste, il fit preuve d'un zèle d'autant plus grand que son cœur le portait naturellement à la compassion pour les faibles et les affligés. Rien ne pouvait lui sourire comme la perspective de faire du bien à celles que le monde repousse après les avoir fait tomber. L'obscur ministère qu'il exerça parmi elles fut pour lui une source de grandes consolations, d'autant plus qu'il découvrit dans leurs rangs des trésors de vertus cachées qui le ravirent.

9. Paris; 3 août 1890.

Il ne se lassa point de les encourager dans leurs bonnes résolutions, leur donna des conférences adaptées à leur position, et s'appliqua " à les éclairer, à les instruire, à les exhorter avec une éloquence si persuasive, si onctueuse et si compatissante qu'elles sortaient de ses instructions le cœur tout brûlant d'amour de Dieu. La plupart furent bientôt ", nous assure-t-on, " complètement transformées et donnèrent des marques évidentes de conversion [10]."

Quant à la direction des personnes qui étaient entrées dans la vie religieuse ou y aspiraient, il excellait dans ce ministère, pourtant si délicat. Son esprit surnaturel saisissait comme instinctivement ce qui était à éliminer, même des sentiments que l'ennemi de tout bien aurait pu revêtir du manteau de la vertu. C'est ainsi qu'au cours de 1891 il écrivait à une âme d'élite qui était, à son insu, portée à mêler quelque chose d'humain à des relations par ailleurs fort régulières :

" Voulez-vous me faire plaisir et me prouver que vous ne voyez en moi que le prêtre et le religieux ? Acceptez sans bruit et avec un calme parfait ma résolution. Triplez la confiance que vous avez envers votre digne supérieure; redoublez d'efforts pour vous entendre avec tout le monde et pour éviter les conflits; concentrez-vous de plus en plus dans le Cœur adorable du Divin Maître. Il y a là une large blessure toujours saignante: cachez-vous y. Et si vous vous trouvez parfois isolée, délaissée, songez à Celui qui n'avait

10. Lettre de Mère M. de Saint-Stanislas à l'Auteur; Ottawa, 25 février 1916.

pas une pierre pour reposer sa tête, et qui passe les nuits et les jours dans la solitude du tabernacle. Sans cela qui pourra y tenir ?

" N'ayez pas peur de ce qui brise le cœur: la sève de nos érables blessés donne un sucre délicieux[11]: faisons notre provision de *sucre du pays*. Allons, courage; pas d'affaissement. Voulez-vous avoir le ciel par charité ? Non, il faut le gagner bravement. N'avons-nous pas promis de suivre Jésus sur la voie douloureuse ? Vous n'êtes pas bâtie pour jouir ici-bas; vous en auriez des remords et de la confusion. Faites en sorte que les enfants et les anciennes élèves s'aperçoivent d'une plus grande maturité d'idées et de manières chez vous. Soyez gaiement grave. Devenez une apôtre, une vraie mère de leurs âmes. Ne sentez-vous pas que la souffrance seule peut nous rendre capables de quelque bien ?

" Toutefois, si vous voulez parfois un appui ici-bas, je recevrai une lettre avec plaisir, pourvu cependant que votre vénérable supérieure l'ait lue *toute entière*. Je crois plus que jamais à la sauvegarde de l'autorité. Les enfants de Dieu aiment la lumière[12]."

Les vocations religieuses et la générosité qu'elles comportent l'enthousiasmaient. " Demoiselle Sophie est venue me voir et me dire qu'elle est résolue enfin de se donner au bon Dieu ", écrivait-il à une religieuse

11. Pour que le lecteur étranger au Canada puisse saisir toute la beauté de ce passage, il doit se rappeler qu'une espèce d'érable propre à ce pays produit, au moyen de minces tubes enfoncés dans son écorce, qu'ils déchirent plus ou moins, une sève qui se change en un sucre fort estimé. D'où l'a-propos de la feuille d'érable comme élément de blason.

12. A Sœur X.; Ottawa, 27 décembre 1891.

qui avait été la maîtresse de la jeune fille. " C'est une décision que l'orage a fait éclore comme un germe béni qui allait sombrer tristement. Oh ! que cela me fait du bien au cœur ! Il y en a donc encore dans ce monde qui ont soif d'amour de Dieu et de dévouement ! Sa sœur Albertine est bien résolue à devancer son aînée en s'enfonçant dans un cloître. Bravo [13] ! "

Cet excellent directeur d'âmes parle d'orage. Il ne se doutait pas alors que l'année 1892 ne se passerait point sans qu'un autre scandale, pire dans un sens que celui de l'affaire X., eût attristé son cher Canada, et servi de prétexte aux méchants pour faire un mal immense à la religion. Surtout, il ne pouvait prévoir qu'il aurait personnellement à en souffrir.

Parmi les douze apôtres il y eut un traître, sans que pourtant la divinité du Christ en fût atteinte ou que l'excellence de sa doctrine en fût amoindrie, pas plus que la triple faute du premier pape ne porta jamais préjudice à aucun de ses successeurs. Quelle injustice ce serait donc de jeter maintenant le discrédit sur l'honorable corps des représentants de Notre Seigneur, aujourd'hui si nombreux sur la terre, parce que l'un ou l'autre de ces derniers a pu s'oublier !

Or il arriva qu'un pauvre prêtre qui avait jusque-là mené une vie irréprochable eut le malheur de commettre quelque imprudence, dont la mauvaise presse s'empara, après l'avoir au préalable démesurément grossie, fit autour d'elle un tapage infernal et voulut rendre des milliers d'excellents prêtres solidaires de cette faute !

13. A Sr Saint-Charles; 27 janvier 1892.

Cette manœuvre déloyale indigna le P. Langevin. Dans un sermon qu'il prêcha vers la fin de septembre 1892, il rappela le respect et l'obéissance qui sont dus au prêtre. La presse canadienne prit texte de ses paroles pour en faire un engin de guerre politique, les conservateurs battant des mains aux cris de: " Il a tapé sur les rouges."

" Or, il n'en est rien ", protesta le prédicateur étonné. " Je n'ai voulu attaquer aucun parti... Qui aurait pu se douter que quelques mots d'un moine obscur dits à de braves gens du peuple fissent tant de bruit [14] ! "

Malheureusement, pour quiconque connaît le Canada, où toutes les questions d'actualité sont si souvent examinées au travers de lunettes rouges ou bleues, selon le parti auquel on appartient, l'attaque des journaux, toute ridicule qu'elle fût, n'avait rien qui dût grandement surprendre. *Le Canada* blâma le P. Langevin d'avoir eu l'incroyable audace de prétendre que les laïques ne sont pas chargés de balayer le sanctuaire, vu que cette tâche est réservée aux évêques ; ce qui porta l'accusé à faire cette réflexion:

" Tout de même, c'est une chose horrible de penser que de nos jours un prêtre ne puisse pas flageller du haut de la chaire ceux qui frappent le clergé à la figure de leur gantelet de libertins [15]."

Quant aux bavures d'une publication appelée *Canada-Revue*, il les dédaignait, tout en s'étonnant de la patience de l'autorité religieuse envers ce périodique,

14. A son Provincial; Ottawa, 27 septembre 1892.

15. A Hermas; 26 septembre 1892.

qui finit pourtant par être condamné et disparut des rangs d'une presse qu'il souillait.

" M. Colin a fait une belle et bonne et vaillante action en dénonçant la publication *filliatrique* ", disait-il un peu plus tard, " mais c'est l'évêque qui aurait dû faire cela mitre en tête et crosse en main. A propos de mitre, une puérilité de journaliste a ému la presse entière. Rien de fondé, de sérieux, que je sache. Il y en a qui croient ici; cela m'ennuie beaucoup *in petto* et me fait rire en public. Pas de secret entre nous: je ne connais rien, et ne vois pas comment il pourrait être sérieusement question de moi [16]."

Ces dernières remarques, écrites au confident habituel de ses pensées, ont trait à la rumeur qui commençait à circuler qu'il était destiné à succéder à Mgr Taché sur le siège archiépiscopal de Saint-Boniface. Nous allons bientôt voir que, pour une fois, le P. Langevin se trompait.

Avant d'aborder ce sujet, disons un mot d'une question qui le préoccupa considérablement la dernière année de son séjour au Grand Séminaire. Au commencement de 1892, Mgr Duhamel, l'Ordinaire du diocèse, sentit le besoin d'avoir un organe, et se tourna naturellement du côté de l'Université pour trouver un rédacteur. Le prélat jeta d'abord les yeux sur le P. Froc ; mais celui-ci récusa l'honneur sous prétexte qu'il était accablé de travail. Du reste, plusieurs de ses confrères, tout en reconnaissant ses sérieuses qualités, le trouvaient trop étranger aux choses de ce monde pour réussir à pareille besogne. C'était un

16. Au même; 21 mars 1893.

savant théologien et un homme de Dieu, qui ne s'occupait guère de ce qui se passait en dehors de sa sphère habituelle.

Cette dernière remarque ne s'appliquait point au P. Langevin; mais, lui aussi, ne pouvait-il pas plaider encombrement d'ouvrage, avec la direction de son séminaire et les nombreuses classes qu'il devait y faire?

" On m'a prié de prendre cette charge, et même on a insisté beaucoup ", écrivait-il alors. " On a l'air d'y compter. Certes, je désire l'œuvre de tout mon cœur, et je ne refuse pas le travail. Mais, outre que je ne suis pas écrivain, il me semble que ce sera m'enlever davantage à l'œuvre du Séminaire. Or je suis déjà tiraillé de tous côtés, et mes journées se passent en de tristes riens ou à des choses étrangères à ma charge [17]."

Mais l'archevêque tint bon, et le P. Langevin dut écrire l'été suivant: " Je resterai donc ici l'année prochaine. Sacrifice énorme! Que sera cette année? Ce que Dieu voudra, sans doute, mais la voie sera douloureuse. Un autre nuage, c'est la Semaine religieuse d'Ottawa ; elle me menace. Or je ne me sens pas de taille à l'aborder. Je ne parle pas du manque de goût: *nescio scribere, quamvis nimium loquar* [18]."

Après la retraite prêchée dans les premiers jours de juillet 1892, le pauvre directeur semble se faire à l'idée du sort qui l'attend. Partagé entre deux sentiments, le désir de faire le bien et la crainte de le mal faire, il écrit :

17. Au même; 7 février 1892.

18. " Je ne sais point écrire, bien que je parle trop." Pembroke ; 24 juin 1892.

“ Quant à la direction de la Semaine religieuse d’Ottawa, il me faut bien l’accepter, bien que je ne me sente pas plus de goût et d’aptitude pour la chose qu’un âne à ramer des choux [19].”

Enfin, l’affaire traîna en longueur. Il n’y avait encore rien de décidé en 1893, et comme le directeur du Grand Séminaire était déjà menacé d’une obédience qui le soustrairait à la juridiction de Mgr Duhamel, celui-ci n’insista pas.

19. A Hermas; Mattawa, 6 juillet 1892.

CHAPITRE IX

—

VICAIRE DE MISSIONS

1893-94

Bien loin à l'ouest d'Ottawa, par delà les déserts boisés et rocailleux que traverse seule la double bande d'acier de rares chemins de fer, et à l'entrée des plaines immenses qui sont déjà devenues le grenier d'abondance du Canada, se trouve une grande ville plus riche que belle, Winnipeg, dont l'humble satellite, Saint-Boniface, encore bien peu de chose en 1893, n'en est pas moins le centre le plus ancien de l'Ouest. Au point de vue religieux, ce qui n'était encore qu'une bourgade à l'époque que nous avons atteinte dans notre récit, pouvait pourtant être considéré comme le rempart de notre nationalité dans ces immensités si pleines d'avenir. C'est là qu'un rejeton de l'Eglise de Québec, mère et maîtresse de la plupart des Eglises de l'Amérique du Nord, fut transplanté en 1818, alors que l'abbé J.-N. Provencher alla pour la première fois y prêcher l'Evangile. Peu après, ce rejeton jetait lui-même en terre de fortes racines par la promotion de son premier gardien à la dignité épiscopale.

C'étaient alors les temps héroïques de l'Eglise catholique dans l'Ouest, temps auxquels devait succéder une période de développements et de transformation comme l'histoire en a peu connus. Le nautonnier

au gouvernail de la jeune Eglise était, en 1893, un homme qui pourrait prendre place à côté des grands prélats dont la vieille Europe s'enorgueillit. Grand homme d'Eglise et d'Etat, écrivain aussi bien que missionnaire, orateur non moins que savant, Mgr Alexandre-Antonin Taché fut, on peut le dire, une figure à peu près unique dans l'Eglise du Canada, et, au simple point de vue séculier, il n'y a aucune exagération à le regarder comme le plus grand Canadien que l'Ouest ait jamais vu.

Or ce vénérable prélat, qui avait succédé à Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, juste quarante ans auparavant, c'est-à-dire en 1853, voyait avec inquiétude poindre à l'horizon le terme de sa carrière et ses forces diminuer journellement, sans qu'il eût pu régler à sa propre satisfaction une affaire qu'il avait grandement à cœur. Certains malentendus l'avaient jusque-là empêché de la traiter d'une manière efficace, bien que, depuis nombre d'années, il l'eût eue constamment présente à la mémoire. Ce n'était rien moins que la question de la succession à son siège épiscopal, question que ses infirmités toujours croissantes rendaient d'urgence de plus en plus grande.

Les malentendus susmentionnés ayant disparu, il voulut avoir un aide, un coadjuteur, qui pût faire les voyages qui lui étaient devenus impossibles, puis le remplacer et mettre la dernière main à certaines œuvres chères à son cœur d'Oblat; car lui aussi appartenait à la grande famille de Mgr de Mazenod.

Or, au cours d'un de ses nombreux voyages dans

l'Est, il avait jeté les yeux sur le zélé directeur du Grand Séminaire d'Ottawa, et avait formé le projet de se l'assurer pour en faire son successeur. Il l'avait demandé nommément en 1891, au Supérieur Général des Oblats, et avait écrit deux lettres à Rome pour l'avoir comme coadjuteur.

Ces choses-là se disaient à mi-voix dans certains milieux, et quelques échos devaient en être parvenus jusqu'aux oreilles du P. Langevin; car, le 13 avril 1893, il en reprenait un peu sèchement l'une de ses correspondantes, la Sœur Saint-Charles, alors à Ogdensburg, Etat de New-York. "S'il vous plaît, ne parlons plus des histoires de gazette", lui écrivait-il; "ce sont là des propos amusants qui ont fait leur temps."

Peu à peu, cependant, la vérité paraît s'être fait jour dans son esprit, ou plutôt le temps vint où il ne crut pas devoir persister à la cacher à ses intimes. En effet, le 8 juin suivant il admettait qu'il "peut se faire qu'Ottawa ne me revoie plus d'ici à longtemps, après le 22, jour de la sortie".

Toutefois il n'en paraît pas bien sûr, puisqu'il recommande de ne pas donner l'alarme, mais d'attendre de plus amples renseignements. Le 21, c'était décidé : l'ordre vint de partir.

Il ne se mit pourtant point en route sans avoir donné une preuve de la discrétion dont il était capable en dépit de son caractère si ouvert, ainsi que de la délicate attention qui le portait à éviter tout sujet de peine à ses bons vieux parents. Dans la visite qu'il leur fit avant son départ, il prit son cœur à deux mains, se força pour paraître joyeux, mais ne put réussir à

cacher toute trace d'inquiétude. On eut beau l'interroger, le presser de dévoiler son secret; il demeura d'une réticence invincible. Quelques jours après, on apprenait chez lui, par la voie des journaux, que le P. Langevin avait reçu ce que dans le monde on considère comme de l'avancement, ce qui comportait en même temps un grand sacrifice.

Après donc avoir jeté un dernier coup d'œil sur la bâtisse de l'Université qu'il aimait tant, et qui avait pourtant été pour lui la cause inconsciente de tant d'angoisses, il se mit en route pour l'Ouest, déclarant à qui voulait l'entendre qu'il allait au Calvaire. Le 1er juillet 1893, il arrivait à Saint-Boniface.

Il ne devait jamais oublier Ottawa, et dans la suite on lui fit toujours plaisir en lui en rappelant le souvenir. C'est ce que savait un M. Sidney-E. Lang, inspecteur d'écoles secondaires à Winnipeg, qui avait passé sa jeunesse à la capitale canadienne.

—A propos de cette ville, disait un jour l'Anglais, deux choses me sont restées profondément gravées dans la mémoire: le rugissement de la chute des Chaudières et le carillon des cloches de la Basilique.

—Deux beaux messages, en effet, remarqua immédiatement l'ancien Directeur de séminaire: la voix de la nature et l'appel de Dieu...

Son interlocuteur, un protestant, goûta fort ce commentaire tout spontané.

Le poste que lui confiait maintenant l'obéissance était celui de Vicaire des Missions, c'est-à-dire représentant immédiat du Supérieur Général des Oblats pour toutes les maisons et résidences que ces religieux

possédaient dans le diocèse de Mgr Taché. Ce n'était point encore la coadjutorerie; c'était un acheminement vers cette charge. En un mot, il était envoyé pour connaître et se faire connaître. Du moins, tel était l'arrangement tacite conclu par les supérieurs majeurs avec l'archevêque de Saint-Boniface, arrangement que le nouveau dignitaire ne pouvait ignorer, bien qu'il se montrât parfois assez maussade dans sa correspondance lorsque cette question venait sur le tapis.

Après avoir présenté ses hommages à Mgr Taché, qu'il trouva "plein de sève et de vigueur[1]," et non décrépit ou plus ou moins affecté par l'âge dans ses facultés mentales, comme d'aucuns auraient voulu le faire croire, il établit ses quartiers généraux à la maison Sainte-Marie de Winnipeg. Il se dit "écrasé par le poids qu'on avait mis sur ses épaules[2]," ce qui ne l'empêcha nullement de se mettre immédiatement à l'œuvre.

Tout d'abord, dans le but de se rendre mieux compte de la situation, il visita plusieurs des missions dirigées par les Oblats. C'est ainsi que, le 3 octobre 1893, nous le voyons partir pour les lacs Dauphin et Winnipegosis, dans le nord. Puis il se rend par des chemins affreux au fort Francis, à 300 milles de Winnipeg. Le 14 novembre de la même année, il venait d'arriver d'une autre tournée qui l'avait mené au lac Qu'Appelle, où se trouvait une école industrielle qui faisait beaucoup

1. A la Sr Saint-Charles; 14 juillet 1893. " Voilà deux ans que je vous demande ", lui dit le vénéré prélat en le recevant.

2. A la même; autre lettre sans date.

de bien aux enfants des pauvres sauvages. Ce poste se trouve à 325 milles à l'ouest de Winnipeg, au fond d'une charmante vallée, espèce de crevasse gigantesque dans le sol, à laquelle rien ne prépare le voyageur qui erre dans la plaine, et qui recèle dans son sein un chapelet de lacs enchanteurs bordés, au nord et au sud, de pentes escarpées recouvertes de verdure, et reliés ensemble par un gracieux ruisseau, dont les méandres entretiennent partout une bienfaisante fraîcheur.

Parlant de cette dernière mission, il écrivait à l'abbé Hermas: "J'ai visité un centre de missions d'où nos Pères rayonnent sur treize réserves plus grandes, ou aussi grandes, que la seigneurie ou réserve de Caughnawaga. L'heure de la conversion semble être venue. Qu'Appelle est ce lieu privilégié..."

"J'ai vu là une école industrielle de 180 enfants peaux-rouges. Le P. Dorais me dit qu'ils sont doux comme des agneaux. Ils m'ont écouté avec attention lorsque je leur ai parlé, en anglais, de la nécessité de devenir des chrétiens et des *gentlemen*. Il y a bien de ci de là quelques petits minois de loups; mais l'impression générale a été des plus heureuses. Ils sont plus faciles à manier que nos écoliers de collège."

Puis il ajoute avec une pointe de malice que ceux qui sont au courant des idées du poète Fréchette comprendront: "A Dieu ne plaise que le collégiophobe Fréchette, de rabique mémoire, apprenne la chose! Il serait capable de demander que l'on change les collèges classiques en écoles industrielles[3]!"

3. Sainte-Marie de Winnipeg; 13 août 1893.



LE R. P. LANGEVIN, O. M. I., DD.

Cette petite pointe décochée à Fréchette était alors d'autant plus grande actualité que le grand homme venait encore de se signaler, cette fois, par la critique outrée d'un des petits livres qui rendirent le nom du bon P. Lacasse si populaire dans tout le Canada français.

" Le cher Père pense très juste", écrivait peu après le P. Langevin au Provincial du Canada ; " il dit des choses très vraies et que bien peu dans notre pays pensent à dire ou osent dire. C'est une bénédiction et un honneur pour nous de voir un des nôtres combattre ainsi, visière levée, les mécréants sans vergogne, les hypocrites et les *bonnes gens*, pâte de diable et force des méchants[4]."

Un autre jour, il revenait sur la pesanteur de la charge qu'on lui avait imposée. "Parfois", mandait-il au même correspondant, "je sens comme un manteau de plomb s'appesantir sur moi : le cœur étouffe... Ayez pitié de moi ! Ne craignez pas que je manque de gravité. Dieu vivant ! On ne folâtre pas avec une montagne sur les épaules ! Encore une fois, comment en est-on venu à penser à moi[5] ?"

Et plus tard encore : "Je ne vis pas ici : je tourbillonne, et, à la fin, la tête me tourne, se fait lourde, et... l'on devient marmotte[6]."

Il y a dans cette dernière déclaration plus d'humilité, mêlée d'originalité, que de stricte vérité. Les occupations du P. Langevin étaient beaucoup trop nom-

4. *Ibid.;* 10 novembre 1893.

5. Au Provincial du Canada; 3 juillet 1893.

6. *Ibid.;* 7 juin 1894.

breuses et son tempérament bien trop ardent pour qu'il en pût venir là, ainsi que le prouvent, du reste, les longues tournées apostoliques dont nous avons parlé. Ces voyages lui permettaient de toucher du doigt les besoins et difficultés de ses frères en religion, et le mettaient en position de se rendre compte de la véritable situation des Indiens qui lui étaient confiés.

Ils lui firent aussi faire quelque apprentissage des fatigues et des privations des premiers ; car souvent il n'eut pas même une pierre pour reposer sa tête en chemin, et parfois au moment où une tasse de bon thé—on dit qu'il y en a de bon!—l'eût un peu remis, il dut jeter celui qui avait été fait parce que l'eau en était salée. Il eut aussi plus d'une fois à coucher sur la neige.

"Me voilà", écrivait-il, "accoutumé à coucher sous une voiture, dans une tente ou sur une veillote de foin sauvage, à côté d'un lac salé qui vous condamne à vous passer de souper. Pas de thé, pas de mangeaille."

En même temps, il constata qu'il y avait encore dans le pays des milliers de païens à convertir, et, dans son enthousiasme de nouvel arrivé, il crut que l'heure de la grâce avait enfin sonné pour eux. Du pays en général et de sa propre position en particulier, il écrivait vers la fin de 1893 :

"A ceux qui me demandent si j'aime le pays je réponds : "J'avais pris d'avance la résolution de tout "trouver beau; mais j'avoue candidement que je "suis bien aidé par les hommes et les choses." Vous comprenez que parfois le cœur se serre; mais on tient bon quand même. Regretter Ottawa maintenant se-

rait presque une naïveté, pour ne pas dire plus; mais la situation religieuse et sociale ici n'est rien moins que rose. Trop occupé jusqu'ici pour me rendre compte de ma nouvelle position, je commence à la réaliser depuis que mes voyages ont pris fin.

"Franchement, entre nous, je redoute l'avenir. Ce qui me console, c'est qu'il est à Dieu, au *bon* Dieu. Vous comprenez que je suis bien isolé; tout est nouveau et étranger, bien que tout me soit sympathique. Avec la grâce de Dieu, je me donnerai corps et âme à la besogne. Il me faudra faire du ministère en anglais, prêcher souvent dans cette langue à Sainte-Marie, et une fois par mois en français à nos bons Canadiens, qui sont charmants. L'étude de l'anglais va m'occuper tout l'hiver[7]."

Notre Vicaire des Missions oblates fait allusion à l'avenir. Il n'en parlait qu'à ses intimes surtout aux supérieurs de ses frères en religion. Dans une lettre au R. P. Jodoin, provincial du Canada, tout en soulevant un coin du voile qui cachait la violence qu'il avait dû se faire pour quitter l'Est, il nous donne clairement à entendre qu'il connaissait le but ultime de cette obédience.

"Certainement", écrit-il, "si je n'étais pas venu ici par obéissance, commandé *in nomine Domini*[8], je me sauverais dans une Trappe. Vous savez vous-même le secret de ma pauvre vie: comment croire qu'un tel être puisse faire tant de bien qu'il s'agit de réaliser ici ? Et puis vous connaissez la gigantesque cuirasse

7. Winnipeg; 14 novembre 1893.
8. " Au nom du Seigneur."

qu'il s'agit d'endosser. Succéder à Mgr Taché ! Si encore j'avais une vertu et une humilité proportionnées à mon incapacité ! Et encore il faudrait savoir parfaitement l'anglais et même pouvoir parler le sauvage ! Et la question brûlante des écoles, etc., etc...

"Franchement, j'ai peur de me perdre. A quoi me servira tout cela si je perds mon âme ?... Aidez-moi, au nom du Ciel; aidez-moi [9]."

De Mgr Taché il dit alors, à l'encontre des déclarations de gens intéressés, qu'il "n'est pas partisan, mais évêque avant tout. Quelle intelligence supérieure!" s'écrie-t-il. "Quelle orthodoxie parfaite ! Quel ardent *oblatisme !* Quel chaud patriotisme!"

La suite fera voir qu'il devait lui-même non seulement succéder à la dignité et au titre de l'éminent prélat, mais encore subir sa bonne part d'accusations identiques et mériter le même tribut d'admiration qu'il lui rendait. Il y a toujours eu, et vraisemblablement il y aura toujours, des gens qui ne peuvent comprendre le désintéressement et le respect des principes.

Du reste, personne ne fut jamais moins égoïste que le P. Langevin. Il était toujours prêt à reconnaître aux autres des droits aux charges et dignités dont il se croyait lui-même indigne. Son frère, l'abbé Hermas, était allé compléter ses études théologiques à Rome. De la ville éternelle, il pouvait, de temps à autre, envoyer quelques nouvelles ecclésiastiques, qui faisaient grand plaisir au Vicaire des Missions exilé sur les bords de la rivière Rouge.

9. Winnipeg; 1er octobre 1893.

"Que tu es aimable", lui mandait-il, "de me dire des choses si intéressantes sur l'infortunée Rome, déshonorée et ruinée par la présence d'un roi-larron!... Si Bruchési est nommé vice-recteur à Montréal, j'irai bien sûr l'embrasser trois fois, et comme vice- et comme chauvine et comme ami de cœur. De lui et des autres j'aime à dire: *Illum opportet crescere, me autem minui* [10]."

Cette déclaration du P. Langevin était antérieure à sa propre nomination au poste de Vicaire des Missions; mais les sentiments qu'elle dénote ne changèrent point. Lorsque son ami et ancien condisciple du Collège de Montréal se fut lui-même assis sur le trône illustré par Mgr Bourget, rien ne pouvait donner une plus vive satisfaction au successeur de Mgr Taché que de citer le sentiment de Mgr Bruchési comme correspondant au sien.

Nous avons vu le P. Langevin déclarer qu'à Sainte-Marie de Winnipeg il lui faudra faire du ministère en anglais. En effet, vers la mi-décembre 1893 [11], il dut ajouter à sa charge de Vicaire des Missions celle de curé de cette paroisse, où tout le ministère se fait aujourd'hui, et se faisait presque exclusivement alors, dans cette langue.

10. " Il faut qu'il croisse et que moi je diminue. " (Joan., III, 30). Ottawa, 16 mars 1889.

11. On a toujours écrit " en mars 1894 ", et cette date se trouve consignée dans les registres du Collège de Montréal. Or il écrivait lui-même dès le 1er février 1894: " Vous savez qu'il m'a fallu prendre la direction de la paroisse Sainte-Marie " (Au Provincial du Canada). Du reste, le registre des délibérations du Conseil vicarial du Manitoba tranche la question. Il porte en effet, à la date du 19 décembre 1893: " Résolu que le Rév. Père Fox soit remplacé temporairement par le T. R. Père Vicaire dans ses fonctions de curé de la paroisse et comme

Disons de suite que le nouveau curé avait déjà une réputation enviable comme prédicateur. D'après une autorité anglaise, "Mgr Taché était le premier orateur sacré des Canadiens-français; le P. Langevin en est le second [12]." Nous nous permettrons d'ajouter que Mgr Taché était plus didactique, plus académique, le P. Langevin plus chaleureux et en réalité plus éloquent. Nous avons déjà vu qu'il s'était mis à l'anglais depuis quelque temps : ses progrès avaient été merveilleux, en dépit des protestations dictées par son humilité. Ce fut à tel point que, dès la première année qu'il passa à Sainte-Marie, on l'appela un second P. Drummond (Jésuite qui avait alors une grande réputation comme prédicateur et comme conférencier).

" Mes premiers essais en anglais ont été couronnés de succès, dit-on", écrivait-il dès le mois de décembre 1893. "Mais toujours, toujours je sens le poids de ma misère. Misère morale : où est ma vertu ? Misère intellectuelle : après tout, les positions ne donnent point le génie. Et il me faudrait être un homme universel... Et moi qui sais si peu l'anglais [13] ! "

Cette dernière remarque n'avait certainement pas sa raison d'être. A peu près la seule critique faite alors et depuis par son auditoire avait trait aux défauts de ses qualités Peu habitués aux grandes envolées et à l'exubérance de vie qui étaient si naturels

supérieur de la maison de Sainte-Marie." Ce " temporaire " dura tout le temps que le P. Langevin demeura dans cette maison dont, ainsi qu'on le voit, il faisait en outre l'office de supérieur local.

12. *The Owl*, February, 1895.

13. Au Provincial du Canada; Winnipeg, 3 août 1893.

chez leur nouveau curé, les paroissiens de Sainte-Marie virent de l'exagération là où des Français eussent trouvé le comble de l'éloquence.

Ce même mois de décembre 1893, il prêcha même une retraite moitié en anglais moitié en français à l'important pensionnat (ou " académie ", comme on dit au Canada) Sainte-Marie de Winnipeg, où se trouvaient plus de 150 élèves. Il se servait de la première de ces langues dans le but unique de faire du bien, et non par goût; car " l'anglais ", disait-il, " c'est là une de mes grosses croix. Je l'accepte volontiers [14]."

Nous avons là comme la clef de la vie de sacrifice que mena constamment notre héros. Personne ne fut meilleur Français que lui ; nul ne peut lui être comparé sous le rapport du patriotisme et de l'amour de la langue maternelle, qui en est comme la manifestation extérieure. Mais il était catholique avant d'être Canadien-français, et il se soumettait sans répugnance apparente à toutes les exigences de sa position lorsqu'il était question de faire du bien aux âmes.

Entre temps, pour remplir de son mieux sa charge de Vicaire des Missions, il s'efforçait de trouver non seulement des sujets, mais des bienfaiteurs, pour le juniorat des Oblats. Il en demandait à son frère Hermas, en entretenait la Sœur Saint-Charles, essayait d'y intéresser les Pères de l'Est qu'il connaissait le mieux, et, à force de persévérance, il obtint des résultats qui n'étaient pas à dédaigner.

Pour ne pas faire de dépenses qui fussent inutiles

14. Saint-Laurent, sur le lac Manitoba, à 53 milles de Winnipeg; 16 décembre.

aux œuvres dont il était chargé, il avait demandé, vers la fin de 1893, au Supérieur Général des Oblats la permission d'envoyer aux frais de son vicariat une dizaine d'enfants au juniorat d'Ottawa, avec l'assurance qu'ils reviendraient faire leur noviciat chez lui.

Puis son cœur toujours si fidèle se plaignait d'être oublié de ses anciens amis. " L'an prochain je serai comme un fossile ", déclarait-il; " dans deux ans, ce sera la Sibérie, et dans trois ans on me déterrera gelé. Mais le bon Dieu reste toujours et on l'aime de tout son cœur. Vive notre immaculée Mère [15] ! "

Il imagina même de venir en aide aux sauvages catholiques de son vicariat, en créant l'Œuvre des Vieux Habits pour les Indiens. C'est Jésus qu'il s'agit d'habiller dans la personne des sauvages souvent dénués de tout, avait-il coutume de dire. Mais le temps était à l'orage, et, après l'orage, un changement radical dans sa position devait lui apporter un surcroît de travail et surtout de soucis, qui l'empêchèrent de surveiller, encourager et mener à bonne fin cette œuvre pourtant si utile.

15. Au Provincial du Canada; Winnipeg, 7 décembre 1893.

— — —

CHAPITRE X

—

ARCHEVÊQUE

1895

Encore que Mgr Taché n'ait jamais été le vieillard décrépit que les ennemis qu'il s'était faits en s'efforçant de protéger l'enfance catholique de son immense diocèse auraient voulu voir en lui, les mille soucis, anxiétés et travaux surérogatoires qu'il avait dû s'imposer pour soutenir la cause de ses écoles contre des gens sans conscience, ajoutés aux ravages d'un mal qui ne pardonne point, l'avaient conduit aux portes du tombeau.

Il avait reçu comme un regain de vie au passage de son Supérieur Général, à la fin d'avril 1894; mais ce n'était là évidemment que la dernière lueur de la lampe qui s'éteint. Le 16 juin, on reconnut l'urgence d'une opération très grave, que les répugnances du vénéré malade avaient déjà fait trop différer. Deux jours après, son état empirait, et son ancien coadjuteur, Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, dut lui donner le Saint Viatique. Enfin le 22 juin suivant, il rendait son âme à Dieu en présence des PP. Langevin, Allard et d'autres prêtres. Le vénérable prélat n'avait pas encore tout à fa't 71 ans.

"C'est fini, Mgr Taché n'est plus", mandait alors tristement le P. Langevin à son frère. "J'ignore l'avenir, mais il m'épouvante. *In Domino confido*[1]. Que le Cœur sacré de Jésus ait pitié de moi."

La position du Vicaire des Missions oblates était dès lors des plus difficiles. La tâche de son biographe n'en devient pas moins délicate. Heureusement pour celui-ci qu'il a toujours cru aux droits imprescriptibles de la vérité. Comme il n'a pas hésité à hasarder du vivant de son héros certains mots de critique implicite à son endroit dans un ouvrage autrement important que celui-ci[2], et cela au su et au vu de ce même prélat, qui n'y fit aucune objection, il croit juste maintenant, sans vouloir blâmer ou même juger personne, de relater les difficultés qui précédèrent sa nomination au siège de Saint-Boniface.

Pour se bien rendre compte de la situation du monde ecclésiastique manitobain dans l'été de 1894, il est bon de savoir que les prêtres du diocèse, à part quelques Jésuites, Chanoines Réguliers et Trappistes, étaient à peu près également partagés entre le clergé séculier, qui comptait alors à peu près trente-un membres, et les missionnaires oblats, qui s'y trouvaient au nombre de trente-trois ou trente-quatre[3]. Ces derniers étant des religieux, ne pouvaient normalement avoir d'évêques qu'en pays de missions, là où l'immense majorité des prêtres appartenaient à leur institut. A la mort

1. " J'ai confiance dans le Seigneur. "

2. *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien,* en trois forts volumes.

3. Naturellement le diocèse de Saint-Boniface comprenait alors le territoire qui a depuis formé celui de Régina.

de Mgr Taché, son clergé séculier, qui ignorait officiellement les arrangements qui avaient causé la venue du P. Langevin dans l'Ouest, bien qu'il ne fût pas sans les connaître autrement, et ne savait probablement rien des lettres envoyées à Rome par le défunt prélat, se crut assez nombreux, et jugea le pays assez avancé, pour que le successeur de son premier évêque fût pris dans ses propres rangs.

En conséquence, par une pétition signée de presque tous ses membres, il demanda la nomination de l'abbé Alphonse Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, à Winnipeg, digne prêtre qui avait déjà bien mérité du diocèse, et devait travailler longtemps encore pour la grande cause de l'éducation chrétienne au Manitoba [4].

D'un autre côté, les autorités des Oblats de Marie Immaculée tenaient si peu à ce qu'un des leurs fût choisi pour occuper ce poste, qu'elles avaient maintes fois résisté aux instances de l'archevêque de Saint-Boniface, qui leur demandait un homme à présenter à Rome comme coadjuteur avec droit de future succession. Mais une fois qu'elles eurent cédé à ces instances en lui envoyant le P. Langevin, elles crurent de leur dignité et conforme au respect dû à la parole donnée, ainsi qu'au désir manifeste de Mgr Taché, de ne pas s'opposer à la nomination de ce religieux, d'autant plus que la mort de l'archevêque, qui était inopinément survenue à la suite d'une opération, laissait sans solution certains problèmes qui affectaient directement leurs œuvres. Ainsi que l'écrivait le P.

4. Il peut être bon d'ajouter que trois d'entre eux regrettèrent immédiatement leur démarche, et s'en ouvrirent au P. Langevin lui-même.

Langevin, " tous espéraient et lui-même croyait, qu'il se rétablirait [5] ".

Quels étaient à ce sujet les propres sentiments du P. Langevin ? Pour quiconque a parcouru sa volumineuse correspondance, privée et autre, la réponse est on ne peut plus facile. A la lumière de ses lettres confidentielles à son frère et à d'autres intimes, après avoir aussi lu celles qu'il envoyait à ses propres supérieurs, on peut, sans crainte de se tromper, faire les déclarations suivantes :

Premièrement, non seulement il ne fit jamais, et ne laissa jamais faire un pas en vue de promouvoir sa propre nomination, mais il ne la désirait point et avait peur des conséquences. Trois jours avant la mort de Mgr Taché, Mgr Grandin lui demanda la permission d'en parler au moribond et de lui suggérer de désigner lui-même de nouveau celui qu'il voulait pour successeur. Le P. Langevin ne voulut jamais y consentir. "Dieu merci, je n'ai pas remué une paille," écrit-il. "Que le Saint-Siège décide. Il est bon que chacun puisse donner son avis à sa façon [6]."

Un mois après, jour pour jour, il mandait après avoir prêché plusieurs retraites, dont une aux Oblats devant leur Supérieur Général : "Notre Supérieur Général est digne et impassible. Je t'assure que les Oblats n'intriguent point [7]." Et, six semaines plus tard, il s'en expliquait ainsi :

5. A Hermas; Winnipeg, 3 juillet 1894.

6. Même lettre.

7. Au même; 3 août 1894.

“Sans doute que le désir de Mgr Taché a été très explicite. Il voulait un Oblat pour successeur... Sans doute qu'il y a lieu de se demander s'il n'y a pas un programme, une mission à remplir, à achever, pour notre petite Congrégation; mais il y a aussi des raisons (de graves) pour penser qu'un séculier ferait mieux. Ce trône de Saint-Boniface est un Calvaire, où sera immolée une victime couronnée de fleurs. Ah! tu aimes trop ton pauvre frère pour lui souhaiter ce qui va bientôt cesser de le menacer[8].'

Enfin, le 30 octobre suivant, il écrivait: “Maintenant qu'il est bien prouvé par deux lettres de Mgr Taché à Rome qu'il demandait un Oblat, et tel Oblat, je me crois autorisé à demander à nos supérieurs de ne point réclamer... Il y a lieu d'espérer que je resterai le pauvre P. Adélard[9].”

En second lieu, nous ne faisons aucune difficulté d'admettre que l'activité des tenants du parti séculier l'agaçait, et il trouvait que c'était pour lui une véritable agonie d'assister, muet et impassible, à l'espèce de lutte qui se faisait autour de son nom. Il n'avait pas d'objection à ce que le successeur de Mgr Taché fût un Oblat. Il semble même l'avoir désiré; mais il eût voulu voir cette charge tomber sur d'autres épaules que les siennes, d'autant plus que la terrible question des écoles manitobaines, dont nous devons bientôt entretenir le lecteur, venait d'entrer dans une phase des plus décourageantes, par suite d'un juge-

8. Au même; 17 septembre 1894.

9. A son frère Hermas; Winnipeg.

ment du Conseil Privé, qui refusait de faire droit aux justes réclamations des catholiques.

En attendant, dans la paix d'une conscience nette et d'un cœur sans ambition, il assistait, témoin impuissant et désolé, à l'inexprimable malaise qui s'était emparé de la population catholique du pays, en conséquence du jugement susmentionné. Une visite du Gouverneur-Général du Canada lui procura bien quelques consolations, et les petits écoliers de sa paroisse Sainte-Marie démontrèrent bien la supériorité de l'éducation qui était donnée dans les écoles catholiques de la province; mais "tout cela", pensait-il, n'était qu'un "rayon de soleil sur un tombeau [10]! "

Or la Divine Providence avait decrété que, malgré ses propres répugnances et les plans des autres, c'était lui qui devait essayer de remettre de la vie dans ce tombeau. Le 2 janvier 1895, il écrivait au R. P. Lefebvre, provincial du Canada :

" C'est fini, me voilà sacrifié ! Une lettre du T. R. P. Général m'annonce officiellement que la victime choisie est un Oblat, et cet Oblat votre indigne fils spirituel ! C'est écrasant, mais le bon Dieu l'a évidemment voulu ainsi, comme le dit le T. R. P. Général. Tout de même, il y a de quoi faire trembler un plus brave que moi... J'espère que je serai toujours pour vous le pauvre Père Adélard. Ne m'abandonnez pas [11]."

Cette nouvelle officielle lui était parvenue dans l'après-midi du 2 janvier, fête de saint Adélard, et la lettre de son Général était datée du 21 décembre 1894

10. Au Provincial du Canada; Winnipeg, 2 octobre 1894.
11. Au même, 2 janvier 1895.

" Ton pauvre frère va monter sur un Calvaire déjà ensanglanté ", mandait-il en même temps à l'abbé Hermas. J'ai répété mille fois déjà: *transeat a me*..., *sed non mea voluntas.* C'est terrible; mais j'ai confiance dans le secours de Dieu et de la bonne Mère... Accablé d'abord, je me suis calmé après avoir prié[12]."

Or, comme pour encourager la nouvelle victime à monter au Calvaire qu'elle redoutait tant, un autre rayon de soleil vint alors comme la saluer au début de sa carrière épiscopale. Le 30 janvier, c'est-à-dire cinq semaines après sa propre nomination au siège de Saint-Boniface, le Conseil Privé de l'Empire Britannique rendait sur la question des écoles du Manitoba un jugement favorable sur lequel nous aurons à revenir.

Monseigneur Langevin avait alors 39 ans et 5 mois.

Un de ses premiers soins, à la nouvelle de son élévation, fut d'en notifier Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, implorer sa bénédiction et lui demander conseil. Cette démarche près de celui qui pouvait être appelé le marteau du libéralisme religieux au Canada indique assez et les propres sentiments de l'élu et la ligne de conduite qu'il entendait suivre. Le vénérable évêque, que Mgr Langevin avait dans la suite la coutume d'appeler familièrement le " prophète des Trois-Rivières ", et qui était au courant de la situation plutôt tendue dans le clergé séculier de Saint-Boniface, lui recommandait de témoigner le plus de confiance possible à celui-ci, de choisir son vicaire général

12. " Que [ce calice] passe loin de moi... et pourtant que ce ne soit pas ma volonté" [qui se fasse]. (Paroles de Jésus au jardin des Oliviers). Winnipeg; 2 janvier 1895.

dans ses rangs, et de ne pas reculer d'un pas dans la revendication des droits scolaires de ses diocésains.

"C'est lui, le Dieu des armées qui remportera seul la victoire" déclare alors l'élu de Seigneur. "Il daigne se servir de faibles instruments qui font briller sa toute-puissance: je suis ce petit rien choisi par Dieu; mais j'ai besoin de l'aide de mes vénérables collègues [13]."

Mgr Langevin prit pour armes — pour parler de manière à être compris de tout le monde — celles de sa Congrégation avec les saintes Ecritures supportées par des feuilles d'érable (Oblat et Canadien) à gauche, plus l'image de la Vierge et la crosse (dont la signification est patente) à droite. Sa devise était encore plus significative. C'était tout un programme, et il venait confirmer officiellement mainte déclaration publique de l'évêque nommé. Elle consistait dans la recommandation de saint Paul à son disciple: *Depositum custodi*, "garde le dépôt", et s'il y a un évêque qui ait jamais gardé tout sa vie le dépôt qu'il avait reçu de son prédécesseur, surtout en ce qui est de l'éducation chrétienne de l'enfance, cet évêque fut bien Mgr Langevin.

Cette devise sera désormais le phare qui le guidera dans la nuit des contradictions, des lâchetés et même des trahisons. Nous verrons plus tard que la pensée de ses chères écoles fut encore celle qui le hanta au moment suprême où il allait rendre son âme à Dieu.

En attendant, il se prépara par une fervente retraite à son sacre, qui eut lieu le mardi 19 mars 1895.

Ce fut naturellement un grand jour pour lui et pour

13. A Mgr Laflèche; Sainte-Marie de Winnipeg, 1er février 1895.

son peuple. Il fut l'occasion de nombreuses fêtes de caractère plus ou moins intime, dans diverses institutions religieuses auxquelles, avec une complaisance qui ne devait point se démentir, le nouvel évêque se prêta avec le plus charmant abandon.

Mgr Fabre, archevêque de Montréal, fut l'évêque consécrateur, et NN. SS. Duhamel, archevêque d'Ottawa, et Grandin, O.M.I., évêque de Saint-Albert, remplirent le rôle d'évêques assistants. On remarquait de plus dans le chœur de la cathédrale, avec presque une centaine de prêtres, NN. SS. Bégin, archevêque de Cyrène, administrateur de Québec; Laflèche, évêque des Trois-Rivières; Gravel, évêque de Nicolet; Gabriels, évêque d'Ogdensburg; Emard, évêque de Valleyfield, et Decelles, évêque de Druzipara, coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe.

L'Est avait en outre envoyé aux fêtes du sacre le Révérendissime Père Antoine, abbé de la Trappe d'Oka; MM. les chanoines Racicot et Bruchési, deux futurs évêques, dont le premier était l'oncle maternel de Mgr Langevin et le second son condisciple de classe; le R. P. Froc, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa et délégué officiel de cette institution, avec des représentants du Séminaire de Saint-Sulpice et des Collèges de l'Assomption, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Laurent, sans oublier le vénérable notaire Langevin, très estimé père de l'élu, son frère l'abbé Hermas et MM. Candide Thérien, Charpentier, Bélanger et Reid ("le grand Reid"), ses compagnons d'enfance, alors curés ou aumôniers dans les diocèses de Montréal et de Québec.

Inutile d'ajouter que ses propres frères en religion se trouvaient aussi en grand nombre à la fête, en compagnie de Pères jésuites, de Trappistes et de Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception.

Une seule personne paraissait manquer au rendez-vous. C'était la mère même du nouvel archevêque, que la faiblesse provenant d'un âge avancé avait empêché d'accompagner son mari dans l'Ouest.

Mgr Bégin prêcha un magistral sermon sur le texte: *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*, "et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle" (l'Eglise). Nous empruntons à une brochure publiée pour conserver le souvenir de ces fêtes un touchant incident qui arriva juste à la fin de la cérémonie.

"Le nouveau pontife, accompagné de ses assistants, fait le tour de la cathédrale pour bénir son peuple. Mais avant d'appeler la faveur céleste sur la tête de ses enfants adoptifs, il se dirigea immédiatement vers son vieux père, M. F.-T. Langevin, qui siégeait à la droite du Gouverneur du Manitoba. Son cœur de fils ne put se contenir; des larmes d'amour et de bonheur coulèrent sur la tête de ce père vénéré pendant qu'il le bénissait et qu'il l'embrassait avec toute l'effusion de son âme. Peu de témoins purent rester insensibles devant ce spectacle."

Après les agapes fraternelles qui réunirent un si grand nombre d'ecclésiastiques venus de près et de loin, l'abbé A. Cherrier, de Winnipeg, lut au héros de la fête une adresse bien pensée et remplie des sentiments les plus délicats, dont un passage servit à mettre en relief l'une des qualités, celle de bon fils, c'est-à-dire

de bon Oblat, qui brillèrent toujours chez le nouvel évêque. M. Cherrier lui avait dit :

" Monseigneur, un jour vous fûtes épris d'amour pour une épouse pleine de charmes et de beauté. Pour lui être uni, vous avez quitté père, mère, frères, sœur, amis, etc.; mais ce n'était pas là encore la consommation de l'union mystérieuse que vous étiez appelé à contracter avec l'Eglise de Jésus-Christ. Jusqu'ici vous avez eu le privilège de porter à votre côté la croix d'Oblat de Marie Immaculée, symbole de l'immolation et du sacrifice; mais vous n'aviez point encore reçu l'anneau nuptial. Il brille maintenant à votre doigt, ce symbole d'union sacrée, pour nous dire que vous venez de faire l'adieu sublime même à la communauté bénie qui vous avait reçu dans son sein, pour ne plus vivre désormais que d'une même vie avec l'Eglise de Saint-Boniface, cette épouse aimée et chère à votre cœur, à laquelle vous venez de jurer aux pieds des saints autels un amour sans borne et une fidélité inviolable.

" La communauté des Oblats de Marie Immaculée sans doute vous réclamera encore, avec un légitime orgueil, pour le fils de ses complaisances, et vous, Monseigneur, vous continuerez d'aimer cette mère affectionnée; mais vous devez quand même lui préférer l'épouse sainte qui vient de vous être donnée, et qu'il sera désormais de votre devoir d'aimer tout comme le Christ a aimé son Eglise."

Monseigneur Langevin crut voir dans cette recommandation et cette insistance comme la trace d'une certaine défiance, ou du moins le signe d'une préoccu-

pation qui n'était point motivée. Il était Oblat et Oblat il resterait, tout en faisant généreusement son devoir vis-à-vis de l'Eglise de Saint-Boniface. Aussi répondit-il :

"Ne craignez rien; quand Dieu crée un évêque, il creuse dans son cœur des capacités telles qu'il peut aimer tous ceux qui lui sont confiés, sans cesser d'aimer autant ce qui faisait d'abord l'objet de son amour. Je n'oublierai jamais cette communauté qui a eu la bonté de me recueillir dans son sein et de m'y garder malgré mon indignité. Je l'oublierai d'autant moins que le bon Dieu, en me confiant l'Eglise de Saint-Boniface, m'a mis à la tête d'un pays où les œuvres de cette Congrégation sont si sublimes qu'elles suffiraient à illustrer un grand Ordre."

Nombreux furent les cadeaux que le nouvel archevêque reçut à l'occasion de son sacre. Les paroissiens de Sainte-Marie de Winnipeg, dont il avait été le pasteur immédiat pendant près d'un an et demi, lui offrirent une montre en or; ses anciens élèves du Grand Séminaire d'Ottawa, une croix archiépiscopale ; Sir Hector Langevin lui envoya la crosse et une chapelle de mission qui avaient appartenu à son frère, mort premier évêque de Rimouski; le T. R. P. Général des Oblats lui céda la mitre précieuse de Mgr de Mazenod, fondateur de sa Congrégation, ainsi qu'un anneau pastoral autrefois donné à Mgr Taché par le même dignitaire religieux. Sa paroisse natale lu fit don d'un ornement complet en drap d'or fin; les messieurs de Saint-Sulpice de Montréal lui envoyèrent une croix pectorale enrichie de seize diamants; M. C Thérien

lui présenta une chapelle portative de grand prix; les habitants de Saint-Boniface, un bel anneau pastoral; la supérieure des Sœurs Grises de la même place, une chasuble de $135.00, sans compter les cadeaux d'une foule d'autres communautés ou particuliers.

Le nouvel archevêque de Saint-Boniface, hier encore humble religieux sans aucune ambition, était donc dûment sacré, intronisé et abondamment pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour exercer son redoutable ministère. S'il ne l'avait déjà pleinement prévu, il se serait vite aperçu que même les plus belles fêtes sont éphémères en ce monde, les rêves les plus enchanteurs doivent infailliblement faire place à la plus prosaïque réalité. Le soldat était armé; il lui fallait maintenant partir pour le combat et affronter les traits ennemis.

Il ne voulut pourtant point le faire sans avoir officiellement salué ses prêtres et leurs fidèles par un beau mandement au cours duquel, après avoir évoqué le souvenir de ses deux prédécesseurs sur le siège de Saint-Boniface, surtout celui de Mgr Taché dont il esquisse la vie, il se recommande à Dieu et à ses saints—en particulier ceux du Canada—pour qu'il puisse fidèlement remplir le programme indiqué par sa devise, *depositum custodi*.

Puis il salue les différentes communautés établies dans son diocèse, les Pères Oblats, les Jésuites, les Trappistes et les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, ainsi que les Frères de la Société de Marie, les Sœurs Grises, celles des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Fidèles Compagnes de Jésus.

Enfin il prémunit ses diocésains contre les désordres publics ou secrets et les abus dans la boisson, et termine en prescrivant certaines prières pour demander la protection du Ciel sur les écoles catholiques du diocèse, la grande question qui allait remplir son épiscopat tout entier.

Cet important document est daté du jour même de son sacre.

CHAPITRE XI

—

ÉCOLES MANITOBAINES
1890–1896

Depuis le jour où la lutte s'est engagée entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, l'enfance et la jeunesse ont surtout été l'enjeu de la partie. Spécialement dans ces derniers temps, en Amérique comme en Europe, les sociétés secrètes, qui font en somme l'œuvre du prince des ténèbres, se sont acharnées à soustraire l'enfant à l'influence de la religion, qui est son soutien naturel, son plus sûr pilote au milieu des tempêtes de la vie et lui fait éviter les écueils où ces sociétés voudraient le voir sombrer, pour le livrer sans réserve aux principes délétères qui, sous les noms alléchants de liberté, d'indépendance, de modernisme et de libre-pensée, font de nos jours tant de victimes parmi les imprudents qui ne considèrent que les apparences, toujours plus ou moins trompeuses.

L'école est aujourd'hui le grand champ de bataille où se rencontrent de préférence les fils de lumière, qui combattent pour la véritable liberté, et les enfants de ténèbres, qui ont juré une guerre à mort à la religion de Dieu et de son Christ. C'est ce qui explique pour-

quoi l'impiété et le protestantisme, qui n'en est qu'une forme puisque c'est une révolte contre l'autorité religieuse, s'attaquent partout aux écoles catholiques, et s'efforcent de les détruire pour les remplacer par des institutions où le nom de Dieu est proscrit, l'action de son Eglise nullifiée et l'influence de ses m nistres réduite à néant.

Dans la France des francs-maçons comme dans la plupart des Etats protestants de l'Europe, aux Etats-Unis matérialistes aussi bien qu'au Canada non-catholique, une politique analogue, inspirée par les mêmes loges, se poursuit. Comme l'enfant d'aujourd'hui est l'homme de demain, il faut à tout prix empêcher que la moindre atmosphère chrétienne l'atteigne. D'où ces lois persécutrices qui voudraient forcer le fils du catholique à coudoyer sur les bancs de l'école et en récréation l'enfant du protestant, pour qu'il puisse en prendre les manières, s'assimiler son mépris de l'autorité religieuse et du dogme qu'elle enseigne au nom de Dieu. Incapables d'agir autrement sur les masses catholiques, les sectes ont imaginé de s'en prendre à l'enfant et pour cela elles n'ont reculé devant la violation d'aucun traité, nul mépris de la foi jurée et des accrocs aux constitutions les plus solennelles.

Par cette persécution savante et habile, elles ne font que suivre la politique de Julien l'Apostat, qui n'avait pas trouvé de meilleur moyen de détruire le christianisme que l'interdiction de toute école chrétienne dans son empire.

Et pourtant l'on sait que l'Etat n'a pas d'autre droit sur l'enfant que celui d'empêcher qu'il reçoive

une éducation qui le rendrait une charge, sinon un danger, pour la société. Les notions de droit et de justice ont été si embrouillées, pour ne pas dire plus, par cet acte de rébellion religieuse qu'on appelle la Réforme, qu'on en est venu jusqu'à oublier, même dans certains milieux autrement bien pensants, que l'enfant appartient uniquement aux parents qui l'ont reçu de Dieu et sont responsables à ses yeux de son éducation, et non pas à l'Etat, qui peut être une collection de Juifs ou de soi-disant libres-penseurs, qui n'ont ni la charge ni la responsabilité des enfants d'autrui.

Et pour parfaire leur œuvre, sachant bien que la langue maternelle, lorsque c'est une langue catholique comme le français, porte à grouper et par là à solidifier dans la foi les éléments d'une société neuve comme celle du Nord-Ouest Canadien, où la tentation de se laisser gagner à l'indifférence religieuse de nombre de protestants est si forte, ces mêmes sectes, aidées en dessous par les sociétés secrètes qui en sont les agents, ont juré d'arracher à l'enfant l'idiome dans lequel il a jusque-là prié Dieu et qui lui sert de préservatif contre les pièges habiles du protestantisme anglais.

Là encore se révèle leur habileté. Ils savent cacher leur jeu, et voilent sous les dehors d'un grand patriotisme leurs secrètes aspirations et représentent leurs mesures assimilatrices comme absolument nécessaires à l'unité nationale!

De là un double but pour les ennemis de l'Eglise: bannir toute sorte d'enseignement, et même toute influence catholique, à l'école, et forcer l'enfant canadien-français à adopter la langue des protestants anglais.

Une seule langue, une seule religion, voilà en définitive, et dépouillé des ambages sous lesquels on le cache, le cri de guerre des sectaires protestants, dans l'Ouest et ailleurs.

Et pourtant il aurait pu sembler que nulle part moins qu'au Manitoba pareilles manœuvres n'avaient de chance de réussir. Lorsque, en 1870, les catholiques français de ce qu'on appelait alors la Rivière-Rouge (aujourd'hui le Manitoba) consentirent à entrer dans la Confédération du Canada, alors qu'ils avaient le pouvoir en main et que l'Angleterre leur reconnaissait le droit de refuser de s'y incorporer [1], ce fut à condition, entre autres, que leurs écoles séparées, c'est-à-dire catholiques, seraient respectées, et que le français serait reconnu comme langue officielle à l'égal de l'anglais.

Ces deux clauses furent donc insérées dans la Constitution de la nouvelle province. Comme, par ailleurs, cette Constitution fut accordée par le Parlement de tout le Canada et promulguée par le gouvernement fédéral, il va sans dire qu'une législature inférieure, comme celle du Manitoba, ne pouvait y toucher.

Or le premier gouvernement libéral que cette province ait jamais eu, celui de Thomas Greenway, qui était arrivé au pouvoir parce qu'il avait solennellement promis de respecter ces deux conditions, plus une troisième qui était plutôt de nature politique, n'eut rien de plus pressé, une fois consolidé, que de renier ses engagements. Le 19 mars 1890, en dépit des

1. Voir notre *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien*, vol. III, p. 5.

protestations indignées des députés catholiques, il abolit brutalement leurs écoles, s'empara de l'argent qu'ils avaient amassé pour les soutenir et voulut les forcer à envoyer leurs enfants à des institutions qui étaient pratiquement protestantes.

Le vaillant archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, protesta de toutes ses forces, de concert avec la plupart des paroisses catholiques du Manitoba, et fit tout en son pouvoir par lettres, brochures et différentes démarches, pour parer au coup qui atteignait la religion en pleine face. Tout fut inutile. Les représentants des loges et du fanatisme protestant étaient au pouvoir: Greenway et consorts se rirent des suppliques aussi bien que des protestations.

Dépouillés ainsi de leurs droits les plus sacrés avec un cynisme qui n'avait d'égal que l'ingratitude des parvenus libéraux, les catholiques eurent recours aux tribunaux. Un des contribuables de Winnipeg, M. J.-K. Barrett, demanda vainement l'annullement de deux ordonnances de cette ville, qui avaient pour objet de lui créer, à même catholiques et protestants, des ressources pour fonder et entretenir des écoles que la conscience des premiers réprouvait. Sur appel de la décision du juge anglais, les deux membres protestants de la Cour Suprême du Manitoba la confirmèrent, tandis que le troisième, magistrat intègre du nom de Joseph Dubuc, la trouva injuste.

Le cas fut alors porté à la Cour Suprême du Canada qui déclara, à l'unanimité de ses membres, que la législature du Manitoba n'avait pas le droit de passer une loi comme celle de 1890.

Des controverses sans fin s'ensuivirent, jusqu'à ce que la ville de Winnipeg en eût elle-même appelé au Conseil Privé, qui, en juillet 1892, annula la décision du tribunal canadien, en tant qu'elle déclarait que la législature scolaire du Manitoba était *intra vires*, c'est-à-dire qu'elle n'excédait pas les pouvoirs de sa législature.

Plus tard, le cas fut présenté au même tribunal par les catholiques. Admettant le bien-fondé de sa décision en ce qui était du droit de légiférer sur ce sujet, leur avocat fit toucher du doigt la position impossible dans laquelle elle les mettait, en dépit de l'article de la Constitution fédérale qui statue que " rien dans ces lois ne devra être de nature à porter préjudice à aucun droit ou privilège touchant les écoles confessionnelles que n'importe quelle classe de personnes possède de par la loi *ou la pratique* dans la province au moment de l'union".

Or c'était un fait avéré que, dans le cas du Manitoba, cette union ne s'était accomplie qu'à la condition expresse que les catholiques établis dans ses limites auraient droit à des écoles séparées, c'est-à-dire conformes à leurs convictions religieuses.

En conséquence, le 29 janvier 1895, le Conseil Privé de la reine rendit un célèbre jugement par lequel il déclarait que les catholiques manitobains avaient réellement été lésés dans leurs droits scolaires, et que si la législature de leur province refusait de leur rendre justice, le Parlement du Canada siégeant à Ottawa, avait lui-même toute autorité pour le faire par voie de législation remédiatrice.

Ainsi que nous l'avons vu, il y avait juste cinq semaines que le P. Langevin avait été nommé archevêque lorsque cet important jugement émana du Conseil Privé.

On a beaucoup parlé du *British fair play*, ou esprit de justice britannique, et les Anglais s'en montrent fiers. A en juger par ce qui se passa alors au Manitoba, si cet esprit existe réellement en Angleterre, il ne doit pas être un article d'exportation, du moins d'Angleterre au Canada. Car à cette mise en demeure indirecte du plus haut tribunal de l'Empire d'avoir à rendre aux catholiques manitobains leurs droits scolaires si injustement spoliés, le gouvernement de Greenway—un Anglais, c'est-à-dire l'un de ceux-là qui se plaisent à taxer les Canadiens-français de manque d'attachement aux institutions britanniques—répondit que ce n'était point son intention " de se désister en aucune manière de sa détermination de soutenir le présent système ", celui contre lequel réclamait le Conseil Privé.

Si c'est là le fameux *fair play* des Anglais, avouons qu'il ne ressemble pas mal à la maxime du fabuliste, d'après laquelle

La raison du plus fort est toujours la meilleure !

Il n'y a jamais eu rien de glorieux pour un loup à égorger un agneau.

Ajoutons que, jusqu'à nos jours, mars 1916, les Canadiens-anglais, qui sont pourtant toujours prêts à déblatérer contre ce qu'ils appellent l'intolérance de l'Eglise catholique, n'ont pas encore voulu, malgré la

décision du plus haut tribunal de l'Empire, en dépit de demandes réitérées, et bien qu'ils sachent que leurs prétentions sont en opposition directe avec la Constitution du pays, rendre justice aux opprimés catholiques qui auraient pu en 1870 rester en dehors de la Confédération du Canada. Ils forcent ceux des villes à payer double et triple taxe, d'abord pour les écoles publiques, c'est-à-dire protestantes ; ensuite pour leurs propres écoles, qu'ils doivent bâtir de leurs deniers et soutenir par des quêtes et des taxes spéciales, et enfin, ironie du sort et mesure d'une cruauté raffinée, ils doivent en outre verser au fonds des écoles protestantes un impôt sur leurs propres maisons d'école proportionné à la valeur de ces immeubles !

Cette injustice, et l'ambition de rendre à peu près supportable la position des écoles catholiques de la campagne, devaient absorber la vie de Mgr Langevin. Cette dernière préoccupation allait occasionner pour le dévoué prélat lettres sur lettres, mémoires sur mémoires, des négociations sans fin avec des déboires continuels à côté de succès partiels, des désappointements qui devaient envenimer sa carrière et probablement l'abréger de plusieurs années.

La religion et la langue maternelle à l'école, qui, après tout, n'est que le prolongement du foyer, voilà les deux objectifs vers lesquels, à l'encontre des loges, tendront désormais tous ses efforts. Et non seulement il eut personnellement comme une passion pour ces deux points si importants, mais il sut la communiquer à ceux et à celles qui étaient sous lui, ainsi qu'on le voit par le petit incident suivant.

Un jeune Père oblat était un beau matin à bouquiner chez un libraire de Montréal, lorsqu'il y vit par hasard une religieuse enseignante qui cherchait anxieusement la traduction française d'un petit manuel classique.

—Vous enseignez dans Québec, ma Sœur? lui demanda alors l'Oblat.

—Pardon, mon Père, au Manitoba.

—Et vous avez tant de zèle pour le français?

—Sûrement, fit-elle en souriant. Et si nous n'en avions point, nous avons un archevêque qui nous en donnerait, je vous le garantis!

Et ce n'était point là la seule occupation du pauvre prélat, bien s'en faut. "Jamais pareil esclavage n'a enchaîné tous mes actes", écrivait-il à une fidèle correspondante; "on dirait qu'on a juré de monter à l'assaut du pauvre archevêque, qui n'a que la nuit pour écrire en paix des lettres d'affaires très pressantes à Rome et ailleurs. Priez bien pour moi, car je pourrais bien succomber moralement. Heureusement qu'il y a l'éternité pour se dédommager[2]."

Et encore: "Il y a une montagne qui m'écrase et un torrent qui m'inonde[3]."

Il faut ajouter à cela une chose dont on ne s'est pas assez rendu compte lorsqu'on a voulu apprécier la vie et les travaux de Mgr Langevin. Nous voulons dire la violence qu'il dut mainte et mainte fois faire à sa nature ardente et toute embrasée de l'amour du bien et de la justice, la concentration en lui-même qu'il lui fallut souvent pratiquer, faute de pouvoir partager

2. Saint-Boniface; 17 octobre 1886.
3. A la même; 13 novembre 1896.

ses peines avec un ami discret, et les chagrins cuisants qu'il voulut cacher sous des dehors plaisants, et même joyeux: le tout constituant pour lui ce qu'il appelait si bien un Calvaire.

La somme totale de ses mérites ne sera connue que lorsqu'on pourra comprendre tout ce que cette réserve, cette discrétion, cette concentration en lui-même coûtaient à une nature comme la sienne.

Aussi qui pourra s'étonner de le voir déclarer qu'il avait "l'âme sous le pressoir[4]," et écrire à son frère Hermas: "Je suis tracassé au delà de toute expression. C'est à en perdre la tête, et parfois je suis effrayé de moi. Cette lutte pour les écoles me coûte le sang du cœur... Je reçois des lettres d'évêques anglais et canadiens qui me consolent et m'encouragent beaucoup. Les saints de Dieu sont pour nous. C'est l'heure de Satan, mais j'espère... Tarte enrage de me voir lui tenir tête et le prévenir en ouvrant des écoles libres. Il blasphème presque. Il ment sûrement, car je ne fais point de politique. Le bon Dieu me défendra. Je pardonne à mes adversaires. C'est l'Eglise et les âmes qui sont outragées dans ma personne[5]."

Dès l'annonce de sa promotion à l'épiscopat, ses amis de Montréal avaient voulu le fêter. Mais, tout en reconnaissant leurs bonnes intentions, il n'avait pu s'empêcher de remarquer qu'ils ne semblaient pas se rendre un compte bien exact de sa position, en écri-

4. A Mgr Laflèche; 25 octobre 1896.

5. Saint-Boniface; 5 décembre 1896.

vant: “A Montréal c’est la jouissance, ici c’est la croix et le devoir[6].”

Et comme si les angoisses que lui causait la persécution légale de ses ouailles ne suffisaient point, on y ajoutait encore à plaisir en lui faisant dire ce à quoi il n’avait jamais pensé. “Ce que dit *L’Electeur* du 6 courant sur une entrevue avec Daly et Tupper est absolument faux”, télégraphiait-il à Mgr Marois, vicaire général de Québec. “Je n’ai pas dit un mot des écoles. Nous avons parlé de la moisson du Nord-Ouest et de la santé de l’Hon. Tupper[7].”

A tous ces tracas s’était encore ajoutée pour lui, à la fin de 1895, une épreuve d’ordre tout intime. Sa mère qu’il aimait tant était morte le 17 décembre de cette année, à l’âge de 78 ans. Dieu lui avait réservé comme récompense des soins qu’elle avait prodigués à son Adélard de le voir parvenu à l’une des plus hautes dignités de son Eglise.

Ce fut pour le jeune prélat un rude coup, dont les mille difficultés qu’il avait alors à traverser amortirent pourtant quelque peu la violence. Même la souffrance peut émousser l’aiguillon d’une douleur plus aiguë.

Néanmoins, l’ardeur de son amour pour celle à qui il aimait à reporter tout ce qu’il pouvait y avoir de bon en lui, lui fit voir cette mort comme prématurée. “Pauvre chère mère”, écrivait-il au R. P. Lefebvre, provincial du Canada, “je me faisais une si grande joie de la revoir bientôt ! Que le bon Dieu vous conserve la vôtre encore longtemps; cela me consolera[8].”

6. A Hermas; Portage du Rat, 13 février 1895.
7. Winnipeg; 10 juin 1895.
8. *Ibid.;* 17 janvier 1896.

CHAPITRE XII

—

SEMBLANT DE RÈGLEMENT

Le gouvernement du Manitoba ayant brutalement déclaré, que malgré la dernière décision du Conseil Privé, il ne ferait rien pour rendre aux catholiques les écoles confessionnelles dont il les avait traitreusement dépouillés, les autorités fédérales furent mises en demeure d'user en leur faveur des pouvoirs spéciaux dont le tribunal de Londres avait déclaré qu'elles étaient nanties.

En conséquence, en février 1896, le gouvernement d'Ottawa introduisit au parlement national un projet de loi qui fut officiellement déclaré satisfaisant par Mgr Langevin, en qualité de représentant de la minorité catholique lésée dans ses droits. Ce *bill* pourvoyait à l'ouverture et à l'entretien d'écoles confessionnelles pour les catholiques, qu'il exemptait aussi de l'obligation de subvenir aux besoins des écoles publiques dont ils ne pouvaient se servir.

Malheureusement, on voulut faire d'une question surtout religieuse une affaire de parti, et il est triste d'avoir à écrire que non seulement vingt-huit catholiques votèrent contre ce projet de loi, alors que quatre-vingt-six protestants le favorisaient, mais que le Canadien-français le plus en vue dans le monde politique

du pays, M. Wilfrid Laurier, s'en servit comme de marche-pied pour arriver au pouvoir. Il prétendit ne point voir comment le remède proposé pourrait jamais être efficace, puisque les écoles fonctionnant sous l'empire de cette mesure ne pourraient pourvoir à leurs besoins financiers.

Quoi qu'il en soit, les partisans de Laurier parvinvinrent, au moyen d'une obstruction systématique, à empêcher que cette loi fût votée avant l'expiration du temps assigné à la tenue du Parlement. En sorte que ce furent, au fond, des catholiques qui, aveuglés par ce déplorable esprit de parti qui est la grande plaie du Canada français, se firent les instruments inconscients des loges pour empêcher que justice fût rendue à leurs coreligionnaires du Manitoba ! Rarement désastre aussi patent résulta de ce qui paraît avoir été la soif du pouvoir !

Inutile de le cacher, sans la déplorable résistance initiale des libéraux du Québec, le bill remédiateur proposé eût passé; les catholiques du Manitoba eussent probablement recouvré leurs droits scolaires, et les inexprimables angoises des dix-neuf années qui suivirent eussent été épargnées à ces catholiques, de même que les interminables misères qui, pendant ce temps, devaient assaillir leur archevêque.

Qui pourrait, après cela, faire un crime à celui-ci de n'avoir pas eu de tendresses toutes spéciales pour ceux qui s'étaient rendus coupables d'une si grande faute et pour leurs amis qui ont depuis cherché à les excuser, sinon à les approuver ? On lui a maintes fois reproché de s'être montré trop conservateur et pas assez

libéral. La vérité en est qu'il attachait fort peu d'importance à la politique en tant que politique, et ne se gênait pas au besoin pour blâmer l'un et l'autre parti.

— Je ne suis pas plus conservateur que libéral, assurait-il un jour à un M. Chéné, de Montréal; l'un et l'autre parti m'ont trompé.

Pour lui ce qui comptait c'étaient les principes, qui sont immuables comme la Source de toute justice, et le bien des âmes que ces principes favorisent ou auquel ils nuisent. Voilà pourquoi il ne tolérait point, par exemple, qu'on attribuât indistinctement au seul parti libéral le mal dont d'autres étaient aussi coupables.

Parlant d'un écrivain sérieux qui avait préparé un important travail pour la presse, il écrivait à Mgr Laflèche : " Il me semble qu'il faudrait éviter de mettre sur le compte du parti libéral de Manitoba ce qui appartient à la franc-maçonnerie, laquelle a délégué en 1889 le fameux McCarthy, conservateur, pour venir déclarer la guerre aux écoles catholiques de la province entière, au Portage-la-Prairie [1]."

A la décharge des libéraux du Québec, il n'est que juste aussi d'ajouter que la plupart étaient persuadés que leur chef, catholique irréprochable dans sa vie privée, pourrait plus facilement régler la question que son adversaire, qui était un protestant anglais. La suite montrera si leurs espérances se réalisèrent.

Tout semblait, en 1896, sens dessus dessous dans le monde politique du Canada. Une élection générale devant avoir lieu le 23 juin de cette année, l'épiscopat canadien demanda, à la suggestion de Mgr Langevin,

1. Saint-Boniface; 26 mars 1898.

aux électeurs catholiques de ne voter que pour les candidats qui se déclareraient en faveur d'une loi remédiatrice. Tous ces candidats, à l'exception de Laurier et de deux autres, signèrent l'engagement de régler la question conformément aux droits de la minorité manitobaine. Le chef de l'opposition, W. Laurier, avait critiqué le bill des conservateurs comme n'étant pas pratique, et avait promis de faire mieux. On le crut sur parole, et son parti recueillit aux urnes la majorité des suffrages. Le 8 juillet 1896, il devenait lui-même premier ministre du Canada.

Mgr Langevin était si dénué de tout esprit de parti, que, dès le lendemain, il lui écrivait pour l'assurer de " son profond respect et de son sincère désir de traiter avec lui comme il l'avait fait avec les hommes de l'ancien gouvernement ". " A Dieu ne plaise ", ajoutait-il, " que nous refusions de seconder votre bonne volonté. "

Malheureusement, cette bonne volonté ne devait se traduire que par des demi-mesures qui ne contenteraient personne. Les amis de Laurier étaient arrivés au pouvoir en arborant le mandement collectif des évêques; ils avaient presque unanimement promis par écrit de régler la question à la satisfaction de la partie intéressée, et par ailleurs Sir Charles Tupper, devenu chef de l'opposition par la défaite de son parti, avait déclaré le 24 août 1896 :

" Je puis assurer le chef du gouvernement que, non seulement je lui souhaite de tout mon cœur qu'il puisse régler heureusement et promptement cette importante question, mais que tout ce que je pourrai faire dans le même but sera fait en tous temps et avec grand plaisir. "

M. Laurier ne devait donc avoir aucune difficulté à tenir parole et à régler cette question selon les exigences de l'équité. Que fit-il ?

Il commença par s'adjoindre un protestant fanatique du nom de Clifford Sifton, qui s'était montré à la législature manitobaine l'adversaire irréductible des catholiques, dont il avait grossièrement insulté l'Eglise. Puis il envoya un autre collègue, M. Israël Tarte, s'aboucher avec le gouvernement de Winnipeg, et voir quelles concessions il daignerait faire à la minorité catholique. Ce monsieur, qui avait lui-même gravement outragé Mgr Langevin dans un journal, fut tout surpris d'en être bien reçu. Ce prélat avait le cœur trop généreux pour garder rancune à n'importe qui, surtout lorsque les intérêts sacrés de la religion étaient en jeu.

Mais l'archevêque de Saint-Boniface ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que, aux yeux de Laurier et de son émissaire, régler la question était à peu près l'équivalent de céder aux persécuteurs protestants la plupart des droits que garantissait la Constitution. Sa conscience d'évêque en fut indignée, et il refusa catégoriquement d'être de connivence dans une convention qui lui ferait trahir la cause qu'il était chargé par Dieu de défendre. *Depositum custodi !*

Quelque temps après, les journaux ministériels annonçaient sans broncher que la question était réglée — et cela sans la coopération de l'une des deux parties intéressées ! Puis vint le texte du prétendu arrangement, qui ne rétablissait d'aucune manière les écoles catholiques, mais statuait simplement que désormais

il pouvait y avoir dans les écoles publiques du Manitoba une demi-heure d'enseignement religieux lorsqu'il serait demandé par la majorité des commissaires ou par les parents d'au moins dix enfants à la campagne ou vingt-cinq en ville. Les écoles qui, dans les villes, comptaient au moins quarante enfants catholiques, ou vingt-cinq dans les campagnes étaient autorisées à exiger un instituteur de la religion de ceux-ci.

Au demeurant, la direction des écoles restait aux protestants; il était (point important aux yeux des loges) strictement défendu de séparer les enfants catholiques des autres; les livres continuaient à être ceux qui plaisaient aux protestants — et l'on sait quels contes ridicules contre les catholiques leurs plaisent ! — le port du costume religieux, et même l'image du Divin Crucifié, étaient sévèrement défendus en classe (d'où ni Frères ni Sœurs à l'école !) ; la langue française y était mise sur le même pied que l'allemand, le russe ou le chinois, etc.

De toutes les paroisses manitobaines s'éleva, à la vue de cette honteuse capitulation, une clameur de réprobation contre la trahison des droits catholiques et français qu'elle eût voulu consacrer, et, le dimanche suivant, 22 novembre 1896, l'archevêque de Saint-Boniface protesta en chaire avec la dernière énergie contre un prétendu arrangement qui ne pouvait avoir d'autre résultat final que de livrer l'âme des enfants catholiques aux sectes protestantes.

Cet acte épiscopal lui valut peu après les éloges de l'évêque des Trois-Rivières, qui lui écrivait: " J'ai lu avec le plus grand plaisir hier l'énergique et vraiment

épiscopale protestation que vous avez faite dans votre sermon du 22 novembre contre le prétendu réglement Laurier-Greenway de la question scolaire du Manitoba. Il va sans dire que je lui donne ma plus complète adhésion, et que j'en porte absolument le même jugement, c'est-à-dire qu'il est nul devant l'autorité impériale et canonique [2]."

Disons de suite que sur ce point Mgr Langevin ne devait pas connaître la moindre tergiversation. Aux prétentions des politiciens que la question des écoles manitobaines était réglée, il répondit sans cesse : " Une question n'est réglée que lorsqu'elle l'est dans le sens de la justice et de l'équité."

Cependant les catholiques du Manitoba gémissaient sous le joug de l'odieuse loi de 1890, qui restait essentiellement la même après l'addition des clauses anodines qu'on venait d'y faire. En accepter les dispositions était hors de la question : c'eût été une véritable apostasie. Mgr Langevin fit alors appel à la charité de ses nationaux du Québec, qui l'aidèrent de leurs aumônes à soutenir des écoles catholiques parmi ses diocésains.

Le 29 décembre 1896, le Nestor de l'épiscopat canadien, Mgr Laflèche, lui envoya dans ce but un chèque de $100.00. Quelques jours auparavant, les anciens élèves du Grand Séminaire d'Ottawa s'étaient, pour la même fin, cotisés pour la somme de $55.00, et, au mois de janvier suivant, la Sœur Saint-Charles, supérieure d'une école aux Etats-Unis, lui envoyait de son côté la somme de $10.00.

2. Trois-Rivières; 2 décembre 1896.

Au commencement de 1897, un ami personnel, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, avait été jusqu'à demander à ses prêtres, par une circulaire officielle, de souscrire chacun $5.00 au fonds des écoles catholiques du Manitoba, et, vers la fin de la même année, un inconnu envoyait généreusement $25.00 aux mêmes fins ; un catholique des environs de Saint-Hyacinthe lui faisait cadeau d'une somme identique, tandis qu'une dame du diocèse de Québec et un Irlandais de Montréal envoyaient chacun $50.00.

L'archevêque de Saint-Boniface établit une espèce de bureau central pour recevoir, gérer et distribuer ces secours. Ce fut la direction de ce qu'on appela le Denier des Ecoles manitobaines, qu'il confia à M. Alphonse Cherrier, curé de l'église de l'Immaculée Conception, avec le titre de surintendant des Ecoles catholiques.

Ces offrandes, et bien d'autres, n'étaient que la consécration d'une manière tangible des encouragements que le Souverain Pontife avait daigné donner lui-même à une œuvre qu'il avait enrichie d'une indulgence plénière, ce qui montre bien que le prélat n'avait point fait fausse route.

De son côté, pour se ménager l'appui de Léon XIII, Laurier obtint de Rome l'envoi d un délégué spécial, Mgr Merry del Val, qui devait étudier la question sur les lieux et faire rapport à l'autorité suprême. La foi vive de Mgr Langevin le porta à voir comme le vicaire de Jésus-Christ dans l'envoyé du Pape. Il alla à sa rencontre à la gare de Winnipeg, et ne cessa dès lors de le traiter avec les plus grands égards.

Le Délégué Apostolique s'informa de tout, convoqua à Montréal (22 mai 1897) les archevêques et évêques du Canada, qui s'y réunirent en grand nombre et se prononcèrent unanimement pour le maintien des droits constitutionnels reconnus par le Conseil Privé, puis retourna en Europe en recommandant le silence jusqu'à ce que Rome eût parlé.

Et pourtant certaines circonstances portèrent Mgr Langevin à craindre une décision contraire à ce qu'il sentait être la justice.

Il s'y résignait presque, car il en écrivait: " Si à Rome on croit devoir me sacrifier, je me résignerai à tout... Je ne perds pas espoir ni courage, je fais un peu de pénitence et je m'efforce de vivre plus saintement. J'ai appris depuis longtemps à Saint-Sulpice et dans la Congrégation à faire mon devoir en toute conscience et à ne craindre que Dieu [3]."

Pendant ce temps, les journaux libéraux criaient sur tous les toits que l'archevêque de Saint-Boniface avait bel et bien reçu communication d'une décision du Saint-Siège, mais qu'il la cachait parce qu'elle était défavorable.

Enfin, le 8 décembre 1897, Rome parla, et sa parole fut pour Mgr Langevin une justification éclatante. Tout en demandant le calme et l'esprit de conciliation, et en prescrivant d'accepter toutes les concessions que l'autorité civile pourrait offrir, le Souverain Pontife déclarait formellement que le prétendu règlement de M. Laurier n'était point satisfaisant, et qu'on devait faire beaucoup plus pour se monter équitable.

3. Au Provincial des Oblats de l'Est; Saint-Boniface, 30 mai 1897.

C'était la fameuse encyclique *Affari vos*, dont voici quelques passages :

" Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes, des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi qu'on a faite dans le but de réparation est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander".

Ce document fut un grand soulagement pour la conscience de Mgr Langevin. Il le promulga le 25 janvier 1898, et en montra sa reconnaissance en prescrivant aux prêtres de son diocèse l'oraison *pro gratiarum actione*. Il n'avait alors pas moins de quatre-vingt-deux écoles catholiques en plein fonctionnement sous leur surintendant, M. Cherrier.

Il est vrai d'ajouter que si, par impossible, le Pape eût donné tort au vigoureux prélat, celui-ci eût reçu sa décision avec le même respect; car il professa toujours une soumission à toute épreuve pour le Saint-Père. Il aimait à le proclamer : " nous autres évêques obéissons au Pape en conscience, dans tous les cas, et non pas seulement lorsqu'il pense comme nous [4]."

4. " J'avoue que j'ai la passion d'obéir ", écrivait-il un peu plus tard à Mgr Cloutier, successeur de Mgr Laflèche sur le siège des Trois-

Au cours des longs tiraillements occassionnés par l'épineuse question des écoles manitobaines, ses détracteurs lui reprochèrent maints écarts de langage. Il parlait trop, disait-on; il n'était pas assez conciliant et aurait dû faire preuve de plus de diplomatie: jamais on n'osa révoquer en doute sa parfaite soumission au Saint-Siège.

Quant à ces prétendus écarts de langage qui scandalisaient les sages du libéralisme, les lâcheurs et les pacifistes à outrance, il les expliquait avec son originalité ordinaire, à travers laquelle perçait une pointe d'humilité toute chrétienne:

" On nous prend à la gorge ", disait-il, " on veut nous étouffer, on nous étrangle. Quoi d'étonnant que, dans les notes du râle qui nous échappe alors, il y ait quelque discordance ? Les sons que produit en pareil cas la gorge de la victime d'une injuste agression sont-ils jamais bien harmonieux ? "

Tout en lui donnant raison sur la question de fait, le Pape demandait indirectement à Mgr Langevin de chercher à obtenir le plus de concessions possible. C'était toute une série de négociations dans laquelle il lui fallait s'engager. Avant de le suivre sur ce terrain, et pour montrer qu'il ne passa pas sa vie uniquement à réclamer contre l'injustice, nous allons donner une idée de son ministère purement pastoral pendant les premières années de son épiscopat, et l'accompagner au cours de la première visite qu'il fit à la ville éternelle.

Rivières, " obéir à tout prix, obéir jusqu'à la mort! Que tout périsse plutôt que l'obéissance." (Saint-Boniface; 28 septembre 1901).

Il nous faut donc maintenant rétrograder un tant soit peu, et passer en revue des événements d'ordre plus intime, sur lesquels les exigences du récit et la parfaite intelligence des difficultés scolaires nous ont forcé à passer.

CHAPITRE XIII

—

PREMIER MINISTÈRE PASTORAL

1895–1896

Le plus ancien prêtre séculier du diocèse de Saint-Boniface était en 1895 M. Joseph-N. Ritchot, curé de Saint-Norbert, sur la rivière Rouge. Mgr Langevin le nomma immédiatement vicaire-général, en même temps que le R P. Joachim Allard, O M.I., qui avait déjà eu ce titre sous Mgr Taché. Ce fut le premier acte strictement épiscopal du nouveau titulaire. Le second fut une ordination, qui eut lieu le dimanche 21 avril 1895 dans la chapelle de la maison vicariale des Sœurs Grises de Saint-Boniface L'abbé Louis-Philippe Dagneau, natif de Kamouraska, dans la province de Québec, fut alors élevé à la prêtrise.

Puis vint pour Mgr Langevin un petit voyage dans l'Est. Il n'avait pas plus tôt été nommé évêque, qu'il avait formé le projet d'aller *incognito* en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, mettre son épiscopat sous la puissante protection de la thaumaturge du Canada. Il s'y rendit donc tout d'un trait, et ne s'arrêta qu'au retour à Montréal, où il procéda, dans l'église de Notre-Dame, à la bénédiction de sept statues destinées à de nouvelles paroisses du Nord québecois. Le 30 avril,

il assista à une réunion d'anciens condisciples désireux de célébrer son élévation à l'épiscopat. Puis il songea à aller bénir sa vieille mère, qui n'avait pu se rendre à son sacre.

Naturellement ce fut grande fête au village. Le petit espiègle d'autrefois y rentrait couronné d'une auréole de gloire. L'humble enfant de chœur de 1865 était maintenant Sa Grandeur Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin, Oblat de Marie Immaculée, docteur en théologie et archevêque de Saint-Boniface! Sa nouvelle dignité n'eut pourtant pas le don d'éblouir une certaine femme du village qui, à sa vue, ne put s'empêcher de se jeter à son cou et de l'embrasser avec effusion. Personne n'y trouva à redire, et le prélat ne fit lui-même aucun effort pour se soustraire à ses étreintes: elle avait quatre-vingt-quatorze ans, et, bien qu'elle n'eût pas été sa marraine, elle ne l'avait pas moins porté de la maison paternelle aux fonts baptismaux de Saint-Rémi le lendemain de sa naissance.

Après quelques jours passés au sein de sa famille, il alla rendre visite à son vieil ami et ancien condisciple, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, puis il reprit le chemin de l'Ouest. Il ne voulut pourtant pas rentrer chez lui sans s'arrêter à Ottawa, où il avait passé la plus grande partie de sa vie d'Oblat. Le 6 mai, il se trouvait au scolasticat d'Archville (aujourd'hui Ottawa-Est), où il entretenait ses jeunes frères en religion de ses luttes pour les écoles catholiques.

Le lendemain, c'était le tour de l'Université, qui lui fit de grandes fêtes, et où il prononça comme partout un discours où brûlait la flamme du plus pur patrio-

tisme. Il ne fallait pas désespérer de la situation scolaire, assurait-il. Tout allait bien; "il n'y a pas de division parmi nous: un traître ne fait pas nombre."

Entrant ensuite dans les détails de la question, il dit qu'en certains endroits les commissaires d'école acceptaient bien l'allocation du gouvernement, mais que rien n'était changé aux exercices religieux, etc.

Ainsi parla-t-il un peu partout, jetant dans un terrain propice la bonne semence de la vérité, qui, malgré certaines pierres, devait lever, croître et produire des fruits consolants au point de vue de l'éducation chrétienne, prodiguant de tous côtés des rayons de lumière qui dissipaient les ténèbres que des parties intéressées faisaient sans cesse autour de cette question.

Déjà l'on sentait dans l'Est qu'on n'avait pas affaire à un homme ordinaire. Ses manières originales, vives et enjouées, son exquise simplicité et sa parole sympathique lui conquéraient tous les cœurs, excepté ceux de quelques vieux politiciens encroûtés dans leur étroite partisannerie, qui trouvaient inopportuns certains de ses discours, sans doute parce qu'ils suscitaient des remords mal venus, comme, par exemple, celui qu'il prononça à l'Assomption, où il avait été reçu avec les démonstrations de la joie la plus vive.

Le 8 juin 1895, il rentrait à Saint-Boniface, après avoir vu Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada, son premier ministre et même M. Laurier, encore dans les rangs de l'opposition.

Moins d'une semaine après, il commençait une

série de visites pastorales qui n'allait guère se clore qu'avec sa mort. Disons de suite que jamais évêque n'a mieux compris la nécessité de connaître ses ouailles et d'en être connu. Il est vrai que l'activité fébrile qui était chez lui comme une seconde nature fut pour beaucoup dans ces incessantes pérégrinations; mais le sentiment de sa responsabilité et le désir de s'acquitter du moindre de ses devoirs y contribuèrent tout autant.

Le diocèse de Saint-Boniface était alors considérablement plus étendu qu'il ne l'était même à sa mort. Outre l'extrémité ouest de la province d'Ontario, qui lui appartient encore, il comprenait en 1895 tout le territoire qui est depuis devenu le diocèse de Régina, celui de Winnipeg et une partie du Keewatin.

La première visite officielle du nouvel archevêque, en dehors de Saint-Boniface et de Winnipeg, fut pour Brandon, petite ville sur le Pacifique-Canadien, 133 milles à l'ouest de la capitale manitobaine; puis il se rendit dans le même but d'inspection officielle à Saint-Laurent, l'un des plus anciens postes de la province, sur les bords du lac Manitoba. De là il revint à Saint-Boniface, et fit la visite pastorale de son ancienne paroisse de Sainte-Marie de Winnipeg.

Prenant alors le chemin du sud-ouest, il se dirigea vers la montagne de Pembina, où il visita successivement Somerset, centre d'une population plus ou moins mixte sur la ligne du Pacifique-Nord; Saint-Léon, le plus ancien centre de cette région; Notre-Dame de Lourdes, belle paroisse française à seize milles au nord, où l'on admirait déjà les commencements d'une

restauration canonique qui devait prospérer quelque temps, pour s'effondrer ensuite sous les coups de mains qui auraient dû la protéger; Treherne, mission adjacente alors en grande partie anglaise et protestante; Sainte-Agathe, sur la rivière Rouge; Saint-Pierre et Saint-Malo, centres importants un peu à l'est de ce cours d'eau; le Portage-du-Rat, aujourd'hui Kénora, sur le beau lac des Bois; Notre-Dame de Lorette, Sainte-Anne des Chênes et Labroquerie, paroisses canadiennes avec quelques métis français juste au sud-est de Saint-Boniface; puis Bruxelles et Saint-Alphonse, places belges à sept milles l'une de l'autre, à l'extrémité orientale de la montagne de Pembina, et enfin Régina, aujourd'hui capitale de la Saskatchewan, qui jouait alors le même rôle pour tous les Territoires du Nord-Ouest, à 358 milles de Winnipeg.

Il nous est naturellement impossible de nous attarder à décrire chacune de ces visites. Ce fut presque partout le même enthousiasme, mêlé d'une note discrète de deuil pour la disparition du grand évêque qu'avait été Mgr Taché, et quelque peu tempéré par les inquiétudes provenant de la persécution scolaire. Mais le nouvel archevêque était trop vif, trop franc et trop bon pour ne pas dissiper comme par enchantement les idées les plus noires. On le voyait et on l'entendait, c'est-à-dire qu'on l'admirait. On sentait en lui le lutteur et l'homme de Dieu; les tristesses du moment s'évanouissaient à sa vue, et l'on se reprenait à espérer.

Le récit de sa visite à la paroisse de Sainte-Anne des Chênes, où il y avait un commencement de pèlerinage,

pourrait, croyons-nous, s'appliquer à la plupart des centres inspectés alors et depuis par Mgr Langevin. Nous l'empruntons au *Manitoba* du 31 juillet 1895, nous permettant d'y faire certaines coupures. Cette visite s'était ouverte le 25 de ce mois.

"Un cortège considérable, escorté d'une nombreuse cavalcade, est allé jusqu'aux limites ouest de la paroisse saluer l'arrivée de Sa Grandeur. Un splendide arc de triomphe avait été érigé sur la propriété de M. R. Robert, et la grande route jusqu'à l'église était ornée, de chaque côté, de balises[1] d'épinettes[2], de chêne, d'érables et de trembles[3]. Les pèlerins ont pu constater que le bois n'est pas rare à Sainte-Anne.

"A l'endroit où la pierre angulaire devait être bénite, un autre arc avait été préparé, portant des drapeaux, des inscriptions appropriées à la circonstance, et, près de l'église qui était ornée avec un goût parfait, se trouvait réunie la paroisse entière, venue pour acclamer son premier pasteur. Après la réception telle que prescrite par le rituel, une adresse fut présentée par M. Théo. Paré[4] à Sa Grandeur, qui y répondit avec son éloquence ordinaire, et, tout en remerciant les paroissiens de Sainte-Anne de leur magnifique démonstration et des bonnes paroles de leur adresse, il les félicita d'avoir à leur tête un député qui, par la fermeté de

1. Ce terme, d'origine maritime, est employé au Canada pour désigner tout jalon ou arbuste planté en ligne de distance en distance.

2. Sapins (*Abies nigra*).

3. Espèce de peuplier (*Populus tremuloides*).

4. Alors député du comté, aujourd'hui prêtre de résidence à l'archevêché de Saint-Boniface.

son caractère, son intelligence et son dévouement, avait tenu haut et ferme dans la législature le drapeau de nos intérêts religieux et scolaires.

"Monseigneur fit observer que, sur cette grande question scolaire, il était heureux de constater qu'il ne combattait pas seul, mais qu'il avait l'appui de toute la population catholique du Manitoba. Dans l'adresse de M. Paré et dans la réponse de Sa Grandeur, tous les paroissiens de Sainte-Anne ont remarqué avec une vive satisfaction et une grande consolation ces allusions touchantes à Mgr Taché, dont le souvenir reste profondément gravé dans tous les cœurs.

"Après la messe du 26 juillet, il y a eu bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église dédiée à sainte Anne, et c'était vraiment un spectacle imposant que cette foule nombreuse groupée autour du premier pasteur du diocèse, d'entendre les chants si beaux, les prières si touchantes qui nous montrent combien sont saintes les églises catholiques. Monseigneur a prononcé un sermon qui a vivement impressionné les pèlerins. Il possède une parole éloquente et vibrante, qui éclaire les intelligences et remue les cœurs...

"Monseigneur est parti pour Labroquerie escorté par de nombreux pèlerins de Sainte-Anne et de Saint-Joachim[5], et jusqu'aux limites de la paroisse les chemins avaient été ornés de balises et deux arcs avaient été érigés, le premier au pont chez M. L.-G. Gagnon, et l'autre sur la propriété de M. Fiola. Au passage de Sa Grandeur, des familles venaient s'agenouiller pour demander sa bénédiction."

5. Ou Labroquerie.

La visite pastorale de Régina mena Mgr Langevin jusqu'au commencement d'août 1895. Il rentra alors à Saint-Boniface pour la retraite ecclésiastique ; puis en septembre, il reprit le cours de sa tournée d'inspection. Cette fois, ce furent les localités situées dans le présent diocèse de Régina qui bénéficièrent de son ministère. Il visita ainsi l'un après l'autre les postes de Qu'Appelle, Wolseley, Saint-Hubert, Balgonie (centre de colonies allemandes), Wapella, Saint-Andrews (paroisse de langue gaélique), puis Selkirk, Piguis, Portage-la-Prairie et Saint-Lazare du fort Ellice, au Manitoba. Cette dernière place fut visitée le 25 octobre. Ce fut pour 1895 le couronnement de cette longue série de visites importantes.

Puis vinrent pour le dévoué prélat des ordinations, prises d'habit et professions, anniversaires, etc., le tout agrémenté de sermons, et parfois aussi des séances récréatives, après lesquelles on se plaisait à entendre sa parole fine et spirituelle et à se munir de ses bons conseils. Entre temps, il écrit à la presse pour promouvoir la cause de ses chères écoles, entretient dans le même but de longues correspondances avec ses collègues dans l'épiscopat, remet à point ce que la mauvaise foi voudrait dénaturer, et prend les mesures d'ordre général que nous avons déjà enregistrées.

Le milieu de mai 1896 le trouva à Montréal et à Laprairie, petite ville près de son village natal, où il donna un sermon qui fut remarqué. Ces voyages dans l'Est furent d'autant plus fréquents dans les premières années de son épiscopat qu'au point de vue du Denier des Ecoles ils étaient plus fructueux : l'évê-

que des persécutés de l'Ouest en revenait rarement les mains vides.

Mais un voyage autrement important lui était réservé pour cette année 1896. On sait que tous les évêques du monde entier sont tenus d'aller rendre visite, à des époques déterminées, au Père commun des fidèles, lui exposer l'état de leur diocèse et recevoir ses conseils avec sa bénédiction. C'est ce qu'on appelle la visite *ad limina.* Mgr Langevin résolut de s'acquitter sans plus tarder de ce devoir.

Il partit de Saint-Boniface le 5 juillet 1896, prit à Montréal son ami, l'abbé Candide Thérien, qui lui payait son voyage[6], et s'embarqua avec lui le 11 à bord de la *Touraine*, beau paquebot qui le mena de New-York au Havre, où les deux amis arrivèrent sans encombres.

"Notre traversée a été des plus heureuses", écrit-il alors au Provincial du Canada; " pas l'ombre de tempête, malgré les désirs de M. Candide[7]."

Il ajoute à propos de Paris d'où il écrit: "M. Thérien (Candide) ne tarit pas de compliments sur nos Pères et sur Paris. Il est enchanté. Il trouve la nourriture meilleure que sur le bateau, et nos Pères sont les plus complaisants *cicerones* du monde."

Avant de prendre la direction de l'Italie, Mgr Langevin, toujours fidèle à son bon cœur, voulut aller voir la marquise de Bourneval, sœur de la défunte comtesse d'Albuféra, qui avait fondé de ses deniers la paroisse

6. " Sa générosité est sans bornes", écrivait l'archevêque à son frère Hermas (Paris, 24 juillet 1896).

7. Maison générale de Paris; 21 juillet 1896.

de Fannystelle, au diocèse de Saint-Boniface, et la remercier de ce que celle-ci avait fait pour ce centre français.

Puis il se rendit avec son ami à Rome, où il eut, le 7 août, une audience privée avec Léon XIII qui l'impressionna vivement ; après quoi il fut reçu par le cardinal préfet de la Propagande, qui lui parla en termes très élogieux de l'épiscopat canadien. Puis, toujours accompagné de l'abbé Thérien, il reprit le chemin de la France et aborda à Marseille le 15 août, fête d'obligation en ce pays. Au grand pèlerinage de Notre-Dame de la Garde, tenu par les Oblats, les deux amis trouvèrent une foule qui leur prouva que la foi était loin d'être morte au pays de leurs aïeux.

Ce qu'ils virent là n'était pourtant que peu de chose comparé à ce qui les attendait à Lourdes. Le jour de leur arrivée à ce fameux pèlerinage ne se faisait remarquer par aucune solennité spéciale; les pèlerins ne s'y trouvaient pas moins en si grand nombre que pas moins de soixante-douze prêtres les accompagnaient. Par extraordinaire, Mgr Langevin était le seul évêque présent; on le pria donc de bénir la foule.

Avant de le faire, il crut bon d'adresser aux fidèles rassemblés près du sanctuaire de Marie une de ces brûlantes improvisations dont il avait le secret. Il leur dit qu'il venait du Canada, terre autrefois française et toujours attachée à la mère patrie et à sa langue ; qu'il était Canadien-français, et partant un rejeton lointain de cette France qui avait joué un rôle si glorieux dans l'histoire et dont les destinées étaient encore si belles.

Son auditoire, électrisé et comme hors de lui-même, ne put s'empêcher de donner cours à son enthousiasme par des vivats qu'aucun prêtre ne put comprimer. Les cris de : Vive le Canada ! Vive Mgr Langevin ! firent alors retentir les échos d'alentour, et plus on l'acclamait, plus l'orateur se surpassait. A la fin chacun se précipita vers lui pour baiser son anneau et recevoir sa bénédiction.

Disons de suite, pour ne point avoir à le répéter, que Mgr Langevin passa toujours, et à bon droit, pour l'un des premiers orateurs du Canada. Chez lui, l'éloquence était d'autant plus entraînante que sa phrase était moins étudiée, tout en étant parfois superbe. Dans les premiers temps de son ministère, il dut sans doute confier à sa mémoire ce qu'il avait à dire ; mais ces premiers tâtonnements qui, chez certains prédicateurs, durent toute la vie, furent bientôt pour lui chose du passé, et nous avons vu que, tout jeune prêtre, il lui arriva de réussir dans une improvisation.

Plus tard, tous ses discours furent le résultat de sa verve intarissable aidée de minces canevas, de quelques jalons jetés, sous forme de notes, sur le chemin qu'il pensait parcourir, et très souvent des improvisations dénuées de toute préparation. Cela est si vrai que, sur la fin de sa carrière, il ne pouvait se rappeler que deux morceaux d'éloquence, plus importants que les autres, qu'il avait donnés presque comme il les avait écrits.

Dans ses improvisations, les premières phrases étaient parfois quelque peu embarrassées. Il commençait comme un homme qui cherche sa voie; puis une

fois sur son terrain et identifié avec son sujet, il s'animait graduellement, s'échauffait, tonnait souvent, et lançait presque toujours dans l'espace des idées de toute beauté et généralement assez originales, des figures et comparaisons d'une incomparable fraîcheur, des réminiscences classiques et scripturaires habilement voilées, au moyen desquelles il manquait rarement d'empoigner son auditoire.

Combien de fois ceux qui avaient la bonne fortune de l'entendre ne s'extasièrent-ils pas devant l'inspiration de tel ou tel de ses discours, par exemple, de ceux qu'il prononçait en réponse à une adresse, et ne regrettèrent-ils pas amèrement l'absence d'un sténographe qui eût pu en perpétuer la mémoire!

Mais n'anticipons point, et rappelons-nous que nous sommes en voyage avec notre héros et son ami, M. Candide.

De Lourdes les deux voyageurs se rendirent à Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne. En chemin, leurs pérégrinations furent agrémentées d'une petite mystification à laquelle on se fût vainement attendu avec d'autres pèlerins. Peu avant d'arriver à Nantes, Mgr Langevin s'était annoncé par télégraphe aux Sœurs de l'Espérance, de cette ville. Ces religieuses étant affiliées à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et ayant le même supérieur général, le nom de l'archevêque de Saint-Boniface ne leur était point inconnu; mais elles n'avaient naturellement jamais vu le prélat. C'est dire que sa visite ne pouvait que leur faire plaisir.

Mais le brave évêque était trop bon Français. En ville, il s'arrêtait à chaque instant pour savourer à son

aise la satisfaction qu'il éprouvait de trouver dans les enseignes de la capitale bretonne tant de noms qu'il avait rencontrés de tous les côtés dans son cher Canada. En sorte que son compagnon, le fidèle abbé qui n'était candide que de nom et avait probablement été autrefois victime de plus d'un tour de la part de celui qui était maintenant son supérieur, arriva avant lui, dans une autre voiture, à la porte du couvent. Celle-ci s'ouvrit alors toute grande, pendant que toutes les têtes s'inclinaient pieusement pour recevoir sa bénédiction.

L'abbé Thérien, grand et bel homme qui eût pu passer pour un cardinal, comprit de suite la méprise des bonnes religieuses, et crut jouer un bon tour à son ami en les laissant faire. Il reçut donc avec le plus grand sérieux les hommages de la communauté et se trouva bientôt installé dans la plus belle chambre de l'établissement. Mgr Langevin arriva peu après, mais ne reçut que la bien moindre considération due au caractère sacerdotal.

Pourtant la mystification ne pouvait durer jusqu'au bout. C'eût été cruel pour les bonnes Sœurs et irrespectueux pour le véritable évêque. Ensuite l'abbé Thérien ne tarda pas à trouver trop pesante pour lui la responsablité qu'il avait assumée par pure plaisanterie. La difficulté était maintenant de désabuser les religieuses en leur faisant connaître la vérité. C'était là une tâche quelque peu délicate, car on ne pouvait prévoir comment la révélation serait prise. Le véritable archevêque se chargea de tirer d'embarras son ami fourvoyé, en se revêtant le lendemain des insignes de

son rang. Au surplus, quelques mots d'explication, qui eurent l'heur d'être reçus avec charité, mirent bientôt le faux prélat à son aise.

Après une dernière apparition à Paris, les deux amis s'embarquèrent pour Montréal, où ils rentrèrent le 14 septembre 1896. Le 30 du même mois, l'archevêque de Saint-Boniface revoyait ses lointains foyers, tout en étant l'objet d'une imposante démonstration de bienvenue à Winnipeg et à Saint-Boniface.

CHAPITRE XIV

—

VOYAGES ET NÉGOCIATIONS
1896-98

De retour à Saint-Boniface, Mgr Langevin n'y resta pas longtemps. Son bon cœur, son patriotisme ardent et son grand respect pour les anciens avaient obtenu une faveur pour un pionnier qui avait bien mérité du Manitoba français, non seulement par les services d'ordre purement religieux qu'il rendait depuis 1862, mais aussi par son intervention opportune en 1869-70, alors que le Canada anglais voulait asservir la population française du pays, dont il pensait faire une annexe de l'Ontario protestant. Il lui tardait de rendre le fait public.

En conséquence, le mardi 13 octobre 1896, Mgr Pascal, O.M.I., vicaire apostolique de la Saskatchewan, le P. H. Leduc, O.M.I., vicaire général de Mgr Grandin, et plusieurs autres prêtres l'accompagnèrent à une séance dramatique donnée à Saint-Norbert par les élèves du couvent de cette paroisse, et sans en avoir prévenu personne, l'archevêque de Saint-Boniface lut publiquement une bulle du Saint-Père qui créait protonotaire apostolique, avec droit au titre de Monseigneur, le vénérable abbé Ritchot, curé de la place.

Le 8 novembre suivant, Mgr Langevin bénissait la nouvelle église de son ancienne paroisse de Sainte-Marie à Winnipeg, et moins de deux mois plus tard, il allait à Montréal assister aux funérailles de Mgr Fabre, de qui il tenait tous ses ordres, y compris l'épiscopat.

Ces visites à la métropole canadienne n'avaient pas toujours un caractère aussi lugubre. Elles occasionnaient même parfois pour lui certaines rencontres qui pouvaient sembler comme autant de fleurs égayant quelque peu son chemin semé de ronces et d'épines.

Lorsqu'il n'avait encore que dix ou onze ans, il fréquentait la maison de voisins appelés Blanchard, où vivaient plusieurs petits garçons à peu près de son âge. La même famille comprenait aussi une petite fille, Léa, que ses compagnons, tout aussi taquins que lui et probablement moins scrupuleux, avaient la méchanceté d'appeler sa bonne amie. Le jeune Adélard se récriait énergiquement, niant de toutes ses forces leurs allégations, mais ne pouvait apparemment les convaincre.

Un jour qu'on renouvelait devant lui cette taquinerie, la pauvre enfant, qui ne se doutait de rien, vint à passser. Prendre un scion (ou une hart, comme on dit au Canada), et courir après elle fut pour Adélard l'affaire d'un instant.

—Ah ! vous dites qu'elle est ma bonne amie ; voyez donc comme vous vous trompez ! s'écria-t-il en s'attaquant vigoureusement à Léa, qui ne comprenait rien à ce manège.

Or il arriva que l'archevêque de Saint-Boniface

étant passé par Montréal, en profita pour visiter certains couvents de cette ville. Parmi les institutions de ce genre qu'il honora de sa présence, fut la maison-mère d'une des congrégations de femmes les plus méritantes du Canada. Sa visite fut fort appréciée, et la communauté réunie tint à honneur de présenter ses hommages au grand lutteur de l'Ouest.

Celui-ci avait toujours des prédilections toutes spéciales pour le village natal, et rien ne pouvait lui faire autant de plaisir que de rencontrer des personnes qui le connaissaient, ou, mieux encore, qui y avaient vu le jour.

—Voyons, mes Sœurs, dit-il à la vue de cette grande communauté, vous voici bien nombreuses; ne serait-il point possible qu'il y en ait parmi vous qui connaissent la paroisse de Saint-Isidore ?

—Oui, Monseigneur, répondit la Mère Assistante; notre Très Révérende Mère Générale, ici présente, vient précisément de cette place.

—Vraiment ! s'écria l'archevêque enchanté de rencontrer une compatriote. Pourrais-je, Révérende Mère, savoir quel est votre nom de famille ?

—Léa Blanchard, fit modestement la Générale.

—Comment, ma Mère, seriez-vous donc la Léa que j'ai si bien connue autrefois ?

—Elle-même, Monseigneur.

—Dans ce cas, mes Sœurs, déclara avec malice le noble visiteur en se tournant vers la communauté, dans ce cas votre Générale est ma bonne amie d'autrefois !

On voit d'ici le tableau qui suivit cette déclaration . . .

Dans une autre institution, tenue par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, le pensionnat du Mont Sainte-Marie, dans la même ville de Montréal, les élèves lui firent comme partout une fête, lui donnèrent $20.00 pour ses écoles, et protestèrent dans une adresse qu'elles lui présentèrent que les méchants "ne l'auront point, l'âme si belle de l'enfant, aussi longtemps que le digne archevêque que nous fêtons sera là pour la défendre et la protéger".

Le 10 février 1897, il était de retour dans sa ville épiscopale.

Malgré certaines voix discordantes, qui s'élevaient quelquefois sous l'impulsion d'un déplorable aveuglement politique, les catholiques manitobains étaient alors unis à leur premier pasteur dans la revendication de leurs droits scolaires, et une élection qui eut lieu à Saint-Boniface même, juste après la promulgation du soi-disant règlement Laurier, montra bien l'unanimité de leur indignation contre ce misérable compromis qui les livrait, pieds et poings liés, au fanatisme orangiste. Le candidat protestataire, M. J.-B. Lauzon, fut élu avec une si écrasante majorité que son concurrent en perdit son dépôt.

"La victoire de la cause catholique est grande", écrivait peu après Mgr Langevin; "mais il faut maintenant panser les blessés et tâcher de ressusciter les morts. Ici, à Saint-Norbert, trois ont demandé pardon et les deux P. sont venus pour s'arranger sans réussir. Tout cela me torture. Un père qui frappe ses enfants se frappe lui-même, et il souffre avec eux[1]."

1. Saint-Norbert; 8 mars 1897.

Ces dernières remarques ont trait à certains individus, politiciens avant tout, qui avaient bravé une mesure de rigueur dont le vigilant gardien des droits de l'enfance avait cru devoir user.

Sentant bien que, en dépit des bonnes dispositions de l'heure présente, on ne pouvait compter sur rien de stable sans le secours d'en-haut, Mgr Langevin avait consacré le mois de mars 1897 à des prières publiques pour ses écoles. En même temps, il demandait à chacun de ses prêtres la charité d'une messe pendant ce mois aux intentions des bienfaiteurs du Denier des Ecoles.

Cela n'empêcha pas certains journaux, même parmi ceux qui se disaient catholiques, de publier toutes sortes de faussetés, et même de mensonges, sur le compte de l'archevêque de Saint-Boniface. C'est ainsi qu'au commencement de 1897 l'un d'eux osait affirmer que "pendant six ans Mgr Langevin a permis à des enfants catholiques de fréquenter des écoles publiques où les instituteurs étaient protestants", alors qu'il était de notoriété publique qu'il y avait à peine deux ans que ce prélat était évêque, et qu'il n'avait point permis à des enfants catholiques de fréquenter une école publique quand il y en avait une autre dans la place.

Avec le retour du printemps, il reprit le cours de ses visites pastorales, dans lesquelles nous ne pouvons le suivre. Nous nous contenterons de citer le rapport d'une de ces visites, parce qu'il nous renseignera sur le genre d'occupations que lui avaient créées les difficultés scolaires. Il s'agit de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes que gouvernait alors son fondateur, le R. P.

Paul Benoît. Voici ce que dit de son passage à cette place le *Manitoba* du 31 mars 1897:

"Le 21 février, une blanche oriflamme, brodée aux armes de Monseigneur, flottait sur le clocher de notre église, et annonçait à tous l'arrivée de notre archevêque bien aimé. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Cherrier, surintendant des Ecoles catholiques. Une quinzaine de voitures faisaient escorte.

"Le 26, un certain nombre de pères de famille viennent visiter Sa Grandeur et s'entretenir de l'organisation définitive d'une nouvelle école catholique dite de "La Fontaine". Depuis deux ans le district est formé, mais l'exécution du projet a été arrêtée par la loi inique. Cet arrondissement actuellement établi fonctionne et a son maître enseignant. Il compte dix-neuf pères de familles. Honneur à leurs sentiments franchement chrétiens !

"Une deuxième députation succède à la première, demandant la création d'un troisième arrondissement catholique. Le maître est déjà entré en fonctions. Il fait preuve de grande abnégation pour se dévouer pieusement à l'œuvre sainte. Cette école prendra un nom qui n'est pas encore défini, mais que les habitants veulent cher au souvenir de Monseigneur.

"Le 27, une troisième conférence avec les commissaires d'une quatrième école dite "Carnot", qui se rendent facilement compte de la bonté et de la bienveillance de Sa Grandeur. Ils sont invités au repas présidé par Monseigneur, et se retirent enchantés de leur soirée.

"Le 28, Sa Grandeur donne l'habit monastique des

Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception à M. Jean-Marie Comte, qui désormais s'appellera le Frère Jean-Marie, puis dit une messe basse pendant laquelle il ordonne sous-diacre le Fr. Joseph Picod et diacre Dom Maur Maurey. Puis a lieu la grand'-messe célébrée par Dom Benoît. Monseigneur assiste au trône et, montant en chaire, traite à fond de la question des écoles. Il fait l'histoire des lois de 1890, de la résistance conduite par son regretté prédécesseur, le défunt Mgr Taché, de la décision du Conseil Privé d'Angleterre et épuise la question du compromis Laurier. Sa Grandeur nous dit ses démarches personnelles près du chef libéral et les promesses plus que vagues qui lui furent faites; et cependant, ajoute-t-il, ces messieurs se posent en hommes conciliants, d'ordre, soucieux des intérêts de tous. Sa Grandeur promet alors solennellement de suivre les enseignements de Sa Sainteté Léon XIII et la voix de sa conscience d'évêque.

"Ces milliers d'enfants", dit-il, "se lèveraient un "jour contre moi pour m'accuser de les avoir perdus. "Dieu m'en garde, chers enfants! Non, jamais; "plutôt la mort qu'un tel forfait. L'ombre de Mgr "Taché se dresserait contre moi..." A la fin de l'office, Monseigneur ajoute quelques mots en anglais, et fait un piquant résumé de la situation."

Puis vint l'arrivée à Saint-Boniface de Mgr Merry del Val, Délégué Apostolique, et les fêtes qui s'ensuivirent.

Par ailleurs, des événements importants pour la hiérarchie canadienne occasionnèrent pour Mgr Lan-

gevin même de continuels déplacements. Ce fut d'abord le sacre de Mgr Legal, O.M.I., coadjuteur de Mgr Grandin, qui eut lieu à Saint-Albert le 17 juin 1897 ; puis lui arriva de l'Est une nouvelle qui ne pouvait manquer de toucher agréablement son cœur généreux: un de ses anciens condisciples était nommé archevêque de Montréal ! "La nomination de Mgr Bruchési est un rayon de soleil à travers un ciel gros de nuages, et c'est une immense consolation pour nous tous", écrit-il alors[2].

Vite il prend la direction de l'ancienne Ville-Marie, et assiste, le 8 août, au sacre de son ami d'enfance. Il en revient le 14 très fatigué, ce qui ne l'empêche pas de repartir presque immédiatement pour New-Westminster, du côté opposé du continent, où il sacre lui-même l'un de ses frères en religion, Mgr Augustin Dontenville, nommé coadjuteur de Mgr Durieu.

Mais les forces de la nature humaine ne sont pas sans limites ; elles ne vont pas toujours de pair avec le courage du cœur. A peine de retour au logis, Mgr Langevin tomba gravement malade de la fièvre typhoïde. C'était dans les premiers jours de septembre. Bon gré mal gré, il lui fallut alors mettre un frein à son ardeur et aller s'emprisonner à l'hôpital, où il dut passer de longues semaines au lit. La gravité de son mal peut se mesurer à la longueur du temps qu'il resta sans pouvoir célébrer la sainte messe: plus de quarante jours ! Et sa convalescence fut très longue.

C'est pendant cette dernière qu'il écrivait, le 30 octobre 1897 : "Ma plus grande torture est d'être à

2. A Mgr Laflèche; Saint-Boniface, 26 juillet 1897.

rien faire quand l'ouvrage presse de toutes parts... J'en ai encore, hélas! pour des années à porter ma lourde croix. La question des écoles, le silence de Rome, la conduite indigne de certains catholiques me font plus souffrir que la fièvre[3]."

Mais les difficultés scolaires étaient loin de monopoliser son attention. Même sur son lit de douleur, il pensait aux pauvres sauvages, et écrivait au curé de Lachine pour lui recommander l'Œuvre des Vieux Habits, ou de Jésus Pauvre. Puis il ajoutait à son propre frère :

"J'ai bâti quatre chapelles chez les sauvages cette année... Puis j'ai bâti une école au Portage-du-Rat pour les petits sauvages païens[4]."

L'année 1898 fut signalée par des négociations avec le gouvernement Laurier ayant pour but d'améliorer la situation scolaire du Manitoba. Ces pourparlers commencèrent dès les premiers jours de l'année, et l'archevêque de Saint-Boniface se garda soigneusement de rien dire ou faire qui pût nuire à leur succès[5]. De son côté, le premier ministre paraissait animé de bonnes intentions, ce que Mgr Langevin reconnaissait sans peine lorsqu'il écrivait à Mgr Bégin, alors administrateur de Québec :

"Vous trouverez ci-inclus une copie du mémoire que le Premier Ministre m'a remis", dit-il. "Je lui ai fait de vive voix les remarques contenues dans l'autre mémoire qui lui a été présenté, ainsi qu'à M. Sifton,

3. Hôpital de Saint-Boniface; 30 octobre 1897.
4. A Hermas; Hôpital, 16 novembre 1897.
5. Cf. lettre à Mgr Laflèche, 9 février 1898.

mercredi dernier, le 2 courant. M. Laurier est prêt à tout accorder... L'idée de M. Laurier est de faire accepter les divers articles de mon mémoire et de les présenter au *Board of Education*, ou *Advisory Board*, de Winnipeg, qui a droit de faire des règlements scolaires... Il paraît décidé à régler la question et il m'a promis de parler lui-même au Dr Bryce, le fougueux ministre[6], qu'on a dû faire venir de Winnipeg, et il va essayer de le rendre raisonnable[7]."

Les propositions de Sir Wilfrid Laurier étaient les suivantes:

1° L'archevêque de Saint-Boniface sera membre du Bureau d'Education avec droit de se nommer un substitut; 2° il sera représenté au bureau des examinateurs; 3° on nommera un certain nombre d'inspecteurs approuvés par l'archevêque de Saint-Boniface; 4° les diplômes d'instituteurs ne seront point requis pour le moment dans le cas des congrégations religieuses; 5° les livres de classe seront les mêmes que ceux dont on se sert aujourd'hui dans les écoles [séparées] de l'Ontario et devront être approuvés de la même manière; 6° on adoptera le système scolaire en vigueur au Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse en ce qui est de la séparation des enfants selon leur religion.

Mgr Langevin ne demandait pas beaucoup plus. Mais la bonne volonté de Sir Wilfrid se heurta à l'intransigeance des fanatiques de Winnipeg, trop habitués depuis quelques années à être choyés, et il

6. Protestant, ou prédicant.
7. Montréal; 5 février 1898.

n'eut pas assez d'énergie pour passer outre et user des pouvoirs que le Conseil Privé avait reconnus au Parlement dont il était le chef.

Une diversion à ces ennuis se présenta peu après. Le T. R. P. Soullier, troisième Général des Oblats, étant mort, ceux du Manitoba élurent Mgr Langevin pour aller les représenter au chapitre qui devait lui donner un successeur. Confiant momentanément son diocèse aux soins de Mgr Ritchot, l'archevêque de Saint-Boniface partit pour Paris le lundi de Pâques, 11 avril 1898, accompagné de Mgr Grouard, qui s'y rendait en qualité de vicaire des missions de l'Athabaska. Tous les deux eurent ainsi une occasion de contribuer à l'élection du Révérendissime P. Cassien Augier, intellectuel hors ligne, excellent religieux et homme d'une grande amabilité, bien qu'il fût le frère —auraient dit certains critiques—du P. Augier qui avait suscité de telles tempêtes dans les cercles religieux de l'Est.

De Paris, Mgr Langevin se rendit à Rome, d'où il écrivit à son frère Hermas une lettre à laquelle nous ne pouvons nous empêcher de faire plusieurs emprunts. Il commence par un détail intéressant sur son diocèse. "J'ai déjà cinq communautés d'hommes et cinq de femmes", dit-il. "Je vais en ajouter une sixième à chaque catégorie. Les Rédemptoristes vont venir à Brandon."

Puis il se montre de nouveau l'excellent Oblat qu'il fut toujours, en même temps qu'un prélat plein de soumission à la volonté de son supérieur hiérarchique. "Le P. Lémius a bien voulu, de lui-même, me rendre

un service dont je lui serai à jamais reconnaissant, et je puis t'assurer, cher Hermas, que je suis enchanté d'être religieux. Il y a ici deux cardinaux jésuites, aussi cardinaux qu'on peut l'être, et aussi jésuites que possible. Pourquoi voudrait-on qu'un archevêque de Saint-Boniface cessât d'être Oblat pour être bon archevêque? Si tous les évêques du Canada avaient toujours eu à Rome des hommes sages, délicats et droits comme le P. Lémius, qui est une âme d'élite, nous n'aurions pas commis si souvent la faute de nous tromper sur les intentions du Pape.

"Ce que nous voulons tous, clergé et fidèles, c'est d'obéir au Pape coûte que coûte. Or celui qui fait mieux connaître à temps la pensée du Pape est notre plus utile ami...J'ai prouvé que je savais combattre et souffrir pour une cause sainte; je veux prouver que je sais faire la paix et négocier par obéissance au Pape."

Cette lettre est datée de Rome le 11 juin 1898. Le 24 juillet suivant, il était à Lourdes, d'où il donnait d'autres nouvelles de son voyage. "J'ai parcouru," écrit-il, "la Belgique durant quinze jours, et il m'a été donné d'assister à un magnifique Congrès Eucharistique qui a duré trois jours, et à une procession du Saint-Sacrement qui a duré cinq heures ! Nous sommes restés une heure et quart au soleil, mitre en tête, crosse en main et chape sur les épaules. Ce dernier coup m'a assommé. J'ai failli en faire une maladie".

Puis il en vient aux résultats pratiques de cette partie de son voyage. "Mon séjour en Belgique a été fructueux au point de vue de la colonisation", dit-il, "s'il

faut en juger par le nombre d'hommes influents, évêques, ministres de l'Etat, barons, comtes et autres, qui ont promis de former un comité ou une société pour diriger les colons belges du côté du Manitoba."

Il obtint, en outre, au cours de cette tournée, des Rédemptoristes belges et un prêtre flamand, tandis que la France lui cédait des religieuses d'un nouvel institut enseignant qui allaient faire une fondation chez les blancs et chez les sauvages de son diocèse, plus un prêtre français qui allait se consacrer aux œuvres ecclésiastiques du même territoire. Une autre conséquence de ce voyage fut l'arrivée d'un Père polonais pour les Galiciens qui commençaient à envahir l'Ouest canadien.

Ce fut donc le cœur allègre et plein de reconnaissance pour la divine Providence qu'il rentra à Saint-Boniface le 24 août 1898.

CHAPITRE XV

—

SON HUMILITÉ

1898-1900

Malgré tous ces bons résultats extérieurs, le prélat, face à face avec son Dieu, se prit à croire que ces déplacements continuels nuisaient à sa sanctification personnelle. Au cours d'une retraite qu'il fit à Saint-Laurent, à la fin de novembre 1898, il ne put s'empêcher de remarquer:

" Mes voyages fréquents, depuis que je suis évêque, m'ont fait un grand tort. La retraite m'aide à mieux comprendre l'importance du devoir de la résidence, et je me demande si je puis en conscience songer à descendre " à Saint-Isidore, où l'on venait de lui apprendre que son bien-aimé père était dangereusement malade, à l'âge de 83 ans.

Plus loin, son humilité le porte à écrire: "Je ne songe pas à descendre... Tu ne saurais croire, mon cher frère, ce que les réflexions de ma retraite m'ont montré de misères et d'infidélités en moi. C'est à faire croire, avec plus de raison que dans le cas de saint Augustin, que le bon Dieu ne m'a appelé à l'épiscopat que pour me punir de mes égarements. Si aucun incident ne vient rompre la trève scolaire dont nous jouissons, je

pourrai consacrer plus de temps à ma sanctification et à celle des autres."

Enfin vient l'expression habituelle de son attachement pour les siens. " Dis bien à notre cher père ", ajoute-t-il, " que je pense à lui devant Dieu à la messe chaque matin, et maintenant souvent dans la journée. Qu'il ait confiance en Dieu: il a été toute sa vie l'esclave du devoir, et si nous ne sommes pas meilleurs, ce n'est pas sa faute. Notre mère bien-aimée l'attend au ciel [1]."

La première partie de cette lettre nous remet en mémoire un incident qui montre qu'au moins un de ses prêtres portait à peu près le même jugement que lui sur ses fréquentes absences. L'un de ses plus jeunes curés, l'abbé Isidore Macaire, Français capable et spirituel, qui avait alors la direction d'une petite paroisse isolée qui était loin de suffire à son activité naturelle, avait coutume de charmer ses loisirs en se retirant à l'archevêché. Mgr Langevin s'en aperçut, et, appréhendant qu'il ne vînt à négliger ses ouailles, il se décida un jour à lui en faire la remarque.

— Enfin, Monsieur le Curé, lui dit-il alors, que faites-vous donc constamment ici ? On vous y voit presque tous les jours !

— Ce que je fais, Monseigneur, mais c'est bien simple, répondit imperturbablement le jeune curé; je garde la résidence épiscopale quand Votre Grandeur n'y est point...

L'archevêque sentit la pointe; mais il avait le cœur bien trop grand et l'esprit trop gaulois pour s'en offenser. Il se contenta de sourire légèrement en lançant

1. Saint-Laurent du lac Manitoba; 29 novembre 1898.

au censuré devenu censeur un petit coup d'œil accompagné de la recommandation: Allez-vous-en, faite sur un ton qui n'était rien moins que formidable. Comme il avait lui-même la repartie assez vive et que les mots à emporte-pièce lui venaient facilement, il appréciait pareilles réponses plutôt qu'il ne s'en froissait.

Dans le cas présent, s'il n'eût été si humble il eût certainement pu trouver sans beaucoup chercher une excuse pour ses nombreuses absences. Outre que sa nature ardente réclamait impérieusement de l'exercice, la multiplicité de ses occupations, le nombre vraiment étonnant d'audiences qu'il devait accorder aux plus humbles comme aux plus grands — et il eut toujours une préférence marquée pour les premiers — l'empêchaient de faire à la maison tout le travail intellectuel qui lui incombait: lettres, mémoires, circulaires et mandements, articles de journaux ou des *Cloches*, etc. Il prenait alors ses papiers et s'esquivait du côté de Saint-Charles, Saint-Laurent, ou Kénora (autrefois le Portage-du-Rat), où il pouvait écrire en paix.

Par ailleurs il était d'une bonté et d'une indulgence qui invitaient presque le sans-gêne. Le même abbé Macaire qui, malgré son nom, n'avait point de prédilection pour la vie des pères du désert, se trouvait un jour avec un confrère dans un wagon de chemin de fer, sur un siège non loin duquel son archevêque disait son bréviaire.

— Non, fit alors M. Macaire, d'un ton de voix qui pouvait facilement parvenir aux oreilles de son supérieur, ma position n'est guère brillante. C'est moi qui dois faire ma propre cuisine, c'est moi qui lave

mon linge, balaye la maison, époussette les meubles, scie mon bois et raccommode mes bas, tandis que d'autres font tout cela pour l'évêque. Ses repas sont toujours servis à temps; il n'a point à s'occuper de son linge; sa chambre est ponctuellement balayée quand il n'est point là; ses bas...

—Enfin, enfin, M. le Curé, laissez-moi donc dire mon bréviaire en paix, fit une voix à côté.

Inutile de dire d'où elle venait. Il nous faut pourtant ajouter que l'audacieux curé n'eut point d'autre réprimande. Et dire que d'aucuns ont été assez injustes pour trouver Mgr Langevin cassant!

Non seulement il n'était point cassant, mais, malgré ses manières vives et parfois un peu brusques, il était d'une délicatesse telle qu'il hésitait souvent, sans le paraître, avant d'user de ses droits incontestables, et cela par suite de la peur qu'il avait de faire de la peine à un subalterne. A l'époque où nous en sommes arrivés, commencement de 1899, il sentit vivement le besoin d'avoir à ses côtés un vicaire général qui fût en même temps curé de sa cathédrale, et sur l'appui duquel il pût toujours compter. Un M. F.-Azarie Dugas avait déjà occupé l'un de ces postes sous Mgr Taché. C'était maintenant un homme dans la force de l'âge et partant de beaucoup d'expérience. Il le demanda à Mgr Bruchési, qui le lui accorda.

Mais comment le curé alors en fonctions prendrait-il son changement? Cette question occupa d'autant plus longuement son archevêque que ce curé était un excellent prêtre, contre lequel rien ne se pouvait dire. Le premier en écrit un mot à son frère.

"Il a bien pris la chose quand je la lui ai annoncée", lui dit-il, ajoutant immédiatement: "Il m'en a coûté horriblement; j'en étais malade depuis huit jours[2]."

Cette dernière remarque sera, sans doute, une révélation pour plus d'un de ses anciens prêtres, qui n'ont probablement jamais soupçonné une si exquise délicatesse de sentiments sous des dehors qui annonçaient plutôt un excès de détermination.

Avec l'arrivée du nouveau curé, l'idée vint à l'archevêque de Saint-Boniface, de se bâtir enfin une nouvelle cathédrale. Mais il y avait dans l'Ouest quelque chose qui pressait encore davantage pour un véritable patriote; c'était la colonisation du pays par des catholiques, surtout des catholiques de langue française. Il s'en ouvre à son confident ordinaire, l'abbé Hermas:

"Il s'agirait", dit-il, "de fonder vingt, trente, cinquante nouvelles paroisses avec des Canadiens des Etats-Unis, des Allemands, des Galiciens, etc., etc. Dieu le veut! Dieu le veut[3]!"

Et quelques jours plus tard, il mandait à une société de colonisation, à laquelle il promettait son concours actif et celui de ses prêtres: "J'ai l'âme navrée quand je songe qu'un si grand nombre de mes compatriotes comprennent si peu les immenses avantages qu'offrent le Manitoba et le Nord-Ouest à tous ceux qui veulent établir une nombreuse famille. On le reconnaîtra plus tard, mais il sera trop tard[4]."

2. A Hermas; Saint-Boniface, 15 avril 1899.

3. Saint-Boniface; 12 février 1899.

4. *Ibid.;* 28 février 1899.

Qu'on nous permette ici de faire écho à ces plaintes si bien fondées du patriotique prélat. Il y a dans le Québec, sans parler des Etats-Unis, des milliers de bons Canadiens chargés de familles nombreuses, qui se demandent comment établir leurs enfants et qui, s'ils voyaient seulement les belles terres, de culture des plus faciles, qui restent à prendre dans l'Ouest, n'hésiteraient pas une minute à s'en procurer. Ils feraient par là une action doublement bonne: ils pourvoieraient aux besoins de ceux dont ils sont responsables, et contribueraient en même temps à fortifier l'élément français, et à faire respecter ses droits dans un pays où c'est uniquement le nombre qui fait loi.

Si, au lieu d'aller s'étioler dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre au risque d'y perdre la foi, les milliers de Canadiens-français qui se sont crus dans la nécessité de quitter leur province natale s'étaient dirigés du côté de ces immenses plaines à blé, qui sont aujourd'hui reconnues comme le grenier d'abondance du Canada, et presque de l'Amérique, quel en aurait été le résultat ? Ils seraient à peu près tous à l'aise aujourd'hui, auraient pu se procurer gratis des terres pour leurs enfants, et, chose qu'il ne faut pas oublier, rien qu'au Manitoba la population de langue française serait bien des fois plus nombreuse qu'elle n'est. Comme conséquence, la question des écoles séparées ainsi que celle du bilinguisme seraient depuis longtemps réglées, ou plutôt elles n'auraient jamais existé !

Le P. Moïse Blais, O.M.I., avait déjà fait beaucoup pour la colonisation française de l'Ouest; mais que sont quelques centaines de Canadiens contre les milliers

et les milliers d'étrangers de toute race, Anglais, Allemands, Polonais, Galiciens et autres, qui inondent ces belles prairies de l'Ouest découvertes par le Canadien Lavérendrye? Sous l'impulsion de son archevêque, ce Père redoubla de zèle. Quelques succès de bon aloi vinrent alors couronner ses efforts, malgré les obstacles que sema sur son chemin le fondateur de *La Vérité*, M. J.-P. Tardivel, homme animé des meilleures dispositions, mais qui paraît n'avoir jamais pu comprendre que le centre du Canada, en tant que population, serait un jour à l'ouest des grands lacs, et que l'Est aurait par le fait même à souffrir, au point de vue politique, de la faiblesse des nôtres dans les superbes plaines de l'Ouest.

En attendant, Mgr Langevin donnait en toute occasion des preuves incontestables de son désir de se conformer aux moindres désirs du Saint-Siège en ce qui était de la question des écoles. Un incident qui arriva dans l'été de 1899 le montra bien. Il avait reçu, à une place appelée *Oak Lake* (Lac aux Chênes), deux adresses, dont l'une en français et l'autre en anglais, lesquelles contenaient sur le compte des libéraux des choses assez peu plaisantes, et semblaient demander une direction à suivre dans une très importante élection générale qui s'annonçait comme imminente. Sa réponse fut caractéristique: il refusa d'accepter la partie politique des dites adresses, parce que, dit-il, le Pape veut l'union de tous les catholiques. Puis il ajouta:

"Je n'entends vous tracer aucune ligne de conduite pour les élections qui se préparent; mais je ne puis

m'empêcher de déclarer que le Pape ne défend nullement aux catholiques d'apprécier les hommes et les choses et de rendre à chacun ce qui lui est dû. Toutefois il serait indélicat d'engager publiquement le chef du diocèse en appréciant, dans une adresse, les hommes et les choses, et c'est la raison pour laquelle je vous aurais prié de retrancher certaines phrases de vos adresses si je les avais lues à l'avance."

Cet incident fit quelque bruit; mais l'archevêque de Saint-Boniface ne s'en émut aucunement. Il avait fait son devoir, puisqu'il avait suivi la direction du Pape. Cela ne devait nullement empêcher ces journaux, genre *Manitoba Free Press*, qui ne vivent que de l'animosité des partis, de le représenter avec une persistance digne d'une meilleure cause comme un "bleu" enragé lorsque leurs propres amis "rouges" eurent été battus aux élections de décembre 1899.

Par suite de cette chute du ministère Greenway et des hommes néfastes qui avaient causé les troubles scolaires dont le pays se ressent encore au moment où nous écrivons, les conservateurs reprirent les rênes du pouvoir. Disons de suite que, s'ils ne traitèrent pas les catholiques avec toute la justice à laquelle ceux-ci avaient droit, ils firent preuve dans les campagnes d'une tolérance dont Mgr Langevin leur sut gré.

Car, à l'encontre de plusieurs, s'il ne pouvait garder la moindre rancune, même après les plus grandes injures, il témoigna toujours la plus vive reconnaissance pour tout service qui lui était rendu. Il était vraiment touchant de voir à quel point il avait la mémoire du cœur.

L'un de ceux auxquels il devait le plus, au point de vue spirituel, M. Louis Colin, le vénérable supérieur des Sulpiciens du Canada, voulut encore renchérir sur la dette de reconnaissance qu'il avait créée chez son pénitent d'autrefois. Accompagné des abbés Hermas Langevin et L.-Candide Thérien, non seulement il vint à Saint-Boniface dans les premiers jours de juillet 1899, mais encore il voulut aider les œuvres de celui qui lui devait sa vocation religieuse en lui remettant la somme de $1,000.00, fruit de ses épargnes et des cadeaux qui lui avaient été faits.

Naturellement le changement de gouvernement provincial au Manitoba n'avait pu se faire sans occasionner quelques renvois dans le personnel des employés publics. L'une de ces destitutions, à laquelle l'archevêque ne prit aucune part, fut celle d'un M. R., dont les libéraux avaient fait un inspecteur d'écoles, mais qui, paraît-il, "prostituait sa position dans une constante cabale politique[5]." Mgr de Saint-Boniface semble plus indulgent pour lui, bien qu'il ait souvent eu à souffrir des irrégularités et du zèle intempestif qu'on lui reprochait.

Il ne donne pas moins de ce Canadien peu ordinaire une légère esquisse que nous nous en voudrions de ne pas reproduire ici. Elle nous mettra en état de mieux juger encore de la délicatesse de ses facultés d'observation.

"M. R...," écrit-il, "est un de ces catholiques étranges qui prétendent allier une piété parfois ardente et émue avec des idées fausses, archi-fausses, au sujet

5. Le *Manitoba*, 21 février 1900.

de l'école, qu'il voudrait gouvernementale avant tout, et plutôt laïque que religieuse, plutôt neutre que catholique. De là un zèle intempestif et gênant, des amabilités qui vous ravissent d'abord, puis des volte-face qui ressemblent à des trahisons et qui vous révoltent. Il faut être archi-prudent avec lui; car il est capable, à lui seul, de faire perdre aux hommes leur réputation de discrétion[6]."

Combien différente était alors son appréciation d'un des plus anciens membres de son clergé qui, lui aussi, eût pu parler politique, mais dont le génie planait bien au-dessus des petites chicanes des politiciens! Nous avons nommé Dom Paul Benoît, fondateur de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Claude, auteur de plusieurs ouvrages de la plus haute philosophie.

Envoyant trois de ses articles sur des questions d'actualité à Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, Mgr Langevin allait jusqu'à déclarer que le premier lui paraissait "digne d'un Père de l'Eglise et d'un saint"; qu'un autre, sur le "Péril" de ce temps-là, lui semblait "sorti de la plume d'un prophète", et qu'un troisième montrait "que ce bon moine, mort aux choses du monde, sait parfaitement ce qui s'y passe[7]."

Plus tard, le même écrivain publia un essai sur l'anglomanie, que les timides reçurent assez mal, sous prétexte qu'il était de nature à indisposer les Anglais contre les Canadiens-français. Son évêque en fut très contrarié. "Dom Benoît ne méritait pas le mauvais traitement qu'il a reçu", en écrivait-il à Mgr

6. Saint-Boniface; 10 janvier 1905.
7. *Ibid.;* 26 mars 1898.

Cloutier, successeur de Mgr Laflèche. "J'en ai été peiné et blessé comme son Ordinaire et humilié comme Canadien-français."

Cette remarque était datée du 5 juin 1900. Il n'y a rien d'exagéré à dire que, au point de vue personnel, l'événement de cette année fut, pour Mgr Langevin, la mort de son père, qui arriva le mois suivant (26 juillet). Il avait aimé sa mère comme tout bon fils aime la sienne; mais pour son père il avait un véritable culte.

"Je le vénérais comme un saint et comme mon premier et plus grand bienfaiteur avec ma bien-aimée mère", écrivait-il à la Sœur Saint-Charles, le 6 août 1900.

Et ces sentiments étaient loin d'être nouveaux chez lui. Juste seize ans auparavant, alors qu'il n'avait encore que deux ans de prêtrise, il en avait écrit à son frère: "Je tiens à ce que tu l'assures bien, ainsi que notre vénérée mère, que je remercie Notre-Seigneur de nous avoir donné de si bons parents. Sans eux, je ne serais ni prêtre, ni religieux, ni Oblat[8]."

8. Saint-Pierre de Montréal; 31 août 1884.

CHAPITRE XVI

—

GRANDEUR D'AME ET KLONDIKE

1901

La peine que Mgr Langevin ressentit à la mort de son père fut encore augmentée par l'impossibilité où il se trouva d'assister à ses funérailles. Et ces souffrances d'ordre intime, si cuisantes fussent-elles, pouvaient à peine se comparer avec tout ce qu'il endurait en tant qu'homme public, comme pasteur qui veut le bien de ses ouailles, qui brûle d'assurer à tout jamais l'éducation chrétienne de leurs enfants et qui voit qu'on ne pourra jamais compter sur elle tant qu'une loi persécutrice n'aura point été rappelée. Or Roblin, chef du nouveau gouvernement, n'en veut rien faire, parce que, dit-il, cette mesure ferait perdre l'appui de ces fanatiques à tous crins qu'on appelle les orangistes. Il le renvoie à Laurier qui représente le parti responsable de tout le mal. Celui-ci prétend, au contraire, que la question est uniquement du ressort de l'administration provinciale, et déclare que, en ce qui le concerne, elle est réglée !

Ainsi renvoyé de Caïphe à Pilate, le pauvre prélat ne peut s'empêcher de se rappeler que "le disciple n'est point au-dessus du Maître"[1]. Si encore il était

1. Luc., VI, 40.

soutenu par tous ses collègues dans l'épiscopat!... Mais non, on se fatigue de ses sempiternelles récriminations, et ses ennemis sont si insidieux qu'ils ont le don de lui faire tort même auprès des personnes qu'il croyait ses plus fermes soutiens!

D'un autre côté, les Irlandais de Winnipeg se plaignent, non sans raison, d'avoir à payer double et triple taxe scolaire. A son instigation, leurs représentants s'abouchent (mars 1900) avec les membres du Bureau d'Education de Winnipeg, qui les reçoivent avec courtoisie, mais veulent leur imposer des conditions aussi injurieuses pour des catholiques que mesquines chez des hommes publics. Le costume de nos religieuses a surtout le don de les offusquer : pour être reconnues comme institutrices, il faudra qu'elles le quittent. Et puis le Christ n'est point à sa place dans l'école : qu'on l'enlève! *Tolle! tolle!*

"Mieux vaut mourir que de vivre souillé en acceptant les honteuses conditions qu'ils ont l'audace de nous dicter", s'écrie alors l'archevêque de Saint-Boniface dans une lettre à Mgr Bégin[2].

Car si Mgr Langevin était personnellement d'une humilité admirable et faisait preuve d'une indulgence peu ordinaire avec les prêtres et les fidèles qui le fréquentaient dans l'intimité de la vie, il avait trop de foi et une trop haute idée du caractère épiscopal pour ne pas sentir vivement tout ce qui, devant le public, pouvait lui porter atteinte. C'est ce qui explique ce qu'il mandait en 1901 à Mgr Cloutier, des Trois-Rivières :

2. Saint-Boniface; 30 mars 1900.

"Le cœur meurtri à la suite des négociations humiliantes qu'on m'a imposées et de l'insuccès causé par le fanatisme protestant, je ressens plus vivement que jamais tout le mal que nous a fait le funeste règlement Laurier-Greenway. On comprend pourquoi Dalton McCarthy l'a approuvé. Il est vrai que M. Laurier fait quelques efforts en notre faveur...

"Dieu soit béni ! Je reste confiant dans l'avenir, et je sais que le disciple n'est pas plus que le maître, et que les grains de blé ensevelis et morts donnent seuls une moisson[3]."

Et dire qu'avec une conscience plus élastique il se fût épargné la plupart de ces déboires ! Mais il était trop le fils de son père pour sacrifier la moindre parcelle de son honneur à la perspective d'un repos acheté à prix d'argent. On était fatigué de ses revendications dans les hautes sphères politiques ; aussi pensa-t-on, pour le faire taire, à un moyen qui eût peut-être réussi avec un autre qu'un évêque de sa trempe.

Un jour, deux étrangers, l'un de l'Est, l'autre (un protestant) de Winnipeg, vinrent le trouver en grande confidence. Après quelques détours, ils voulurent lui faire comprendre que l'état des esprits ne permettait pas de restaurer directement les écoles catholiques, surtout à Winnipeg. Mais, dirent-ils, on pouvait le faire par des voies détournées. Ils lui offrirent donc une très forte somme d'argent, apparemment pour soutenir ses écoles. Tout ce qu'on lui demandait, c'était le silence : désormais plus de réclamations !

Un instant la pensée d'un repos bien gagné miroita

3. *Ibid.;* 28 septembre 1901.

devant son esprit comme les yeux du serpent qui cherche à fasciner sa proie. Mais vite l'image de son père, qui avait été l'honneur personnifié, s'interposa entre lui et le tentateur. Se ravisant donc immédiatement et sans trahir aucunement le conflit d'une seconde ou deux qui s'était élevé dans son esprit :

—Vous n'êtes pas sérieux, Messieurs, ou bien si vous l'êtes, voici ! fit-il en accompagnant ce dernier mot d'un geste impérieux qui montrait la porte.

Et voilà pourquoi on n'a jamais pu dire que Mgr Langevin avait vendu son silence.

Le protestant fut si impressionné par cette noble conduite que, le lendemain, il retournait à l'archevêché faire des excuses au prélat, et déclarait que jusque-là il n'avait pas su ce qu'était un évêque catholique.

Or cet évêque n'avait pas qu'à protéger ses ouailles contre les empiètements d'un pouvoir protestant en matière d'éducation. Il se reposait de ses luttes avec les politiciens en s'adonnant à certains genres de ministère de nature plus exclusivement épiscopale. Sa foi vive lui faisait avoir une prédilection toute spéciale pour les ordinations, bien que, à l'occasion de manquements aux rubriques ou d'autres fautes, son originalité naturelle et la vivacité de ses manières, qui le portaient parfois à penser tout haut, lui dictassent certaines remarques qui, sur les lèvres d'un homme moins bon, eussent pu déconcerter ceux qui en étaient l'objet.

Notre-Dame de Lourdes, avec son Collège de Chanoines Réguliers et leurs nombreux aspirants à la cléricature, requérait assez souvent ses services comme pontife. Un jour qu'il y faisait une ordina-

tion, les ordinands avaient oublié d'allumer leurs cierges au moment où ils se rendaient à l'appel qui leur était fait. Mgr Langevin avait l'œil trop vif et l'esprit trop délié pour ne pas s'en apercevoir immédiatement.

—Voyez donc ces vierges folles qui s'avancent sans flambeaux allumés, ne put-il alors s'empêcher de dire assez haut pour être entendu de ses assistants.

Il eut bientôt une autre distraction aux soucis de sa charge. L'année 1901 étant la première du vingtième siècle, Léon XIII avait accordé au monde chrétien la faveur d'un grand jubilé. C'est dire que, de tous les côtés, ce ne furent dès lors que prédications extraordinaires et saints exercices destinés à remuer les cœurs et faciliter le pardon céleste. Bien que son rang et son caractère ne permissent pas à l'archevêque de Saint-Boniface de prendre place personnellement parmi les hérauts ordinaires de la grande grâce accordée par le Vicaire de Jésus-Christ, il n'en eut pas moins l'occasion d'en exercer une fois les fonctions.

Il fut demandé pour prêcher la retraite du jubilé à Dawson City, capitale du lointain pays minier qui se trouve juste à l'est de l'Alaska: nous voulons dire le Youkon, ou, plus spécifiquement encore, le Klondike —ainsi appelé du nom d'un petit affluent du fleuve Youkon,—contrée dont les gisements aurifères étaient devenus fameux dans le monde entier.

Hier encore inhabitée, sauf par quelques petites bandes d'Indiens nomades, cette région était alors, par suite de la découverte du précieux métal, un véritable pays de cocagne, vers lequel convergeaient

des flots incessants de soi-disant mineurs de toutes nationalités: anciens employés de bureau sans le sou, fermiers qui avaient tout vendu pour se payer le luxe du voyage, maîtres et valets, banquiers et hommes de peine, une véritable cohue d'éléments les plus disparates qui se puissent imaginer.

Comme sous l'effet d'une baguette magique, des marais et des buttes arides s'étaient transformés en une ville, Dawson, où l'on trouvait maintenant la plupart des commodités de la vie civilisée, moyennant des prix qu'on aurait trouvé ailleurs ridiculement exorbitants. Un menuisier y gagnait dix piastres par jour, et le prêtre catholique devait payer son cuisinier quatre-vingts piastres par mois.

Bien qu'il n'y eût encore jamais mis les pieds, Mgr Langevin n'était pas précisément un étranger pour ceux de ses coreligionnaires qui habitaient le Youkon. L'Alaska, juste à l'ouest, formait depuis 1894 une préfecture apostolique entre les mains des Jésuites. Ces religieux avaient autrefois demandé à Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, juridiction sur toute partie du Youkon par où les besoins de leur ministère pourraient les appeler à passer, faveur qui leur avait été accordée de grand cœur. L'un des leurs, le P. Judge, s'était cru autorisé par là à s'établir en permanence dans la ville même de Dawson, devenue le chef-lieu de tout le pays. Il avait passé l'hiver de 1897-98, juste avant l'incompréhensible engouement qui avait rempli tous les sentiers de la forêt hyperboréenne d'un nombre incalculable de chercheurs d'or. Il avait même construit à Dawson chapelle,

résidence et hôpital. Bref, cet excellent Père avait d'autant plus facilement fini par se croire chez lui au Klondike que certains Américains prétendaient alors que ce pays était en dehors du territoire canadien. Rome ayant décidé qu'il faisait partie du vicariat de l'Athabaska-Mackenzie, Mgr Langevin, à titre de métropolitain, et parce qu'il était plus en mesure de s'occuper de cette question que Mgr Grouard, qui ne savait trop ce qui se passait loin des neiges du Mackenzie, s'entremit pour y faire envoyer des Oblats.

"Comme résultat de son intervention, le P. Gendreau, qui avait été procureur du collège d'Ottawa, fut donc envoyé à Dawson City, accompagné du P. Dumas, un Oblat comme lui. Puis, pour lui donner un *socius* ecclésiastique, Mgr Grouard fit le sacrifice du P. Desmarais, alors au Petit lac des Esclaves, qui ne tarda pas à aller le rejoindre, tandis que Mgr Langevin contribuait lui aussi par sa quote-part au clergé de ces lointaines contrées en offrant à Mgr Grouard l'un de ses propres prêtres, l'abbé O. Corbeil, qui avait fait quelque temps l'office de colonisateur au Manitoba[4]."

Le P. Gendreau, qui jouissait au Klondike des pouvoirs de vicaire général, avait plus d'une raison de penser à Mgr Langevin pour prêcher son jubilé. Indépendamment du fait que c'était grâce à ce prélat qu'il se trouvait à la tête de l'administration religieuse et ecclésiastique du pays, il avait autrefois fait une partie de son noviciat avec lui, et, ainsi que nous

4. *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien*, vol. III, p. 387.

venons de le voir, il l'avait connu plus tard à l'Université d'Ottawa.

De son côté, l'idée de revoir son ami ne pouvait que sourire à l'archevêque de Saint-Boniface, qui connaissait en outre le besoin de secours spirituels que devait avoir une population vivant dans des circonstances si anormales que celle de Dawson. Il ne se fit donc point prier, et, le dimanche 19 mai 1901, il quittait Saint-Boniface pour un voyage de caractère absolument unique.

Le R. P. Cornellier, O.M.I., supérieur de Mattawa, sur l'Ottawa, devait l'accompagner jusqu'à destination ; mais, arrivé à la Côte, il tomba malade et dut céder sa place à un Père de la Colombie Britannique pour le reste du voyage.

Le jeudi suivant, le prélat arrivait à Vancouver, juste à temps pour apprendre qu'il ne pouvait momentanément aller plus loin, par suite de la glace qui tenait encore bon sur les lacs qu'il devait traverser. Force lui fut donc d'attendre jusqu'au samedi 1er juin. Il prit alors passage à bord de l'*Islander*, qui le mena à Skagway, Alaska, où il aborda le mercredi 4, à 10 heures du soir, après avoir admiré les nombreux fiords qui découpent la côte du Pacifique et les hauteurs neigeuses qui montent la garde à l'entrée de l'intérieur.

Le matin du 6, il prit le train pour White-Horse, où il arrivait à 5 heures du soir.

Là l'évêque voyageur se trouva pour la première fois face à face avec les conditions économiques et sociales propres au pays. White-Horse n'avait pas

encore plus d'un an d'âge; malgré sa situation dans la forêt subarctique, cette place n'en avait pas moins déjà quelque chose comme 2,500 habitants. C'était la tête de ligne du chemin de fer qui reliait l'intérieur à la Côte. Là se trouvaient en outre les quartiers généraux de la Police à cheval pour tout le Youkon. Enfin, cette localité était le point de départ des steamers qui, à travers lacs et rivières, menaient à la capitale du Territoire.

L'archevêque se trouvait à 872 milles de Vancouver; il lui en restait encore 450 à faire pour arriver à destination.

Au point de vue religieux, White-Horse avait alors une église avec prêtre résident, le P. Camille Lefebvre, qui paraissait le favori de tout le monde. Pour cette raison, la ville naissante tint à montrer qu'elle appréciait la visite que lui faisait le métropolitain de l'Ouest canadien. Le capitaine Horrigan, de la Police à cheval, lui lut au nom de la population une adresse de bienvenue, à laquelle l'illustre voyageur répondit en louant l'œuvre des catholiques et de leur prêtre, sans ménager les éloges à la Police à cheval, à qui revenait le crédit de la parfaite sécurité dont jouissait le Youkon tout entier.

Là Mgr Langevin fut l'hôte d'un M. J.-C. Taché, fils d'un docteur du même nom, qui était le frère même de feu Mgr Taché. Le neveu de ce dernier était un ingénieur civil, qui remplissait alors une mission que lui avait confiée le gouvernement fédéral. C'était à lui personnellement que cette place devait de posséder une église avec son curé.

Le 10 juin[5], Mgr Langevin prenait le bateau pour Dawson. Ce fut dès lors un voyage à sensation: échoué mainte et mainte fois sur les cailloux de la rivière, on n'entrait souvent dans un lac que pour louvoyer au travers des glaçons qui le recouvraient encore en certaines parties.

"Quelle misère après avoir passé le lac Labarge!" s'écrie l'évêque voyageur dans un croquis de journal qu'il nous a laissé. Et pourtant il savait que ces difficultés ne pouvaient se comparer à celles que durent affronter les pionniers qui suivirent la voie des montagnes, et dont pas moins de soixante-onze furent en un seul jour ensevelis sous la neige d'une avalanche.

"Les misères qu'ont endurées les pauvres voyageurs qui sont allés au Klondike, il y a trois ou quatre ans, sont à peine croyables", écrit-il un peu plus loin. "Beaucoup sont morts des suites de la fatigue et des privations. Les rives du Youkon sont bordées de tombes comme une voie funèbre. Combien de mineurs ont disparu sans que l'on puisse retrouver leur trace! Les uns se sont noyés; d'autres ont été assassinés soit par des blancs soit par des sauvages. Plusieurs ont été asphyxiés dans les mines, à trente ou quarante pieds de profondeur, par des gaz se dégageant du bois brûlé. D'autres ont été écrasés sous des monceaux de terre gelée.

"Sur la "White Pass", le long du chemin de fer, trois Canadiens ont été mis en pièces par un énorme

5. Le *Northwest Review* dit le 8. Mais les Notes de voyage de la main même de Monseigneur portent le 6.

rocher à la suite de l'explosion d'une mine, et leurs restes sont encore là."

Mais nous nous attardons indûment en chemin ; il est temps d'arriver. C'est le 14 juin 1901, à 3 heures du matin, alors qu'on y voit à Dawson comme en plein midi, que Mgr Langevin entra pour la première fois dans cette ville unique au monde et par sa croissance phénoménale et par le genre de population qu'elle renfermait : presque pas de femmes. Elle ne comptait alors pas loin de 30,000 âmes, dont un bon nombre étaient des catholiques.

C'est dire que le séjour de l'archevêque à la capitale de l'Extrême-Nord fut l'occasion d'une très grande activité religieuse. Il commença peu après son arrivée les exercices de la retraite du jubilé, et n'eut qu'à se louer de l'empressement de ses coreligionnaires à venir l'écouter. Comme résultat pratique, on peut dire que sa prédication produisit d'abondants fruits de salut.

On conçoit si un prélat si simple dans ses manières, et si peu prétentieux, que lorsqu'il visitait, par exemple, Saint-François-Xavier du Manitoba, il avait l'habitude de rentrer au village dans la charrette de n'importe quel fermier, dut être goûté des éléments, assez peu dégrossis mais pleins de cœur, qui formaient alors la population du Klondike. Son ministère y fut d'autant plus fructueux que, bien que le danger de perdre la vie par la malice d'autrui n'existât plus dans ce pays, celui des accidents était loin d'avoir disparu.

"Il reste toujours le danger des accidents", écrit-il

dans son journal après l'avoir rappelé à son auditoire, "et quiconque a le souci de son éternité devrait mettre ses affaires spirituelles en règle avant de travailler dans les mines."

Toujours désireux de s'instruire, Mgr Langevin visita et surtout écouta et questionna beaucoup. Il fut très frappé de la richesse du pays, ainsi que des difficultés qui accompagnaient son exploitation. Dans ces régions de grands froids et d'hivers interminables, le sol gèle à des profondeurs prodigieuses, quelquefois de cinquante à soixante pieds. Mais une fois parvenu au strate aurifère, le mineur était souvent bien compensé de ses peines. Nombre de grandes fortunes furent faites en quelques mois, mais malheureusement presque aussitôt dissipées, par des gens qui n'étaient apparemment faits que pour la pauvreté.

Du reste, la cherté des nécessités, sinon des commodités, de la vie civilisée faisait plus que contrepoids aux profits de ceux que ne favorisait point une chance toute spéciale.

Bref, le prédicateur épiscopal fut enchanté des résultats de ses efforts parmi les rudes mineurs et les citadins de Dawson, aussi bien que de tout ce qu'il vit, entendit et apprit parmi eux.

En repassant par White-Horse, il eut une autre opportunité de faire du ministère. Il y bénit le mariage d'un M. Mercier avec une demoiselle Taché ; puis il reprit le train pour Skagway et le bateau pour Vancouver. Le vendredi matin, 12 juillet, il rentrait à Saint-Boniface, apportant comme souvenir de son voyage une dent de mammouth, ou mastodonte, trou-

vée dans une des nombreuses excavations du Youkon. Mais tout passe ici-bas, et cette relique des temps pré-diluviens, qui était probablement restée des centaines de siècles dans les glaces du nord, ne put supporter l'air pur de l'Ouest canadien. Elle ne tarda pas à s'effriter, ses éléments se désagrégèrent et elle finit par tomber en poussière: image frappante du sort qui attend toute créature matérielle en ce bas monde!

Un petit détail, en terminant, qui donnera une idée de la dévorante activité de notre prélat. Le jour même de son retour à sa ville archiépiscopale, il prit le train pour se rendre à une place appelée Beaudette, où il devait donner la confirmation !

CHAPITRE XVII

—

PASTEUR INFATIGABLE ET CŒUR DE PÈRE

1902-04

Au commencement de 1902, l'organisation religieuse de l'Ouest canadien était bien différente de ce que l'ont faite les derniers morcellements opérés par l'autorité ecclésiastique supérieure. Cette immense contrée, qui ne contient aujourd'hui pas moins de cinq archevêques, n'en comptait alors qu'un seul, celui de Saint-Boniface, et le territoire sous la juridiction immédiate de ce dernier était trois ou quatre fois plus étendu que de nos jours. C'était un vaste champ, que Mgr Langevin cultivait avec une activité fébrile, ainsi qu'on peut le voir par le simple exposé des principales œuvres qu'il accomplit directement ou indirectement pendant les six premières années de son épiscopat.

Sous sa haute direction, on avait bâti dans ce diocèse pas moins de quarante-trois églises ou chapelles, dont douze églises en pierre ou en brique, et il avait fondé vingt-trois nouveaux postes, vingt-deux avec prêtre résident, parmi lesquels on comptait douze paroisses françaises, deux anglaises, autant d'allemandes, une polono-galicienne et cinq missions indiennes. On y avait en outre établi une maternité, un orphelinat de

garçons et un hôpital pour les maladies contagieuses, sans compter dix-neuf couvents de religieuses enseignantes, dont quatre chez les sauvages.

Le zélé prélat avait aussi appelé dans son diocèse trois nouvelles congrégations d'hommes, à savoir: les Rédemptoristes, les missionnaires de la Salette et les Prémontrés—preuve incontestable que sa qualité d'Oblat ne l'aveuglait point sur les qualités des autres Ordres religieux et leur droit à l'apostolat.

Il avait en outre introduit dans l'Ouest cinq instituts de femmes, dont deux seulement, celui des Sœurs de la Miséricorde et celui des religieuses de Saint-Joseph, étaient canadiens. Les autres étaient les Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur, les Sœurs de Notre-Dame des Missions et les Franciscaines missionnaires de Marie.

Et pourtant, tel était l'exprit d'initiative de notre prélat que ces différents corps religieux suffisaient à peine à la tâche qu'il eût voulu leur voir accomplir. Pendant longtemps, il avait fait des instances auprès d'une autre congrégation qu'il avait intimement connue dans l'Est, et le refus constant, et parfois assez péremptoire, que lui opposa sa supérieure générale, au moment où les membres d'une autre communauté devaient prochainement reprendre le chemin de leur pays, lui causa même au cœur une blessure qui mit du temps à se cicatriser.

"On me ferme brutalement la porte, à moi l'ancien Père Langevin, qui frappait tout confiant comme on frappe à son foyer", en écrivait-il un jour. "Dieu soit béni! C'est un chagrin amer et une humiliation qui

me seront profitables. Un jour viendra peut-être où je n'aurai plus à frapper aux portes. Quoi qu'il en soit, le ciel est éternel, et nous y irons un jour, j'espère. Que dis-je? J'y compte. Alors toutes les blessures seront guéries[1]."

L'une des principales raisons qui rendaient si impérieuse l'introduction de Sœurs enseignantes dans son diocèse était le flot incessant de colons catholiques qui, parti des bords de la vieille Europe, s'abattait alors avec une violence irrésistible sur l'Ouest canadien: des Allemands, des Polonais et surtout des Galiciens, chrétiens de rite gréco-ruthène qui, par suite de leur ignorance, commençaient déjà à exciter l'appétit des sectes protestantes, notamment des presbytériens. Dès le mois de février 1901, Mgr Langevin avait ouvert à Winnipeg une école pour les enfants allemands, polonais et même galiciens; mais il pouvait s'écrier avec le pourvoyeur apostolique: *Quid hæc inter tantos?* Qu'est-ce que ce faible secours pour de si nombreux besoins[2]?

"Il y a 15,000 Galiciens dans le Manitoba et au moins 25,000 dans notre diocèse, qui couvre une partie du Nord-Ouest", annonçait-il à une réunion des principaux catholiques de Winnipeg et de Saint-Boniface, le 5 janvier 1902. "Nous devons donc compter plus de 5,000 enfants galiciens catholiques dans le diocèse de Saint-Boniface! Sera-t-il dit que vous laisserez, vous catholiques, à des hommes étrangers à notre foi le soin de s'occuper de ces enfants?"

1. A la Sr X.; Saint-Boniface, 25 mai 1902.
2. Joan., VI, 9.

La preuve que d'autres que des catholiques le faisaient se trouve indirectement dans une question subséquente que se posait alors le même orateur.

"Que veut dire", demandait-il, "cette préoccupation soudaine et pleine de sollicitude à l'égard des enfants galiciens, quand on demeure bien tranquille au sujet des enfants des Doukhobors[3], appelés eux aussi à faire partie de notre peuple ? Ne serait-ce pas parce que la grande majorité des Galiciens appartiennent à l'Eglise catholique ? "

Les deux frères Albert et William Kulawy, O.M.I., le P. Delaere, C. SS.R., ainsi que les Pères Page, Decorby et Grœtschel, O.M.I., s'étaient déjà dévoués aux intérêts spirituels de ces pauvres gens. Grâce aux efforts de Mgr Langevin, M. Zoldak, prêtre ruthène, puis les Pères basiliens, n'allaient pas tarder à marcher sur leurs traces, en attendant que de jeunes prêtres canadiens et français, comme les Sabourin, les Claveloux, les Gagnon et d'autres, en fissent autant, toujours sous l'impulsion de l'archevêque de Saint-Boniface, dont la foi ne connaissait point de limites lorsqu'il était question du salut des âmes.

Puis, comme le gouvernement insistait pour que toute religieuse fût pourvue d'un diplôme pour pouvoir enseigner, Mgr Langevin, qui venait de faire considérablement agrandir l'archevêché, devenu absolument trop petit, éleva à côté de l'emplacement choisi à Saint-Boniface pour l'érection d'une école normale bilingue par les autorités civiles, une maison-chapelle

3. Espèce de communards qu'on ne peut guère appeler chrétiens, et qui rejettent toute autorité humaine.

où pourraient se retirer, dans l'intervalle entre les classes, les religieuses et autres futures institutrices qui avaient à se préparer à ce diplôme (1902).

Telles furent les toutes premières origines d'une œuvre dont l'évolution, probablement imprévue alors, allait doter l'Ouest canadien d'une nouvelle congrégation religieuse, ainsi que nous le verrons plus tard.

Entre temps, l'infatigable prélat se fondait un organe bi-mensuel qu'il appelait *Les Cloches de Saint-Boniface* (15 janvier 1902); visitait officiellement nombre de centres catholiques de son diocèse ; encourageait la colonisation, dont les principaux ouvriers étaient alors l'abbé J. Gaire, prêtre français qui y mettait de son argent, au lieu d'essayer de s'enrichir aux dépens des autres, avec les PP. oblats Blais et Vachon, dont la vocation les mettait au-dessus de tout soupçon de péculat ; faisait écrire par le savant Dom Benoît la Vie de son illustre prédécesseur; accumulait au palais archiépiscopal les éléments d'une bibliothèque nationale, c'est-à-dire faisait une collection de livres canadiens ; conduisait personnellement des recherches et fouilles historiques qui devaient avoir pour résultat la fondation (5 janvier 1903) de la Société historique de Saint-Boniface, ainsi que la découverte définitive de l'ancien fort Saint-Charles et des restes de pionniers massacrés par les Sioux.

Tout cela ne l'empêchait pas de faire dans la province de Québec un long voyage, au cours duquel il revendiquait hautement les droits de ses compatriotes au Manitoba. Puis il préconisait l'idée d'une cathédrale digne de son siège et du pays, et faisait tenter, en mars

1903, de nouveaux efforts, malheureusement condamnés au même insuccès que les deux premiers, pour faire adopter les écoles catholiques de Winnipeg par le Bureau d'Education de cette ville.

Du reste, aucune question du jour ne le laissait indifférent, du moment que les intérêts de la religion et de l'orthodoxie étaient en jeu. Au cours de 1903, on parlait beaucoup à Montréal et dans tout le Canada français de lettres à la presse d'un inconnu qui signait Henri Bernard, lesquelles avaient pour but de démasquer un certain groupe de Canadiens qui avaient fondé, à la métropole du pays, une soi-disant Ligue de l'Enseignement, et paraissaient animés de dispositions plutôt louables. Dans ces communications, et, mieux encore au cours d'une brochure qui les reproduisait et les complétait, le dit H. Bernard prouvait victorieusement l'origine et les accointances maçonniques de cette association, qui cachait si bien son jeu que beaucoup l'avaient crue de caractère anodin.

En outre, comme, absolument sûr de son fait, le nouvel accusateur public ne taisait aucun nom, il se vit bientôt traduit devant les tribunaux par des gens qui, de bonne foi ou non, s'étaient laissé enrégimenter dans l'insidieuse ligue.

Cette affaire fit grand bruit, et pendant assez longtemps la brochure de ce M. Bernard, devenu tout d'un coup célèbre sans le vouloir, défraya une bonne partie des conversations dans les cercles catholiques.

Or son auteur était un jeune Français, ancien employé d'une librairie de Montréal devenu amateur journaliste. C'était un cœur de lion, dans une enveloppe

des plus chétives, qui brûlait du désir de devenir prêtre, mais n'en avait pas les moyens, et se voyait, du reste, comme à tout jamais exclu du sanctuaire par un état de santé des moins satisfaisants. Le fait qu'il avait en outre publié en 1902 une plaquette pour populariser l'idée de l'image du Sacré-Cœur sur le drapeau national suffirait à lui seul pour montrer que le jeune auteur était aussi digne que n'importe qui d'en franchir le seuil.

Son œuvre ne pouvait que sourire à Mgr Langevin, toujours si affamé de ce qui devait avancer le règne de Dieu sur la terre. Il fut, avec Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, le premier à l'encourager dans la voie qu'il s'était tracée. Il fit plus : par ses soins l'idée de M. Bernard, qui n'était après tout que celle de Jésus-Christ lui-même, fut formellement adoptée et mise à exécution à Saint-Boniface (1903).

Sur ces entrefaites, un Père jésuite, qui s'intéressait autant au jeune Français qu'il admirait l'archevêque de Saint-Boniface, ayant eu connaissance des aspirations du premier, s'entremit pour le faire adopter par le second. Les négociations ne furent ni longues ni bien compliquées. Le grand lutteur de l'Ouest avait justement besoin d'un rédacteur pour ses *Cloches*, auxquelles il avait jusque-là personnellement travaillé d'une manière très active. Il s'empressa donc d'agréer l'offre du Père jésuite.

M. Bernard a bien voulu nous écrire le récit de sa première entrevue avec celui qui devait être pour lui considérablement plus qu'un évêque, ou même qu'un ami. Ses lignes sont trop fidèles et peignent trop bien

le grand cœur, non moins que les manières, de notre prélat pour que nous ne nous hâtions point d'en régaler le lecteur. Il écrit donc :

"Il ne restait plus qu'à fixer l'époque de mon départ pour Saint-Boniface, ce qui n'était pas facile, il est vrai, car j'étais alors poursuivi au civil et au criminel pour ma brochure sur la Ligue de l'Enseignement. Monseigneur eut alors[4] à faire un voyage en Europe. Il me fit dire d'avoir à le rencontrer tel jour, à telle heure, chez les Pères oblats de Montréal.

" Il va sans dire qu'à l'heure indiquée j'étais au rendez-vous. Je demandai à voir l'archevêque de Saint-Boniface, sans toutefois dire mon nom. Le bon Frère portier dut probablement lui dire: " Mon-" seigneur, un petit jeune homme vous demande ". Cette expression : un petit jeune homme ne cadrait pas avec l'idée que le grand lutteur de l'Ouest s'était faite de l'auteur de la *Ligue de l'Enseignement*, qui avait, hélas ! probablement fait plus de bruit que de besogne. Je m'en aperçus bientôt sans en être étonné.

" J'attendais au parloir depuis quelques moments, lorsque j'entendis Monseigneur qui arrivait en ayant l'air d'être plus ou moins content d'être ainsi dérangé, au moment où il attendait son futur rédacteur des *Cloches*. Il entra au parloir en étouffant à peine un dernier mot de mécontentement et en arrangeant sa ceinture avec un geste nerveux. Il me regarda d'un air qui ne me rassurait nullement, et qui me laissait entrevoir la déception qu'il allait éprouver lorsque je lui aurais dit qui j'étais.

4. Au printemps de 1904.

—" Je suis bien pressé ", me dit-il, " je pars demain "pour l'Europe, et j'attends justement un futur prêtre "de mon diocèse. Qu'est-ce que je puis faire pour "vous" ?

" En disant ces mots, Monseigneur me faisait signe de prendre une chaise. Debout, je lui répondis:

—" Je regrette de vous déranger ainsi, Monseigneur ; mais je n'ai pas voulu manquer au rendez-vous que vous avez bien voulu me donner. Je suis précisément celui que vous attendez.

" A ces mots, la physionomie de Mgr Langevin changea deux fois dans le temps de le dire. Il paraissait sans doute regretter sa méprise, mais ne pouvait surtout cacher sa déception. Assurément ma piètre mine ne répondait pas au portrait qu'il s'était fait de moi. Il était désenchanté et je m'en aperçus facilement.

" Il se mit alors à me parler du drapeau du Sacré-Cœur, de la Ligue de l'Enseignement, de la nécessité pour tous les catholiques de lutter contre la franc-maçonnerie, etc., etc. Il me renouvela ses sincères félicitations et me fit des souhaits pour que ma santé, qui paraissait *très faible*—il appuyait sur ces mots—me permît de continuer encore longtemps à lutter contre les ennemis de l'Eglise et de l'enseignement chrétien. Comme ce n'était pas là le but de ma visite, j'aurais préféré voir Monseigneur aborder la question de mon acceptation dans le diocèse de Saint-Boniface.

" A deux reprises, j'essayai de faire dévier la conversation ; peine perdue. Il en coûtait à Monseigneur si bon de me dire ses craintes et l'impossibilité morale

pour lui de donner suite à la promesse qu'il avait faite de m'accepter malgré la faiblesse de ma santé.

" Je ne me trompais point sur ce qu'il pensait mais n'osait me dire. A me voir l'air si maladif, il regrettait évidemment de s'être prononcé sans m'avoir vu. Ses yeux me disaient mieux que ne l'auraient fait ses lèvres l'impression pénible que je produisais sur lui, impression qui menaçait de compromettre tout mon avenir. Je résolus donc de donner un coup décisif et de gagner ma cause en faisant appel à son grand cœur.

" Je me redressai de mon mieux pour me donner une contenance, et, le regardant bien dans les yeux, je l'interrompis brusquement en lui disant:

—" Monseigneur, votre temps est trop précieux pour que je vous en dérobe tant. Permettez-moi seulement de vous demander une chose.

—" Qu'est-ce donc ? fit Monseigneur un peu surpris de ma hardiesse.

—" Monseigneur, vous partez pour l'Europe. Pendant votre absence, bien des événements peuvent se produire.

—" Que craignez-vous donc ?

—" Je ne crains, Monseigneur ; mais comme je suis actuellement poursuivi au civil et au criminel, et que déjà je suis obligé par le juge à comparaître aux assises criminelles de juin prochain, il pourrait se faire que, tandis que vous serez en Europe, je prenne le chemin de la prison ou du pénitencier.

—" Mais non ; cela ne se peut pas, reprit Monseigneur en s'animant.

—" Ce serait un honneur pour moi, Monseigneur; aussi n'est-ce pas là ce qui m'inquiète. Mais je me demande si cela ne compromettra pas mes projets d'avenir. Si je suis condamné et si je sors de la prison ou du pénitencier vivant, puis-je espérer que vous me reprendrez dans votre diocèse et que je pourrai encore arriver au sacerdoce ?

" A ces mots, la figure de Mgr Langevin acheva de se métamorphoser. Un éclair brilla dans ses yeux, et, se levant presque de dessus sa chaise, il donna un double coup de poing sur la table, en disant d'un accent que je n'oublierai jamais :

—" Oui, je pense bien, je *te* reprendrai dans mon "diocèse! Je voudrais bien que tous mes prêtres aient "passé par le pénitencier pour une semblable cause !"

" La voix de Monseigneur tremblait, et ses yeux étaient humides de larmes.

—" Monseigneur, ajoutai-je, je vous remercie de votre bonté. Je suis tranquille maintenant, et vous pouvez partir sans crainte à mon sujet.

" Il se leva, m'embrassa et me dit :

—" *Henri*, dès aujourd'hui tu m'appartiens. Tu "seras mon fils et moi je serai ton père."

" Il me bénit, m'embrassa de nouveau et ajouta :

—" Bon courage, soldat du Christ; attends mon "retour de Rome, et prépare-toi à venir m'aider à tra-"vailler dans la vigne que le Père de famille m'a con-"fiée."

" Puis nous nous séparâmes les larmes aux yeux. . . "

Telle fut l'origine d'un attachement mutuel qui ne devait jamais se démentir. Grâce à l'archevêque,

M. Bernard devint prêtre et rédacteur des *Cloches de Saint-Boniface*, le protégé, et même nous pourrions dire, l'homme de confiance du prélat, jusqu'au jour où la maladie le contraignit à retourner dans l'Est. Pour Mgr Langevin, l'abbé Bernard " valait des millions ", et lorsque plus tard celui-ci subit une recrudescence de son mal qui semblait devoir le terrasser définitivement, son auguste protecteur alla jusqu'à lui écrire :

" Si tu deviens plus mal, qu'on me le fasse savoir, je t'en prie; car je veux être près de toi, mon bien cher fils, afin de t'assister. Que je suis heureux de t'avoir fait prêtre pour l'éternité ! "

Or Dieu, dont les desseins sont impénétrables, voulut au contraire que ce fût précisément ce moribond qui ne mourait point qui l'assistât à ses derniers moments. Et lorsque l'ange de la mort planait déjà sur la couche du grand lutteur, celui-ci insistait encore pour prodiguer à son cher Henri des preuves de sa confiance et des témoignages de sa paternelle tendresse, veillant lui-même à ce que son protégé ne se fatiguât point trop, et finalement lui donnant la dernière bénédiction que jamais créature reçut de son cœur de Père.

S'il y a jamais eu un homme qui fut fidèle dans ses amitiés, cet homme, ne cessons de le répéter, fut Mgr Langevin.

CHAPITRE XVIII

—

PÈLERIN ET FONDATEUR D'ORDRE

1904-05

En janvier 1904, Mgr Langevin avait eu à faire aux Etats-Unis un petit voyage, au cours duquel il avait été accompagné de son vicaire général, l'abbé Azarie Dugas. Le 24 de ce mois, il prêcha même à Chicago, dans la nouvelle église de Notre-Dame, un superbe sermon dans lequel il fit, comme d'habitude, puissamment vibrer les cordes religieuse et patriotique. Puis il visita successivement les principaux centres canadiens de l'Illinois, où il fut reçu avec la plus grande cordialité et traité avec toute la considération due à son rang et à ses états de service.

Mgr Langevin était en voyage le plus gai compagnon qu'on puisse imaginer, et profitait d'un rien pour entretenir la bonne humeur dans son entourage. Il visitait une fois une des paroisses canadiennes de la Nouvelle-Angleterre, en compagnie d'un de ses compatriotes de Saint-Isidore. Naturellement, chacun faisait de son mieux pour le recevoir. Un matin qu'il se trouvait dans un certain presbytère, le distingué voyageur, qui était personnellement la simplicité même, ne put s'empêcher de faire remarquer à la vieille mère du

curé qu'on s'était trop mis en frais, et qu'un frugal déjeûner était tout ce qu'il lui fallait.

Flattée de cette observation et voulant être à la hauteur de la situation, la bonne dame répondit:

—Voyez-vous, Monseigneur, ce n'est pas souvent que nous avons un *prélart*[1] comme vous chez nous.

Ce malheureux *lapsus* suffit à égayer le reste du voyage.

Mais des pérégrinations autrement importantes attendaient notre héros au cours de cette même année. Nous l'avons déjà entrevu (à Montréal) à la veille de son départ pour les plages de l'Ancien-Monde. C'était en mai 1904. Devant se rendre à Rome pour affaires pressantes, il voulut combiner ce voyage avec un pèlerinage de pénitence aux Saints Lieux organisé par les Pères assomptionnistes. Les PP. Lacombe et Cornellier, deux Oblats, ainsi qu'un séminariste, M. l'abbé Beaudin, fils de son ami le juge du même nom, l'accompagnèrent dans cette pieuse excursion.

Les pèlerins visitèrent Jaffa et Jérusalem, où ils restèrent onze jours, puis Saint-Jean d'Acre et de là Nazareth, le mont Thabor et le lac Tibériade, témoin de tant de miracles de Notre Seigneur. Inutile de décrire les transports de pieux enthousiasme avec lesquels un homme de la trempe de Mgr Langevin passa deux saintes veilles, l'une au Saint-Sépulcre et l'autre près de la grotte de Bethléem, puis offrit le saint sacrifice au lieu même du Cénacle!

1. Au Canada, où plusieurs termes de marine s'emploient dans la conversation ordinaire, (comme embarquer, débarquer, gréer, pour monter, descendre, garnir), prélart se dit de pièces d'imitation de cuir qui servent à recouvrir le plancher d'une maison.

Il put aussi se rendre compte *de visu* de l'immobilité économique dans lequel l'Orient semble s'être figé. La moisson de l'orge se faisait alors : tout le grain était coupé à la faucille et transporté à dos d'âne dans l'aire, où il devait être battu de la même manière que du temps de Booz et de Ruth la Moabite. Les costumes n'avaient point changé non plus depuis le passage du Sauveur sur cette terre privilégiée, et les gens y montaient encore des ânes en guise de chevaux.

Puis, après une courte visite à Cana, place sanctifiée par le premier miracle de Notre Seigneur, notre pèlerin fit voile pour Pathmos, où séjourna l'auteur de l'Apocalypse, et se rendit à Constantinople la superbe, où il pria pour le retour des schismatiques à l'unité chrétienne, à Athènes, la ville historique par excellence, enfin Naples et Pompéi, respectivement l'une des plus belles cités italiennes et l'exemple le plus frappant qui se puisse concevoir de la justice vengeresse de Dieu. De là il prit le chemin de Rome, la ville éternelle et le cœur du catholicisme.

Là, non seulement il put voir et entretenir le doux et saint Pie X des difficultés de son lointain diocèse et des déboires qui avaient fondu sur lui par suite de son insistance à réclamer la pleine mesure des droits scolaires de ses ouailles, mais il eut même l'ineffable bonheur d'entendre ces paroles tomber des lèvres de l'auguste pontife : *Bene laborasti, bene certasti,* "vous avez bien travaillé, vous avez bien combattu." Et comme il faisait remarquer au Pape que plusieurs l'avaient blâmé de son intransigeance, le Vicaire de Jésus-Christ voulut bien lui dire : *Certus sis quod Papa*

est cum episcopis certantibus pro justitia, "soyez certain que le Pape est avec les évêques qui combattent pour la justice."

Ces paroles, venant de la plus haute autorité qui existe sur la terre, furent, ainsi que Mgr Langevin l'écrivait lui-même plus tard à Pie X, " des paroles d'approbation et d'encouragement qu'il n'oublia jamais, une lumière pour son esprit et un baume pour son cœur [2]."

Après son séjour à Rome, il se rendit à Vienne, en Autriche, dans l'intérêt de ses chers colons polonais et ruthènes. Il eut même l'honneur de voir l'empereur François-Joseph ; après quoi il rédigea pour les autorités ecclésiastiques et civiles un long mémoire sur la condition des 80,000 Autrichiens alors dans l'Ouest canadien.

Puis il fit un pèlerinage à Fulda, au tombeau de saint Boniface, dont il obtint une relique, et visita successivement le scolasticat des Oblats à Hünfeld (province d'Allemagne) et celui de Liège (provinces de France et de Belgique), où le supérieur général de la Congrégation était alors exilé avec son administration. Enfin, passant par Bruxelles et Paris, il se dirigea vers Pellevoisin, siège d'une apparition de la Sainte Vierge pour laquelle il eut toujours une grande dévotion.

Le 2 octobre 1904, il était de retour à sa ville archiépiscopale, où on lui faisait une réception vraiment royale.

Il amenait avec lui ce M. Henri Bernard que nos lecteurs doivent maintenant bien connaître, et près

2. Saint-Boniface; 7 mai 1907.

duquel il avait déjà joué le rôle de père, tout en le constituant le confident de ses pensées. Comme le mouvement du train gênait le jeune homme au point de le rendre malade, Mgr Langevin s'ingéniait pour le soulager, et veillait à ce qu'il se reposât. Entre temps, il l'initiait aux détails de sa propre situation à Saint-Boniface et le mettait au courant des embarras que lui créait la question scolaire. Il allait même jusqu'à lui adresser un jour ces paroles remarquables, qui pourraient aujourd'hui passer pour prophétiques:

"On m'abandonne aujourd'hui ; on essaie de m'empêcher de dire la vérité, et l'on m'accuse jusqu'auprès du Pape d'être un brouillon, un trouble-fête. Pour plus d'un évêque, j'exagère la gravité de la situation scolaire ; je la compromets et ainsi je fais, à leur dire, plus de mal que de bien à la cause catholique que je veux défendre et pour laquelle je donnerais ma vie.

" On s'obstine à ne pas vouloir comprendre que ce qui se passe aujourd'hui au Manitoba, n'est qu'une simple expérience de la part des ennemis de l'Eglise. S'ils réussissent, ils étendront leurs tentacules. Dans dix ans, si tu vis encore, tu verras que ce sera le tour de nos voisins, les catholiques d'Ontario, et dans moins de vingt-cinq ans, c'est Québec même qui luttera contre les étreintes mortelles de la franc-maçonnerie. Tant pis pour ceux qui me lâchent ! Moi je fais mon devoir.

"On reconnaîtra alors que l'archevêque de Saint-Boniface avait raison de crier : au loup ! On regrettera, mais il sera peut-être trop tard, d'avoir tué l'oie du Capitole pour l'empêcher de troubler par ses cris ceux

qui préfèrent jouir et dormir plutôt que de veiller et de lutter.

"Je ne suis pas plus bête qu'un autre, et je sais fort bien ce qui serait bon pour ma santé [3]; mais ce que je sais aussi c'est que Dieu m'a confié un dépôt et que j'ai juré de le garder intact. Il est de mon devoir, s'il m'est impossible d'accroître ce précieux patrimoine, du moins de le conserver dans son entier. *Depositum custodi.* Qu'il est difficile de vous servir, bon Maître !"

Il y a déjà près de douze ans de cela. La prédiction de l'archevêque de Saint-Boniface ne s'est que trop tôt réalisée. Il en a été lui-même le témoin attristé, et, malgré les difficultés de la situation dans son propre diocèse, il n'a pu rester insensible à la vue de ses frères persécutés, toujours dans leurs droits scolaires, par les fanatiques d'Ontario.

Puissent ses paroles fatidiques de 1904, relevées par son interlocuteur lui-même, paroles qui ont maintenant acquis le caractère en quelque sorte sacré que confère la tombe, ne cesser d'être prises en très sérieuse considération par ceux qui, pour l'amour d'un repos éphémère, seraient portés à fermer les yeux sur ce dont la vue les gênerait et n'aiment point à se réclamer de l'Eglise militante !

Une source de douces consolations, au milieu des tribulations que lui occasionnait la question des écoles manitobaines, fut alors la fondation d'un institut religieux destiné à suppléer ce que ne pouvaient faire les congrégations de femmes déjà établies dans l'Ouest. La maison-chapelle dont nous avons enregistré l'érec-

3. Qui commençait à n'être pas des plus brillantes.

tion s'était, par la force même des choses, transformée en un berceau d'où sortit l'humble famille religieuse des Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée, bien connues aujourd'hui dans le diocèse de Saint-Boniface, où elles ont un assez grand nombre de maisons.

Le 23 mars 1904, Mgr Langevin avait donné le saint habit[4] aux demoiselles Alma Laurendeau, de Saint-Boniface, et Ida Lafricain, de Montréal, avec quelques autres personnes pieuses, dont le nombre s'accrut bientôt d'excellentes recrues telles que Mlle Palma-Anna Comeau et d'autres qui devaient, avec le temps, former comme les piliers du nouvel établissement. Le but principal du dit institut est l'enseignement par des maîtresses diplômées, surtout dans les paroisses et les missions pauvres.

Le 9 septembre 1905, les deux premières novices devenaient respectivement, par leurs premiers vœux, les Sœurs Marie-Joseph du Sacré-Cœur et Marie Saint-Viateur, en attendant que la troisième prît le nom de Sœur Marie de la Présentation.

On conçoit facilement que Mgr Langevin s'intéressa toujours vivement à la nouvelle communauté. Il en suivit le développement avec d'autant plus de satisfaction qu'à l'origine plusieurs ne croyaient ni à son opportunité ni à sa viabilité. Le temps a donné raison à l'entreprenant prélat, et les Oblates sont aujourd'hui en état de coopérer d'une manière fort appréciable

4. Composé en partie d'un grand scapulaire blanc du Sacré-Cœur, sur une robe noire retenue à la taille par le cordon à glands de N.-D. de Pellevoisin.

au bien qui s'opère dans les paroisses manitobaines[5].

Il va sans dire que cette fondation ne se fit point sans occasionner pour lui un surcroît de dépenses. Mais la Divine Providence vint à son secours en lui envoyant à point les sommes dont il avait le plus besoin. Il comptait dans l'Est des admirateurs qui tinrent à honneur de l'aider dans cette œuvre naissante. De ce nombre nous pourrions citer certain financier de Montréal, qui lui envoya une fois un chèque au montant de mille piastres. L'archevêque vit dans cette riche aumône un effet incontestable de l'intervention divine, et se hâta d'en écrire à son cher abbé Bernard, qui avait dû retourner dans l'Est.

"Tu as déjà bien des commissions", lui dit-il ; "encore une. Monsieur X, grand financier, m'a fait un don royal, et je n'espérais rien ; mais je tiens à me souvenir... Je sens mon cœur déborder de joie à la pensée d'un si grand secours donné si spontanément, alors que je ne demandais rien.

"Cette somme de mille piastres a rendu possibles les commencements de la maison-chapelle. Une autre somme de deux mille piastres, venue d'une autre source, rend possible le doublement de l'édifice... Ce sont deux flots très doux et très forts qui me baignent l'âme. *Quid retribuam*[6] ?

"Or donc, voudrais-tu chercher l'adresse de ce brave homme et lui faire parvenir la lettre ci-incluse

5. Il convient de faire remarquer que son frère, l'abbé Hermas, aujourd'hui curé d'Hochelaga, Montréal, contribua beaucoup à ce succès en lui trouvant des vocations.

6. " Que rendrai-je [au Seigneur ?] " (Ps. CXV, 12).

après l'avoir lue ? Les deux mille et les mille piastres sont en banque. Les Oblates ont donc l'argent pour faire face à leur contrat...

" Dieu soit béni à jamais ! C'est Notre-Dame de Pellevoisin qui a obtenu cette immense faveur du Cœur de son divin Fils, en chargeant le bon saint Joseph d'y voir comme le pourvoyeur d'une nouvelle petite famille religieuse de trente-sept sujets en ce moment [7]."

On remarquera l'insistance du fondateur sur le fait qu'il n'avait rien demandé. Personne ne fut moins quêteur que lui. Ce métier lui répugnait souverainement. Son correspondant, l'abbé H. Bernard, avait été adopté par deux bonnes âmes de Montréal, ce qui portait son protecteur de Saint-Boniface à lui écrire un jour:

" Tes mères adoptives sont bien généreuses, et tu ne penses toi-même qu'à donner ce que tu as reçu. Le Maître l'a dit: " Il est plus doux de donner que de " recevoir. " C'est plus doux, plus divin et aussi *plus fier* [8]." C'est l'évêque lui-même qui souligne.

La fille d'une dame de Saint-Isidore lui avait demandé de l'aider à mettre son enfant au pensionnat, et le prélat en avait glissé un mot discret dans une de ses lettres à la Sœur Saint-Charles. Celle-ci s'en ouvrit à ses supérieures, avec le résultat qu'on promit de recevoir l'enfant à titre gracieux. Le fier prélat en écrivit aussitôt :

" Grand merci de vos démarches au sujet de la petite B.; mais c'est plus que je ne demandais et que

7. Saint-Boniface; 11 mars 1908.
8. *Ibid.;* 15 août 1907.

je puis accepter... L'acceptation de l'enfant chez vous à prix peu élevé, c'est tout ce que je demandais, pour ne pas avoir l'air de la dédaigner. Car j'ai ici 4,000 enfants galiciens à instruire !

" Et puis, je ne veux pas, parce que je ne puis pas, en conscience et en honneur, accepter de votre bonne Mère Générale le service qu'elle veut bien rendre à Mme B. à mon occasion. Je compte donc, ma chère Sœur, sur votre habileté bien connue et sur votre délicatesse exquise pour me dégager complètement [9]."

Il ne voulait pas se constituer à ce point le débiteur d'une communauté à laquelle il avait pourtant lui-même rendu service dans le passé.

Mais s'il lui répugnait de contracter quelque obligation au moyen d'une demande formelle, comme il était fidèle à s'acquitter de la moindre dette de reconnaissance provenant d'un service rendu spontanément ! On peut dire que l'extrême délicatesse de son cœur, ce culte du souvenir qui se trouve toujours chez les âmes bien nées, fut la principale caractéristique de notre prélat. Lorsqu'on apprit que nous allions écrire sa biographie, nous fûmes débordé de pressantes recommandations de la bien mettre en relief, chacun de nos correspondants insistant sur cette extraordinaire mémoire du cœur qu'il manifestait en toute occasion. Jamais personne ne lui rendit le plus petit service sans provoquer de sa part la plus vive gratitude. La moindre servante dans un presbytère qui avait essayé de le bien traiter à son passage, en recevait des mercis sans fin, qui se traduisaient souvent par l'en-

9. *Ibid.;* 1er février 1902.

voi de chapelets, médailles ou autres objets de piété.

Comment après cela ne pas s'attacher à un si bon cœur ? Aussi, malgré la vivacité de ses manières qui frisaient parfois la brusquerie, surtout lorsqu'il était fatigué ou accablé d'ouvrage, se faisait-il généralement autant d'amis que de connaissances.

Cependant un autre souci venait de s'ajouter à ceux déjà si nombreux qui l'oppressaient, et lui rappeler la parole de l'Ecriture: *Militia est vita hominis super terram*, "la vie de l'homme sur la terre est un combat [10]." Comme si la question des écoles manitobaines n'eût pas été assez irritante, même en dépit de l'esprit de conciliation que manifestait alors Roblin, l'érection en 1905 des deux nouvelles provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta étendit à ces immenses territoires une partie des contestations qui agitaient le monde politique et religieux du Manitoba depuis la loi néfaste de 1890.

Le premier *bill* proposé par Sir Wilfrid au Parlement canadien était irréprochable au point de vue des droits scolaires des catholiques, qui formaient un septième de la population disséminée entre le Manitoba et les montagnes Rocheuses. Mgr Langevin, qui s'intéressait à cette question en tant que métropolitain de tout l'Ouest et aussi parce que la majeure partie de la Saskatchewan habitée — aujourd'hui le diocèse de Régina — était sous sa juridiction immédiate, se montra très satisfait de ce projet de loi, et publia dans son organe religieux que, " en faisant consacrer dans le Parlement du Canada un pareil état de choses, Sir Wilfrid ac-

10. Job, VII, 1.

complira un grand acte de justice et se montrera aussi un grand homme d'Etat que patriote [11]."

Malheureusement il suffit de quelques clameurs des orangistes, doublées de la démission de quelques-uns de ses collègues, pour faire fléchir le chef du gouvernement, qui amenda son *bill* dans un sens défavorable aux intérêts catholiques. Ainsi abâtardi, il devint la Constitution permanente des deux grandes provinces de l'Ouest.

L'archevêque de Saint-Boniface fut désolé de cette reculade et ne s'en cacha nullement. " Nous sommes sacrifiés ; nous sommes frappés d'ostracisme ", s'écria-t-il alors douloureusement. Ce fut un chagrin cuisant pour le vaillant prélat.

Qu'on nous permette pourtant de faire remarquer qu'à tout considérer, beaucoup de l'amertume qui s'ensuivit fut surtout le fruit du désappointement, causé par le fait qu'une solution plus conforme à l'équité avait d'abord été proposée, et avait fait naître des espérances qu'on ne s'attendait pas à voir déçues. S'il faut dire toute notre pensée, nous croyons que, contrarié par cette faiblesse du chef libéral, et obsédé par l'état complexe de la question scolaire dans sa propre province, Mgr Langevin ne saisit pas de prime abord tous les avantages présentés par la nouvelle loi. Du moins, il nous semble que, dans ses polémiques, il en accentua peut-être indûment les défauts. La Constitution des nouvelles provinces est certes loin d'être parfaite au point de vue de l'éducation ; elle n'en laisse pas moins aux catholiques qui veulent en

11. *Les Cloches de Saint-Boniface;* 15 mars 1905, p. 74.

profiter des avantages réels, et un temps devait venir où l'archevêque de Saint-Boniface s'en fût contenté pour le Manitoba, en attendant la plénitude des droits qu'il ne cessa jamais de réclamer.

Mais le grand lutteur ne se laissait point abattre par toutes ces contradictions. Eût-il été tenté de le faire, qu'il n'eût eu qu'à aller retremper son courage au contact des nombreux amis qu'il comptait dans la province de Québec C'est ce qu'il avait fait le 16 mai 1905, alors qu'il présenta solennellement à sa paroisse natale une relique de saint Isidore le Laboureur, apportée d'Italie par son frère l'abbé Hermas et M. Napoléon Dubuc. Le patriotique archevêque profita de ce petit voyage pour parler colonisation du Nord-Ouest, dans une conférence qu'il répéta à Saint-Jacques de l'Achigan.

Ces visites au pays lui faisaient toujours du bien, et ses compatriotes n'en jouissaient pas moins que lui. Parfois la réception qu'il en recevait le touchait d'autant plus qu'elle était moins officielle.

Un jour qu'il arrivait inopinément à Saint-Isidore il fut surpris de ne point voir au dehors les braves villageois vaquant à leurs travaux ordinaires. Au presbytère, il apprit que la population venait de se porter à l'église, où se donnaient les exercices d'une retraite. En même temps, on demandait au noble voyageur de vouloir bien s'y rendre lui-même pour y adresser quelques mots à ses compatriotes, démarche à laquelle il se prêta avec son obligeance ordinaire. Que n'aurait-il pas fait pour les siens ?

Or il arriva que, au moment même où il entrait, on chantait le cantique de mission si connu :

Reviens, pécheur, à ton Dieu qui t'appelle.

Ce n'était certainement guère approprié à la circonstance. Aussi dès qu'on eut aperçu le prélat, s'empressa-t-on d'abandonner ce chant pour laisser l'orgue exécuter seul l'air du *Home, sweet home* (" rien de si doux que le foyer "). Cette délicate attention lui alla tellement au cœur que, malgré tous ses efforts pour dominer son émotion, il fut près de cinq minutes sans pouvoir commencer son allocution.

CHAPITRE XIX

—

POUR DIEU ET LA PATRIE

1906-07

Tout le monde connaît la ténacité avec laquelle le Canadien-français s'attache [1] à un parti politique et le suit sans trop faire attention aux grands principes qui peuvent être en cause. Ce n'est guère sérieux, guère digne de gens libres et intelligents ; parfois cet aveugle servilisme peut même avoir des conséquences lamentables, ainsi que nous l'avons déjà vu. Personne ne contestera pourtant le bien-fondé de notre assertion, du moins en ce qui était des mœurs politiques du Canada français avant ces dernières années, où nous avons vu germer dans la jeunesse du pays une révolte légitime contre un pareil système.

Or les deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient à peine créées, que commença à se dessiner dans le diocèse de Mgr Langevin une situation politique qui réduisait à leur juste valeur les distinctions entre libéral et conservateur. Au Manitoba, les libéraux anglais étaient les auteurs de la persécution scolaire ; ils se montraient donc unanimement opposés aux écoles séparées, et tout catholique qui se respec-

1. Ou du moins s'attachait il n'y a pas encore bien longtemps.

tait devait voter contre eux. En Saskatchewan, au contraire, c'était Laurier qui avait donné ces mêmes écoles: de suite tous les conservateurs se crurent obligés de les combattre, et les catholiques durent par le fait même se ranger du côté des libéraux.

La situation n'a pas beaucoup changé depuis. Elle suffit à démontrer l'inanité de ces distinctions politiques dans notre pays. Mgr Langevin passa généralement pour conservateur : il l'était, et devait l'être, au Manitoba sous peine de forfaire à ses obligations. Il était tout aussi bon libéral dans la partie de son diocèse qui faisait partie de la nouvelle province de la Saskatchewan. Au fond, il n'appartenait qu'au parti de la religion et du patriotisme bien entendu. Il en écrivait un jour :

"Nous, Canadiens-français, nous avons une patrie qui n'est ni la France, ni l'Irlande, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre et l'Ecosse, mais... le Canada. Ne vous étonnez pas que nous éprouvions pour le maintien de notre langue un sentiment auquel tous les autres sont étrangers. Nous sommes les Canadiens par excellence [2].

" Si nous aimions tous notre patrie de tout notre cœur et si nous agissions en conséquence, nous avancerions nos affaires de moitié. L'amour de mon pays me grise [3]."

Et puis, comme il connaissait le tempérament anglo-saxon et la position faite aux Canadiens par l'invasion

2. Cela est si vrai que, dans tous les écrits des Anglais d'il y a cent ans, *Canadian* ne voulait pas dire simplement Canadien, mais Canadien-français.

3. Saint-Boniface; 15 novembre 1907.

étrangère, cet homme d'Eglise qui avait la franchise d'écrire: " Dans notre pays de liberté, nous n'avons que ce que nous en prenons. Mais nous prenons *à pincées* ce qu'il nous faudrait prendre *à brassées !* [4] "

Puisque nous en sommes au chapitre du patriotisme, on nous permettra de faire remarquer que, tout en accordant au drapeau britannique la fidélité politique demandée par les circonstances, il était bien de sa race et le montra en maintes occasions. A l'encontre de ces transfuges qui aiment à s'aplatir devant l'étranger, il se souvint toujours du pays de ses ancêtres et lui garda ses préférences, après celui qui l'avait vu naître. Il en écrivait un jour à son frère alors en Europe :

" Une chose m'a frappé dans tes lettres, c'est la parfaite harmonie de tes idées avec les miennes. Ah ! nous sommes bien frères, va ! Toi aussi tu aimes la France, même meurtrie, et tu la préfères à la froide Albion. Tardivel écrit que nous sommes plus anglais que français ; cela me fait mal au cœur [5]."

Mais le patriotisme du cœur bien né ne pouvait lui faire oublier ou négliger les exigences de sa position sur les bords de la Rouge. Dans sa propre ville épiscopale, peu développée comme elle était encore, les enfants de la population catholique suffisaient à eux seuls à remplir l'humble cathédrale que lui avait léguée Mgr Taché. La construction d'un nouvel édifice s'imposait donc. Mgr Langevin l'entreprit au printemps de 1906.

4. *Ibid.*

5. Ottawa; 20 novembre 1888.

Le plan original comportait un monument de plus de 300 pieds de long, y compris la sacristie, tout en pierre et de style byzantin, avec dôme et transept, ainsi que la place pour huit autels latéraux. Malheureusement, la modicité des ressources dont on pouvait disposer, et les représentations de l'ecclésiastique qui les gérait, porta l'archevêque à laisser tronquer le premier tracé de l'édifice, et à simplement bâtir un vaste vaisseau sans dôme, transept ou la moindre chapelle. Le premier n'était guère pratique dans les circonstances ; quant au transept, Mgr Langevin se repentit toujours de l'avoir retranché, et déclara dans la suite à l'auteur de ces lignes que, s'il vivait, il ferait son possible pour en ajouter un à l'édifice sacré.

Quoi qu'il en soit, après de grands travaux préparatoires, la pierre angulaire du nouveau temple fut solennellement bénite le 15 août 1906. Il devait coûter, après la modification du plan, quelque chose comme $225,000.00, somme que des dépenses imprévues, les frais d'installation du double système de chauffage et d'éclairage, l'ornementation intérieure et certains accessoires devaient très considérablement augmenter.

Quatre jours après la bénédiction de la pierre angulaire, c'est-à-dire le 19 août 1906, l'archevêque de Saint-Boniface partait de nouveau pour Rome, cette fois pour y prendre part au Chapitre général des Oblats, en qualité de délégué du vicariat de l'Athabaska. Il ne s'était point attendu à cet honneur: Dieu permit que, toujours bon patriote, il en profitât pour faire échouer une manœuvre qui eût mis l'Université d'Otta-

wa dans une position que tous les Canadiens-français de l'Est eussent déplorée.

Est-ce à dire que son amour pour la langue française l'ait jamais aveuglé sur les droits des autres nationalités ? Loin de là; il était catholique avant tout, et nous le voyons, cette même année 1906, saluer dans sa "Semaine religieuse" (*Les Cloches*) l'arrivée de l'abbé Sinnett, qui allait fonder une colonie de langue anglaise dans la Saskatchewan.

"Fonder une paroisse catholique est l'œuvre des œuvres, parce que c'est fortifier l'élément catholique et assurer le triomphe de la liberté religieuse", affirmait son organe officiel, qui ajoutait immédiatement: " Voilà le vrai moyen de régler notre question scolaire [6]."

Mgr Langevin admirait aussi la grande foi et les

6. *Les Cloches*, 1906; p. 94. La meilleure preuve que nous puissions donner de la remarquable " catholicité " de Mgr Langevin (que d'autres gagneraient à imiter) se trouve dans le passage suivant d'une adresse lue à son successeur par Mgr Az. Dugas, vicaire général, un homme qui n'eut jamais un parole de flatterie pour son ancien chef ecclésiastique :

"Nous qui avons vécu avec votre prédécesseur, nous qui l'avons vu à l'œuvre, nous nous souviendrons longtemps de son zèle et de son amour pour tous ses diocésains. Certes, il n'avait pas la mentalité de ceux qui, avant de donner leur confiance ou leur aide, font venir l'extrait de naissance pour savoir si le sang qui coule dans les veines des personnes qu'ils ont en vue leur va ou non. Mgr Langevin a procuré des missionnaires, des églises, des prêtres, des écoles et des fonds à ses diocésains du rite ruthène; il a érigé des paroisses pour les Polonais, pour les Allemands, pour les Italiens, pour les Syriens; il a créé à Winnipeg deux nouveaux centres de vie religieuse pour ses diocésains de langue anglaise, et, comme il savait lui-même maîtriser leur langue, que de condescendance et de bonté il leur a toujours montrées ! Il a aimé le décor de la maison de Dieu: rien ne lui paraissait trop beau quand il s'agissait du culte divin. Il a aimé le lieu de l'habitation du Seigneur et quelque humble que fût cette habitation, il l'a honorée de sa présence et il y a fait retentir la parole sainte."

mâles vertus des catholiques allemands, et nous ne pouvons résister à l'envie de reproduire les deux paragraphes suivants des *Cloches*, qui ont trait à la réception qui lui fut faite au cours d'une visite pastorale.

" A Mariahilf, les Allemands et les Polonais venus de Grayson, de Killaly et d'ailleurs, étaient au nombre de près d'un millier. Une troupe de vieux soldats de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, commandés par un brave médaillé de la campagne de Bosnie, ont ébranlé tous les échos d'alentour par des fusillades répétées et d'une précision toute militaire. La cérémonie de la confirmation a eu lieu en plein air. Les costumes des paysannes de la Boukovine et des confirmandes, qui étaient presque toutes des adultes, ne manquaient pas d'intérêt; mais ce qui était bien autrement beau c'était les chants, tout à la fois pieux et harmonieux, et les prières publiques de tout un peuple exhalant sa foi vive soit par des cantiques joyeux, soit par des supplications touchantes pour les morts.

" A Lemberg, les bons Allemands de l'endroit ont voulu recevoir leur archevêque sous un dais acheté pour la circonstance, mais qui est surtout destiné aux processions du Saint-Sacrement. Des petites filles vêtues de blanc jetaient des fleurs en avant du dais, les hommes et les femmes chantaient et deux enfants de chœur sonnaient une clochette [7]."

Mariahilf et Lemberg se trouvent en Saskatchewan. Dans la partie septentrionale du Manitoba, tel qu'il était alors, se voit une paroisse, Sainte-Rose, qu'il

7. *Ibid.*, p. 152. Ne pas oublier que Mgr Langevin surveillait tous les détails de cette revue.

visitait encore plus souvent, soit parce que le noviciat des Sœurs de Notre-Dame des Missions y est établi et que les prises d'habit ou les professions l'y appelaient, soit que les besoins de la paroisse, ou même parfois certaines grandes cérémonies publiques, y réclamaient sa présence. C'est ainsi que peu avant de partir pour le Chapitre des Oblats, c'est-à-dire le 17 juillet 1906, un abbé français du nom de Pierquin y avait reçu l'onction sacerdotale de ses mains.

Entre temps, lorsque le poids de sa charge épiscopale se faisait trop sentir, ou que des travaux prolongés l'avaient surmené, il aimait à faire une courte apparition à cette place. Il s'y reposait alors paisiblement dans quelque honnête récréation, au contact des bons vieux métis dont il appréciait la compagnie, bien qu'il leur arrivât quelquefois de causer quelque choc à ce qu'ils considéraient probablement comme des préjugés de caste, nullement faits pour eux.

Il était un jour à la pêche, non loin de Sainte-Rose du Lac, avec un vieux métis nommé Hamelin. Une faible distance le séparait de son compagnon; mais d'épaisses broussailles et de grands joncs l'empêchaient de le voir. L'évêque jetait sa ligne, attendait quelque peu—bien peu: il était toujours si pressé!—mais ne prenait jamais rien. Or de temps en temps la voix de son compagnon traversait joncs et broussailles, et c'était toujours la même question:

—En prends-tu, Monseigneur[8]?

Et toujours la réponse devait être négative, ce qui

8. Plus littéralement: T'en prends-tys?

ne mortifiait pas peu le pêcheur épiscopal. Et la même voix revenait, et la même réponse devait se faire à une question identique.

— En prends-tu, Monseigneur ?

— Non.

— Ah! ben, moi j'en prends.

A la fin, le prélat intrigué voulut voir comment son compagnon s'y prenait pour si bien réussir. Celui-ci n'eut pas plus tôt renouvelé son assertion qu'il " en prenait" que Mgr Langevin, écartant les broussailles et faisant quelques pas dans la direction du vieux métis, le surprit la tête levée au ciel et le goulot d'une bouteille dans la bouche.

— Ah ! le coquin, s'écria-t-il alors, c'est donc de *cela* que tu prends!...

Or *cela* n'était, on le pense bien, ni de l'eau ni du lait... Le lecteur a compris que le généreux pêcheur (qui était en même temps un pécheur) avait simplement offert de son précieux liquide au prélat, qui n'en prit jamais, au lieu de lui demander le résultat de ses efforts comme celui-ci se l'imaginait.

De retour à Saint-Boniface, la vie lui était souvent moins agréable. Ainsi il reçut le 2 décembre 1906 une députation de onze Irlandais, qui lui firent les trois demandes suivantes. Ils voulaient 1° des prêtres de langue anglaise pour la paroisse de Sainte-Marie et pour les paroisses de langue anglaise qui seraient fondées à Winnipeg ; 2° un collège exclusivement anglais dans la même ville, et 3° un évêque suffragant de langue anglaise.

Mgr Langevin leur répondit que la première demande

avait été déjà accordée en ce qui était de Sainte-Marie, puisqu'ils y avaient deux prêtres de cette langue. Quant à la seconde, le Collège de Saint-Boniface répondait pour le moment aux besoins du pays, et l'on y enseignait très bien l'anglais. Du reste, les concours annuels avec les autres collèges de l'Université prouvaient la supériorité de l'enseignement qui s'y donnait. En outre, les Pères jésuites avaient fait de grandes dépenses pour l'agrandir.

Arrivé à l'objet de la troisième requête, l'archevêque eut peine à contenir son indignation. Il déclara aux Irlandais que la question de la nomination des évêques ne les regardait point ; puis, comme ils demandaient quelle réponse porter à ceux qui les avaient envoyés, il ajouta que " c'était le comble de l'audace de leur part et une insulte personnelle d'insister de la sorte, et que cette question ne relevait que du Souverain Pontife, qui seul nomme les évêques [9]."

Les délégués s'excusèrent alors, et firent remarquer qu'on leur avait assuré qu'ils n'auraient jamais de prêtres séculiers irlandais. Ce à quoi leur Ordinaire " opposa le démenti le plus formel ", ajoutant : " Je serais l'évêque le plus heureux du monde si les Irlandais voulaient bien imiter les autres nationalités (Allemands, Français, Polonais, etc.) en se groupant ensemble, au lieu de se mêler aux protestants."

Puis il leur fit observer que l'une des raisons du manque de prêtres de leur nationalité consistait en ce que leur clergé " n'était pas missionnaire, et ", ajouta-

9. Mémoire à l'archevêque de Québec; Saint-Boniface, 11 janvier 1907.

t-il, " maintenant qu'ils voient de bonnes paroisses fondées autrefois dans la pauvreté par des religieux, ils les convoitent [10]."

C'étaient bien là des paroles d'évêque, des propos aussi saintement fiers que conformes à la stricte vérité.

L'archevêque de Saint-Boniface était d'autant plus autorisé à les tenir qu'il avait déjà fait nommer le Frère Mulvihill, un Irlandais, agent d'immigration dans son pays natal, et qu'il avait favorisé de tout son pouvoir les fondations anglaises de l'abbé Sinnett.

Tout excellent Canadien qu'il était, les intérêts de la religion primaient tous les autres dans son esprit. Nous en avons déjà donné des preuves ; en voici une autre. Pour retenir les Ruthènes dans le giron de l'Eglise catholique, et leur faire toucher du doigt l'étroite union qui les attachait à la hiérarchie romaine, malgré la différence de rite, il voulut assister en 1907 à leur fête de la Circoncision, de compagnie avec nombre de prêtres latins, entre autres Mgr Azarie Dugas, son

10. *Ibid.* Il paraîtrait que, même parmi les Irlandais de Winnipeg, on ne fut pas sans apprécier à sa juste valeur cette démarche des intrigants de cette ville, ainsi que les agissements encore plus inavouables qui devaient la suivre. Voici, en effet, ce que nous lisons dans une lettre signée *Irish Catholic* qui parut dans le *Telegram* du 4 mai 1916:

"L'agitation contre les légitimes autorités catholiques du Manitoba a été limitée à une poignée de brouillons (*busy-bodies*), catholiques aisés de langue anglaise qui, grâce à Dieu, n'ont rien de particulièrement irlandais en eux, et qui, de plus, n'ont aucun mandat des catholiques irlandais de cette ville ou de la province pour mener leur campagne anti-française. La grande majorité des catholiques irlandais de Winnipeg ne trouvent aucun sujet de gloire dans la misérable campagne poursuivie en leur nom et sans leur autorité contre les autorités catholiques et françaises de St-Boniface, et en particulier contre feu le regretté Mgr Langevin."

Malheureusement, la majorité de nos lecteurs ne savent que trop aujourd'hui le résultat final de l'agitation, à Rome et ailleurs, de cette "poignée de *busy-bodies*" et de leur "misérable campagne"!

vicaire général, du vénérable P. Dandurand, O.M.I., et de plusieurs autres.

Il donna lui-même, en anglais, le sermon de circonstance, qui fut interprété par un Père basilien du rite ruthène. Le prélat en profita pour exhorter ses auditeurs à se défier des faux évêques et des faux prêtres, qui essayaient de les indisposer contre l'Eglise latine, dans laquelle se trouvaient pourtant leurs meilleurs amis.

En dehors de ces soucis d'ordre purement ecclésiastique, il y avait toujours pour lui la question scolaire qui était loin d'être réglée. Roblin, chef du gouvernement conservateur, fermait bien les yeux sur les accrocs à la loi néfaste que la conscience publique imposait dans les campagnes, mais cette latitude n'était consacrée par aucun texte légal, et un gouvernement hostile pouvait au premier moment l'interdire.

Or il arriva qu'à des élections générales le chef de l'opposition, un M. Edouard Brown, eut le front de déclarer que si son parti pouvait arriver au pouvoir, il appliquerait sans merci la loi des écoles dans tous ses points.

C'était un défi public aux catholiques. Leur chef releva le gant et appuya le parti de la tolérance, avec le résultat qu'aucun candidat libéral ne fut élu par les premiers et que Brown lui-même fut battu dans son propre comté par près de 300 voix.

Ce succès électoral fut l'origine, pour le *Free Press* de Winnipeg, d'une aversion prononcée pour Mgr Langevin, aversion qui, dans la suite, se traduisit constamment par les accusations les plus étranges, auxquelles

le prélat dédaignait le plus souvent de répondre ou de faire répondre.

Puis l'intrépide archevêque encourageait de toutes ses forces la colonisation, et faisait nommer agent, à la place du P. Blais, fatigué, l'abbé L.-P. Gravel, qui devait faire beaucoup pour le sud-ouest de la Saskatchewan, surtout pour la place qui porte aujourd'hui son nom et lui doit à peu près tout ce qu'elle est.

Cette partie du pays, alors à peine explorée, était pleine d'avenir. Un seul poste s'y trouvait, celui de Saint-Ignace des Saules, que les Anglais appellent Willow-Bunch. L'archevêque de Saint-Boniface eut à y donner la confirmation et à déterminer l'emplacement de la nouvelle localité, alors à peine au berceau, qui est aujourd'hui bien connue sous le nom de Gravelbourg. C'étaient plusieurs journées de voyage en voiture, à travers la prairie encore vierge de toute habitation. Pensant faire plaisir à certains de ses prêtres, Mgr Langevin s'en adjoignit sept ou huit, la plupart des environs, et, après s'être rendue en chemin de fer jusqu'à Moosejaw, la joyeuse caravane partit en trois voitures pour le sud-ouest.

C'était le 30 mai 1906. Impossible de raconter toutes les péripéties de cette tournée. De Moosejaw à Saint-Ignace on compte de quatre-vingts à quatre-vingt-dix milles, c'est-à-dire deux journées en voiture. A mi-chemin, on rencontra l'abbé A. Lemieux, curé de la dernière paroisse, avec lequel on campa sous la tente, dégustant les canards sauvages que l'abbé J.-G. Bouillon avait abattus.

L'air était vif et comme rempli d'une senteur d'herbe

qui pousse. On était gai et l'on était heureux, comme c'était d'usage en compagnie du sympathique prélat. Mais, la nuit venue, une difficulté se présenta que personne n'avait prévue : point de luminaire pour éclairer l'archevêque et sa suite ! Que faire ? Heureusement que l'abbé Bouillon était un homme de ressources. Il eut bien vite avisé sur la prairie le crâne desséché d'un bison. Plantant en guise de mèches quelques bouts de corde dans son intérieur rempli de cambouis arraché aux roues de la voiture, il en fit un chandelier pourvu de sa chandelle, et l'on put s'égayer bien avant dans la nuit sans pouvoir être accusé d'être enfant de ténèbres.

Le 1er juin, la troupe ambulante arrivait à Saint-Ignace. Monseigneur tint à faire lui-même l'ouverture du mois du Sacré-Cœur, pour lequel il eut toujours une dévotion toute spéciale, et le lendemain, dimanche, il donnait la confirmation à vingt-cinq personnes.

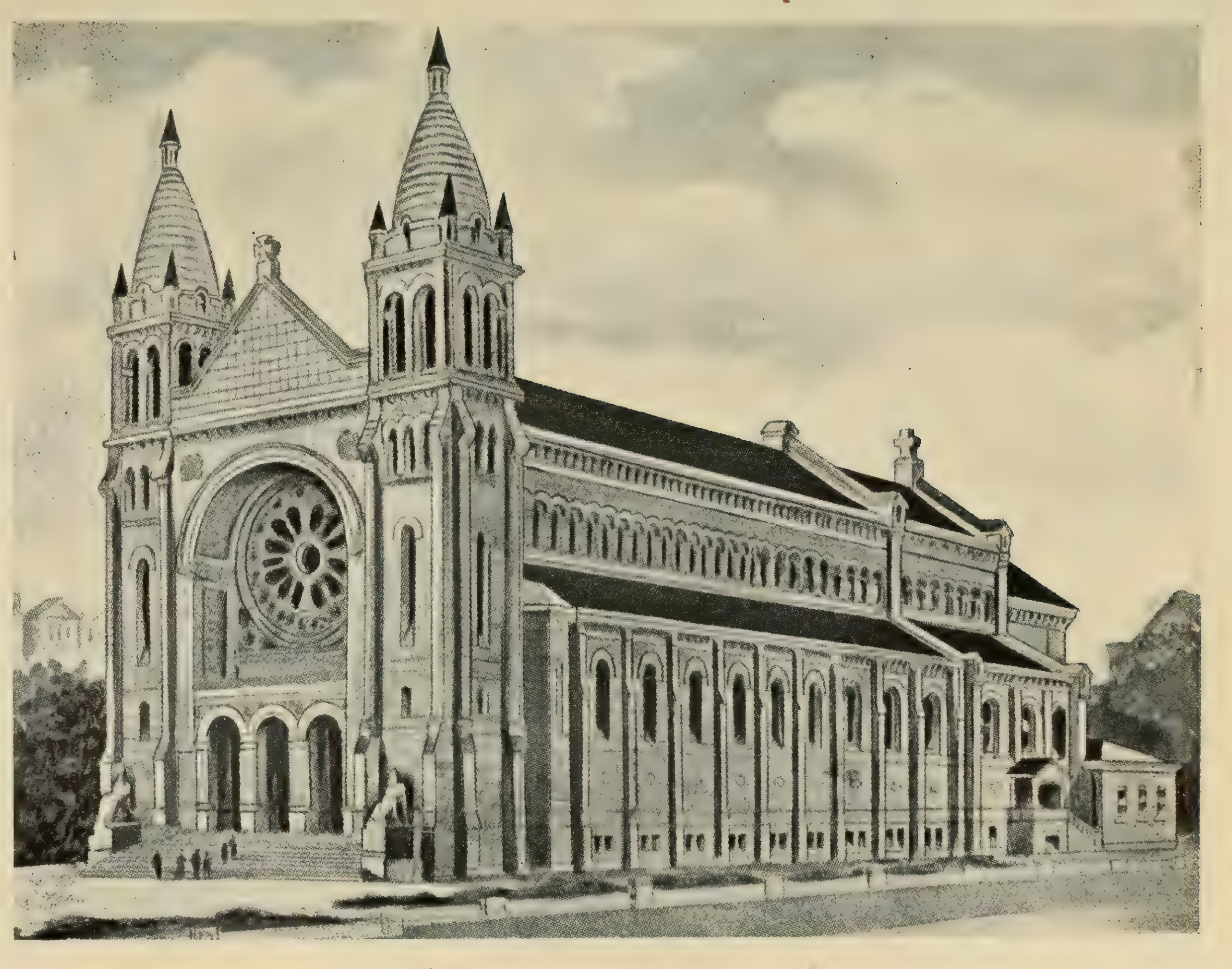
Cette jeune paroisse pouvait être citée comme le type de toute paroisse du Nord-Ouest, et comme un exemple des rapides progrès si communs dans ce jeune pays. Mgr Langevin l'avait déjà visitée quatre ans auparavant, alors qu'elle n'avait encore qu'une misérable petite église en troncs d'arbres équarris. En 1907, elle possédait une magnifique église de 86 pieds sur 40, plus une sacristie de 20 sur 18, le tout assis sur des fondations en pierre de 8 pieds de haut.

Dans l'après-midi, il y eut procession solennelle du Saint-Sacrement, et il va sans dire que, avec le nombreux personnel ecclésiastique à sa disposition, l'évêque voyageur sut faire honneur au Roi du tabernacle, peu

habitué à de si grandioses cérémonies dans une localité perdue au milieu des prairies vierges.

Le 2 juin au soir, on se mettait en route pour la rivière des Bois, où l'on arrivait le lendemain, après avoir parcouru quarante-deux milles en voiture par un temps maussade et pluvieux. Comme il n'y avait là ni presbytère ni église, on se retira chez M. Edmond Gauthier, premier colon de la place — ou plutôt on campa près de sa demeure, sous deux grandes tentes, près desquelles on en dressa une troisième qui tint lieu d'église, et dans laquelle on chanta la messe comme dans une cathédrale. C'est là que Monseigneur adressa la parole aux quelques fidèles accourus de la prairie avoisinante.

Le jour même, après avoir fixé l'emplacement de leur future église, Sa Grandeur quittait la rivière des Bois pour Moosejaw, qu'elle atteignait après un trajet de soixante-dix milles en voiture.



CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE.

CHAPITRE XX

—

DÉCOUVERTES ET DÉDICACE

1907-09

Le 30 juin 1907 rappelait un souvenir bien doux pour le cœur de Mgr Langevin. C'était le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il eût, paraît-il, voulu le célébrer en paix, dans le silence et le recueillement; mais il dut céder à une pression qui, nous ne pouvons nous empêcher de le croire, ne fut pourtant pas des plus fortes, et laisser le public prendre part à la fête.

Il était habitué de vieille date à la célébration d'anniversaires analogues, puisque chaque année une série de fêtes plus ou moins intimes auxquelles il assistait scrupuleusement, commémoraient son sacre épiscopal dans la plupart des pensionnats et autres institutions semblables de Saint-Boniface et de Winnipeg.

A l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales, pas moins de cent vingt-cinq prêtres et évêques, parmi lesquels son vénérable oncle, Mgr Racicot, s'étaient réunis pour lui offrir leurs congratulations et leurs vœux, devoir des plus doux, dicté par l'affection filiale ou la simple amitié dans l'exécution duquel ils avaient été précédés par les autorités civiles de la place le dimanche auparavant.

Puis il reprit la routine de ses travaux ordinaires, dont le moins important n'était certainement pas l'érection de nouvelles paroisses, que nous n'avons point encore mentionné.

C'était, pour notre zélé prélat, un moyen très efficace de promouvoir l'œuvre de la colonisation. La flèche du clocher paroissial est, en effet, pour le Canadien la pointe de l'aimant qui l'attire et le fixe à la glèbe. Sous ce rapport, le grand archevêque fit une œuvre nationale dont peu, croyons-nous, ont compris l'étendue. Son patriotisme et son zèle pour les âmes le portèrent quelquefois à se montrer trop pressé dans ces fondations, et certaines paroisses érigées en bonne et due forme, durent, avec le temps, être rabaissées au rang de simples missions sans prêtre résident. Mais, outre que dans un pays neuf comme était alors son diocèse, il est parfois assez difficile de prévoir au juste le développement que peut prendre unc place, Mgr Langevin croyait à bon droit que les conséquences d'une action prématurée sous ce rapport ne peuvent se comparer aux résultats désastreux d'une inertie qui interdit toute initiative en ce sens.

On a estimé que, pendant ses vingt années d'épiscopat, il ne créa pas moins de quat e-vingt-un centres d'activité religieuse, paroisses en règle ou simples missions, sans prêtre en résidence permanente.

C'est aussi à l'époque où nous en sommes arrivés dans notre récit que la ville de Winnipeg s'enrichit de deux nouvelles paroisses de langue anglaise, Saint-Edouard et Saint-Ignace. La paroisse canadienne du Sacré-Cœur existait depuis 1905.

Bref, l'archevêque de Saint-Boniface travailla tant et se surmena à tel point que les symptômes du mal qui devait plus tard l'emporter se déclarèrent au printemps de 1908. Après un premier traitement à l'hôpital de Saint-Boniface et à l'Hôtel-Dieu de Montréal, on reconnut l'urgence pour lui d'une cure aux eaux de Contrexéville, en France. Il s'embarqua donc pour l'Europe dans les premiers jours de juillet, et, après un repos absolu de près d'un mois, il fut jugé assez bien pour reprendre le cours de ses travaux et pérégrinations ordinaires.

Il n'avait pas voulu se rendre en France sans passer par Rome, où il avait eu, le 18 juillet 1908, une audience du Pape, auquel il avait présenté son frère Hermas, maintenant curé d'Hochelaga, en compagnie de son protégé, l'abbé Henri Bernard, ainsi que le frère de ce dernier alors curé à Serres, département des Hautes-Alpes, en France.

Mgr Langevin s'entendit toujours mieux avec le Vicaire de Jésus-Christ qu'avec ceux qui le représentent, ou qui forment sa cour ou le sénat de l'Eglise. Tout en ayant de sa propre position la plus haute idée, qu'il dérivait directement de sa foi profonde, il était par nature d'une simplicité extrême, et, à Rome ou ailleurs, il aimait à s'entretenir avec des membres de n'imporquelle classe honnête de la société, au point que, dans la ville éternelle, un des cardinaux ne se gêna pas pour déclarer qu'il le trouvait commun.

— Commun ? Je le pense bien, remarqua simplement le prélat canadien lorsque cette remarque lui fut rapportée; commun comme les Apôtres qui étaient des gens

du peuple et qui furent estimés de Notre Seigneur autant que n'importe quel cardinal l'est aujourd'hui...

Le 20 août 1908, il était de retour à Montréal.

A Saint-Boniface, il eut l'ineffable satisfaction de palper de ses propres mains la preuve indéniable du succès final de recherches dont son cœur patriotique lui avait inspiré la première pensée, recherches dont il avait d'abord défrayé lui-même les dépenses. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il faut nous reporter aux toutes premières origines chrétiennes du pays.

Le 8 juin 1736, le P. Jean-Pierre Aulneau de la Touche, S. J., ayant été massacré par les Sioux sur une île du lac des Bois, avec le fils aîné de Pierre-Gaultier Varennes de Lavérendrye, premier explorateur de l'Ouest, et dix-neuf autres Français à leur service, les corps du prêtre et du gentilhomme avaient été inhumés avec les têtes de leurs employés (que les sauvages avaient eux-mêmes décapités) dans la chapelle du fort Saint-Charles, construit quatre ans auparavant sur les bords de la même pièce d'eau.

Tout vestige de ce premier poste des blancs dans le pays, et partant du lieu qui recélait les restes de l'apôtre jésuite et de ses compagnons, avait depuis longtemps disparu. Mais Mgr Langevin était un patriote trop éclairé pour ne pas remuer ciel et terre afin de retrouver fort et reliques. Ainsi que nous l'avons déjà vu, il organisa personnellement dans les premiers jours de septembre 1902 une première expédition qui, dépistée par des renseignements erronés, n'eut pas de résultats bien sérieux. Au mois d'août 1905, le même prélat fit, avec quelques compagnons, de nouveaux efforts

qui eurent pour conséquence la découverte de ce que d'aucuns prirent pour les ruines du fort Saint-Charles.

Enfin, le 10 juillet 1908, un autre groupe d'explorateurs, composé cette fois de Jésuites du Collège de Saint-Boniface, finit par découvrir, loin du premier site, non seulement des vestiges incontestables de l'ancien fort, mais même une douzaine de squelettes auxquels la tête manquait invariablement.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter l'enthousiasme du juge L.-A. Prud'homme, qui se joignit, le 5 août suivant, à de nouveaux explorateurs, l'abbé Arthur Béliveau, chancelier du diocèse, deux Pères jésuites et trois frères convers de la même compagnie.

Après un jour de recherches infructueuses, on eut l'indicible bonheur de tomber sur dix-neuf crânes humains, juste le nombre des employés de Lavérendrye qu'on savait avoir été décapités par leurs assassins. Puis on trouva le restes d'une caisse contenant deux squelettes sans tête, qu'on reconnut à divers indices comme étant ceux du P. Aulneau et du Chevalier de Lavérendrye. Enfin on mit même à jour des vestiges à moitié pulvérisés de la palissade du fort lui-même.

A ces dernières fouilles, Mgr Langevin, absent pour cause de santé, ne prit naturellement aucune part. Il n'est pourtant que juste de remarquer que ce fut grâce à son impulsion qu'elles furent entreprises. Il avait inauguré des recherches que d'autres ne firent que continuer. Nous ne pouvons donc lui refuser le crédit d'une bonne partie du succès final.

S'il ne put revenir à temps pour diriger ces dernières explorations, il ne voulut pas manquer une occa-

sion autrement importante pour un homme d'Eglise, nous voulons dire la bénédiction et l'ouverture de sa nouvelle cathédrale, qui se firent le 4 octobre 1908. Cette date doit rester mémorable dans les annales ecclésiastiques de l'Ouest. Elle fut le signal de démonstrations populaires qui permirent aux catholiques de se voir, de se compter et par là d'acquérir l'assurance qui résulte du nombre.

Douze archevêques et évêques du Canada et des Etats-Unis, parmi lesquels nous ne citerons que NN. SS. Duhamel, d'Ottawa, Bégin, de Québec, Gauthier, de Kingston, et Ireland, de Saint-Paul, s'étaient donné rendez-vous à ces fêtes. Mgr Langevin bénit lui-même l'édifice sacré, qui se remplit aussitôt d'un véritable flot humain représentant une foule de nationalités, différentes par la langue et les coutumes, mais une par la foi et les pratiques religieuses.

Dans l'après-midi, une procession composée de quelque dix mille manifestants, à la tête desquels on remarquait le juge en chef Dubuc, les maires de Winnipeg, (un protestant) et de Saint-Boniface, avec divers personnages moins haut placés, se déroula le long de la grande rue de la capitale manitobaine, bordée d'une double haie de spectateurs protestants très impressionnés, pour aboutir à la nouvelle cathédrale, où les différents groupes exécutèrent des chants sacrés dans leur langue, et reçurent en retour quelques mots d'encouragement dans le même idiome.

Toutes les paroisses de Winnipeg, y compris celle des Ruthènes, plus des représentants de vingt à vingt-cinq centres de la campagne, prirent part à cette gran-

diose démontration. Ce fut un spectacle jusqu'alors unique dans l'histoire religieuse de l'Ouest. Pour conserver le souvenir de ces fêtes incomparables, on avait fait frapper une médaille portant, d'un côté, l'image de la nouvelle cathédrale, avec inscription explicative, et de l'autre, le portrait de l'archevêque de Saint-Boniface. Chacun se fit un devoir de la porter ostensiblement, surtout pendant la mémorable procession du 4 octobre.

Rappelons pour mémoire que le nouvel édifice est des plus imposants, puisqu'il n'a pas moins de trois cent douze pieds de long, avec la sacristie, sur quatre-vingt-huit de large, et qu'il coûta au moins $325.000.

Néanmoins, le triomphe de la foi catholique au Manitoba ne pouvait faire oublier au chef religieux de ce pays les difficultés qui entravaient alors son action sur d'autres points du territoire canadien. Le gouvernement conservateur de l'Ontario avait déjà inauguré sournoisement une campagne anti-catholique, qui n'allait pas tarder à se couvrir du masque d'un nationalisme outré, pour molester les écoles bilingues de nos coreligionnaires dans cette province. Mgr Langevin regarda toujours cette nouvelle persécution comme le corollaire naturel du manque d'union en haut lieu sur le terrain de la question scolaire du Manitoba. Mais il avait l'âme trop fortement trempée pour se retirer, nouvel Achille, dans sa tente, alors que ses frères subissaient les coups de l'ennemi. Il les encourageait au contraire, tout en déplorant l'inertie de certains chefs.

“ Il faut absolument renseigner les hommes publics

qui ont de la foi et du patriotisme ", écrivait-il un jour à une personne chargée d'une école importante; "car c'est leur procurer le moyen de défendre les saintes causes. Il suffirait d'un *homme* dans l'Ontario pour sauver la situation. La question est comprise par un très petit nombre, et parmi ceux qui la comprennent il y en a peu qui ont le courage d'agir.

"Même les *saints de la terre* aiment mieux leur paix que la guerre; mais s'ils aimaient la paix, celle du Maître qui est venu apporter le glaive, ils ne craindraient pas de faire la guerre. Notre Seigneur a fait la guerre aux Pharisiens et aux Scribes, aux vendeurs du temple et au monde pervers qu'il a maudit. Qui donc est plus sage que le Maître?

"Vous avez la note juste: sauver le français, c'est sauver une grande force catholique; l'anglais, dans nos pays, est une force pour l'hérésie. Courage! Les femmes, les religieuses surtout, doivent servir notre mère la sainte Eglise en mettant à sa disposition leur piété, leurs talents, leur voix, leur plume, leur influence douce et puissante. A l'œuvre, à l'œuvre! Dieu le veut! Prions et agissons [1]."

Puisque nous en sommes aux citations, nous ne pouvons nous empêcher de montrer, par de nouveaux extraits des lettres du vaillant prélat, que sa largeur de vues ne pouvait s'accommoder des limites étroites d'une nationalité, fût-elle la sienne, et qu'il savait reconnaître le mérite partout où il se trouvait. Il écrivait donc à la Sœur Saint-Charles, alors à la tête d'une importante école d'Ottawa:

1. Saint-Boniface; 20 décembre 1908.

"La lettre de M. O'Hagan est très significative; il jette le cri d'alarme."

Le document en question était, comme bien d'autres qui sortirent ensuite de la même plume, un plaidoyer en faveur du français et de ceux qui le parlaient dans l'Ontario. L'allusion qu'y fait Mgr Langevin est datée du 25 janvier 1909.

Une semaine plus tard, il écrivait: "Ce M. O'Hagan mérite une bénédiction de choix"[2], et le 12 avril suivant: "Les lettres de ce M. O'Hagan sont fort intéressantes. Je me suis décidé à lui écrire en anglais; mais si j'avais su qu'il écrivait si bien le français, j'aurais écrit dans ma langue, afin de ménager sa haute culture intellectuelle et mon amour-propre. Si tous les Irlandais étaient comme M. O'Hagan, les catholiques seraient plus unis et plus forts dans l'Ontario. Il a raison de dire que les Canadiens doivent se remuer, et il ne faut pas cesser de crier vers le Ciel et de s'agiter sur la terre[3]."

Douze jours plus tard, le grand batailleur revient à la charge. "Que la seconde lettre de M. O'Hagan est lumineuse et concluante!" s'écrie-t-il. "Encourageons-le[4]."

La manière dont il voulut personnellement l'encourager, fut d'écrire au recteur de l'Université d'Ottawa, pour lui obtenir le titre de LL. D.; en sorte que le champion des opprimés est depuis connu comme le Docteur O'Hagan[5].

2. 2 avril 1909.
3. *Ibid.;* 12 avril 1909.
4. *Ibid.:* 24 avril 1909.
5. Bien que ce monsieur tienne ce titre d'une autre institution.

D'autres, même parmi ceux que le vaillant prélat se plaisait à appeler les "saints de la terre", agissaient eux aussi, bien que dans des sphères différentes; mais il arrivait parfois que, trompés par l'ardeur même de leur désir du bien, ils se fourvoyaient un peu et prêtaient le flanc à la critique. Témoin un abbé A.-P. Bérubé, alors curé de Vonda, au diocèse de Prince-Albert, homme capable et grand patriote, qui réussit d'abord à merveille dans l'œuvre si difficile de la colonisation, pour essuyer plus tard des revers qui lui firent grand tort.

Dans le but de décider plus aisément les Canadiens à transporter leurs pénates sur les grandes plaines de la Saskatchewan, il alla jusqu'à écrire que la loi scolaire de cette province était des plus satisfaisantes, assertion qui fut le point de départ d'une polémique assez acerbe entre lui et l'archevêque de Saint-Boniface, qui était loin de voir les choses du même œil. L'abbé colonisateur alla si loin dans ses remarques que la controverse se termina par une protestation publique de ses propres confrères, qui désavouèrent ses dires un peu osés (8 juillet 1909).

Un autre missionnaire colonisateur, M. l'abbé L.-P. Gravel, était alors plus heureux. Sans faire de trop violents accrocs à la vérité, il parvenait à amener un grand nombre de Canadiens dans le sud-ouest de la même province, surtout à Gravelbourg qui, dans l'été de 1909, comptait déjà deux cent cinquante familles, sans parler de ce que ce prêtre faisait, et devait faire, pour de moindres centres comme Laflèche, Meyronne, Lac Pelletier, Dollard, et même Notre-Dame d'Auver-

gne, aujourd'hui Ponteix, paroisse qui avait été fondée par l'abbé A. Royer, et en grande partie peuplée de Français que ce prêtre zélé avait lui-même fait venir d'outre-mer.

Ces succès réjouissaient grandement le cœur de l'archevêque de Saint-Boniface, qui avait alors toutes ces régions sous sa juridiction. Ils lui donnaient bon espoir que la race qui avait découvert ce pays, et qui en avait comme apprivoisé les aborigènes par l'entremise de ses prêtres et de ses évêques, y aurait toujours des représentants à côté des milliers d'étrangers dont on l'inondait.

Parmi les évêques qui avaient bien mérité du Nord-Ouest canadien, on peut en citer deux, NN. SS. Provencher et Taché. Leurs restes mortels, avec ceux d'un apôtre du Grand-Nord, Mgr Henri Faraud, O. M. I., et ceux des trois plus anciens prêtres qui s'étaient dévoués dans ces immensités, avaient été inhumés dans la crypte de l'ancienne cathédrale La démolition de cet humble édifice, conséquence inévitable de l'érection du nouveau, qui s'élevait juste en arrière, nécessita la translation de la dépouille de ces héros de l'apostolat. Elle se fit le 23 juin 1909, en présence de l'Ordinaire du diocèse et d'un bon cortège de prêtres, de religieux et de religieuses, sans compter un nombre immense de fidèles, qui remplissaient la vaste nef de la nouvelle cathédrale.

Ces restes précieux reposent depuis dans la crypte ménagée sous le chœur de l'édifice sacré.

Puis, comme l'œuvre des pontifes de Jésus-Christ ne peut se faire sans les prêtres qui leur sont subordonnés

et les représentent parmi le peuple, et que par ailleurs on ne pouvait plus compter exclusivement sur la province de Québec pour en fournir, l'archevêque de Saint-Boniface établit, dans la bâtisse qui avait autrefois servi de collège, un petit séminaire dont l'ouverture se fit le 1er septembre 1909, avec l'abbé Joseph Joubert, enfant du pays, comme premier directeur.

Trente-trois élèves, dont la nationalité était caractéristique des éléments qui peuplaient l'Ouest, furent admis dès les premiers jours. Il y avait parmi eux dix-neuf Canadiens-français, huit Galiciens, deux Allemands, un Français, un Suisse et un Belge.

Peu après, le dimanche 19 septembre 1909, s'ouvrait à Québec le Premier Concile Plénier du Canada. Mgr Langevin y prit part, et il va sans dire que le rôle qu'il y joua ne fut pas des plus effacés. Il avait toujours à cœur l'éducation chrétienne de la jeunesse, il abhorrait les compromis et tenait énergiquement au décorum ecclésiastique. C'est dire qu'il sut mettre en évidence la question des écoles, dénoncer les danses et autres amusements dangereux pour l'âme et insister sur le port de la soutane, qu'il considérait à bon droit comme une garantie de respect, en même temps qu'une sauvegarde personnelle.

Et qui dira aussi tout ce que le patriotique évêque fit dans les sessions plénières, aussi bien qu'en petit comité, pour la cause nationale et celle des publications qui la servaient, notamment certaine revue de Québec même, qui avait dénoncé des menées anti-françaises pour le moins assez étranges chez des catholiques ?

En outre, ce fut à lui qu'échut l'honneur de prononcer le discours français de la troisième session solennelle du concile, tâche dont il s'acquitta avec l'éloquence et la courageuse franchise qu'on lui connaissait depuis longtemps.

Au moment même où prenaient fin ces assises solennelles de la religion au pays de Champlain, l'archevêque de Saint-Boniface était endeuillé par la mort de son frère aîné, Arthur, ancien zouave pontifical et, pendant les six dernières années, président du bureau des évaluateurs de Montréal. En considération de son mérite personnel, et surtout à cause du lien étroit qui l'unissait au sympathique primat de l'Ouest canadien, NN. SS. Bruchési, Latulippe et Racicot voulurent bien s'associer par leur présence à ses funérailles au deuil de leur frère dans l'épiscopat.

CHAPITRE XXI

—

PATRIOTE INCOMPARABLE

1909-10

"J'ai été bien touché de votre dernière lettre me disant votre désappointement et celui de mon ami, M. l'abbé Silvio Corbeil, de ne m'avoir point vu à Ottawa, au retour du Concile. Dieu seul sait combien j'ai été occupé.

"Le malheur est que chacun chante la chanson de ma maigreur et que tous m'accablent d'un travail plein de charmes, mais qui me tue. Jamais homme n'a été plus entouré de sympathies, et jamais homme n'a été en même temps plus accablé d'ouvrage. Malgré tout, je continue à faire un travail colossal, et je n'éprouve aucune souffrance; mais je suppose que cela finira avant longtemps, A la grâce de Dieu ! Pourvu que mes causes triomphent et que votre Congrès d'Education pour les Canadiens-français soit l'heureux tournant de l'histoire qui va vous assurer la haute main dans l'Ontario, je suis satisfait.

"Hélas! je ne puis que faire obstacle bien souvent à l'œuvre de Dieu et un autre fera beaucoup mieux. Quoi qu'il en soit, je suis plein de vie et d'espérance pour l'avenir. M. Corbeil sait que je l'estime beau-

coup, et j'aurais été heureux de voir sa belle œuvre; mais le temps m'a manqué, et si j'avais hâte de revenir, ce n'était pas pour assister à un pique-nique[1]."

On peut, ce semble, regarder ces lignes, que Mgr Langevin écrivait de Saint-Boniface, le 5 décembre 1909, non seulement comme caractéristiques de celui qui les traçait, mais encore comme l'inauguration de sa dernière étape sur le chemin de la vie. Non pas, certes, qu'il ne pût dès lors faire face à ses obligations comme évêque, ou même que le travail lui fût pénible; mais on peut dire qu'à partir de cette époque ses forces, sourdement minées par une maladie qui ne le quittait que pour revenir au moindre surmenage, ne servirent jamais comme il l'eût voulu une ardeur qui semblait croître, plutôt que diminuer, avec l'âge. Il ne se plaignait point, au contraire, et il n'aimait point qu'on le dît mal portant; mais sa constitution, qui n'avait jamais été bien forte, se rebellait désormais devant tout labeur un tant soit peu ardu.

Ainsi, il y avait à peine trois semaines qu'il avait déclaré qu'il n'éprouvait aucune souffrance, qu'il était obligé de se réfugier à l'hôpital de sa ville épiscopale, d'où il écrivait pour manifester sa satisfaction de ce qu'il avait appris du Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario qui, disait-il, avait été "admirablement préparé[2]."

Dès lors sa vie allait être comme un duel incessant

1. A la Sr Saint-Charles, supérieure de l'école Guigues à Ottawa.

2. A la même; Saint-Boniface, 28 décembre 1909. Il ajoutait pourtant par manière de correctif: " L'appel est chaleureux et bien motivé; mais on aurait dû corriger les fautes de syntaxe. Cela sent l'anglais, et prouve qu'il est grand temps de s'y mettre."

entre son énergique volonté et ses forces physiques, qui allaient trop souvent se mutiner contre la première et lui refuser la somme d'efforts qu'elle en demandait.

Après quelque repos à Saint-Laurent, sur le lac Manitoba, il revint à Saint-Boniface, d'où il envoya à son clergé une circulaire annonçant officiellement le Congrès Eucharistique qui devait se tenir à Montréal au cours de 1910, entretenant ses prêtres de la quête pour les Ruthènes que le Concile Plénier avait ordonné de faire annuellement pendant dix ans, et déplorant ces mariages mixtes, généralement entre gens de langue anglaise, qui étaient devenus d'une fréquence lamentable. Il déclarait à cette occasion qu'il n'accorderait plus de dispenses pour les raisons ordinairement invoquées.

Puis, pour des raisons de santé, il reprenait le chemin de la France le 6 mai mai 1910. Le 25 du même mois, il était reçu en audience privée par Pie X, qui le traitait si bien que le prélat canadien ne pouvait s'empêcher de câbler les deux mots: très content, à ses amis de l'archevêché.

A Annecy, il bénit solennellement, chez les frères Paccard, le métal en fusion de vingt-sept cloches, dont quatre étaient destinées à son propre diocèse; puis, le 7 juillet, il se rembarquait pour l'Amérique, après que son médecin de Contrexéville eût écrit à son confrère de Montréal qu'il n'était plus question de diabète, et que le repos, la cure thermale et le grand air avaient eu raison "pour le moment" des troubles causés par le surmenage dans la santé de son illustre patient.

Nous ne saurions omettre d'appuyer en passant sur

le fait, caractéristique de la générosité qui lui était naturelle, que, par amour pour les plus délaissés parmi ses ouailles, il se privait de ses meilleurs prêtres parmi la jeune génération pour les affecter exclusivement au service des Ruthènes, après qu'ils avaient été jusqu'à faire le sacrifice de leur propre rite et embrasser celui des étrangers parmi lesquels ils allaient se dévouer. Ces transformations étaient en outre une occasion de dépenses pour le dévoué prélat, puisqu'il lui fallait envoyer en Galicie, et y entretenir, les jeunes prêtres qui y apprenaient la langue de leur futur troupeau et se familiarisaient avec les cérémonies propres à leur rite.

Il est vrai que, pour un homme de la trempe de Mgr Langevin, l'argent était le moindre des soucis.

On le savait bien, et parfois on en abusait. Qui dira jamais la moitié des cas où sa bourse fut mise à contribution par des gens qui, connaissant son bon cœur, s'imaginaient qu'ils avaient droit à ses faveurs ? Il est vrai qu'il s'en compensait parfois en taquinant innocemment l'importun.

Un jour, un brave métis le demandait au parloir de l'archevêché, et le dialogue suivant ne tardait pas à s'établir entre lui et le prélat.

—Ma vieille est morte; c'est bien triste, fit le métis.

—En effet, c'est bien triste, admit l'évêque, qui devinait déjà le but de la visite de " l'homme du pays ", comme nos métis aiment à se faire appeler.

—Avant de quitter ce monde, elle avait fait un vœu, poursuivit celui-ci.

—Et elle l'a rempli ?

—Non ; elle est morte trop tôt

— C'est bien dommage !

—Alors je me suis cru obligé de le faire pour elle

—Parfaitement. Qu'était-ce donc ?

—Elle avait promis d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne des Chênes, et j'en reviens.

— Très bien, très bien.

—Mais ce n'est pas tout; il faut maintenant que je m'en retourne à Saint-Laurent.

—En effet, à moins que tu ne restes par ici

—Oui, mais c'est bien loin !

—De fait, c'est assez loin.

L'archevêque sentait que le chat allait sortir du sac; mais il fit mine de ne pas voir où son interlocuteur voulait en venir. Levant donc vers lui une paire d'yeux inquisiteurs, le métis lui dit sur un ton presque confidentiel :

—Ce serait peut-être moins fatiguant de m'en retourner par le train qu'à pieds ?. . .

Le prélat eut de la peine à comprimer un éclat de rire. Il y parvint pourtant, et répondit simplement:

—Je crois bien que oui.

Son visiteur fut tout décontenancé. Il croyait son évêque plus intelligent. Etait-ce possible qu'il ne comprît pas ce qu'il voulait ? Le voyant si obtus, il crut nécessaire de lui continuer ses confidences, espérant qu'à force de lui en dire il finirait par comprendre.

—Eh! bien, oui, mais je n'ai point d'argent ! fit-il d'un ton triomphant.

—C'est bien regrettable, se contenta de faire remarquer l'archevêque.

Le vieux métis pensa que c'était par trop fort. Comment un homme dans la position de son interlocuteur pouvait-il être si bouché ! Il gémissait sincèrement de son manque de perspicacité. Il voulut pourtant tenter un dernier effort.

—Je crois bien, hasarda-t-il presque à voix basse, qu'on ne me laisserait point " embarquer " dans les chars pour rien, n'est-ce pas ?

Pour le coup, Mgr Langevin n'y put tenir. Il éclata de rire et, au lieu d'envoyer le brave homme travailler en ville pour gagner le prix de son passage, il le lui donna de grand cœur. Son visiteur ne l'avait-il pas bien gagné par sa stratégie ? Et puis, il y en avait tant qui étaient moins gênés avec lui !

Nous avons parlé de sa générosité vis-à-vis des Ruthènes. Au commencement du mois d'août 1910, il donna une nouvelle preuve de son dévouement à leur cause en insistant, au cours d'une pénible tournée apostolique, parmi les missions de la Saskatchewan, pour que les Polonais d'une place appelée Dobravoda leur cédassent la moitié d'une pièce de quarante acres de terrain, que le gouvernement leur avait données pour fins religieuses. Pour déterminer les Polonais qui s'opposaient à cette mesure, le bon pasteur s'imposa même un voyage de soixante milles en voiture, par de mauvais chemins de prairie, et eut la consolation de recevoir la soumission des récalcitrants.

Il veilla aussi à ce que Polonais et Ruthènes prissent la sage précaution de faire inscrire leurs propriétés ecclésiastiques au nom soit de la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface, soit des Pères rédemp-

toristes qui avaient soin de cette partie de son troupeau, soit encore de la paroisse catholique comme telle. Dans tous les cas, il leur défendit de faire enregistrer ces biens au nom d'un comité de laïques, que l'expérience avait montrés susceptibles d'abuser des pouvoirs qui leur étaient conférés pour favoriser le schisme à la moindre difficulté qui pouvait surgir entre eux et leurs guides spirituels.

Nous avons vu plusieurs jeunes prêtres se former en Galicie au ministère ruthène. Peu après le voyage de Monseigneur en Saskatchewan, une occurrence d'intérêt local le porta à aller encourager de sa présence et de sa parole apostolique d'autres habitués du sanctuaire qui, eux aussi, se préparaient dans l'étude et la prière à faire l'œuvre de Dieu, non pas exclusivement parmi des gens étrangers à leur race, mais au milieu de populations de toute langue et de toute nationalité. Les derniers jours d'août 1910 ramenaient le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement du scolasticat des Oblats dans le local qu'il occupe actuellement à Ottawa. Ce fut l'occasion d'une fête de famille, à laquelle l'excellent Oblat que fut toujours Mgr Langevin se fit un devoir d'assister.

Là il parla de l'œuvre, dans l'Ouest canadien, de ses frères en religion qui, dit-il, y ont établi des paroisses allemandes, polonaises, ruthènes, françaises et irlandaises. " En nous adressant à ces différentes nationalités ", ajouta-t-il, " nous les recevons comme les enfants de la sainte Eglise; nous ne leur demandons pas d'abandonner leur langue, pas plus que Dieu ne le leur demande. Nous leur disons: " Venez à nous,

“ nous vous donnerons des prêtres qui parlent l'alle-
“ mand, le ruthène, l'anglais et le français comme
“ vous[3].”

Les applaudissements qui soulignèrent cette dernière remarque donnèrent immédiatement à entendre que les jeunes auditeurs du généreux archevêque comprenaient son allusion à d'autres hommes d'Eglise de moindre envergure.

Mais un événement d'importance majeure, le XXIe Congrès Eucharistique, approchait. A la veille d'assister à cette imposante manifestation de la foi chrétienne, l'archevêque de Saint-Boniface voulut avoir une petite fête d'un nouveau genre à son village natal. Il avait depuis quelque temps demandé à M. Salomon Maynard, l'excellent curé de Saint-Isidore, quelque occasion de se mettre plus en contact avec ses concitoyens qu'il ne pouvait faire par un sermon ou une cérémonie religieuse, et il avait été décidé qu'on profiterait de la bénédiction d'une cloche que la paroisse offrait à son petit séminaire pour se rassembler dans des agapes fraternelles autour de l'illustre Isidorien.

En conséquence, le lundi 5 septembre 1910, qui, de par un édit de l'autorité civile, était jour de fête chômée cette année-là dans tout le Canada, après une imposante cérémonie à l'église, une immense tente dressée près du presbytère abritait quelque cinq cents convives, tous de la paroisse, qui prenaient part à un banquet présidé par l'archevêque de Saint-Boniface.

Celui-ci ne se possédait pas de joie. Il était avec

3. *Les Fêtes du Scolasticat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée,* p. 131.

les siens, et qui aurait pu leur être comparé? Le culte du souvenir était, nous le savons, développé chez notre sympathique prélat à un degré vraiment extraordinaire. S'il était si attaché au terroir qu'il lui arrivait de caresser même les arbres du jardin paternel, qui avaient été les témoins discrets des escapades de son enfance, combien, à plus forte raison, ne devait-il pas apprécier la compagnie de ces braves gens dont plusieurs pouvaient en parler pour les avoir vues, et faire revivre le souvenir de ses excellents parents et de tous leurs compatriotes, maintenant disparus, qui avaient mêlé leur existence à la sienne?

Forsan et hæc olim meminisse juvabit [4],

a dit le poète latin. Oui, tout cela constituait pour l'Isidorien dont la carrière avait pris une orientation si différente de celle de ses co-villageois un ensemble de souvenirs qui embaumaient son âme et faisaient dilater son cœur.

Aussi voulut-il, à la fin du dîner, où il avait devant lui la plupart de ses concitoyens d'âge mûr, donner libre cours à sa joie en lançant aux échos d'alentour, non plus le chant populaire: " A la claire fontaine ", pour lequel il avait une prédilection toute spéciale, mais une petite improvisation adaptée au même air, que nous donnons ici, non pas comme une pièce de poésie, titre auquel elle ne saurait prétendre, mais comme un échantillon de la verve du prélat de cinquante-cinq ans, de même que la scène tout entière peut servir

4. " Ce sera peut-être un jour un plaisir de se rappeler ces choses " (*Eneïde* de Virgile).

de peinture de mœurs et contribuer à compléter le tableau que nous essayons de donner de celui qui en fut le héros principal :

A mon Saint-Isidore m'en allant promener,
La fête était si belle que tous étaient charmés.

Les anciens et les jeunes s'étaient tous rassemblés;
Auprès du tabernacle ensemble ils ont prié.

La cloche du séminaire chantait la joie de tous;
De l'est à l'ouest elle dit: Vive Saint-Isidore !

O cher Saint-Isidore, si jamais je t'oublie,
Que ma langue se dessèche et ma main droite aussi !

Le lendemain, mardi 6 septembre, commençaient les séances solennelles du Congrès Eucharistique, qui a laissé au Canada un souvenir ineffaçable. Impossible de décrire l'extrême satisfaction, bien plus, la fierté nationale, avec laquelle le grand patriote que fut l'archevêque de Saint-Boniface contempla la magnificence des fêtes qui se déroulèrent alors à son regard émerveillé. Non seulement sa piété jouissait du triomphe de Jésus-Eucharistie, mais le sentiment du succès incontestable qui couronna, dans son pays, cette réunion de caractère international inonda son âme des flots du plus légitime orgueil.

Trois cardinaux, dont un, Mgr Vincent Vanutelli, était venu de Rome pour représenter le Pape en qualité de légat, dix archevêques ou évêques de la vieille Europe, un évêque d'Afrique, et quatre-vingt-treize archevêques et évêques d'Amérique, en tout cent sept prélats revêtus du caractère épiscopal, s'étaient réunis dans la cité de Maisonneuve pour rendre leurs hom-

mages au Dieu de l'Eucharistie et aviser aux moyens de promouvoir son culte.

En cette circonstance mémorable, les autorités civiles donnèrent généreusement la main à la hiérarchie catholique, et le premier ministre du Québec, Sir Lomer Gouin, s'honora même par des paroles qui méritent d'être conservées. Dans un discours plein d'a-propos et de sens chrétien, il remarqua par exemple:

" Un poète a dit que " tout homme a deux pays, " le sien et puis la France ". Combien il serait plus juste de dire que tout croyant a deux maisons, la sienne et celle de Dieu ! "

On parle encore au pays de la grande procession du samedi 10 septembre, alors que le Saint-Sacrement porté par le Cardinal-Légat, qui avait quitté l'église Notre-Dame à quatre heures et demie de l'après-midi, ne put arriver qu'à sept heures du soir au reposoir final.

Le diocèse de Saint-Boniface avait coopéré au succès du congrès par un don de $500.00 et par l'envoi de cent cinquante délégués, dont deux y lurent un travail. Il avait aussi fourni un wagon de gerbes du plus beau blé manitobain, qui servit à orner un arc de triomphe des plus symboliques, dressé au Dieu qui, dans son auguste Sacrement, nourrit l'homme de " l'abondance du froment et du vin [5]."

Nous ne pouvons quitter cette mémorable assemblée sans dire un mot d'un incident qui, grâce à l'intervention personnelle de Mgr Langevin, se transforma en un triomphe éclatant pour la cause nationale.

5. Gen., XXVII, 28.

Mgr Francis Bourne, archevêque de Westminster, Londres, avait prononcé un discours qui, sous des apparences d'une grande modération, n'en constituait pas moins un plaidoyer habile en faveur de l'adoption de la langue anglaise par tous les catholiques du Canada. Le prélat manitobain, de concert avec nombre de congressistes, vit dans ces remarques une attaque à peine voilée contre les droits imprescriptibles du français. Il se trouvait assez près de M. Henri Bourassa, le fameux tribun nationaliste qui, lui aussi, devait parler à cette même séance. Il lui jeta un bout de papier sur lequel il avait écrit : " Allez-vous laisser passer cela sans réponse ? "

Dans un discours brûlant du plus pur patriotisme, bien que tout pétri de charité chrétienne, et de fond aussi solide qu'il était de forme élégante, M. H. Bourassa redit alors les services rendus à la religion par sa langue maternelle en Amérique, et s'écria :

" N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ, ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster, sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme toujours, prodigueront aux fils exilés de votre patrie, comme à ceux de la verte Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain. Mais en même temps, permettez-moi — permettez-moi, Eminence — de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent

à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout à l'ombre de la houlette maternelle de l'Eglise catholique, de l'Eglise du Christ qui est mort pour tous les hommes, et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour lui rester fidèle...

" Dites avec moi que la meilleure sauvegarde de la foi chez trois millions de catholiques d'Amérique, qui furent les premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, que la meilleure garantie de cette foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ. Quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde excepté par eux, il l'ont confessé dans leur langue [6]."

Les applaudissements frénétiques dont l'immense assemblée hacha ses périodes les plus significatives montrèrent à l'orateur qu'il interprétait bien fidèlement les sentiments de tous ses compatriotes, surtout de celui qui avait comme provoqué ces accents enflammés, le grand archevêque de Saint-Boniface.

Celui-ci pouvait passer pour l'incarnation du plus pur patriotisme. " Je viens des Etats-Unis ", disait-il un jour; " j'ai vu combien les Américains sont fiers de leur république. J'y ai trouvé des Français, qui ne tarissent point d'éloges à l'endroit de leur pays d'origine, et je me suis dit: N'y a-t-il donc que nous Canadiens, qui n'aurions point de patrie, qui serions

6. *XXIe Congrès Eucharistique international*, pp. 164-65; Montréal, 1911.

privés de ce sentiment, le plus noble après l'amour de Dieu, l'attachement au sol qui nous a vu naître et à la langue que nous ont léguée nos aïeux ? N'avons-nous point, nous aussi, une histoire dont nous pouvons être fiers et une langue qui n'a point sa pareille au monde ? "

Langue et nationalité se confondent, en effet, ou plutôt l'une dépend de l'autre. Aussi ne pouvait-il assez manifester le mépris qu'il ressentait pour les pusillanimes qui, dans leur ignorance crasse du véritable état des choses ailleurs que dans le petit coin de terre où ils se meuvent, pensent naïvement se hausser en faisant parade de leur connaissance d'une langue que leurs pères ne crurent pas assez bonne pour eux. Il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne fussent à l'occasion l'objet de sa sollicitude à ce sujet.

" Un jour, dans l'une de ces régions de l'Ouest où l'enfant sent autour de lui la montée formidable des éléments non-français, où il peut être tenté parfois de désespérer de l'avenir, l'archevêque de Saint-Boniface entre dans une école, interpelle un gamin.

—" De quelle nationalité es-tu, mon enfant ?

—" Canadien-français, répond le garçonnet, timide, en se levant.

—" Non, pas comme cela, reprend l'archevêque, de cette voix qui fit courir sur tant d'auditoires le frisson de la grande éloquence. Droit, la main au front, dis maintenant: Canadien-français ! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier !

" Et se tournant vers la classe tout entière:

—" De quelle nationalité êtes-vous, mes enfants?

—" Canadiens-français, Monseigneur[7] ", crièrent à l'envi les camarades du petit.

C'était indubitablement cette même culture du sentiment national que Mgr Langevin avait en vue, lorsqu'il écrivait au P. Guillaume Charlebois, O.M.I., supérieur du scolasticat d'Ottawa:

" Vous devez continuer à donner à nos frères une éducation *sociale*, afin qu'ils ne soient pas des étrangers dans le monde religieux de leur propre pays, et afin aussi de les garantir du virus libéral[8]. Vous faites là une œuvre excellente, et il faut plaindre les aveugles qui la méconnaissent. Sommes-nous les seuls à n'avoir pas de patrie? Tous seront-ils chez eux chez nous, sans nous permettre d'être libres et maîtres chez nous?

" C'est le réveil d'un peuple. Espérons, prions et travaillons fort[9]."

En traçant ces lignes, le grand patriote savait à qui ils s'adressait, puisque, peu après, il écrivait de ce Père: " Il sait élargir les horizons, et allier à une foi intense, éclairée, débordante, un patriotisme intelligent et devenu nécessaire[10]."

7. Omer Héroux, dans *Le Devoir*.

8. Mgr Langevin parle ici du libéralisme religieux.

9. 12 juin 1910.

10. Au P. Rod. Villeneuve, O. M. I.; Letellier, 28 août 1911.

CHAPITRE XXII

—

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

1910–11

Mil neuf cent dix fut une année bien remplie pour l'archevêque de Saint-Boniface. Le Congrès Eucharistique avait à peine terminé la série de ses séances à Montréal, qu'une faveur inespérée combla de joie le prélat manitobain et ses ouailles cosmopolites. Accompagné d'une suite nombreuse de prélats, prêtres et laïques du meilleur monde, le Cardinal-Légat voulut bien rendre visite à Saint-Boniface, où il arriva le 18 septembre.

A la gare de Winnipeg, Son Eminence fut reçue par Mgr Langevin et l'Hon. R.-P. Roblin, premier ministre de la province qui, bien que protestant, s'était spontanément porté à la rencontre du représentant du Pape. Une procession de cent cinquante-six automobiles, couvrant plus d'un mille de la rue, se forma alors à la suite de celle qui contenait le Légat, l'archevêque de Saint-Boniface et le maire de cette ville.

A la cathédrale, Mgr Langevin lut en chaire une adresse à Son Eminence, après quoi le maire de Saint-Boniface s'avança près du trône et déposa à ses pieds l'hommage de ses administrés avec le sien. L'envoyé

papal fit une réponse heureuse à l'un et à l'autre et alla bénir, à côté, la pierre angulaire d'un superbe Petit Séminaire que l'archevêque projetait depuis longtemps.

Il y eut alors une réception au Collège, et le lieutenant-gouverneur s'honora en offrant un dîner au distingué visiteur.

Le lendemain, ce furent des visites aux principales institutions catholiques de Winnipeg, ainsi qu'aux églises allemande, polonaise et ruthène. Enfin, vers trois heures de l'après-midi, le lieutenant-gouverneur et ses ministres donnèrent en l'honneur du cardinal une grande réception au palais législatif. A 6 heures du soir, celui-ci partait pour Saint-Paul, Etats-Unis.

Son passage fut pour Mgr Langevin l'occasion d'une joie sans mélange. Dans sa foi immense, il jubilait de voir chez lui le représentant du Vicaire de Jésus-Christ, et ce prince de l'Eglise n'eut certainement aucune raison de se plaindre de la manière dont il fut reçu, pas plus qu'il ne put faire autre chose que d'admirer ce qu'il vit.

Peu après, ce fut le tour de Mgr André Szeptycki, archevêque de Lemberg, en Autriche, et métropolite des Ruthènes du monde entier. Ce prélat, qui fit une excellente impression par sa noble prestance, ses manières affables et surtout son zèle vraiment apostolique, arriva le 8 octobre. Après avoir passé quelques jours à faire du bien aux catho iques de son rite à Winnipeg et dans les environs, il parcourut l'Ouest canadien, visitant plutôt en missionnaire qu'en archevêque les principaux centres peuplés de ses compatriotes,

auxquels il rendit tous les services religieux qu'on aurait pu attendre du plus humble de ses prêtres.

Le 30 novembre suivant, nous retrouvons Mgr de Saint-Boniface dans l'Est, à l'Assomption, où il sacre un nouveau suffragant que Rome vient de lui donner dans la personne de Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., frère de ce Père Guillaume auquel nous avons entendu Mgr Langevin rendre un si beau témoignage. Le nouveau prélat avait été nommé évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, juste au nord-ouest du Manitoba, tel qu'il était alors

Le métropolitain de l'Ouest ne pouvait qu'être satisfait de ce choix pour une position d'ailleurs peu enviée par ceux qui se croient la vocation à l'épiscopat. Elle lui assurait un bon voisin et lui donnait un suffragant digne de lui.

Cette nomination rendait à la vie indienne et à la plupart de ses misères un missionnaire qui les avait connues longtemps avant de devenir principal d'une école industrielle pour les sauvages en Saskatchewan. Or ceux que travaille l'ambition—et il y en a autant de nos jours qu'à l'origine de l'Eglise, qui en compta dans le collège apostolique lui-même—ceux-là, disons-nous, laissent rarement leurs regards s'égarer du côté d'un poste rempli de tant de difficultés d'ordre matériel. Un évêché en pays civilisé les tenterait beaucoup plus.

N'ayant jamais connu cette faiblesse, le spirituel archevêque de Saint-Boniface ne manquait aucune occasion d'essayer d'en guérir par une pointe, un coup de lancette donné au moment psychologique, ceux que que sa perspicacité lui montrait comme en souffrant.

Il était un jour avec un certain prêtre qui ne semblait pas sans espoir de voir une mitre, partie de Rome, se diriger de son côté. Or le brave homme était le seul de son avis. Personne ne partageait ses espérances. Mgr Langevin crut donc bien faire de le désabuser.

—Voyez-vous, mon cher ami, lui dit-il, il y a de bonnes âmes chrétiennes qui doivent se contenter de la communion de désir. . .

Et dire que la nuit des contradictions, et même des injures personnelles, devait si tôt succéder aux brillants rayons de soleil qu'avaient été pour notre prélat les deux consolantes visites susmentionnées, ainsi que le sacre de son nouveau suffragant! Nos lecteurs se rappellent, sans doute, la fameuse députation des onze Irlandais de Winnipeg qui lui firent des demandes plus ou moins saugrenues. Voyant l'inutilité de leurs démarches, l'un d'eux crut faire acte de bon catholique en se couvrant du masque de l'anonyme pour publier dans le *Free Press*, journal dont la virulence ne connaissait guère de limites lorsqu'il était question de Mgr Langevin, une série de diatribes d'autant plus méchantes que l'auteur trahissait par moments une assez grande familiarité avec la situation catholique au Manitoba.

Les choses allèrent si loin que des catholiques allemands et canadiens de la Saskatchewan et d'ailleurs se crurent obligés de protester solennellement contre " la campagne d'insultes outrageantes et de mensonges insidieux menée contre [ce prélat] depuis cinq semaines par le *Free Press* [1]."

1. *Les Cloches de Saint-Boniface* pour 1911, p. 33.

Ce journal l'accusait alors—et renouvela souvent depuis sa contention—de s'abaisser au rôle d'agent électoral, et de forcer ses diocésains de voter en faveur des conservateurs. Or nous avons nous-même souvenance de l'avoir vu, à Notre-Dame de Lourdes, refuser de recevoir un agent de ce parti venu, en temps d'élection, de Winnipeg, à près de cent milles de là, uniquement pour l'entretenir d'affaires politiques.

—Le *Free Press* ne pourra plus dire que Votre Grandeur se trouve ici pour prêter main-forte à ses adversaires, lui fit-on remarquer.

—Le *Free Press* continuera ses mensonges, répondit-il. Heureusement que je n'en fais pas grand cas.

Mais ce n'était pas tout. Subtil comme il était, le venin distillé par les attaques du prétendu Patricius, le pamphlétaire qui, trop lâche pour combattre le front découvert, n'avait pas assez de pudeur pour cacher sa nationalité, pouvait néanmoins perdre de sa force par suite du caractère de la feuille où il se déversait. Il en allait autrement d'une autre publication, le *Tablet*, organe généralement bien inspiré de l'archevêque de Westminster, qui semblait vouloir continuer sur les bords de la Tamise la campagne anti-française que son maître avait apparemment inaugurée à Montréal.

Ce périodique allait même maintenant jusqu'à accuser la hiérarchie de l'Ouest canadien de prêcher l'Evangile en français à des gens qui ne comprenaient point cette langue, sotte prétention qui ne put manquer de provoquer un sourire de pitié dans le pays auquel elle avait trait.

18

Dans une longue lettre à cette revue, Mgr Langevin prenait la peine de l'éclairer sur une question qu'elle semblait fort peu connaître. Non seulement nous prêchons dans la langue de nos fidèles, disait-il en substance, mais " nous publions à grands frais trois revues hebdomadaires — en anglais, en allemand et en polonais — qui sont imprimées à nos ateliers de Winnipeg. Avant longtemps, des journaux français et ruthène seront publiés par les Oblats de Marie Immaculée, chargés de cet important travail. Que pourrions-nous projeter de mieux pour l'avancement matériel et moral de notre troupeau bien-aimé ? Personne ne prétendra, je suppose, que l'on doive prêcher en anglais dans les églises françaises, allemandes, polonaises ou ruthènes, où pas un seul catholique de langue anglaise ne se trouve [2]."

Puis, pour ne pas laisser à son compatriote Patricius la palme de la gallophobie, un médecin de Winnipeg, moins vil que ce dernier puisqu'il avait le courage de signer de son nom ses élucubrations malsaines prétendait, au cours d'une communication des plus acrimonieuses, que Léon XIII avait constitué l'Université d'Ottawa institution de langue anglaise — il lui fallait aller jusque-là pour trouver des griefs contre ses coreligionnaires de langue française. Acculé au pied du mur, le mécontent irlandais ne pouvait citer le document dont il avait parlé, mais s'en consolait en dénonçant " le vampire de la domination cléricale française ".

Cette seule expression nous dispense de nous occu-

2. *Ibid., ibid.*, pp. 27, 28.

per davantage de sa petite personnalité. Il n'en est pas moins triste d'avoir à constater que les " mensonges " de cet homme, ainsi que les *Cloches de Saint-Boniface* qualifiaient ses dires, étaient bien accueillis du *Tablet*, qui ne craignait pas de leur donner l'hospitalité de ses colonnes, après qu'ils avaient traîné dans la fange d'une feuille comme le *Free Press* de Winnipeg.

Puis, deux autres Irlandais, qui avaient jusque-là représenté le Collège de Saint-Boniface à l'Université du Manitoba [3], démissionnaient bruyamment par suite du peu d'orthodoxie de leurs idées en matière d'éducation, et après avoir publiquement préconisé l'idée d'une université d'Etat neutre, que réprouve la conscience catholique. On pouvait voir là une nouvelle preuve de l'influence de la langue sur la mentalité: par suite de leur contact quotidien avec les protestants de langue anglaise, et faute d'une base philosophique qu'on ne peut s'attendre à trouver chez des laïques, ces gens s'étaient insensiblement imbus d'idées non-catholiques. En d'autres termes, le protestantisme des personnes de même langue qu'ils fréquentaient s'était déteint sur leur intellect.

Comme diversion à ces embarras que lui créaient des catholiques qui appartenaient toujours à la même clique, Mgr Langevin fit commencer, le 18 mai 1911, la construction d'un superbe édifice destiné à abriter les élèves de son Petit Séminaire, qui avaient dû se contenter jusque-là de l'étroite enceinte d'une bâtisse

3. L'Université du Manitoba est composée des principaux collèges de Saint-Boniface et de Winnipeg, représentés au conseil qui la dirige.

qui, dans un passé déjà lointain, avait servi de collège, alors que celui-ci n'était guère plus qu'une simple école paroissiale. Le nouveau séminaire devait s'élever juste au chevêt de la cathédrale, être en pierre de taille et coûter près de $200,000.00.

C'est dire que Mgr Langevin voulait faire royalement les choses, et doter sa ville archiépiscopale d'un véritable monument.

Une autre acquisition qu'il fit alors fut celle de l'île au Massacre, dans le lac des Bois, qui, cent soixante-quinze ans auparavant, avait bu le sang du P. Aulneau et de ses vingt compagnons français. L'archevêque en acquit la propriété pour le siège de Saint-Boniface. C'était une nouvelle preuve d'un intelligent patriotisme ajoutée à tant d'autres. L'île au Massacre a une contenance de soixante-trois acres.

Nous avons déjà vu Mgr Langevin sacrer un excellent prélat dans la personne de Mgr Charlebois. Le vicariat apostolique créé pour ce dernier n'enlevait guère que quelques missions au premier; il n'en fut pas ainsi d'une autre nomination qui se fit vers ce temps-là. Rome avait déjà érigé en diocèse distinct toute la partie du diocèse de Saint-Boniface qui se trouvait en Saskatchewan. Créé le 18 mars 1910, le premier était resté sans titulaire jusqu'en juin 1911, époque où il reçut pour premier évêque le sympathique Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, de la ville de Québec.

Cette nomination qui avait, on le voit, traîné en longueur et d'où pouvait dépendre en bonne partie l'avenir de la race française dans la Saskatchewan méridionale, combla les vœux de Mgr Langevin.

Aussi se fit-il un devoir d'aller à Québec assister au sacre de l'évêque nommé (5 novembre 1911), et lui ménagea-t-il de belles fêtes lorsqu'il passa par Saint-Boniface pour aller prendre possession de son siège.

La réduction du territoire qui appartenait directement à l'Eglise-Mère de l'Ouest correspondant à une diminution de soucis, ne pouvait être qu'un soulagement fort apprécié du prélat aux pas duquel la maladie s'acharnait dès lors. Il avait beau écrire : "Tout va bien; ma santé se refait [4] "; l'ennemi n'en était pas moins toujours à sa porte, et ne se gênait pas pour entrer dès qu'on l'entr'ouvrait par un travail trop ardu. Ce qui restait à Mgr Langevin formait un diocèse dont l'étendue eût paru toujours fort respectable en Europe.

Pendant ce temps, intellectuel autant que patriote, notre prélat étudiait le passé du pays où la divine Providence l'avait transplanté, et suivait en même temps avec le plus vif intérêt la marche des événements qui agitaient alors ses nationaux du Québec et de l'Ontario. Ecrivant, le 8 juin 1911, de l'île Langevin, sur le lac des Bois, il demandait la collection complète des publications des " Archives du Canada ". " Jusqu'ici ", disait-il par allusion à sa propre position au lac des Bois, " nous avons vécu de la vie de campement; il faut nous fixer et étudier l'histoire du passé au Nord-Ouest. Les archives d'Ontario m'intéressent aussi parce qu'il y est quelquefois question des nôtres [5]."

Un mois après, il jugeait ainsi les hommes et les

4. A la Sr Saint-Charles; 24 janvier 1911.
5. A la même; 8 juin 1911.

choses de l'Est : " Ce pauvre R. fait pitié; il a beaucoup de bon. Votre A. M. est ineffable. C'est un sourd et un aveugle volontaire, et il ignore l'heureuse influence que vous exercez. Vous ne perdez pas de temps à écrire, à agir, et même à étinceler pour éclairer et réchauffer autour de vous...

" L'association nous sauvera. B. est un bienfaiteur insigne de son pays, parce qu'il réveille et nourrit le sentiment national bien compris. Tout dépend de nous

" La nouvelle génération vaudra mieux, j'espère, que celle des abâtardis qui achètent les consciences, éteignent les intelligences, énervent les caractères, nous vendent à l'ennemi et demandent que Rome les seconde [6]."

Parlant d'un homme public qui agissait surtout par l'intermédiaire d'une revue que d'aucuns trouvaient violente, mais qui était bourrée de faits indéniables, il disait: " Celui qui travaille, lutte et se sacrifie pour faire triompher les nôtres ne doit pas être réprouvé par eux, mais encouragé. C'est ma conviction que votre bonne Mère Générale, à l'âme si droite et au cœur si bon, serait la première à approuver et à remercier M. L. de son œuvre si elle la connaissait. Le danger est moins du côté des adversaires, qui sont forts de l'ignorance et de la fausse chevalerie, sinon de la lâcheté, des nôtres, que de notre côté...

" Puisque la provocation est venue de l'adversaire, que celui-ci se défende quand on lui répond en le dénon-

6. A la même; Saint-Boniface, 3 juillet 1911.

çant... Il faut être bien calme, bien modeste dans la victoire[7]. Puis il faut travailler plus que jamais; car ce qui vaut cent fois mieux qu'une victoire, c'est de savoir en profiter [8]."

L'énergique correspondant sachant que, dans cet âge de pusillanimes qui sont toujours bien aise de pouvoir se rabattre sur la prudence pour excuser leur inaction, il pourrait n'être pas compris de tous, se ravise alors et met en garde contre une action trop précipitée. " Ne parlez de ces choses qu'à ceux qui peuvent vous comprendre ", ajoute-t-il, " et carguez les voiles devant la tempête [9]."

Nous ne nous faisons pourtant aucun scrupule de livrer ces lignes à la publicité, parce qu'elles montreront que ni les fatigues d'un ministère des plus actifs, ni la maladie chez un homme qui ne fut jamais bien fort, pas plus que certains échecs à côté de succès, ne purent désarmer ce chevalier sans peur et sans reproche, ni amortir les vibrations du clairon avec lequel il sonnait la charge à l'ennemi de l'éducation chrétienne et à l'oppresseur du parler maternel.

Il disait un jour à propos du premier: " On cherche à me convaincre qu'avec de la tolérance on gagne plus qu'avec trop de chaleur dans la défense de nos intérêts. Or lorsqu'un berger voit venir le loup, va-t-il se contenter de l'attendre à la porte et de lui dire bien poliment: " S'il vous plaît, Monsieur le

7. Allusion à la nomination de Mgr Mathieu, qui ne s'était faite qu'après de fort laborieuses négociations.

8. Brandon ; 23 juillet 1911.

9. *Ibid.*

" Loup, veuillez donc avoir la bonté de ne pas entrer " dans la bergerie ? " Non; il prend vite sa houlette et le chasse avec toute la promptitude et l'ardeur possibles."

Un autre jour qu'on parlait devant lui de l'extrême condescendance, sinon de la faiblesse, dont certains chefs catholiques faisaient preuve vis-à-vis de l'erreur:

—Oui, c'est cela, fit-il remarquer; de nos jours on laisse tout faire. On favorise indirectement le diable tout en récitant des orémus, et l'on va en enfer en chantant le *Te Deum !*

Quant à lui, le combat lui allait, et il se réclamait en toute circonstance de l'Eglise militante. " La lutte fait du bien ", écrivait-il. " Si la mer n'avait pas de tempêtes, elle empoisonnerait la terre entière. Marchons droit en présence de Dieu, et, comme le grand Pie X, ne nous occupons pas des complications tant redoutées des diplomates aux vues humaines [10]."

Toutefois cela ne voulait pas dire, à son sens, qu'il fallait y aller tête baissée, sans regarder ce qu'on allait frapper ni songer à ce qui pouvait contribuer au succès. Il demandait, au contraire, beaucoup de discernement de la part du lutteur. " Il faut en ce moment", écrivait-il un autre jour, " de la clairvoyance, de la prudence et un bon coup d'épée frappé à point. Rien ne déconcerte les ennemis de l'Eglise comme d'être frappé en plein visage. Il faut déshabiller ces gens-là et leur arracher le masque.

" Que le Bon Maître ait pitié de sa sainte Eglise

10. Saint-Boniface ; 18 décembre 1907.

dans notre bien-aimée patrie ! Le zèle de nos ennemis est vraiment étonnant. Quelle habileté systématique pour assimiler les " French " et les amoindrir ! Leurs documents sont de vrais chefs-d'œuvre de tyrannie à petite dose [11] "

11. Saint-Laurent ; 25 janvier 1909.

———

CHAPITRE XXIII

—

BLESSÉ MAIS NON VAINCU

1911-12

Mgr Langevin était donc bien un chevalier moderne sans peur et sans reproche. Jamais l'injustice ne le laissa indifférent, pas plus que l'intimidation ne put le faire trembler. Il avait pour défense personnelle cette " armure de Dieu qui permet de résister aux embûches du démon [1] " dont parle l'Apôtre une foi à transporter les montagnes, et un désir insatiable de la gloire de Dieu et de son Eglise, doublé d'un grand amour de sa patrie, de sa langue et de ses mœurs. Son épée était cette brûlante éloquence, ces accents enflammés qui transperçaient l'ennemi de part en part, remuaient les foules, réchauffaient les tièdes et transportaient d'enthousiasme les rangs serrés de la jeunesse, pour laquelle il avait des préférences marquées, ainsi qu'il l'avait fait à l'Aréna, lors du Congrès Eucharistique de Montréal.

Parlant alors, après le Cardinal-Légat, à plus de vingt mille jeunes gens, il mit en peu de temps son auditoire hors de lui-même par quelques mots reflétant quelque chose de sa propre situation dans l'Ouest.

1. Eph., VI, 10.

« Si », dit-il, « les jeunes gens, non seulement de Montréal, non seulement de la province de Québec, non seulement des provinces maritimes, non seulement des Etats-Unis, mais même de l'Ouest canadien, me saluent aujourd'hui, c'est qu'ils saluent un blessé. Mais si je suis un blessé, je ne suis pas un découragé, je ne suis pas un vaincu. »

Il allait encore faire mieux au cours de cette année 1912, dont nous avons atteint le seuil. Mais n'anticipons pas.

L'année précédente s'était terminée par un deuil de famille pour le vaillant archevêque. Son frère Achille était mort subitement à Montréal le 29 décembre 1911. Le prélat en écrivait à la Sœur Saint-Charles:

« Il faut avouer que le coup a été rude et le cœur a été malade, même physiquement. Mais il ne faut pas céder et s'affaisser dans la douleur. En s'appuyant sur Celui qui peut fortifier et consoler, on fait appel à ses énergies, et il faut sourire à travers ses larmes pour ne pas imposer son deuil aux autres [2]. »

D'un autre côté, 1912 s'ouvrit par les premiers murmures de ce qui promettait de devenir comme une calamité pour les catholiques du territoire contigu à la frontière septentrionale du Manitoba. Un gouvernement conservateur ayant succédé à celui de Sir Wilfrid à Ottawa, il voulut de suite capter les bonnes grâces du peuple manitobain, que dirigeaient alors des représentants du même parti. Il agrandit donc, en l'étendant jusqu'aux côtes de la baie d'Hudson, le territoire du Manitoba. Cette mesure englobait ainsi

2. Saint-Boniface ; 7 janvier 1912.

une partie de ce qu'on appelait le Keewatin, district qui, ayant été jusque-là sous la juridiction immédiate de l'autorité fédérale, avait conservé ses écoles séparées.

On voulut profiter de cette occasion pour faire appliquer à toute la province l'état de choses existant dans le territoire qu'on y annexait. Mgr Langevin parla, écrivit, pria et fit prier dans ce but, ainsi que son suffragant, Mgr Charlebois, plus directement affecté par le changement proposé. Sous la vivifiante impulsion du premier, treize cents catholiques de toutes nationalités se réunirent en convention à Winnipeg le 13 mars 1912, et demandèrent que l'annexion du Keewatin au Manitoba ne lui fît pas perdre les droits scolaires qu'il possédait déjà.

Tout fut inutile. Au lieu de faire bénéficier l'ancienne province des privilèges du Keewatin — si l'on peut ainsi appeler ce qui n'était qu'un droit — ou du moins de laisser à celui-ci ce qu'il avait déjà, on le réduisit à l'état anormal du Manitoba. Ainsi fut perpétrée une nouvelle iniquité, dont les victimes furent comme toujours les catholiques. Ainsi les politiciens conservateurs tinrent-ils à marcher sur les traces des persécuteurs libéraux qu'ils avaient jusque-là dénoncés ! Et l'on eut ainsi un nouvel échantillon du fameux *fair play* des Anglais!

Comme fiche de consolation, le gouvernement Roblin fit voter, ce printemps-là, des amendements à la loi manitobaine qui furent dans la suite connus sous le nom de leur auteur, l'hon. M. Coldwell. Mais ces amendements anodins, dont personne ne put jamais comprendre ni le but ni la portée, restèrent

toujours lettre morte, et les libéraux, une fois au pouvoir, n'eurent rien de plus pressé que de les rappeler avant que personne en eût bénéficié.

Cependant le valeureux athlète qu'était l'archevêque de Saint-Boniface était loin de se décourager. Une fois de plus, il était blessé mais non vaincu, et il écrivait:

“ Ceux qui sont bâtis pour l'action et la souffrance ne doivent pas envier le sort des tranquilles et des apathiques. Ceux-ci ont leur genre de souffrances, et les remuants et les sensitifs ont leur genre de joies, et de bien douces. Soyons broyés par le devoir, et marchons toujours. On ne doit sonner le glas que sur les morts ! Donc ayez confiance. Les nôtres verront de beaux jours dans l'Ontario et partout [3].”

Un peu plus tard, nous le voyons écrire: “ Ce que vous me dites de la situation dans l'Ontario et du rapport de Merchant publié dans les journaux prouve que la lutte va être chaude, et que vous y voyez plus clair que beaucoup d'autres. Ne désespérez pas. La race latine ne vaut qu'en autant qu'elle lutte ; c'est la raison pour laquelle elle a rendu tant de services à l'Eglise militante. L'attaque qui réveille va nous donner des soldats à la place des dormeurs... L'*alléluia* de Pâques suit toujours le Vendredi Saint [4].”

“ La guerre bat son plein dans l'Ontario ”, écrivait-il encore; “ mais que les nôtres tiennent bon, et la victoire est à eux. Des hommes debout ne sont jamais vaincus [5].”

3. *Ibid.*
4. Saint-Laurent; 28 mars 1912.
5. Saint-Boniface; 3 mai 1912.

Pour lui, une condition essentielle du succès était non seulement l'union, mais surtout l'action, une action vive et persévérante. Il ne redoutait rien tant que les endormis et les conciliateurs à outrance.

" Que les nôtres, chez vous et partout, se tiennent bien ensemble ", mandait-il à une fidèle correspondante. " Ce qui tue une cause, c'est l'indifférence d'abord, et encore, et toujours. C'est pis que la trahison, à laquelle il faut toujours s'attendre, mais qui est surtout forte des endormis. Si le bon Dieu veut continuer à se servir de nous, il nous en donnera les moyens malgré les menées des francophobes. Une cause n'est jamais perdue tant qu'il y a encore les dix mille fidèles au drapeau. Une race fidèle à Dieu ne meurt pas [6]."

De plus, à quelque chose malheur est bon, et l'oppression fait souvent plus de mal au bourreau qu'à sa victime. Devant les incessantes réclamations de Mgr Langevin qui, s'il n'avait pu faire abroger la loi, avait du moins obtenu dans la pratique à peu près tout ce qu'il voulait pour ses écoles de campagne, le terrain de la lutte s'était déplacé. Ceux qui, sciemment ou non, faisaient l'œuvre des sociétés secrètes en matière d'éducation avaient, comme nous l'avons vu, jeté les yeux sur l'Ontario, et, pour cacher leur jeu, s'attaquaient d'abord à la langue des Canadiens-français qui s'y étaient établis, sachant bien que, une fois anglicisés, rien ne serait plus facile que de les protestantiser.

Heureusement, ces menées des sectaires avaient

6. *Ibid.;* 25 juillet 1912.

donné l'alarme, et, de tous côtés, on avait reconnu la nécessité d'une action commune pour y résister d'une manière efficace. D'où les séances solennelles du Premier Congrès de la Langue française au Canada, qui se tinrent à Québec du 24 au 30 juin 1912.

Ce congrès, pour lequel Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, avait eu la patriotique inspiration de faire voter la magnifique somme de dix mille piastres, fut un véritable succès du commencement à la fin. On pourrait le regarder comme un concile de la langue catholique au Canada, puisque, dès la séance d'ouverture, pas moins de douze archevêques et évêques, parmi lesquels on remarquait Mgr Stagni, Délégué apostolique au pays, y prirent part, à côté de sommités politiques et judiciaires telles que Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin, Sir Joseph Dubuc, ancien juge en chef du Manitoba, Sir A.-B. Routhier, ancien juge en chef à Québec, et une foule d'autres.

On n'eût pu s'imaginer pareille réunion sans la participation active de Mgr Langevin. Autant parler de lumière sans foyer, ou bien décrire une brillante journée d'été qui n'a point de soleil pour l'éclairer. Non seulement le grand lutteur s'y trouvait, mais il s'y fit entendre dans un magistral discours par lequel il salua la vieille capitale canadienne au nom des congressistes, accourus de toutes les parties du pays. Notre héros se surpassa dans ce superbe morceau d'éloquence, qui marque, croyons-nous, la pleine maturité de son talent oratoire, tant par la profondeur des idées et l'ampleur du traitement que par l'élégance de la forme.

Abordant son thème favori, que remettait sur le tapis sa propre position dans l'Ouest et la raison d'être du congrès lui-même, il dit:

" La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre, avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: " Ce que nous avons, nous le gardons. " C'est la fière réplique du vieux gouverneur Frontenac à l'envoyé anglais qui lui demandait de rendre ses canons: " Viens les prendre! "

La race française, d'après lui, est chez elle dans le moindre coin du Canada. " Aussi ", s'écrie-t-il, " nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-français à la frontière de Québec, et de leur dire: " Hors de là vous n'êtes plus chez vous."

" Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

" Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte glorieusement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: "Dieu et mon droit."

" Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son cœur, comme un trésor sans

prix; et l'exilé mourant loin des siens et de la douce terre natale évoque avec amour l'âme de la patrie, lui envoie encore son souvenir le plus affectueux, et lui réserve, avec Dieu, le dernier battement de son cœur [7]."

Mgr Langevin se trouvait donc dans son élément aux grandes assises du patriotisme que fut ce congrès. Mais les joies sans mélange sont rares ici-bas. Au cours du même mois de juin, qui fut remarquable par la tenue de la mémorable assemblée qui entendit ces vibrants coups de clairon, le feu se déclara au superbe bâtiment qui se construisait à Saint-Boniface pour le Petit Séminaire. Il détruisit le dôme déjà bien avancé, et fit pour $25,000.00 de dégâts, heureusement couverts par l'assurance.

Ce contretemps fut d'autant plus regretté qu'il était le fait d'un incendiaire anglais mal équilibré, qu'on arrêta plus tard après qu'il eut laissé d'autres traces de son passage dans le pays.

Le 26 juillet suivant, l'archevêque de Saint-Boniface ouvrait et *fermait* solennellement un humble Carmel, dans lequel sa grande foi voyait comme un paratonnerre contre le courroux du ciel. Ces bonnes religieuses s'établissant dans la maison qui avait abrité tour à tour les collégiens et les séminaristes, ceux-ci durent se chercher ailleurs un gîte à l'expiration de leurs vacances. Bien qu'encore inachevée, la bâtisse qu'on leur construisait fut donc partiellement aménagée, et ils en prirent possession le 4 septembre 1912.

7. *Premier Congrès de la Langue française au Canada*, pp. 206-08; Québec, 1913.

Ils étaient au nombre de cinquante-huit, dont plusieurs de rite ruthène.

Désormais le bon prélat avait près de sa cathédrale tous les éléments d'une maîtrise en règle. Sans être absolument infaillible au chœur, il insistait pour que tout s'y fît selon les rubriques et avec autant de pompe que possible.

Les circonstances ne s'y prêtaient pas toujours. Il allait un jour donner la confirmation dans la vallée de l'Assiniboine, et, déjà prêt pour la messe, il s'étonnait de se voir seul avec le curé de la paroisse et son secrétaire, l'abbé A. Moreau, qui remplissait ordinairement les fonctions de maître de cérémonies. Se tournant légèrement vers celui-ci:

— Les servants? demanda-t-il brièvement.

— Il n'y en a point, Monseigneur, lui répondit le jeune clerc.

— Des servants, te dis-je? insista l'archevêque d'un ton déterminé.

Pensant qu'il n'avait point été compris, le secrétaire réitéra sa réponse. Mais le prélat ne se tint point pour battu. Il lui fallait des servants, et des servants il aurait.

— Regarde donc dans l'église, ajouta-t-il; il y en a des enfants! Prends-en ce qu'il faut, du moment qu'ils ne sont point en chemise...

Cependant la pensée du vaillant archevêque avait peine à s'habituer loin du champ de bataille. Elle traversait de temps en temps les espaces, et se reportait aux luttes que faisaient les siens dans l'Ontario pour

conserver la langue de leurs ancêtres, maintenant plus menacée que jamais.

"Veuillez croire, ma chère Sœur", écrivait-il alors, "que je suis en communion parfaite d'idées, de sentiments et d'action avec les nôtres qui luttent comme des braves. Le français est le prétexte; on en veut aux écoles séparées, et les Irlandais sont menacés comme nous. Mais le diable est habile[8]."

Et, tout en encourageant sa correspondante, dont la position lui permettait une certaine action sociale, il déclarait qu'il "ne faut pas aller mendier des faveurs à nos adversaires, la plupart de mauvaise foi ou fort petits esprits, dans le camp catholique surtout, et il faut, comme le sénateur Belcourt, affirmer hautement que nous l'avons résolu irrévocablement: nous tiendrons bon jusqu'à la fin, quoi qu'il arrive. C'est", ajoutait-il, "avec des *hommes* que l'on fait des chrétiens[9]."

"La route du succès est pavée de défaites qu'on ne doit pas toujours avouer[10]", déclarait-il encore, comme pour montrer que son enthousiasme n'excluait point la prudence.

Pendant ce temps, un grand événement venait de s'accomplir pour une bonne partie du troupeau confié à sa garde. Les Ruthènes étaient devenus très nombreux, et Rome avait jugé à propos de les soustraire à la juridiction des évêques latins pour les confier à un prélat de leur rite. En conséquence, l'abbé Nicétas

8. Kénora; 16 octobre 1912.

9. Saint-Boniface; 3 décembre 1912.

10. Saint-Boniface; 14 avril 1913.

Budka avait été sacré le 13 octobre 1912 à Lemberg, Autriche, avec le titre d'évêque titulaire de Patares, et était devenu l'Ordinaire de tous les Ruthènes du Canada.

Le 19 décembre suivant, il arrivait à Winnipeg, où il devait résider, et ne tardait pas à se faire avantageusement connaître.

Sa première visite officielle fut pour le métropolitain latin de l'Ouest, qu'il remercia de tout ce qu'il avait fait pour ses compatriotes, vengeant ainsi sans le savoir ce généreux prélat de l'ingrate accusation de n'avoir jamais rien fait pour eux, qui lui avait été lancée à la figure dans une circonstance solennelle par un personnage qui ne put jamais le comprendre.

La nomination de Mgr Budka fut pour Mgr Langevin un allègement notable au fardeau qui pesait sur ses épaules, en même temps qu'elle satisfaisait aux légitimes aspirations des Ruthènes.

Quelques jours plus tard, le 27 du même mois, ce dernier prélat prenait le chemin de la "montagne de Pembina", léger relèvement de la plaine dans la partie sud-ouest de son diocèse, pour se rendre à la florissante paroisse de Notre-Dame de Lourdes, fondée par Dom Paul Benoît, écrivain distingué autant que colonisateur heureux. Là il rehaussait de sa présence les funérailles du neveu même de cet excellent religieux, prêtre lui-même depuis quelques années et membre de la même communauté.

L'amour de Dieu, qui brûlait au fond du cœur de Mgr Langevin, le portait à encourager les saintes cérémonies, et il pouvait s'approprier les paroles du

Psalmiste: "Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison[11]."

D'un autre côté, il savait toute la valeur pour un chrétien de la prière et de la mortification. "Le renoncement est le grand secret du succès", écrivait-il à son propre neveu, qui n'allait pas tarder à devenir par l'onction sacerdotale le P. Eugène Guérin, O.M.I.

C'est dire qu'il devait apprécier une œuvre comme celle du Révérendissime Père Dom A. Gréa, restaurateur au siècle dernier de la vie canonique en France, dont le bras droit, Dom Benoît, avait établi les enfants sur la montagne de Pembina et à côté. Celui qui regardait les austérités des Carmélites comme un paratonnerre contre la foudre vengeresse d'un Dieu trois fois saint, ne pouvait certes manquer de voir d'un bon œil les saintes veilles et les jeûnes pratiqués par les Chanoines réguliers de Notre-Dame de Lourdes, de même qu'il ne pouvait qu'admirer les splendeurs du culte rehaussées par une couronne d'aspirants à la vie religieuse récitant de jour et de nuit, et chantant parfois, l'office divin en chœur, et accompagnant chaque matin l'offrande du saint Sacrifice de tous les chants sacrés de l'antiquité chrétienne.

L'archevêque de Saint-Boniface abondait tellement dans le sens de Dom A. Gréa qu'il déclarait n'être jamais venu à N.-D. de Lourdes sans être frappé d'admiration pour ce qu'il y voyait et entendait. Il avait même été jusqu'à demander le titre d'abbaye pour la belle collégiale, ou maison majeure, qui s'y trouvait,

11. *Ps.* XXV, 8.

et qui compta un moment jusqu'à quarante-deux religieux dans ses murs.

Or, aux funérailles du jeune P. Benoît, le prélat, qui connaissait le genre de vie que leur avait donné leur fondateur, ne put s'empêcher de se plaindre de la notable altération qu'il avait souffert chez eux, et déclara qu'il ne pouvait "bénir des ruines". Qu'était-il donc arrivé? Etait-ce un relâchement coupable de la part de ceux qui s'étaient éloignés du centre de leur Ordre? Le rameau s'était-il desséché parce qu'il était trop loin du tronc pour en reçevoir la sève qui devait le faire vivre?

Non, c'est le contraire qui était arrivé. En Europe, des esprits inquiets, trop peu généreux pour un genre de vie si parfait, las d'austérités qu'ils avaient juré de pratiquer jusqu'à la mort, avaient réussi, par des moyens que nous nous abstiendrons de qualifier, à les faire considérablement mitiger, et avaient fait subir de telles altérations à leurs observances, qu'ils avaient détruit l'essence même de la vie canonique, telle que la concevait leur éminent fondateur, qui n'eut connaissance des modifications apportées à sa Règle qu'après qu'elles eurent été exécutées.

Une note du journal intime de Dom Benoît, alors supérieur de la collégiale de Notre-Dame de Lourdes, et partant de tout le groupe des Chanoines réguliers du Manitoba, laisse entrevoir quelques-uns des résultats de cette révolution intérieure, en même temps qu'elle trahit l'esprit dans lequel ils furent reçus par le vénérable religieux.

"Le lundi de la Passion, 14 mars 1910, nous recevons

par l'intermédiaire du P. Delaroche la lettre du cardinal Vives en date du 12 janvier. Cette lettre supprime notre école de théologie pour toujours, toutes nos écoles pour le moment, réduit N.-D. de Lourdes à l'état de simple prieuré, m'ordonne de me démettre de ma charge de supérieur entre les mains du P. Antoine et de me rendre à Saint-Léon aussitôt après Pâques. Elle ordonne au P. Antoine d'envoyer à Nominingue, dans les quinze jours, tous les étudiants profès [12], d'y envoyer aussi, ou de rendre à leur famille, tous les autres.

"Les mesures de rigueur dépassent toutes les prévisions. *Ave, sancta Crux* [13]."

Et voilà pourquoi lorsque, le 27 décembre 1912, l'archevêque de Saint-Boniface alla présider les funérailles de Dom Benoît le jeune, il déclara, au cours d'une allocution pleine de cœur, qu'il ne pouvait bénir des ruines.

Ajoutons qu'il professa jusqu'à sa mort un véritable culte pour Dom Gréa qui, en outre de sa qualité de restaurateur de la vie canonique, partage avec Dom Guéranger l'honneur d'avoir révélé la discipline de l'antiquité chrétienne, et peut revendiquer personnellement celui d'avoir exposé la divine constitution de l'Eglise comme peu l'avaient fait avant lui.

12. Comme conséquence de ce lamentable effrondrement, le groupe de Nominingue, dans l'Est canadien, a lui-même disparu.

13. " Salut, sainte Croix."

CHAPITRE XXIV

—

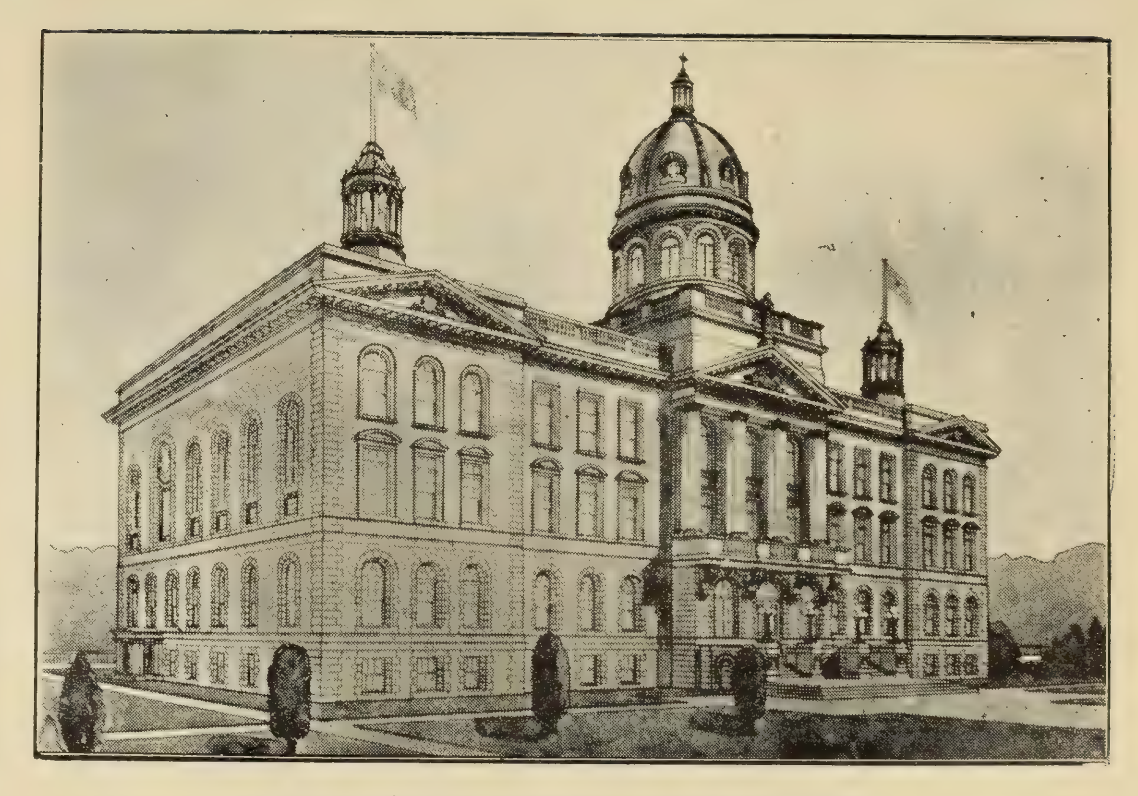
CONSOLATIONS

1912-14

Le temps semblait aux changements dans la hiérarchie de l'Ouest canadien. C'était un signe de progrès sur lequel personne ne pouvait se méprendre. Nous avons déjà salué l'arrivée sur la scène de ce grand pays d'un vicaire apostolique pour le Keewatin, d'un évêque pour Régina et d'un prélat d'un autre rite pour les Ruthènes. Ce fut maintenant le tour du diocèse de Saint-Albert, qui disparut officiellement pour faire place (30 novembre 1912) à un archevêché d'Edmonton, dont le titulaire reçut un suffragant dans le sud, l'évêque de Calgary, dont le diocèse était créé en même temps, sans compter ceux du nord, qui existaient déjà. Ces mesures n'affectaient l'archevêque de Saint-Boniface qu'en tant qu'elles rétrécissaient les limites de sa province ecclésiastique.

Ce prélat avait alors d'autres soucis, et jouissait parfois de bien douces consolations. Ce fut d'abord l'ordination, le 16 février 1913, du fils de son unique sœur, Eugène Guérin, O. M. I. Cette consolante cérémonie se fit dans l'église de son frère Hermas, c'est-à-dire à Hochelaga, Montréal.

De retour dans l'Ouest, il fonda un journal français,



PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-BONIFACE.

indépendant de tous les partis, qu'il appela *La Liberté*, et dont le premier numéro parut le 20 mai 1913. Cette feuille était la cinquième publiée à Winnipeg par la *West Canada Publishing Company*, sous les auspices des Oblats de Marie Immaculée, aidés au point de vue financier de quelques laïques influents, mais surtout du généreux Ordinaire du diocèse lui-même, qui donna tant qu'il eut quelque chose.

Le 18 juin, celui-ci était honoré de la visite du nouveau Délégué Apostolique, Mgr P.-E. Stagni, de l'Ordre des Servites, visite dont il profita pour faire bénir son Petit Séminaire, maintenant terminé. Surmonté d'un dôme élégant et flanqué de deux clochetons, ce bel édifice, tout en pierre de taille et orné d'une colonnade au fronton, est l'un des plus gracieux et des mieux réussis de tout l'Ouest.

Peu après, Mgr Langevin eut une consolation encore plus grande. Depuis que la maladie le poursuivait, il avait maintes fois essayé d'avoir un auxiliaire selon son cœur qui pût, non seulement partager ses travaux, mais encore et surtout lui succéder à la tête du premier diocèse du pays. Deux efforts, notamment, étaient restés sans résultat lorsque, en conséquence d'un troisième, il eut l'ineffable joie d'apprendre que son procureur, l'abbé Arthur Béliveau, était nommé évêque titulaire de Domitianopolis et auxiliaire de Saint-Boniface depuis le 24 mai 1913.

"Jamais de ma vie je n'ai tant travaillé et tant souffert que depuis quelques mois", écrivait alors le supérieur immédiat du nouveau prélat, "mais le jour du

sacre de Mgr Béliveau va m'apporter une joie débordante[1]."

Cette importante cérémonie eut lieu à Saint-Boniface le 25 juillet 1913, et fut naturellement présidée par Mgr Langevin lui-même. Il ne put alors s'empêcher de déclarer que ce jour était "un des plus beaux de son épiscopat de plus de dix-huit ans".

Entre temps, le chef du diocèse continuait le cours de ses visites pastorales, recommencées le 31 mai de cette année. Inutile de le suivre dans ces incessantes pérégrinations. Qu'il nous suffise de faire remarquer qu'elles avaient l'avantage de le mettre personnellement au courant de toutes les positions et de se rendre compte de tous les besoins, en même temps qu'elles ranimaient la foi et excitaient la ferveur parmi ses ouailles.

Nous avons eu l'occasion de faire remarquer sa prodigieuse mémoire pendant les années de sa jeunesse. Cette faculté, loin de s'être émoussée avec l'âge, n'avait au contraire fait que s'accroître. Elle s'étendait même maintenant aux choses extérieures et aux personnes, qu'il lui suffisait de voir une fois pour être en état de les reconnaître à la prochaine visite, peut-être bien des années après. On cite à ce propos des cas de mémoire des figures auxquels il serait difficile de croire si l'on n'en avait des preuves bien authentiques.

Parfois, sa franchise habituelle se mettant de la partie, certaines personnes qui ne se connaissaient pas

1. Saint-Boniface; 21 juillet 1913.

assez eussent préféré voir cette mémoire moins développée en lui. Il se promenait un jour sous la véranda d'un presbytère de campagne lorsqu'il s'aperçut que, tout à côté, un invidu qui passait pour avoir une excellente opinion de lui-même, et avait maintes fois fait preuve d'humeur tracassière vis-à-vis de son curé, cherchait à attirer son attention. Finalement, le grand homme ne pouvant résister plus longtemps au désir de lier conversation avec quelqu'un qu'il jugeait digne de lui:

—Je pense que Monseigneur ne me reconnaît point, fit-il.

—Oh! que si, je te reconnais, répondit de suite le prélat sur un ton qui n'était guère de nature à augmenter la suffisance de l'étranger. Es-tu toujours aussi chétif? ajouta-t-il, donnant à cette épithète son sens primitif, point du tout flatteur pour celui auquel il est appliqué.

A cette merveilleuse mémoire s'ajoutait un esprit très vif, qui lui faisait saisir comme instantanément les particularités d'un problème, et un jugement très sûr qui lui permettait de donner une décision sans trop tâtonner. Avait-il assez de force de volonté pour faire respecter ses décisions? D'aucuns, qui ont peut-être abusé de sa bonté naturelle, seront portés à répondre négativement. Et pourtant ses œuvres sont là, ses luttes incessantes pour les mêmes fins suffisent à montrer qu'il avait non seulement de la volonté, mais encore une persévérance qui en lassa bien d'autres.

Pour bien comprendre notre prélat, il faut faire une distinction entre les questions de fait, ou de personnes,

et les questions de principes. Ne se croyant point infaillible, et ne voulant point tomber dans l'excès qui fait prendre l'entêtement pour la fermeté — déplorable erreur qui peut occasionner les plus criantes injustices — Mgr Langevin, qui naturellement ne connaissait bien des choses que par les rapports qu'on lui faisait, était sujet à changer d'opinion dès qu'on lui prouvait qu'il avait été induit en erreur, ou qu'il avait mal compris, ce qui lui arrivait rarement.

La première hypothèse est admissible sans qu'on ait le droit de l'accuser trop vite de crédulité. Du reste, un grand moraliste français, de la Rochefoucault, n'a-t-il pas déclaré qu'il "est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé"?

Mais lorsqu'un principe était en cause, lorsque le bien de la religion et l'honneur de ses ministres, ou l'intérêt de ceux qui lui étaient confiés, dépendait de telle ou telle mesure, il n'hésitait point, et l'on pouvait s'attendre alors à le trouver toujours sur la brèche. La persévérance implique bien, elle aussi, une certaine force de volonté. Les bonnes causes attiraient comme instinctivement son cœur droit et chevaleresque. Le bien une fois entrevu, il mettait à le réaliser une constance que rien ne pouvait rebuter.

Quant aux besoins des paroisses ou missions qu'il visitait périodiquement, ils étaient parfois assez en évidence pour qu'il n'eût pas à les chercher, et se remarquaient même à l'occasion dans l'exercice du culte. Il lui arrivait alors de laisser échapper, au cours d'une cérémonie, une courte observation, une espèce d'éjaculation, quelque mot pittoresque, audible à ses seuls

assistants et écho d'un mécontentement qui disparaissait généralement devant une petite explication. Il tenait à ce que tout fût convenable à l'église, et sa grande foi s'offusquait facilement de ce qui sentait le sans-gêne avec Dieu.

Il se trouvait un jour dans une paroisse où il eut besoin d'un encensoir pour une certaine cérémonie. Celui qu'on lui présenta était, paraît-il, de très fort calibre et de facture des plus primitives. A sa vue, le prélat fut embarrassé. Les rubriques demandaient un encensement, et il voulait leur obéir; mais comment se servir de pareille casserole ?

Il se résigna pourtant, faute de mieux, à le faire; mais il ne put contenir ses sentiments intimes, qui se firent jour par de petits soupirs, courts et secs, que connaissent bien ceux qui ont vécu avec lui.

—Eh!... eh!... disait-il en élevant l'instrument à la hauteur du front; eh!... quelle affaire! Eh!..., mon Jésus, comme on vous traite !

Puis, le remettant vivement au servant:

—Tiens, dit-il, va porter cette marmite à la cuisine...

Il était naturellement prompt, et cette vivacité mettait souvent mal à l'aise ceux qui l'assistaient, surtout les enfants de chœur, qu'il plaçait parfois lui-même quand ils hésitaient, avançant prestement l'un à droite, poussant l'autre à gauche, puis se ravisant:

—Heureusement que j'ai de la patience! se disait-il tout haut...

Il présidait un autre jour une grande cérémonie. Le diacre, vocation tardive, qui n'était probablement

pas plus fort en rubriques qu'en théologie, arrive soudain devant lui, l'encensoir à la main. Là il se trouble, et se demande évidemment s'il doit faire la génuflexion ou simplement s'incliner devant le prélat. Celui-ci, sagace comme toujours, devine de suite la cause de son embarras.

—Fais comme tu voudras, mais dépêche-toi, ne peut-il s'empêcher de lui dire à haute voix, croyant probablement se faire une confidence.

Il pouvait pourtant se contenir, lorsqu'il savait qu'une brusquerie n'eût servi à rien. Il faisait un jour à Saint-Alphonse une ordination à l'ordre de portier, pour laquelle on avait naturellement besoin de clefs. Or on avait oublié d'en apporter. Le moment de les faire toucher à l'ordinand venu, on s'aperçut de leur absence et l'on vit immédiatement quelqu'un sortir.

On attendit son retour avec anxiété, tandis que le célébrant paraissait le moins contrarié de tous de l'oubli qui causait cette interruption dans la cérémonie. Or le malheur voulut que l'individu qui était sorti ne s'était même pas aperçu que quelque chose manquait. C'est dire qu'on attendit en vain, jusqu'à ce que l'un des Chanoines réguliers, qui faisait l'office d'organiste au jubé, allât lui-même chercher ces bienheureuses clefs.

Pas un muscle de la figure de l'officiant n'avait trahi la moindre impatience.

Cependant l'impitoyable maladie qu'est le diabète revenait toujours à la charge. L'archevêque en était très contrarié, et n'aimait pas qu'on s'en aperçût.

Ce fut au point que, lorsqu'il dut de nouveau partir, le 21 août 1913, pour Contrexéville, il mit son voyage au compte d'affaires urgentes, parfaitement réelles, il est vrai, qu'il avait à traiter à Rome plutôt qu'au crédit des exigences de sa santé, qui n'étaient pas plus imaginaires.

Le 20 septembre, il était reçu on ne peut plus paternellement par le Souverain Pontife, puis il se rendait en France suivre le traitement prescrit par son médecin. Le 16 novembre, il revenait à Saint-Boniface, se disant en excellente santé.

Là il apprit l'issue favorable d'une petite difficulté en cour de Rome, qui paraissait n'être survenue que pour mieux mettre en relief l'esprit d'humilité et de soumission à l'autorité dont il fut toujours animé. Le lecteur doit se rappeler ce que nous avons dit au chapitre précédent de la tempête qui avait renversé l'œuvre de Dom Gréa au Manitoba. Affilié à ses fils spirituels, un institut, celui des Chanoinesses régulières des Cinq Plaies du Sauveur, était représenté par plusieurs de ses membres dans chacune des quatre paroisses où se trouvaient les premiers. Chanoines et chanoinesses avaient à peu près la même vie religieuse et pratiquaient à l'origine des austérités semblables; mais la transformation des uns eut pour résultat une déchéance analogue chez les autres.

Or les chanoinesses du Manitoba, qui étaient très attachées au genre de vie qu'elles avaient promis de suivre jusqu'à la mort et voyaient, du reste, leurs Pères spirituels subir dans l'agonie du silence la ruine de leurs œuvres et la destruction de leurs observances

religieuses, demandèrent à leur Ordinaire diocésain la permission de se constituer en corps séparé sous sa juridiction immédiate, tout en gardant leurs us et coutumes.

Après avoir consulté deux théologiens qui avaient pris leurs grades à Rome même, ce prélat prononça la séparation; mais les mêmes influences qui avaient causé l'étonnante révolution dans l'organisation des chanoines dont nous avons parlé intervint encore. Mgr Langevin reçut avis qu'il avait outrepassé ses droits et fut invité à défaire ce qu'il avait fait.

Sans hésiter une minute, notre archevêque s'exécuta, et envoya à ses chanoinesses une circulaire par laquelle il déclarait qu'elles devaient regarder leur séparation comme nulle et non avenue, et rentrer sous l'autorité de la supérieure générale d'Italie.

Mais un examen plus approfondi de la question eut pour résultat de mettre en évidence le bien-fondé de sa première mesure (30 octobre 1913). Les chanoinesses du Manitoba furent donc définitivement constituées en congrégation distincte sous la juridiction de l'archevêque de Saint-Boniface, avec le titre officiel d'Institut Canadien des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur.

Le 16 février 1914, Sa Grandeur visitait Saint-Léon, où se trouvait l'une des maisons de ces religieuses, et, après y avoir béni une statue de la Vierge, remarquait, en réponse à une adresse qu'on lui avait présentée, que " les Anglais ne respectent que ceux qui savent affirmer leurs droits, tandis qu'ils foulent aux pieds ceux qui ne savent pas se tenir debout devant eux", vérité

dont des événements plus récents ne sont pas de nature à faire douter.

Comme on le voit, en dépit de son mauvais état de santé, c'était bien toujours la voix du commandant que les vétérans de l'armée française établis à Saint-Claude, autre paroisse desservie par les Chanoines réguliers, ne pouvaient s'empêcher de comparer au clairon qui sonne la charge avant le combat.

Or la lutte qu'avait surtout en vue le courageux archevêque avait encore pour objectif les écoles catholiques qui, bien qu'existant de fait, sinon de nom, à la campagne, grâce à son inlassable insistance, ne reposaient sur aucune base légale, et partant pouvaient encore subir le sort de celles des villes, où la majorité était protestante, si l'on écoutait les fulminations du *Free Press* et autres journaux de même acabit. C'est, de toute la vie du valeureux prélat, le point qui restera probablement le plus ancré dans l'imagination populaire, ainsi qu'on peut le voir par le petit incident suivant qui se produisit il n'y a pas bien longtemps dans une école de l'Est.

—Comment s'appelle celui dont la photographie est appendue au mur? demanda alors un visiteur à l'un des élèves.

—C'est Monseigneur Langevin, Monsieur.

—Monseigneur Langevin, qui est-il donc?

—L'archevêque de Saint-Boniface, celui qui a sauvé les écoles.

—Comment cela?

—Eh! bien, voici. Il a dit aux Anglais: "Si vous ouvrez des écoles pour tourner les catholiques en pro-

testants et pour changer les Français en Anglais, tous ces renégats vous trahiront à votre tour, et puis vous aurez à le payer devant le bon Dieu. Alors les Anglais n'ont pas osé aller plus loin.

On ne saurait affirmer que l'explication de l'enfant ait été absolument correcte. Ses propos n'en représentent pas moins l'impression faite par le grand lutteur sur la jeunesse canadienne.

En attendant, celui-ci continuait à montrer par sa correspondance combien il admirait une âme droite, quel que fût le milieu où il la trouvait. Parlant du Dr O'Hagan, qui n'est pas un inconnu pour nos lecteurs, il écrivait:

"Il appartient à la race celtique du VIIIe et du IXe siècles, qui a rayonné d'Irlande sur l'Europe par ses vertus, son savoir et ses nobles qualités. La persécution a faussé une nation comme un accident fausse un instrument qui cesse de rendre le même son éclatant et juste[2]."

Et un peu plus tard : "Le Dr O'Hagan est venu me voir, et nous avons eu ensemble une conversation fort intéressante. C'est le type de l'Irlandais non contaminé ou atrophié par des vues mesquines, et qui garde les qualités de sa race, autrefois maîtresse des intelligences, mais avachie par la persécution et perdue par la trop grande liberté dans la prospérité. Il fait du bien et il en fera encore[3]."

Mais s'il applaudissait les Irlandais assez chevaleresques pour épouser la cause de leurs coreligionnai-

2. *Ibid.;* 19 février 1914.
3. *Ibid.;* 26 août 1914.

res, quelle que puisse être leur nationalité, il était loin de trembler devant ceux d'entre eux qui étaient assez peu clairvoyants pour faire le jeu des pires ennemis des uns comme des autres. Après tout, disait-il, "la persécution, c'est le marteau qui enfonce le clou des convictions sérieuses; c'est l'arrosage avec le sang de la plante qui doit devenir un grand arbre... L'avenir est à ceux qui luttent en priant[4]."

Puis, toujours fidèle au culte du passé catholique du Manitoba, notre prélat se rendait à Camperville, sur les bords du lac Winnipegosis, et faisait, avec une suite nombreuse de prêtres, un pèlerinage à l'endroit où l'un des premiers missionnaires du pays, l'abbé Edouard Darveau, avait été massacré par les sauvages[5]. Là il bénit et érigea solennellement une croix commémorative de la tragédie.

Pour lui, qui ne pouvait s'attendre à pareil martyre, la vie n'en continuait pas moins à être comme un combat continuel: combat contre l'apathie des faibles et l'arrogance des forts; combat contre les trahisons des lâches et des transfuges, et, ce qui lui allait encore plus au cœur, combat même contre certains ministres des autels qui, influencés par l'exemple de ceux qui vivaient en pays uniquement de langue anglaise, auraient voulu s'afffranchir du joug, pourtant si salutaire, du port de l'habit ecclésiastique tel que consacré par la tradition des pays catholiques, lequel inspire

4. Montréal; 24 avril 1914.

5. On crut longtemps que ce missionnaire s'était noyé. Pour les détails authentiques sur sa fin prématurée, voir notre *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, vol. I., pp. 262-66.

le respect et prévient par là même ce qui pourrait dégénérer en familiarités malséantes. Lorsqu'on a l'honneur d'être prêtre de Jésus-Christ, pourquoi vouloir se déguiser en ministre de l'erreur ?

Quand Mgr Langevin quittait la lutte extérieure, c'était souvent pour se condamner à un travail incessant dans le but de se protéger, lui et les siens, jusque dans l'asile lointain du Vatican. "Mgr Béliveau nous quitte le 10 pour l'Europe", mandait-il le 4 mai 1914, "et j'ai quatre jours pour préparer un rapport de quatre cents questions pour le Saint-Siège[6]."

On conçoit que ce nouveau surmenage, qui arrivait peu après un séjour forcé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ne resta point impuni. Il souffrit de la fièvre tout le mois d'août, puis dut aller à l'hôpital et même y prendre le lit en septembre. Revenu à l'archevêché, il lui fallut retourner le 5 octobre à l'hôpital, où il resta jusqu'au 26 du même mois.

Ces chutes et rechutes ne présageaient rien de bon. N'était-ce point là le commencement de la fin ? Les amis de l'archevêque devinrent inquiets, d'autant plus qu'il était difficile, sinon impossible, de lui faire observer le repos complet dont il avait besoin. Tout en souffrant beaucoup et presque constamment, il ne se crut jamais dangereusement malade, et il ne se gênait pas pour rire, en particulier, de toutes les précautions dont on l'entourait et des bons avis qu'on lui prodiguait sans qu'il les demandât.

Enfin les hommes de science reconnurent qu'un chan-

6. A la Sr Saint-Charles; sur le train en revenant de Québec, sans date.

gement d'air, qui lui procurerait en même temps une relaxation des soucis de sa charge et des travaux qu'elle entraînait, était impérieusement demandé. Sur leur ordre, il dut s'exécuter et partir pour le Texas, pays chaud où ses frères les Oblats avaient plusieurs maisons.

Finalement, les médecins parvinrent si bien à lui faire comprendre la gravité de son état que, ne sachant la tournure que prendraient les choses, il se résigna même à faire son testament.

Dans ce document, court et précis, il " demande bien humblement pardon à tous ceux qu'il a pu offenser dans l'exercice de sa redoutable charge pastorale ". Il tient " à remercier de grand cœur les membres de son vénérable clergé séculier et régulier, surtout ceux de la famille épiscopale, qui ont passé nombre d'années à ses côtés, comme vicaire-général, secrétaire, procureur et assistant-procureur, et surtout son très dévoué chancelier, nos admirables communautés religieuses d'hommes et de femmes, ses chers parents et bons amis, prêtres et laïques, les bons fidèles dévoués aux œuvres du diocèse, de l'aide qu'ils lui ont donnée dans l'accomplissement de la mission difficile que la Divine Providence lui a confiée dans l'Ouest canadien, et il les conjure de se souvenir de son âme devant Dieu, surtout au saint sacrifice de la messe. "

" Si ", ajoute-t-il, " j'ai un vœu suprême à exprimer, c'est que la situation scolaire s'améliore dans les centres mixtes comme elle s'est améliorée dans les centres catholiques, et que pleine et entière justice soit enfin

rendue aux catholiques du Manitoba selon la constitution de ce beau pays."

Puis, pauvre et à peu près dénué de tout argent à léguer, il procède à la disposition des objets qui lui ont été donnés, laissant à " la chère Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, sa bonne mère ", un calice et sa croix d'oblation; à sa famille, la croix pectorale et l'anneau qu'il tenait de Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, ainsi que la croix pectorale que lui avait donnée son " bien cher père, M. l'abbé C. Collin, supérieur de Saint-Sulpice ".

Il pense aussi à son Petit Séminaire, " œuvre si chère à son cœur ", à laquelle il lègue sa bibliothèque et l'anneau qu'il a reçu de sa " chère ville de Saint-Boniface " Il n'oublie point non plus la Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée, " autre œuvre de son cœur ", déclare-t-il.

Une fois ces dernières dispositions prises, le prélat eut moins d'inquiétude sur l'avenir, et put partir en paix pour San Antonio, Texas, où il devait passer l'hiver avec ses frères en religion.

Il y était à peine arrivé, qu'un nouveau deuil vint le frapper droit au cœur. Cette fois, ce n'était ni plus ni moins que la mort d'Alida, devenue Mme Guérin, pour laquelle il avait toute sa vie professé un attachement d'autant plus vif qu'elle était son unique sœur. Elle était décédée le 22 novembre 1914. Il en écrivait au curé d'Hochelaga :

"Ta lettre, tristement intéressante par les détails qu'elle me donne, et que tu as eu la délicatesse de faire passer par le P. Antoine, m'a été remise ce matin.

Une crise de larmes m'a fait du bien. Je suis si habitué à manger le *panem doloris*[7] que je puis supporter beaucoup.

"Pauvre chère sœur ! Elle avait eu un pressentiment, mais j'espérais la revoir. Oui, elle était bien bonne, douce, délicate et pieuse comme notre mère, quoique moins énergique. Elle a donné un fils à l'Eglise. Elle a vécu les années de notre mère[8]."

7. " Pain de la douleur."

8. A son frère Hermas; San Antonio, 28 novembre 1914.

———

CHAPITRE XXV

—

CARACTÉRISTIQUES ET VERTUS

A moins que nous ne nous abusions étrangement, le lecteur a dû depuis longtemps trouver dans celui dont nous avons esquissé la grande figure et redit les luttes et les travaux cet homme du Psalmiste, dont "toutes les œuvres sont basées sur la foi[1]"; un pontife qui cherchait avant tout le règne de Dieu et sa justice[2]; un chrétien qui se rappela constamment que le royaume des cieux souffre violence, et que ce sont ceux-là seuls qui se montrent saintement violents qui le gagnent[3].

Par ailleurs, nous avons vu à quel point il craignait Dieu; alors pourquoi aurait-il tremblé devant les hommes? L'Esprit-Saint n'a-t-il pas déclaré que "celui qui craint le Seigneur ne tremblera devant rien"[4]?

A moins d'un insuccès de notre part difficile à s'expliquer, notre héros a dû apparaître aux regards du lecteur comme un grand patriote, priant sans cesse, à l'exemple d'Esther, "pour son peuple et son pays[5]",

1. *Omnia opera ejus in fide.* Ps. XXXII, 4.
2. Matt., VI, 33.
3. *Ibid.*, XI, 12.
4. Eccli., XXXIV, 16.
5. Esther, XV, 1.

et qui n'oublia jamais la recommandation du Psalmiste : *viriliter age*, agis en homme[6]." C'était aussi un bon religieux, qui reporta sur sa mère, la Congrégation des Oblats, l'intense amour qu'il professa toujours pour ses parents selon la chair, en conformité avec le précepte divin si souvent répété dans les livres saints; un grand Oblat de Marie Immaculée, qui savait qu'il n'y a que "l'homme insensé qui méprise sa mère[7]", si humble soit-elle.

Dans la vie privée, Mgr Langevin fut un grand cœur, *cor altum*[8], toujours compatissant aux misères d'autrui et prêt à les secourir, à qui d'innombrables malheureux peuvent dire à la lettre : "Seigneur, vous m'avez aidé et vous m'avez consolé[9]"; un "ami fidèle", et partant un véritable "trésor"[10]. Enfin, caractéristique qui lui était propre, notre prélat fut un ennemi de la tristesse. Il savait, et répétait à qui voulait l'entendre, que cet état d'âme "en tue beaucoup", *occidit multos*, et qu'il n'a "aucune utilité"[11]. Chez lui, comme chez le juste et l'homme au cœur droit dont parle le Psalmiste[12], la joie et la gaieté avaient établi domicile, en dépit des assauts des pervers.

Toutes ces différentes caractéristiques et ces vertus de bon aloi n'ont pu manquer de percer au travers des nombreux incidents de la vie si bien remplie que nous

6. Ps. XXVI, 14.
7. *Stultus homo despicit matrem suam.* Prov., XV, 20.
8. Ps. LXIII, 7.
9. LXXXV, 17.
10. Eccl., XXXIV, 16.
11. Eccl., XXX, 25.
12. *Lux orta est justo et rectis corde lætitia.* Ps. XCVI, 11.

avons essayé de raconter. Toutefois, avant d'en aborder le couronnement, nous pensons bien faire en groupant dans ce chapitre et les deux suivants quelques autres faits et dires qui ajouteront encore à la connaissance que le lecteur a pu acquérir de l'objet de cette étude.

D'abord, Mgr Langevin était avant tout un homme d'Eglise. Tout simple qu'il fût dans ses manières, quelque peu prétentieux qu'il se soit constamment montré avec ceux qui tenaient compte de son rang, sa foi profonde ne lui inspirait pas moins la plus haute idée du caractère épiscopal, et il savait le montrer à l'occasion. C'est ce qu'il fit, par quelques remarques d'un caustique des plus mordants, dans certain établissement du Texas où l'on parut s'imaginer que son manque de solennité dispensait des égards dus à ceux qui ont été placés par le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu[13].

Nous trouvons l'expression indirecte de ce même sentiment de sa dignité dans une remarque qu'il fit à son frère Hermas après la mort de sa sœur bien-aimée. Parlant d'une parente par alliance, il écrivait:

"Croiras-tu que X. m'a écrit pour me demander de l'appeler "chère sœur"? Rien que cela! Elle s'humilie, dit-elle; elle veut une compensation. Je lui ai envoyé une petite carte disant que j'étais en retraite[14]."

Une autre fois—c'était à Ottawa— il se rendait avec le Délégué Apostolique et Mgr Gauthier, archevêque de la capitale canadienne, assister à la réception du duc d'York au palais législatif. Les trois prélats

13. Act., XX, 28.
14. San Antonio; 15 février 1915.

avaient laissé leur voiture à quelque distance de l'édifice, à cause de la foule qui en encombrait les abords, et s'apprêtaient à franchir le seuil du grand portique lorsqu'ils furent repoussés avec le commun peuple par le cordon militaire chargé de veiller au bon ordre, et qui prétendait avoir la consigne de ne laisser passer personne.

Son Excellence, timide dans un pays qui n'était point le sien, hésita, et l'archevêque d'Ottawa se montra indécis. Ce que voyant, sans faire ni une ni deux, le fier archevêque de Saint-Boniface s'écria:

— On va bien voir si le représentant du Pape et deux archevêques ne pourront point passer.

Puis le voilà qui joue du coude et se fraie un passage, à lui et à ses compagnons, arrive aux soldats auxquels il décline péremptoirement les noms et qualités du trio épiscopal, et passe avec les deux archevêques au delà de la ligne avant qu'on ait pu faire la moindre objection.

Mais, nous le répétons, cette haute idée de son rang ne l'empêchait nullement de gémir en particulier sur ce qu'il appelait ses infidélités et de pratiquer l'humilité la plus touchante. Nous en avons donné de nombreux exemples au cours de cet ouvrage; en voici quelques autres. A la veille d'être nommé Vicaire des missions du Manitoba, il écrivait:

" Les responsabilités menacent d'empoisonner ma vie; car je suis plutôt fait pour obéir que pour commander[15]."

Il était à peine entré en fonctions, qu'il déclarait à

15. Ottawa; 8 juin 1893.

une fidèle correspondante d'Ottawa: "Il ne faut pas que nos défauts fassent souffrir nos inférieurs. Hélas! hélas! j'ai bien des *confiteor* à dire à ce sujet. Je me console en songeant que d'autres sont meilleurs que moi. Heureux ceux qui n'ont pas à commander[16]!"

Et un an plus tard: "Oh! ne parlons plus de fêtes ici-bas, excepté celles qui nous préparent à la fête éternelle. Qu'il est donc vrai, ma Sœur, que nous ne sommes rien de nous-mêmes, absolument rien: petits, faibles, frêles comme la fleur qui s'épanouit le matin, puis se flétrit et tombe le soir; faibles comme une feuille qui est le jouet du vent, faibles à faire peur. Oh! pauvre humanité, que ton poids est lourd quand le Dieu fort ne te soulève point[17]!"

Et l'onction qui fait les pontifes ne changea rien à ces sentiments intimes sur sa propre personne. "Comme on est peu de chose devant Dieu quand on s'examine de près!" s'écriait-il un jour." Je me sens plus petit que jamais après une semaine passée au milieu des fleurs et de l'encens[18]."

Et, au soir de sa vie, jetant un regard scrutateur sur sa carrière pourtant si bien remplie, il ne pouvait encore s'empêcher de dire: "Hélas! j'ai fait peu de chose, et quand je me compare aux saints qui ont vécu quarante ou cinquante ans et qui ont accompli tant de prodiges, je suis tout confus[19]."

Or chez Mgr Langevin, pas plus que chez les vérita-

16. Winnipeg; 14 novembre 1893.
17. *Ibid.;* 20 septembre 1894.
18. Saint-Boniface; 27 mars 1906.
19. Contrexéville; 13 octobre 1913.

bles saints, l'humilité ne restait point dans le domaine de la spéculation et de la théorie. Il la réduisait en pratique dans les plus petits détails de sa vie privée. Ainsi c'était ce même sentiment de sa bassesse personnelle qui le portait à se livrer à l'occasion à des fonctions ou à des observances qui semblaient n'être point faites pour un prince de l'Eglise. Chez l'abbé H. Bernard, devenu prêtre par l'imposition des mains de notre prélat, celui-ci insistait pour lui servir la messe comme l'aurait fait un simple enfant de chœur, et il avait coutume de rendre pareil service à n'importe quel prêtre qu'il trouvait sans servant.

Avec ses frères oblats il allait encore plus loin. Tout d'abord, c'était son habitude de suivre les nombreux exercices de piété que ces religieux font en commun, récitant son office avec eux quand il se trouvait dans l'une de leurs maisons comme le scolasticat, assistant aux méditations, à l'examen particulier, etc. Bien plus, non seulement il se confessait à n'importe quel jeune Père, mais, malgré son caractère épiscopal, il insistait pour lui baiser la main après sa confession, ainsi qu'on le lui avait appris au noviciat!

A part le fait qu'il traduit à la lettre le précepte évangélique, cet abaissement volontaire peut, même humainement parlant, être regardé comme le propre de la véritable grandeur. Dans un champ de blé, n'est-ce pas l'épi le mieux rempli qui s'abaisse le plus sur le sillon, tandis que celui qui est vide se dresse orgueilleusement en l'air?

Une autre marque non équivoque de l'humilité de Mgr Langevin se trouve dans son extrême défiance de

ses capacités au point de vue littéraire. Le lecteur a dû s'apercevoir depuis longtemps qu'il avait un style à emporte-pièce, sobre et expressif, souvent imagé et toujours original. Or il ne croyait point savoir écrire, et ne fit aucune difficulté pour le déclarer à l'auteur de ces lignes, chez qui son indulgence lui faisait trouver des qualités littéraires qu'il s'exagérait certainement.

Notre prélat excellait surtout dans la lettre. A l'instar de Mme de Sévigné, il laissait " trotter sa plume" sur le papier, écrivait comme il parlait, sans prendre le temps d'orner son style d'apprêts qui l'eussent gâté au lieu de l'embellir, et le résultat en était souvent de véritables perles, et toujours quelque chose de frais, de vif et plein de bon sens.

Il a laissé deux volumes de mandements et de circulaires; mais leur style ne trahit point la même spontanéité ni le charmant abandon de ses lettres. C'est plus étudié, plus solennel, et partant moins naturel.

On a dit que pour bien écrire il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. Mgr Langevin possédait sans aucun doute la première qualité; mais quand il cherchait la seconde, c'est-à-dire lorsqu'il voulait polir son style, il doutait trop de lui-même, s'embrouillait et parfois gâtait tout.

Nous avons mentionné son bon sens. C'était surtout comme éducateur qu'il en faisait preuve. Dès le temps de son noviciat, il écrivait à son frère Hermas à propos de sa sœur Alida: " Elle peut être sûre que je prie pour elle et ses chers enfants tous les jours. Qu'elle les élève bien. Je le lui ai dit : " Une mère doit,

" durant l'enfance, remplir une tâche que nul ne pourra " reprendre ensuite si elle est manquée: j'entends cette " infusion de piété, ces pratiques saintes de prier le " matin et le soir, prendre de l'eau bénite en se cou- " chant, aller faire sa prière à l'église "...

" Encore une fois, ce qu'une mère néglige de faire pour l'enfant de six à dix et onze ans, ni prêtre, ni sœur ne pourra le reprendre parfaitement ensuite[20]."

Jeune évêque, il s'écriait: "Vive le vieux régime en fait d'éducation! Vivent les progrès en fait d'instruction! On n'a rien découvert de mieux pour la formation de l'enfance chrétienne que ce que nous ont laissé les maîtres du XVIIe siècle, remplis eux-mêmes de l'esprit de l'Evangile et de celui de Notre Seigneur Jésus-Christ.

" Il ne s'agit pas de faire de nos jeunes filles des sortes de garçons en jupons, à la mine crâne, aux idées étranges et toutes farcies d'indépendance et d'orgueil. Ce n'est pas en Amérique, et aux Etats-Unis moins qu'en aucune partie du Nouveau-Monde, que l'on trouvera la perfection. Il faut la chercher dans les livres classiques écrits sur ce sujet, dans l'étude quotidienne des caractères, et surtout dans la méditation et la prière aux pieds des autels[21]."

Parlant de la femme, le grand moraliste Joseph de Maistre avait dit avant lui: "La femme ne peut être supérieure que comme femme; mais dès qu'elle veut émuler l'homme, ce n'est qu'un singe."

20. Lachine; novembre 1881.

21. Saint-Boniface; 4 avril 1896.

Mgr Langevin était en outre un intellectuel et un généreux patron des lettres. Nous savons déjà que, dès son séjour au Grand Séminaire d'Ottawa, il avait encouragé son archevêque à publier une Semaine religieuse, et que, malgré ses protestations qu'il n'avait aucune facilité pour écrire, il avait été jusqu'à accepter de la rédiger lui-même plutôt que de voir le projet tomber à l'eau.

Promu au siège de Saint-Boniface, il fut plus heureux sous ce rapport que Mgr Duhamel, puisqu'il réussit à publier une revue bi-mensuelle, *Les Cloches*, à la rédaction de laquelle il travailla lui-même, de concert avec l'ecclésiastique qui en était le directeur officiel. Indépendamment de la *Liberté*, qu'il fonda aussi, il publia une nouvelle édition de l'*Esquisse sur le Nord-Ouest* par Mgr Taché ; fit imprimer comme supplément aux *Cloches*, ou directement au nom de la Société historique de Saint-Boniface, dont il avait aussi été le fondateur, d'importants documents sur les origines de l'Ouest, tels que lettres et mémoires du grand Lavérendrye, correspondance de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, de son successeur, Mgr Taché, et bien d'autres.

Et s'il nous était permis d'en venir à des travaux par l'auteur même de ce volume, nous pourrions mentionner le grand nombre d'exemplaires de notre propre *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien* que le zélé prélat voulut bien prendre pour lui et ses amis de Rome et d'ailleurs; nous pourrions remarquer qu'il nous envoya lui-même à ses frais étudier près de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, certains points

d'histoire que des parties intéressées essayaient de dénaturer à leur profit ; nous pourrions révéler le fait qu'il paya lui-même les frais de réimpression en brochure d'une controverse que nous avions soutenue sur la question des écoles manitobaines avec un ministre protestant de Winnipeg; puis, nous le montrerions comme le mobile qui nous fit écrire pour les écoles françaises de l'Ouest une histoire abrégée de ce pays, destinée à révéler discrètement à l'enfant ce que l'Eglise et sa race ont fait pour lui[22]."

Il faut bien avouer ici que la préparation de ce petit livre, commencé avec une idée erronnée de ce qu'on demandait de l'auteur, ne se fit point sans difficulté de part et d'autre. Il est probable que le manque de souplesse de celui-ci y contribua tout autant que les exigences du prélat qui, intégriste avant tout, était d'une perspicacité et parfois même d'une sévérité méticuleuse. Comme résultat, il exerçait la patience et faisait pratiquer une espèce de renoncement auquel le rédacteur des *Cloches* ne fut pas étranger.

Pour l'archevêque, pas le moindre compromis avec l'erreur; pas de ménagements, ou du moins peu d'égards, pour ses partisans. On se rappelle le bruit mené, il y a quelque vingt ans, autour de certaine école religieuse des Etats-Unis, qui eût voulu revêtir la vérité catholique de dehors plus familiers à l'esprit protestant, pour ne pas l'effaroucher et afin de faciliter par là les conversions. Comme d'habitude, le prélat

22. Ce petit livre a manqué d'être mort-né. Imprimé à Lille. France, ses 8,000 exemplaires sont encore, à l'heure où nous écrivons, entre les mains des Allemands.

manitobain se montra l'adversaire déclaré des novateurs, pourtant bien intentionnés, qui finirent par être formellement condamnés par Léon XIII. Nous ne saurions donc nous étonner de le voir alors écrire à la Sœur Saint-Charles, maintenant stationnée au sud de la frontière internationale:

"Bons Américains infatués de vous-mêmes, venez au Canada, au Manitoba, apprendre une leçon de catéchisme. Périsse l'américanisme, auxiliaire du protestantisme, cousin-germain du schisme[23] !"

Toute espèce de transaction avec la vérité recevait de lui le même mépris. "Le libéralisme[24] sert beaucoup plus efficacement la franc-maçonnerie que le protestantisme, même à sa plus haute puissance", écrit-il, "parce qu'il ne révolte pas et qu'il flatte un orgueil secret et une jalousie inavouée, mais profonde, à l'égard de la sainte Eglise, notre mère.

"C'est par là que tous nos catholiques sont ralliés à la cause du diable sans trop s'en rendre compte. On parle de progrès, d'émancipation du joug du clergé, de l'éducation populaire, et l'on fait merveille, même avec des gens instruits, même avec de bonnes gens (lisez: bonnes bêtes, au fond). Judas ne dort pas. Dieu veuille que tous les apôtres veillent! Oh! qu'il faut prier pour nous, les évêques, et pour les prêtres[25] !"

Puis il fait une confidence qui nous le montre comme toujours l'homme d'action par excellence, le pasteur plein d'un zèle à toute épreuve. "Si," dit-il, "j'étais

23. Winnipeg; 25 novembre 1893.
24. En matière religieuse.
25. Saint-Boniface; 27 mars 1906.

archevêque de Montréal, de Québec ou d'Ottawa, je ferais deux fondations. La première serait un journal catholique quotidien sous la direction d'une association, ou même d'une communauté qui ferait un vœu spécial. La seconde serait une communauté chargée de prier jour et nuit pour les évêques et les prêtres.

"Mais je ne suis rien, et vais mon petit bonhomme de chemin."

Ces lignes étaient écrites au printemps de 1906. Leur auteur venait de fonder sa congrégation d'Oblates, et son zèle sous ce rapport n'était pas encore satisfait! Or son double souhait fut dans la suite implicitement accompli. Ottawa, non moins que Montréal et que Québec, a aujourd'hui son journal quotidien, *Le Droit*, indépendant de tout parti politique. Quant à la communauté qui devait prier pour le clergé, Mgr Langevin s'en procura une pour son diocèse lorsqu'il fit l'acquisition des Carmélites. On sait, en effet, que ces bonnes religieuses ont précisément cette glorieuse mission.

Mgr Langevin n'était, pas plus en public qu'en particulier, pompeux ou solennel. Toutefois, bien que le plus humble de ses diocésains se soit trouvé à l'aise avec lui, il était impossible d'oublier son caractère sacré. Sans avoir aucunement le verbe haut, il parlait comme un homme habitué au commandement, et bien mal avisé eût été l'individu qui eût osé abuser de la débonnaireté extérieure du prélat. Une petite remarque, sèche et incisive, l'eût vite rappelé au respect du rang épiscopal.

Il faut pourtant avouer que son laisser-aller habituel eût pu par moments donner le change. Il savait si bien se faire tout à tous et paraissait prendre un tel plaisir à contraster ses manières avec l'aspect guindé de certains autres que, ainsi que nous l'avons déjà vu, même le lieu saint n'était pas toujours une protection efficace contre les saillies de sa verve originale.

Il venait un jour de bénir une cloche à Saint-Léon, et, selon l'usage "antique et solennel", chacun des fidèles se succédait auprès d'elle pour l'étrenner et déposer son offrande à côté. Enervée, apparemment, par l'appréhension du tonnerre qui allait en sortir, une jeune fille tirait si timidement la corde attachée au battant, qu'elle ne parvenait pas à en faire sortir le moindre son.

— En voilà une qui ne se mariera point à un bedeau[26], ne put alors s'empêcher de faire remarquer le prélat.

Ces petites saill es, il faut bien l'admettre, enlevaient momentanément pour ceux qui ne connaissaient point son genre un peu du respect dû à son caractère, et il lui fallait, de temps à autre, montrer indirectement qu'il pouvait avoir une haute idée de son office tout en restant ce que Dieu l'avait fait.

Parlant de Dieu, ajouterons-nous à ce que nous avons déjà eu l'occasion d'en dire un mot sur l'espèce de culte que notre prélat eut toujours pour ses innocentes créatures, les animaux sans raison, les fleurs qui font penser au ciel et les arbres qui peuvent même

26. On appelle bedeau au Canada le sacristain qui sonne les cloches etc.

réveiller le sentiment national en rappelant tel ou tel coin de la terre ? C'était là, quoi qu'il en ait écrit, une caractéristique de son originale figure.

Après quelques tentatives infructueuses, il était un jour fier de proclamer son succès final dans une recherche qui l'avait occupé assez longtemps.

"Je vous annonce avec joie", mandait-il à la Sœur Saint-Charles, "que j'ai reçu de mes amis de Montréal un beau couple de paons. Il ne faut pas se dire blasé, et je comprends que les saints aient tant aimé les bêtes, parce qu'ils gardaient la jeunesse du cœur. Les "Moines d'Occident" de Montalembert fourmillent de traits charmants, montrant les bêtes au service de l'homme et souvent les instruments inconscients de son retour à Dieu ou de quelque secours du ciel[27]."

Sa basse-cour était toujours des plus variées, et aucun de ceux qui ont un tant soit peu fréquenté les abords de l'archevêché de Saint-Boniface ne peut oublier les deux ou trois cerfs qui s'y ennuyaient plus ou moins.

Par ailleurs, nous verrons bientôt le commerce assez peu satisfaisant qu'il eût avec des cardinaux qui n'avaient jamais mis le pied à Rome.

Et dans sa toute dernière lettre au curé de sa paroisse natale, il trouva le moyen de glisser un petit mot à propos d'un arbre de son pays, qu'il eût voulu acclimater dans l'Ouest. "J'attends toujours", dit-il, "un petit cerisier d'automne[28]."

27. Saint-Boniface; 18 décembre 1907.
28. A M. Maynard; Saint-Boniface, 4 avril 1915.

CHAPITRE XXVI

—

CHARITÉ ET PAUVRETÉ

Au cours de ses luttes incessantes, notamment durant les premières années de son épiscopat, Mgr Langevin s'était maintes fois heurté à la malveillance, sinon à la mauvaise foi, de politiciens, même catholiques, parfois même de sa propre nationalité, qui, incapables de croire qu'on pût voir les choses autrement qu'à travers le prisme d'un parti politique, avaient souvent dépassé les bornes d'une juste critique. Le mesurant à leur aune, ils avaient eu la naïveté de s'imaginer que ses protestations et réclamations n'avaient d'autre but que d'embarrasser leurs chefs ou leur parti, et, dans des écrits qui feraient de nos jours hausser les épaules de pitié, ils n'avaient parfois pas plus respecté son caractère sacré que les justes exigences de la simple vérité.

Mais le grand archevêque se riait généralement de ces coups d'épée dans l'eau. Il planait bien trop au dessus de l'horizon borné des politiciens pour s'émouvoir de leurs anathèmes. Les insultes de ses propres nationaux avaient seules le don de le toucher, et cela simplement parce que son patriotisme et son amour pour les siens se trouvaient humiliés de pareille con-

duite. Mais il pardonnait facilement ces écarts et méprisait les injures qui lui venaient d'ailleurs.

"Au reste", écrivait-il en 1912, "j'ai pour pratique d'oublier les choses pénibles du passé et de ne me souvenir que des choses agréables. C'est un secret de bonheur, en même temps qu'un remède à bien des misères que nous traînons comme un boulet de place en place, comme des forçats volontaires de la susceptibilité ou de l'amour-propre blessé, ou même des justes causes de souffrance[1]."

D'une manière encore plus précise il écrivait un autre jour: "Comme j'ai l'âme sereine à l'endroit de ces bons libéraux-lauriéristes qui m'ont tapé dessus durant quinze ans[2]!"

Le fait est que la rancune ne put jamais trouver asile dans son cœur généreux et ouvert à toutes les misères, morales aussi bien que physiques. Ceci nous amène naturellement à dire un mot de son inépuisable charité.

Nos lecteurs ne sont pas sans se rappeler le cas de l'abbé Henri Bernard. Cet ecclésiastique, qui fut le commensal non moins que le confident du grand prélat, écrit à ce sujet:

"Je n'avais point monopolisé l'affection de Mgr Langevin. Je n'ai point été seul à bénéficier de sa bonté et de sa charité. Son grand cœur, si bon pour moi, l'était aussi, et également, pour une multitude d'autres. Il se penchait avec charité, simplicité et une exquise délicatesse sur toutes les misères, voulait

1. Saint-Boniface; 7 janvier 1912.
2. *Ibid.;* 11 juin 1912.

consoler toutes les peines et sécher toutes les larmes, secourir toutes les infortunes. Il n'avait rien à lui. Tout ce qu'il avait, tout ce que ses amis pouvaient lui donner, il le dépensait, non pas pour lui, mais pour secourir sans bruit les pauvres et les orphelins.

"Je connais un couvent, en particulier, où plus de vingt enfants recevaient annuellement l'instruction à ses frais, sans parler de ses prédilections pour ses séminaristes. Pour moi-même, alors que j'étais sans resssources pécuniaires, il a été d'une générosité sans égale.

"Monseigneur n'a point pris les moyens de s'enrichir. Il est mort aussi pauvre que peut l'être un religieux[3]."

Rien de plus vrai que ces assertions. Nous connaissons nous-même plusieurs cas particuliers, absolument ignorés du monde, de misères secourues par le généreux prélat, et cela une avec délicatesse incomparable. Il donnait, quand il le pouvait, tout en dépouillant sa bonne œuvre des apparences de l'aumône, mettant en avant quelque prétexte ou usant d'un subterfuge de peur d'humilier. A notre grand regret, la discrétion ne nous permet pas d'écarter même un coin du voile dont il eut toujours soin de cacher ces manifestations de sa charité.

Nous sommes plus à l'aise avec certains autres faits qui se rapportent à des personnes étrangères à Saint-Boniface, ou à son voisinage immédiat. En voyage, des religieuses lui avaient donné un beau châle pour le préserver de la morsure du froid si sec, et parfois si

3. Mémoire à l'Auteur, pp. 31-33.

piquant, de l'Ouest. Ce châle ne fut pas longtemps sa propriété: il en fit présent à la première sauvagesse qui lui parut en avoir besoin, et dont les membres chétifs n'avaient probablement jamais connu pareil confort.

Mais il y a mieux. Par la faute d'autrui, l'un de ses amis de l'Est se trouva dans une grande difficulté financière. Il s'en ouvrit à l'archevêque de Saint-Boniface sans aucune arrière-pensée, et simplement pour le mettre au courant de l'impasse dans laquelle on l'avait acculé. Par le retour du courrier, un chèque de $600.00 lui arrivait avec une lettre dans laquelle Mgr Langevin disait en substance :

"C'est tout ce que j'ai en ce moment; mais des amis doivent s'entr'aider. Je suis donc heureux de t'offrir cette petite somme pour t'aider à te remettre à flot."

L'ami malheureux fut touché jusqu'aux larmes de cette généreuse délicatesse, mais ne crut pas pouvoir garder l'argent, dont il savait que le prélat avait besoin pour ses propres œuvres, et lui renvoya son chèque.

Toujours dans le même ordre d'idées, nous le voyons aider souvent ses propres prêtres, et si nous ne craignions de commettre une indiscrétion, nous pourrions le montrer donnant spontanément la somme de cent piastres à un vénérable religieux poursuivi par l'affliction, au moment où il partait pour l'Europe.

Ce bon cœur du digne archevêque ne se manifestait pas exclusivement par une grande charité pour ceux qui étaient dans le besoin, et dont la position réclamait quelques secours matériels. Il s'étendait à toute espèce de misères et compatissait à tous les maux.

En tournée pastorale à Saint-Alphonse, il fut, une année, surpris de ne point recevoir la visite d'un certain Belge qui s'était jusque-là fait un devoir de venir lui offrir ses hommages chaque fois qu'il avait passé dans la paroisse — la merveilleuse mémoire du prélat lui permettant de remarquer immédiatement son absence.

— Comment se fait-il que M. De Pape n'est point encore venu me voir comme d'habitude ? demanda-t-il un jour au Père curé.

— Ah! Monseigneur, M. De Pape est au lit et bien malade. Il va sans doute bien regretter de n'avoir pu recevoir votre bénédiction.

— Où demeure-t-il ?

— A un mille d'ici.

— Loin du chemin de Mariapolis[4] ?

— Sur le chemin même.

— Eh! bien, puisqu'il ne peut pas venir à nous, nous irons à lui.

Ce qui fut dit fut fait. En retournant prendre son train, le prélat alla voir le malade, qui fut si touché de cette attention qu'il en mourut peu après — de joie, dirent ses voisins[5].

Et ce n'était point là un fait isolé. Les exemples de la charitable condescendance du digne archevêque pour ses diocésains dans la peine sont presque innombrables. Entre Saint-Léon et Somerset vivait de son temps un bon vieux Canadien devenu aveugle, un M. Lamoureux qui passait une bonne partie de ses jour-

4. Paroisse où se trouve la gare de Saint-Alphonse.

5. Plus tard, dès qu'elle eut appris la mort du charitable archevêque, sa veuve fut une des premières à faire dire des messes pour le repos de son âme.

nées à réciter le chapelet. Mgr Langevin retournait rarement prendre le train à la dernière place sans descendre de voiture et aller le voir à domicile.

A Somerset, même, un catholique du nom de Décosse venait de mourir. Simplement parce qu'il était originaire de Saint-Isidore, le chef du diocèse voulut, malgré un temps affreux, aller honorer ses funérailles de sa présence. Les Chanoines Réguliers de Saint-Léon passaient alors par la crise à laquelle nous avons déjà fait allusion. Après l'enterrement, leur Ordinaire, pour être plus libre avec eux, laissa son secrétaire chez le curé de Somerset, et se rendit de suite chez eux, à six milles de là. Il ne s'en retourna qu'après s'être enquis de la tournure que prenaient leurs affaires, les avoir consolés de son mieux et avoir passé la nuit avec eux.

Et que ne pourrait-on pas dire de son inépuisable dévouement, de sa grande condescendance avec les religieux et les religieuses de son diocèse ! Quelle patience à les écouter recevoir leurs petites confidences, les encourager et compatir au martyre des scupuleuses !

Il avait chargé l'un de ses prêtres de préparer pour l'imprimeur les Règles d'une certaine communauté, et ce prêtre s'était montré passablement dur à l'égard des scrupuleuses, auxquelles il demandait de ne pas monopoliser l'attention du confesseur, ni chercher à prendre tout son temps, alors qu'il se doit à tout le monde.

—Mais, mon cher Père, lui fit remarquer Monseigneur, on dirait que vous ignorez que le scrupule est une véritable maladie mentale, du moins quand il

est authentique. C'est quelque chose d'incontrôlable, et dont, par conséquent, on n'est point responsable. Il faut donc changer cet article et en adoucir considérablement les termes.

Cette même bonté de cœur, cette grande compassion pour les affligés le suivait partout, et se manifestait en toute occasion, en voyage comme à la maison, dans l'Est aussi bien que dans son propre diocèse. Nous l'avons vu se déranger pour aller, à près de cent milles de chez lui, assister à l'enterrement d'un de ses diocésains. Arrivant à Montréal, un soir du mois de mai 1905, il apprend chez son frère, le curé de la paroisse de la Nativité, à Hochelaga, la mort du père d'un autre de ses compatriotes de Saint-Isidore, alors curé à la métropole canadienne.

—Quand va-t-il être enterré ? demande le prélat.

—Demain matin.

—Alors j'y vais.

—Impossible, objecte son frère. Tu arrives d'un grand voyage, tu es fatigué et tu as besoin de repos. Du reste, tu ne pourrais être prêt à l'heure.

Mais, n'écoutant que son grand cœur, le métropolitain de l'Ouest remet à plus tard les affaires pressantes qui l'ont amené à Montréal, dit le lendemain une messe matinale, déjeûne à la hâte, et se trouve à sept heures à la gare, où il prend le train pour Saint-Isidore.

Là, il assiste pontificalement à la cérémonie funèbre et tient à donner lui-même l'absoute. On peut juger de la surprise et de l'émotion du bon curé, qui n'en revient pas de pareille attention de la part de son illustre concitoyen, auquel il n'aurait jamais osé demander

une si grande faveur. Il en est tout confus, et ne s'en cache point lorsqu'il remercie le grand archevêque.

— Ce n'est rien, fait celui-ci. Vois-tu, nous autres gens de Saint-Isidore, nous sommes tous parents...

Cette exquise délicatesse, cette charité inépuisable, véritable passion pour obliger et faire plaisir, n'avaient d'égale que l'étendue de sa reconnaissance pour le moindre service rendu. Nous avons déjà appuyé sur ce point et montré son empressement à manifester sa gratitude. Contentons-nous de ce dernier exemple.

Les bienfaiteurs de l'abbé Bernard avaient envoyé au prélat un baril de ces fameuses pommes de Montréal, dont nous avons dit un mot au seuil de cette histoire. Le jour même de sa réception, à dix heures et demie du soir, ce dernier sent d'autant plus le besoin d'en remercier les expéditeurs que l'envoi a failli se perdre en chemin.

"Comme nous avons enfin reçu le fameux baril de pommes du bon docteur", se hâte-t-il d'écrire à son protégé, "baril emporté et déposé à notre porte on ne sait ni par qui ni comment, et que nous avons enfin dégusté ces fruits délicieux, il est juste qu'avant de me coucher j'écrive un mot de remerciement[6]."

Nous avons entendu ce même abbé Bernard nous déclarer que non seulement Mgr Langevin ne fut jamais riche, mais qu'il prit toujours soin de pratiquer même ce que les auteurs ascétiques appellent l'esprit de pauvreté, surtout avant que sa promotion à l'épisocpat l'eût délié de ses engagements sous ce rapport. Nous l'avons déjà vu, religieux oblat, refuser de faire cer-

6. Saint-Boniface; 4 février 1905.

tains voyages, comme, par exemple, pour assister à l'ordination de son frère, et cela par amour pour la pauvreté à laquelle, croyait-il, pareille sortie aurait fait un accroc impardonnable. Voici deux nouveaux cas de semblable délicatesse à l'endroit d'un de ses vœux de religion.

C'était dans l'automne de 1888, alors qu'il était directeur du Grand Séminaire d'Ottawa. Son frère Hermas partait pour Rome, où il allait faire des études théologiques spéciales en vue d'obtenir son doctorat. Naturellement celui-ci désirait ardemment saluer, en quittant le pays, ce frère bien-aimé qui avait jusque-là été comme le père de son âme, et l'avait guidé au travers des difficultés inhérentes à la vie de l'étudiant. Quant à Adélard, il eût fallu bien peu connaître l'extrême tendresse de son cœur, surtout à l'endroit des siens, pour ne point deviner qu'il faisait plus que partager ce désir si légitime. Voici pourtant ce qu'il en écrivit au futur docteur romain:

"Je t'annonce que je n'aurai pas le plaisir d'aller te rencontrer au bateau le 10 du mois d'octobre. Des occupations me retiennent, et surtout la raison de pauvreté qui me lie à ma famille religieuse. Ce sera pour moi un très grand sacrifice; mais il contribuera, j'espère, à attirer les bénédictions du bon Dieu sur ton voyage[7]."

Et comme l'abbé Hermas insistait: "J'ai cru", lui mande-t-il, "faire simplement mon devoir de religieux en épargnant à ma famille selon la grâce une dépense que des pauvres gens de notre condition ne feraient pas.

7. Ottawa; 30 septembre 1888.

Toutefois, je dois t'avouer que cela m'a fort coûté et me cause encore un véritable déchirement — mes supérieurs avaient eu la bonté de me le permettre, mais il fallait donner l'exemple[8]."

Un autre jour, les Sœurs du Bon Pasteur qui l'avaient si bien soigné lorsque, simple étudiant en théologie, il était malade chez elles, et dont le 'Père", c'est-à-dire le supérieur ecclésiastique, était son propre oncle l'ayant invité, par l'entremise de leur provinciale, à aller assister à l'une de leurs fêtes, il en déclina l'honneur et le plaisir par cette lettre toute pétillante d'esprit et de réminiscences classiques:

"Votre gracieuse invitation m'a été fort agréable. Vous savez tout mon respect et mon affection pour celui que vous appelez à si juste titre "Notre Père". C'est un devoir pour moi de m'y rendre; mais voilà qu'un autre devoir vient se mettre en opposition avec le premier. C'est mon saint joug de professeur de morale.

"D'un côté, les exigences de la reconnaissance, de la vénération, je dirai, et dans ce plateau permettez-moi, Révérende Mère, de placer Monsieur Petit-Gris, usé, meurtri, rendu, roulé, agonisant, presque mort, mais qui travaille, dans son effrayante maigreur, dans la seule pensée de revoir le sol natal; de l'autre, trois classes qu'il me faudrait manquer, ou dont il faudrait charger mes aînés, puis la mauvaise édification de me voir courir au plaisir, quoique sous couvert de convenances sociales, les cris déchirants de notre mère la

8. *Ibid.;* 7 octobre 1988.

sainte pauvreté, et cela dans les circonstances si délicates où nous nous trouvons, deux fois orphelins[9].

"Et enfin ajoutez à ce poids immense le bâton qui frappera la vilaine petite bête, que la faim, l'occasion, l'herbe tendre tenteront bien encore; qui va se dégourdir, ma Mère, oui retrouver ses forces aux rayons d'un soleil printanier, ouvrir un œil, étendre un bras, agiter un peu la langue. Le voyez-vous revenir à son immortelle santé ?

"Donc il faudra que j'en prenne mon parti, que je sois raisonnable[10]."

Et cet amour de la "sainte pauvreté" ne le quitta point lorsqu'il eut échangé l'humble crucifix de l'Oblat pour la croix d'or de l'évêque, ainsi que nous pouvons en juger par le petit incident suivant. C'est l'un de ses protégés, le R. P. Rodrigue Villeneuve, qui parle de lui-même à la troisième personne[11].

"Il n'oubliera jamais", dit-il, "la leçon de pauvreté et d'humilité que lui laissa l'une de ces premières rencontres. Monseigneur l'avait chargé d'aller lui reporter à Saint-Pierre de Montréal, certain samedi, une soutane violette dont il devait se servir pour officier pontificalement le lendemain. Le messager s'en fut la quérir chez les Petites Sœurs priées de procéder au raccommodage. Grande fut son édification d'en-

9. C'était après la mort du P. Tabaret, recteur de l'Université d'Ottawa, suivie de près de celle du P. Provost, qui lui avait succédé.

10. A Mère Saint-Alphonse; Ottawa, 11 avril 1887.

11. C'est de ce jeune Père, recrue qu'il avait présentée à sa Congrégation par l'entremise de son ami, M. Candide Thérien, que le prélat écrivait un jour: " Ce cher Père Villeneuve est une perle précieuse " (Letellier, Manitoba; 28 août 1911).

tendre une bonne Sœur observer que la soutane n'en pourrait plus guère s'il fallait recommencer une fois encore pareille opération. Il s'agissait pourtant du grand archevêque de Saint-Boniface[12]."

De l'esprit de pauvreté à la mortification il n'y a qu'un pas. De fait, l'un suppose presque toujours l'autre. Or non seulement Mgr Langevin prêcha constamment la nécessité du sacrifice, du renoncement, de l'immolation de soi-même, choses plus connues en Europe qu'en nos pays nouveaux, où l'esprit de l'Evangile ne paraît pas avoir atteint une efflorescence aussi parfaite, mais il les pratiqua à un degré peu commun.

"Voilà déjà quelques années que celui qui vous écrit a prononcé ses vœux", écrivait-il au temps de ses difficultés à l'Université. "Il va les renouveler demain avec joie, bien qu'il n'ait jamais été plus contrarié que depuis qu'il est en communauté. Tordus, broyés, moulus, pulvérisés, massacrés, martyrisés, anéantis, talonnés, foulés aux pieds, tenons ferme! La vie éternelle est digne de tout cela et mérite même qu'on en souffre davantage[13]."

Et plus tard il encourageait ainsi son propre neveu, alors jeune étudiant : " Nos parents nous ont toujours prêché le sacrifice. Encore une aide puissante! Aie confiance et va de l'avant sans broncher. Que tes vacances soient courtes; ne lésinons pas avec le bon Dieu. Fais généreusement d'ici là les sacrifices qui

12. " Mgr L.-P.-A. Langevin, O. M. I., le Grand Archevêque Oblat ", dans "La Bannière de Marie Immaculée" pour 1915, p. 94.

13. Ottawa; 16 février 1892.

se présenteront. Prépare-toi par des petites saignées au coup de couteau final...

" On ne se détache pas doucement comme un fruit mûr qui tombe de l'arbre; il faut trancher en pleine sève. C'est pour cette opération délicate et ferme que le Divin Maître a apporté un glaive. *Non veni pacem mittere in terram, sed gladium*[14]... Depuis le péché d'Adam, rien de bon ne s'opère sans effort, sans souffrance. Tout le salut demande du sang : *Sine sanguinis effusione non fit redemptio*[15].

Or, comme nous l'avons dit, ce qu'il conseillait aux autres, il était le premier à le pratiquer. Nous ne parlerons point ici de cette mortification corporelle qui le portait à s'administrer scrupuleusement la discipline tous les vendredis soir, alors même que, seul au milieu de ses séminaristes, il eût raisonnablement pu s'en dispenser nous ne dirons rien non plus de cet esprit de sacrifice extérieur qui le fit s'abstenir constamment de toute boisson enivrante, même du vin et de la bière. Nous avons en vue ces petites traverses de chaque jour patiemment supportées, ces peines, morales aussi bien que physiques, ces humiliations endurées avec résignation, sinon avec joie, ces contrariétés, insultes ou injustices reçues en esprit de pénitence pour l'amour d un Dieu crucifié.

Et s'il nous était permis de soulever le voile, d'ailleurs assez transparent, jeté dans sa correspondance sur l'une des phases de son ministère sacerdotal, nous

14. " Je ne suis point venu envoyer la paix sur la terre, mais le glaive " (Matt., X, 34).

15. " Sans effusion de sang il ne se fait point de rédemption " (14 janvier 1906).

pourrions le montrer aimé, admiré et comme adoré dans un certain pensionnat, où il faisait un bien immense comme directeur d'âmes et comme aumônier, et s'arrachant soudain, et tout à fait spontanément, aux joies pourtant bien légitimes qu'il éprouvait dans cette double charge pour se renfermer dans sa coquille, comme il dit lui-même, pour se punir d'avoir été heureux. Il voulait se mortifier !

Dirons-nous un mot en terminant du soin qu'il prenait en toute circonstance de rappeler à la pudeur et au respect d'elles-mêmes ces pauvres créatures, généralement plutôt victimes de ce qu'elles prennent pour les exigences de la mode qu'animées d'intentions déplacées, qui n'ont pas honte d'étaler en public des nudités que les gens bien pensants trouvent plus repoussantes qu'attrayantes ? Aucun détail du costume de gala des jeunes filles de nos pensionnats n'échappait à son œil vigilant. La séance terminée, s'il avait remarqué quelque chose qui sentait le décolletage, ou pouvait autrement porter atteinte à la modestie chrétienne, il ne se faisait pas faute d'en dire un mot dans le discours qui clôturait toujours la fête.

Et sa critique n'avait pas exclusivement les jeunes pour objectif. Un jour, une dame avait débité en costume raccourci et des plus bizarres certains morceaux de littérature française, et cela sans se douter le moins du monde que la partie saine de son auditoire était dégoûtée de l'insolente immodestie de son accoutrement. L'archevêque de Saint-Boniface se trouvait là : il ne la manqua pas. Tout en manifestant son appréciation de ce qui s'était dit et fait sur la scène,

il fit allusion à la décolletée, et, prenant texte du titre d'un de ses morceaux :

— Vraiment, dit-il, je n'aurais jamais cru que de si belles paroles eussent pu sortir de la bouche d'une Samaritaine...

Plus tard, alors que, Vicaire des Missions de l'Ouest et à la veille de sa nomination à l'épiscopat, il était absolument libre de ses allées et venues, on l'engageait à faire un voyage dans la province de Québec : " Non, non, non ", disait-il, " je n'irai pas au Canada cette année, si cela dépend de moi. J'attendrai; car il faut savoir se renoncer [16]."

16. Winnipeg; 2 octobre 1893.

CHAPITRE XXVII

—

DIRECTEUR D'AMES

Directeur d'âmes, avons-nous dit. Cette expression qui eût pu jurer avec l'idée du jeune prêtre vif, remuant, pétillant et primesautier que nous avons entrevu dans un passé déjà lointain, ne saurait pourtant surprendre le moins du monde quiconque a eu la patience de nous lire jusqu'ici. Oui, le P. Langevin fut un directeur d'âmes émérite, et bien que nous soyions moins autorisé à présenter l'évêque comme s'adonnant à ce ministère délicat, par suite des nombreuses occupations de caractère différent qui réclamaient son attention, il n'en est pas moins vrai qu'à un cercle intime d'âmes privilégiées il continua toute sa vie par correspondance les services que, simple prêtre, il avait rendus de vive voix à Ottawa et ailleurs. Or, il suffit de parcourir ses lettres à ceux et à celles qui s'adressaient à lui pour voir à quel point il était versé dans les voies spirituelles.

Dès l'hiver de 1892, nous le voyons passer en revue avec une religieuse très intelligente, dont il réclamait la coopération, les dispositions de certaines âmes dont il avait entrepris soit de déterminer la vocation, soit de guider la marche au travers des écueils du monde.

" J'ai reçu de la bonne Alice, un peu jeunette mais franchement pieuse et pas *têtue* du tout, le numéro de

l'*Etudiant* et la lettre de Demoiselle Agnès-Loretto, une jeune chrétienne des premiers siècles ", écrivait-il en date du 27 janvier de cette année. " Tout cela m'a fait plaisir. Une lettre de la nouvelle chrétienne me dit tout son bonheur en termes touchants et parfumés du souffle de l'amour de Notre Seigneur...

" Enfin C., la fameuse C., m'écrit pour me demander d'être son directeur. Pauvre enfant, il y a longtemps que je l'étudie et que je me demande ce que je pourrais faire pour elle. C'est une âme d'élite, partagée entre Dieu, le monde et elle-même, et qui ne veut se donner tout entière à personne. Son cœur doit être un champ de bataille où les luttes sont nombreuses et acharnées. Dieu veuille qu'une grande victoire finale lui donne à jamais la paix, en lui donnant la maîtrise d'elle-même et l'entière possession du bon Maître, pour qui elle a été faite.

" Elle mérite d'être heureuse, mais elle va le payer cher. Mettez en réserve une grande provision d'indulgente patience, doublez les gardes autour de vos lèvres puissantes. Au reste, faites de même pour toutes ces pauvres enfants qui se sentent attirées vers vous. Est-ce que Notre Seigneur ne bénissait pas les enfants ? Et croyez-vous que ces petits et ces petites étaient des perfections vivantes [1] ? "

Le P Langevin n'avait alors que dix années de prêtrise; mais, malgré une apparence de légèreté qui aurait pu tromper et en dépit de sa vivacité naturelle, on sentait déjà chez lui le " vieillard " intellectuel

1. Ottawa; 12 décembre 1892.

et moral, le *presbyter*, ou prêtre, selon le cœur de Dieu[2], qui se tenait à sa place et brillait autant par sa prudence que par son inépuisable bonté. Parlant de deux lettres qu'il venait de recevoir, il mandait peu après:

" L'une a de la valeur, mais elle est un peu trop musquée. Toutefois il y a là une noble et belle âme, limpide comme un beau crystal de Bohème. L'autre sent la fille perdue, la folle qui court sur les grèves à tous les abîmes. C'est du délire. Or à ce compte-là toute relation deviendrait presque compromettante; car une éclatante ruine peut amener des éclaboussures.

" Prions en silence. Il faut qu'elle n'entende plus que le bruit du ver rongeur grugeant sa conscience le soir comme on entend la nuit les cancres du rivage se gaver de limon fangeux. C'est à faire frémir! Mon Dieu, pauvre Jésus, que vous êtes maltraité[3]! "

Cependant quelques jours plus tard son extrême charité semble, même dans ce cas apparemment désespéré, vouloir s'affirmer. "Savez-vous", écrit-il, "qu'en constatant que le Vén. M. Olier avait échoué dans plusieurs tentatives de conversion d'âmes, j'ai éprouvé un vrai remords de vous avoir écrit comme je l'ai fait au sujet de notre pauvre vagabonde? Est-ce là le langage qu'aurait tenu Notre Seigneur? N'y a-t-il pas là du dépit? Le désir de pouvoir s'attribuer une conversion fait que l'on prononce une sentence de mort quand elle se fait attendre. N'y a-t-il pas moyen

2. On sait que le mot " prêtre ", autrefois " prestre ", vient du latin *presbyter*, qui veut dire : vieillard.

3. Ottawa; 27 janvier 1892.

de se rechercher soi-même tout en paraissant imiter le Bon Pasteur en quête de la brebis égarée [4] ? "

Disons, avant d'aller plus loin, que les bons offices du P. Langevin joints à ses prières et à celles de sa correspondante, valurent à la pauvre égarée un sincère retour à Dieu suivi d'un mariage honorable.

Voici comment il jugeait, un autre jour, une jeune fille qui ne savait trop ce qu'elle voulait :

" Pas plus de vocation religieuse que sur ma main; un grand désir d'en avoir si Dieu le veut; le dégoût du monde; de la piété, du vague, de l'indéfini : le ciel, la lune, les étoiles, tout ce que vous voudrez encore, voilà le sujet en question. Celui ou celle qui pourrait lui faire du bien et s'y refuserait serait bien coupable; car son cas me paraît lamentable. C'est l'état neutre, quelque chose comme une âme du purgatoire errant sur la terre. Quel mystère [5] ! "

Par ailleurs, notre directeur d'âmes ne se départit jamais de sa règle de conduite d'imiter la prudence du serpent, surtout vis-à-vis de celles des personnes qu'il dirigeait chez lesquelles il croyait découvrir quelque trace d'alliage humain. Au cours d'un voyage aux Etats-Unis, il avait eu l'occasion de visiter une religieuse, intelligente et zélée, qui ne put ensuite s'empêcher de lui reprocher et sa froideur et le peu de temps qu'il était resté avec elle.

" Le temps n'a pas précisément manqué ", lui répondit-il, " mais il y a tant de choses à considérer et de personnes à ménager! Et puis, vous le dirai-je ? dé-

4. *Ibid.;* 27 décembre 1892.
5. Ottawa; 6 novembre 1892.

fions-nous de tout élément trop humain, trop naturel. Tout doit être si pondéré en nous ! Ce n'est pas que je ne vous porte point un grand intérêt et que je n'aie confiance en vous; mais je sais qu'il est bon de ne pas trop jouir de ses meilleurs amis.

" Il me semble que l'on est moins près de Dieu quand on se rapproche davantage de ses créatures. C'est un Dieu justement jaloux; c'est son droit. Tout lui est dû d'abord, les autres sont servis après lui et dans la mesure qu'il détermine."

Puis il en vient à son remède habituel, la gaieté. " Il ne faut pas ", ajoute-t-il, " écouter vos idées sombres. Laissez-vous donc aller à une douce joie, à une rayonnante et inébranlable espérance, en songeant que le Divin Maître, vous a tant aimée et vous aime tant encore. Oh! allez à lui. C'est un tendre ami; il a pleuré sur Lazare, son intime; il s'est apitoyé sur le sort des foules errantes et affamées, il a pleuré avec les mères en deuil. Dites-lui parfois : " La voilà en-"core malade celle que vous aimez ". Et il vous entendra et vous fera du bien. Dieu seul suffit [6]."

Il avait appris que, sous le coup de ces petites contrariétés qu'on rencontre partout, une autre religieuse se décourageait au point de regarder en arrière. Vite il écrit à sa supérieure :

" Que cette pauvre éprouvée ne songe point à jeter sa croix de religieuse pour en prendre une autre. Qu'elle se dise : " Mon Jésus, je resterai quand même, "je mourrai au poste. Si je tombe, ma croix sera mon "appui."

6. *Ibid.;* 8 juin 1893.

" En second lieu, qu'elle s'applique à ses devoirs, à l'accomplissement de sa Règle avec la plus grande bonne volonté possible. Qu'elle fasse une guerre impitoyable aux infidélités.

" En troisième lieu, qu'elle prie avec ferveur. C'est alors qu'il ne faut pas se contenter de parler au bon Dieu, à la Sainte Vierge, à la Vén. Mère d'Youville[7]; il faut crier comme une perdue, *de profundis clamavi*[8].

" Enfin, elle doit considérer que son imagination exagère la situation. Celle dont elle se plaint a l'esprit droit : elle comprendra une explication. Mais je croirais difficilement que l'inférieure n'a pas eu des torts réels."

Il ajoute, après beaucoup d'autres excellents conseils : " Pardonnez-moi ces longueurs; mais je me sens une immense compassion pour les désespérés. J'ai pensé très souvent à cette crucifiée qui veut descendre de la Croix pour monter sur un autre Calvaire [9]."

Dans tous les cas, il voulait respect et obéissance à l'autorité constituée, surtout aux évêques et aux prêtres. C'est ainsi qu'il reprochait à une religieuse des Etats-Unis de parler " un peu à l'américaine " de son Ordinaire.

" Gardez", lui dit-il, " gardez vos bonnes idées, vos bons sentiments, sans perdre votre patience et votre respect profond pour ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, comme dit Notre Seigneur, et qui veulent le bien [10]."

7. Fondatrice des Sœurs Grises.
8. " J'ai *crié* des profondeurs."
9. Winnipeg; 15 janvier 1894.
10. Saint-Boniface; 19 avril 1895.

Un autre jour, il mettait la même personne en garde contre tout esprit de critique à l'endroit du clergé, et lui donnait des avis dont beaucoup d'autres pourraient faire leur profit. " Il se trouve ", dit-il, " que votre premier Père spirituel n'a pas corroboré ce que vous avez dit. Que vous importe? Vous avez accompli ce que vous croyez être un devoir; laissez le reste à Dieu et aux supérieurs.

" Suivez la recommandation de votre sage archevêque et père. Repliez-vous sur vous-même et concentrez-vous davantage dans vos occupations. Soyez morte pour tout ce dont vous n'êtes point chargée[11]. N'épousez point la cause de celle-ci ou de celle-là...

" Ayez d'abord une confiance de raison dans toutes vos supérieures. Croyez bien que toutes veulent le bien. Chassez toute idée de blâme comme une mauvais pensée[12], puis travaillez à vous amender. Soyez charitable, encore charitable, aimable, archi-aimable pour toutes vos sœurs... Vous avez voulu le bien; on vous a jugée défavorablement. Tout va bien si vous souffrez cela pour l'amour de Jésus-Christ[13]."

Naturellement, pour en venir là il faut de l'humilité et cet esprit surnaturel qui fait prendre en bonne part les observations les moins plaisantes. Parlant d'une personne, aujourd'hui dans le cloître, mais qui, dans le monde, paraissait faire la sourde oreille à la voix de la grâce qui la sollicitait, notre directeur de conscience écrivait :

11. Manière délicate de dire: mêlez-vous uniquement de ce qui vous regarde.
12. Ce passage est souligné dans l'original.
13. Saint-Boniface; 27 avril 1897.

"Un peu plus d'humilité et d'énergie la sauverait. J'aurai le courage de le lui dire. Personne ne lui parle plus franchement que moi; j'en suis moi-même tout surpris. Elle sent que je lui veux du bien, immensément de bien, et que je déchiffre assez bien ce grimoire de vieille fille doublé d'un bas bleu, qui aime sincèrement le bon Dieu, mais qui apprécie beaucoup Mademoiselle S. [14]."

Nous avons parlé d'esprit surnaturel. C'est ce qui caractérisait surtout la direction que le P. Langevin donnait aux âmes qui lui demandaient conseil. Une religieuse qui se plaisait bien dans un certain poste fut envoyée dans un couvent lointain. Comme elle se plaignait de son changement, son charitable directeur lui envoya une belle lettre à laquelle nous ne ne pouvons nous empêcher de faire de copieux emprunts.

"Vous voilà donc", écrivait-il, "au nouvel endroit où Dieu, le *bon* Dieu (car il fait tout pour notre plus grand bien), vous veut, pour y opérer la somme de bien qu'il a déterminée de toute éternité. C'était écrit au livre de vie que le jour viendrait où Sœur X serait frappée au cœur, broyée, moulue comme un pur froment, arrachée enfin au sol outaouais où elle avait poussé tant de bonnes racines, pour être transplantée sur le sol américain en une certaine place appelée Z. Là de jeunes cœurs devront recevoir d'elle le pain de l'instruction et cette goutte de rosée céleste qui tombe des âmes consacrées à Dieu. " Le miel et le lait de la " science sortent de la langue [14]."

14. Elle-même. Ottawa; 28 février 1893.
15. Cant., IV, 11.

"Souvent nous méconnaissons la volonté divine qui nous arrive sous le voile d'événements fâcheux, ou sous la forme d'un orage, d'un coup de foudre; il semble que la malice humaine, ou la faiblesse, ou l'ignorance sont les seuls agents d'une situation pénible, et l'on s'autorise de ces fausses idées pour gémir sur un sort que l'on est tenté de maudire.

"Arrière ces pensées fausses et funestes! Celui qui a autorisé la haine des Pharisiens, la lâcheté de Pilate, l'injustice d'une foule ingrate, à commettre le plus grand crime que le monde ait consigné dans ses annales, permet ou tolère, et même veut en quelque sorte, certains procédés révoltants que nous appelons nos croix, et qu'il faut subir et porter comme si un ange était descendu du ciel pour nous les donner, avec soumission, sans fiel, et même s'il se peut avec joie et les yeux fixés en haut.

"Certes je ne veux pas dire que vous êtes victime de quelque mauvais traitement; non, mais je crois que le bon Maître a eu un grand dessein de miséricorde en vous enlevant à Y. Il y a des âmes qui débordent et qui périraient dans l'exubérance de leur sève si le divin Crucifié ne leur infligeait une large blessure sanglante...

"Et puis ne fallait-il pas vous donner l'occasion de purifier de plus en plus vos intentions à l'égard de l'obéissance? Vous aimiez Sœur Th. encore plus que Sœur Supérieure, n'est-il pas vrai? Or c'était là une imperfection...

"Enfin, pour vous dire toute ma pensée, je crois que c'est par une inspiration divine que la Rév. Mère Su-

périeure Générale vous a changée. Ne vous arrêtez pas à des considérations de personnes, de circonstances, de sentiments, qui ne feraient qu'accumuler des nuages autout du soleil de votre foi. Croyez que Celui qui vous a mis dans un tel coin de l'Amérique du Nord, sur les bords du majestueux Saint Laurent — c'est une grâce, une caresse du bon Dieu — sous une digne supérieure, vous accompagnera toujours avec ses anges et ses grâces [15]."

Or il arriva qu'assez peu de temps après, la même religieuse fut nommée supérieure de sa communauté. C'est dans les mêmes sentiments d'un grand esprit surnaturel que son directeur lointain l'en félicita, juste un an après son changement, par les lignes originales que voici :

"Je m'incline", écrit-il, "je vous plains et je félicite la Rév. Mère Demers [16] et votre communauté. Vous aviez presque besoin de ce lourd fardeau pour vous faire oublier davantage une certaine Sœur X [17], et occuper votre dévorante et féconde activité. A Dieu ne plaise que je m'arrête à la piètre réflexion que c'est pour vous une réhabilitation en face de certains adversaires mal inspirés; à Dieu ne plaise que je tombe dans le péché de la flatterie! Vos infidélités passées demandent, sans doute, une réparation salutaire, un second baptême laborieux qui sera profitable aux autres et à vous-même, et, encore une fois, vous avez besoin des sollicitudes, des ennuis, des déboires, comme des

16. Ottawa; 30 août 1892.

16. Une autre que la Sœur à laquelle il écrit.

17. Sa correspondante même.

facilités de faire le bien, du commandement, pour avoir raison de vos dangereuses tristesses.

"Vous trouverez encore dans votre situation un moyen d'utiliser ce trop plein du cœur, qui a besoin de passer, de se déverser quelque part... Courage ! En avant ! Toutes les voiles au vent, la main sur le gouvernail, corps et âme à votre affaire, vraie mère pour vos Sœurs, un rayon de miel, quoi [18] ! "

Un autre jour, alors qu'il avait déjà pris rang parmi les pontifes de l'Eglise, il crut remarquer quelque chose qui ressemblait à un défaut d'esprit de foi dans certaines plaintes de la même religieuse, qui paraissait trouver que ses services n'avaient pas été appréciés à leur juste valeur. Il ne la manqua pas.

" Vous parlez ", lui dit-il immédiatement, " comme si vous aviez servi une telle comme les gens de la cour des rois servent leurs princes ! Ce que vous avez fait pour Notre Seigneur reste comme un pur froment destiné aux greniers éternels; ce que vous avez fait pour plaire à Jean ou à Jeannne est de la mauvaise paille que le vent de l'épreuve emporte aux quatre coins du ciel [19]."

La grande foi de notre directeur d'âmes, son zèle immense pour le bien, son grand amour pour la sainte Eglise étaient tels que nous pourrions prolonger presque indéfiniment ce chapitre. Nous l'avons vu étendre cette soif du bien du cercle restreint de simples individus aux trois plus grandes villes catholiques du Canada et soupirer après le jour où elles auraient chacune son

18. Winnipeg; 30 août 1893.
19. Montréal; 12 août 1897.

journal indépendant des partis politiques. Les avantages incalculables d'une presse vraiment catholique pour une population française ne le laissèrent jamais indifférent, et il avait la sainte audace de les faire valoir jusque dans la compagnie de ses frères dans l'épiscopat qui ne partageaient point son ardeur sous ce rapport.

Peu de temps après qu'il eût fondé la *Liberté*, il dînait un jour avec un prélat dans le diocèse duquel un quotidien catholique et français venait de s'établir sans la participation active de son hôte. Après quelques détails sur l'établissement du journal de Winnipeg, l'archevêque manitobain servit à son collègue un petit boniment qui, sous couvert d'éloges, n'était guère autre chose qu'une leçon.

— Mais, Monseigneur, dit-il, notre œuvre n'est rien en comparaison de la vôtre. Réellement, vous faites bien les choses par ici. Comme vous avez bien compris les enseignements du Saint-Siège sur l'importance de la presse ! Il est bien vrai que c'est là une œuvre nécessaire de nos jours.

Et, rappelant les déclarations à ce sujet de Léon XIII et de Pie X, il se lança dans une longue dissertation dont il est à espérer que son interlocuteur fit son profit.

On ne saurait nier que, dans toutes ces recommandations, la note patriotique, qui pénétrait comme inconsciemment la moindre action de Mgr Langevin, ne fût plus ou moins en évidence. On la retrouvait jusque dans ses dévotions privées. Ses deux grandes dévotions avaient naturellement pour objet le Sacré-Cœur et la Sainte Vierge — celle-ci sous le vocable de Notre-Dame de Pellevoisin. Il priait aussi avec

beaucoup de confiance la bienheureuse fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, qu'il appelait " l'humble Mme Barat ", il admirait les vertus sacerdotales de M. Olier, dont il aimait à relire la Vie, et il ne tarissait point d'éloges à l'endroit de la Bienheureuse Marguerite-Marie; mais son patriotisme l'empêchait d'oublier ceux qu'il appelait les saints du Canada.

Dès le 6 novembre 1892, il écrivait à la Sœur Saint-Charles : " Soyez sûre que le jour de la saint Charles quelqu'un a prié pour vous tout spécialement. Vous savez que chaque soir je récite la prière à la Vén. M. d'Youville, afin de demander la résignation pour [vous].

" Vous faites bien de prier le saint M. Olier ", mandait-il à une autre religieuse; " mais ayez la dévotion aux saints de notre pays, et priez le Vén. Mgr de Laval, fondateur de l'Eglise du Canada. Voici son portrait; il a déjà fait des miracles [20]."

Peu de temps avant sa mort, le pieux archevêque envoyait à un jeune Père oblat la notice biographique et le portrait de ce serviteur de Dieu, avec ces seuls mots sur le pli : " Si nous n'aimons pas nos saints, qui donc les aimera ? C'est notre trésor national."

Bien plus, ce même sentiment patriotique allait jusqu'à s'interposer entre lui et les ordres de son médecin. Affecté du diabète comme il était, toute sucrerie lui était interdite. " Mais ", disait-il gaiement, " le sucre du pays [21] fait exception à la règle. Il contient la sève de la patrie, et cela ne peut faire que du bien."

20. A la Sœur Pinart; Saint-Boniface, 3 janvier 1914.

21. Sucre d'érable, propre au Canada.

Et il s'en donnait à cœur joie. Hélas! le moment approchait où les prescriptions des meilleurs médecins ne pourraient le sauver des conséquences fatales de son mal !

CHAPITRE XXVIII

—

MORT ET FUNÉRAILLES
1914-15

Mgr Langevin avait une affection toute filiale pour sa Congrégation. Il n'était indifférent à rien de ce qui la touchait de près ou de loin, se tenait au courant du mouvement de son personnel, entretenait une grande correspondance avec ses membres encourageait les uns et conseillait les autres. Arrivé à Paris, en route pour Rome, son frère l'abbé Hermas n'avait autrefois eu rien de plus pressé que d'aller, sur ses instances, visiter les Pères de la maison générale, et à Rome même il alla voir le frère du provincial du Canada, le P. Cassien Augier, qui remplissait les fonctions de procureur de son Institut près du Saint-Siège avant d'en devenir supérieur général.

Naturellement tous ces Pères avaient bien reçu le jeune Canadien, et, sur les bords de l'Ottawa, son frère en tressaillait d'aise. "Ce qu'on a fait pour toi, en particulier, me touche profondément," lui mandait-il alors, "et me fait bénir Dieu de m'avoir appelé dans une petite Congrégation qui comprend si bien la charité fraternelle [1]."

1. Ottawa; 20 novembre 1888.

"Laissez-moi", écrivait-il à une autre personne quelques années plus tard, "laissez-moi vous recommander notre Chapitre général du 11 mai prochain. C'est un événement capital que celui qui va nous donner un nouveau Père, notre troisième Général [2]."

A cette époque, il prouvait de mille manières tangibles son attachement à sa famille religieuse: en procurant des abonnements à ses périodiques, en lui trouvant des junioristes et cherchant des ressources pour les élever, tandis que plus tard, sans négliger en aucune manière ses prêtres séculiers, il montrait par de fréquentes visites et des lettres sans nombre [3] combien il s'intéressait à cette bonne mère qui, disait-il humblement, avait eu la charité de l'adopter alors qu'il n'était rien.

Il put donc se croire chez lui à San Antonio, où nous l'avons vu se rendre, d'autant plus qu'il y retrouva les PP. Antoine et Constantineau, qu'il avait connus à l'Université d'Ottawa.

"Ici", écrivait-il en novembre 1914, "c'est l'été avec l'air tiède, les oiseaux qui gazouillent, de jolies fleurs, des arbres modestes et des grenouilles qui donnent un concert toutes les nuits. Mais Dieu me garde d'oublier ma chère patrie avec son froid délicieux [4]."

Qu'on y pense donc: même le froid était pour lui délicieux, du moment qu'il était canadien!

2. Ottawa; 13 avril 1893.

3. Témoin celles dont il honorait le R. P. Guillaume Charlebois, et surtout celle qu'il lui adressa lors de sa nomination au provincialat. " Vous voilà approuvé, et je vous félicite et j'en félicite la province du Canada ", lui écrivait-il alors (22 novembre 1913). " Les nôtres auront justice partout."

4. A Hermas; 8 novembre 1914.

Bientôt, grâce aux bons soins dont ses frères en religion l'entouraient, grâce aussi et surtout au repos qu'il était dès lors obligé de prendre, sous un climat aussi salubre que tempéré, sa santé se refit, et, avec son courage ordinaire, il eut même l'audace de dire trois messes le jour de Noël, donnant plus de cent communions, prêchant en anglais dans une grande chapelle et donnant la bénédiction du Très Saint-Sacrement dans l'après-midi, sans compter une séance le soir, après laquelle il dut prononcer un discours.

Malgré une douleur rhumatismale qui persistait, il se croyait déjà complètement remis, ou peu s'en fallait, et se plaignait de ce que "les médecins exagèrent les précautions[5]".

Entre temps, il jouissait de la nature, pour laquelle, nous le savons, il avait un véritable culte, et ne parlait dans ses lettres que de dindons sauvages, d'oiseaux moqueurs et de voiliers de cardinaux "si beaux et si rouges", assurait-il, qu'à leur vue il en avait "tressailli pour deux[6]".

On devina vite sa passion pour les oiseaux et on essaya de la satisfaire. Mais il payait de malchance. Parlant de ses cardinaux, "j'en ai perdu cinq", écrivait-il tristement. "Il m'en reste un, avec deux colombes, un oiseau moqueur et une perruche[7]."

Mais ce n'était là naturellement qu'une récréation, qui devait prendre fin avec son exil involontaire. Le 16 mars 1915, il écrivait: "Me voilà tellement bien

5. Au même; 3 janvier 1915.

6. Au même; 22 décembre 1914.

7. Au même; 3 mars 1915.

que je crois en conscience devoir retourner lundi prochain, 22 courant... Quel sacrifice d'avoir vécu plus de cinq mois loin de mon diocèse !"

Or dans son diocèse on savait qu'il s'écoutait si peu, et on lui souhaitait si instamment une guérison complète et permanente, qu'on eût préféré le voir attendre jusqu'aux beaux jours du printemps. Mais il n'y tenait plus.

"Je suis joyeux comme un oiseau délivré de ses liens", écrivait-il le 21 mars à son frère, le curé d'Hochelaga. "Je pars demain avec le P. Constantineau. C'est merveilleux comme je suis bien au physique (légère douleur de rhumatisme) et encore mieux au moral, malgré les difficultés qui m'attendent et dont Mgr Béliveau commence à avoir assez."

De fait, le 25 du même mois, en la fête de l'Annonciation, il était de retour à Saint-Boniface, où, malgré les pressentiments de quelques-uns, il était reçu avec des transports de joie.

Pendant les mois d'avril et de mai, l'indomptable archevêque travailla avec l'ardeur des meilleurs jours, et cela bien que ceux qui l'approchaient n'aient pu s'empêcher de constater par la température de ses mains comme un reste de fièvre en son système. Il visita des communautés, assista à plusieurs séances récréatives, fit quelques visites pastorales, présida des ordinations, confirma, se rendit à la bénédiction de la cathédrale de Prince-Albert, où il donna le sermon anglais, et régla de nombreuses affaires qui réclamaient son intervention [8].

8. *Les Cloches de Saint-Boniface*, 1er juillet 1915.

Bientôt un événement qui remua le Manitoba de fond en comble rouvrit chez lui une plaie qui s'était comme fermée depuis longtemps. Nous avons vu que, sans vouloir remédier par voie législative à la situation scolaire dans cette province, son premier ministre, R.-P. Roblin, s'était toujours montré tolérant vis-à-vis des écoles catholiques de la campagne. En conséquence, le prélat lui avait voué une vraie reconnaissance et l'honorait d'une estime qu'il ne pouvait cacher.

Or son gouvernement était tombé, le 12 mai 1915, après la découverte de sérieux détournements d'argent à l'occasion d'un palais législatif, qui se construisait à Winnipeg. Par le fait même, les libéraux étaient rentrés au pouvoir, après avoir fait toutes sortes de menaces à l'endroit des écoles bilingues, catholiques pour la plupart.

Voici la dernière allusion aux événements politiques que nous avons trouvée dans la correspondance de Mgr Langevin. Elle est datée du 19 mai 1915.

"Ce changement de gouvernement va nous valoir bien des ennuis", écrit-il à son frère d'Hochelaga; "mais je suis de ma race. Pas de provocation; mais s'ils nous attaquent nous nous défendrons. Je suis bon pour la lutte [9]. Roblin est sans tache; mais ses partisans, et peut-être ses collègues, ont les mains sales[10]."

Le cher archevêque! Il était bien trop loyal, trop fidèle à ses amis pour pouvoir les croire coupables. Dieu devait lui épargner les angoisses d'un désillusionnement.

9. Manière canadienne, adaptée de l'anglais, de dire: je puis lutter, je suis prêt pour la lutte.

10. Saint-Boniface, 19 mai 1915.

Le mardi, 1er juin, il écrivait à la Sœur Saint-Charles: "Il ne faut point me traiter en malade, puisque me voilà guéri jusqu'à nouvel ordre. On ne peut pas vivre bien longtemps dans un pays où tout marche et grandit si vite".

Comme cette dernière déclaration était vraie! Mais aussi combien peu notre courageux prélat en saisissait lui-même toute la justesse dans son cas particulier! Le soir de ce jour-là, il assista à une séance à l'école des Frères de sa ville épiscopale, et, comme à son issue le directeur voulait s'excuser de l'heure avancée, alors que son hôte devait prendre le train le lendemain:

—Ce n'est rien, dit-il; je dormirai en wagon.

Toujours le même: obligeant et courageux jusqu'à la mort!

Le 2 juin, il partait donc pour Montréal, d'où il devait se rendre aux fêtes du jubilé de son ami, le nouveau cardinal canadien, Son Eminence Mgr Bégin, archevêque de Québec. Quelques heures avant d'arriver à la première ville, il apprit la mort du juge Beaudin, son ancien condisciple de collège. Très affecté, il assista le lendemain à ses funérailles; puis alla voir à Sainte-Thérèse son vénérable oncle, Mgr Racicot, et, malgré une indisposition qui s'était déclarée pendant son séjour chez son frère, il partit pour Québec.

Là il assista, le 9, à l'installation du chapitre de la basilique, le premier du genre au nord du Mexique depuis le régime français au Canada, et, le lendemain, à toutes les fêtes qui se donnèrent en l'honneur du cardinal.

Le 10 juin au soir, il se rendit à Sainte-Anne de Beau-

pré, où le lendemain, fête du Sacré-Cœur, il dit la sainte messe, non sans quelque difficulté. Le premier acte de son épiscopat, vingt ans auparavant, avait été de mettre sa carrière sous le patronage de la thaumaturge du Canada; il terminait officiellement cette même carrière en offrant le saint sacrifice au même autel, et cela le jour de la fête du Sacré-Cœur, dont il avait toujours été le dévot serviteur.

Cette messe au lointain sanctuaire devait être sa dernière! Il avait pendant la nuit senti les premières atteintes d'un mal, l'érésypèle, qui n'est que trop souvent, hélas! le dénouement fatal du diabète.

Il fut courageux jusqu'à la fin. De retour à Montréal, il passa chez son frère Hermas, qui fut fort affecté de le voir la figure déjà boursoufflée par la maladie et l'air accablé, malgré les efforts surhumains qu'il faisait pour paraître gai. Ce que voyant, le vaillant archevêque l'assura que ce n'était rien, et que le lendemain il serait mieux. Puis, pour confirmer ses dires, il eut le courage d'entonner son chant favori: A la claire fontaine! Mais, son frère une fois sorti, il dut avouer qu'il se sentait réellement bien mal, et qu'il lui fallait aller à l'hôpital.

Son protégé, l'abbé Bernard, le conduisit alors à l'Hôtel-Dieu, où il reçut les soins intelligents et dévoués de Sœur Pinart, une des anciennes pensionnaires de la rue Rideau dont il avait lui-même déterminé la vocation. M. Bernard voulut immédiatement télégraphier à Saint-Boniface, pour informer Mgr Béliveau de la tournure des choses; mais le malade s'y opposa,

de peur de causer aux siens une alarme qu'il croyait non justifiée.

—Après un peu de repos je me rétablirai, assurait-il.

Mais il était le seul de cette opinion. Le soir du lundi 14 juin, son médecin, qui n'osait lui dire toute la vérité, fit mander en toute hâte Mgr Bruchési, ami d'enfance du vénérable patient, qui accourut à son chevêt, malgré le caractère contagieux de son mal. Le pauvre prélat, qui avait fait tant de luttes, en était évidemment à sa dernière !

Il eut un moment de vive émotion lorsqu'il reconnut son ancien condisciple. Il lui exprima alors toute la joie qu'il ressentait de le voir; mais celui-ci ne perdit point de temps en vains discours. Il voyait la mort qui approchait à grands pas : il lui parla donc de recevoir l'Extrême-Onction.

Le pauvre malade ouvrit alors de grands yeux, et manifesta une extrême surprise. Il était si courageux et si habitué à lutter qu'il croyait n'en avoir que pour quelques jours. Il ne pensait apparemment qu'à une chose : retourner dans son diocèse de Saint-Boniface! Mgr Bruchési, insista et lui apprit alors toute la gravité de son mal. Dès lors sa résignation fut à l'égal de sa foi. Il se confessa et répondit lui-même d'une voix claire à toutes les prières qui accompagnent l'administration du sacrement des mourants, qui lui fut conféré en présence de son frère Hermas, du P. Guillaume Charlebois, de l'aumônier de l'Hôtel-Dieu, de l'abbé Bernard et de quelques autres, qui pouvaient avec peine contenir leurs sanglots.

Puis l'archevêque de Montréal lui donna l'absolu-

tion *in articulo mortis*, et, prenant en main le crucifix d'un de ses frères en religion, il le lui fit baiser. " Mon Jésus, miséricorde! " fit alors le moribond. " Seigneur, pardonnez-moi mes péchés ", ajouta-t-il.

Puis il resta seul avec Mgr Bruchési. Il parla alors sans aucune crainte de la mort et n'exprima aucun regret. " Pendant les longs mois que j'ai passés au Texas, je me suis surtout exercé à cultiver la confiance en Dieu ", dit-il. " Je rends mon âme et tout ce que j'ai entre ses mains."

Il eut alors un souvenir affectueux pour ses chères écoles, ses ouailles bien-aimées et leur langue, tâchant même d'y intéresser son vénérable interlocuteur, qui le quitta peu après, alors que le moribond tombait dans un coma qui présageait la fin.

Vers quatre heures du matin, il reprit suffisamment ses sens pour dire au P. Charlebois qui le veillait : " Je suis bien content que Mgr Bruchési m'ait appris que j'allais mourir. J'espère que le bon Dieu me jugera avec miséricorde, et je me confie dans sa bonté."

Et comme on essayait de le consoler par des paroles affectueuses, laissant entrevoir une mince espérance de guérison, il retrouva l'un de ses gestes de caractéristique énergie, et dit nettement :

—Non; ma détermination est bien prise, et j'ai confiance en Dieu.

Ce furent ses dernières paroles.

Il retomba dans un profond assoupissement, et, un peu après huit heures du matin, le 15 juin 1915, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, Oblat de Marie Immaculée, rendit son

âme à Dieu, par un dernier soupir qui fit l'effet d'un réveil après un long sommeil, et qui n'était en réalité que le signal de son entrée dans une vie nouvelle. Le grand lutteur était allé se reposer après les fatigues du combat.

Il avait été évêque un peu plus de vingt ans et n'avait pas encore complété la soixantième année de son âge.

. . . .

La nouvelle de sa mort se répandit dans tout le Canada avec la rapidité de la foudre. Les grands journaux, comme le *Free Press* de Winnipeg, tirèrent de suite une édition spéciale avec titre flamboyant pour l'annoncer au peuple, et on la cria sur la rue comme on crie une calamité publique.

Puis ce fut partout un concert d'unanimes regrets de la part des feuilles catholiques et d'éloges dictés par l'admiration pour sa vaillance du côté des protestants. Un " illustre pontife ", disait un journal; un " grand citoyen ", ajoutait l'autre. " Le père des orphelins ", " l'homme des hautes sphères de la pensée", un " orateur distingué ", le " défenseur des minorités persécutées ", " patriote sans égal ", une " âme loyale, droite et franche ", un " apôtre d'un zèle infatigable ", le " grand blessé de l'Ouest ", un " véritable homme de Dieu ", tels furent quelques-uns des qualificatifs que la presse du pays jeta à son occasion aux quatre vents du ciel, en pâture à une foule douloureusement émue, qui ne pouvait croire à la réalité d'une catastrophe à laquelle rien ne l'avait préparée.

Dès qu'on put se rendre compte de la perte qu'avait



RÉCEPTION DES RESTES DE MONSÉIGNEUR A LA PORTE
DE SA CATHÉDRALE

faite le Canada, les différents corps publics de l'Est, comme l'administration municipale de Montréal, le conseil central de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, la ligue des Droits du Français et autres sociétés semblables, manifestèrent la peine qu'ils en ressentaient par des votes officiels.

Puis on voulut faire au vénéré défunt quelque chose comme des funérailles nationales, dans cette même ville de Montréal qui avait si souvent entendu sa voix claironnante. A cet effet, un service funèbre fut chanté par Mgr Bruchési, en présence de Son Em. le cardinal Bégin, accouru de Québec pour la circonstance, de seize archevêques et évêques et d'environ cinq cents prêtres. L'immense cathédrale était comme assiégée par une foule compacte et profondément émue, qui montra jusqu'à l'évidence que le grand batailleur et l'éminent patriote qu'était Mgr Langevin était aussi aimé et apprécié dans l'Est que dans son propre pays d'adoption.

Cette émotion, qui, dans beaucoup de cas, se trahissait par des larmes, fut à son comble lorsque Mgr Emard, évêque de Valleyfield, se faisant l'écho de tous les cœurs, rendit un éloquent tribut d'éloges au caractère du défunt et à son œuvre.

Puis ses restes vénérés prirent le chemin de l'Ouest, accompagnés de NN. SS. Bruchési et Charlebois, O.M.I., ainsi que de plusieurs prêtres.

Sur le parcours, comme à Sainte-Anne de Bellevue, à Ottawa et en plusieurs autres endroits, la population se porta à la gare locale, suivie, dans certains cas, de

tous les enfants des écoles, désireux de saluer une dernière fois le grand défenseur des faibles et des petits.

L'arrivée à Winnipeg de la dépouille mortelle de celui que certaine feuille de cette ville s'était acharnée à déprécier revêtit le caractère d'un véritable triomphe. De l'aveu du *Free Press* lui-même, la bière " fut accompagnée par un immense cortège, qui était de beaucoup le plus considérable qui ait jamais défilé dans les rues de la ville ". C'est bien le cas de rappeler la déclaration que le cher disparu s'était plu à répéter : " Les Anglais respectent ceux qui savent se tenir debout devant eux."

Les journaux fixèrent à vingt mille le nombre de ceux qui s'associèrent ainsi au deuil du diocèse de Saint-Boniface. C'était le samedi 19 juin.

La levée du corps fut faite à la porte de la cathédrale par Mgr Azarie Dugas, vicaire général; puis le cercueil fut déposé dans la sacristie transformée en chapelle ardente, où se succédèrent jusqu'au lundi suivant les flots d'une foule anxieuse de verser sur la dépouille épiscopale, avec l'obole d'une prière, l'hommage d'un dernier adieu.

Les cérémonies finales du mardi 22 juin furent précédées, dans la cathédrale même, d'une messe selon le rite ruthène célébrée par Mgr Budka, en présence d'un grand nombre des siens. Puis vinrent les funérailles proprement dites. Jamais, pouvons-nous le dire, on n'avait vu pareil spectacle dans l'Ouest. La température était idéale, et, en contemplant cet océan de têtes qui tapissaient, pour ainsi dire, les nefs et les galeries de l'immense vaisseau, au point de ne

pas laisser le moindre coin inoccupé; à la vue de ces milliers de fidèles de toutes langues qui remplissaient, longtemps avant l'heure, jusqu'aux allées du vaste édifice, debout et les rangs serrés, et débordaient par centaines à l'extérieur, on était tenté de s'écrier avec l'apôtre saint Paul : " *Ubi est, mors, victoria tua?* O mort, où est donc ta victoire? Où est ton aiguillon [11]?" L'une et l'autre sont changés en un triomphe inouï pour celui que tu croyais avoir terrassé en lui imposant le silence de la tombe. *Defunctus adhuc loquitur* [12].

La messe solennelle de *requiem* fut chantée par l'archevêque de Montréal, en présence de NN. SS. Legal, O.M.I., d'Edmonton; Pascal, O.M.I., de Prince-Albert; Mathieu, de Régina; McNally, de Calgary; Budka, évêque des Ruthènes; Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et Béliveau, administrateur *sede vacante,* ainsi que des Révérendissimes Pères Pacôme, abbé d'Oka, et Bruno Doerfler, abbé bénédictin de Muenster, Saskatchewan, accompagnés de Nosseigneurs Dugas et Cherrier, tous les deux protonotaires apostoliques, et de près de deux cent cinquante prêtres, chiffre énorme pour l'Ouest.

L'Etat était représenté par Sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur du Manitoba; le juge Haggart, délégué par Sir Robert Borden, premier ministre du Canada; les juges Howell, président de la Cour d'Appel, et Mathers, président de la Cour du Banc du Roi; Sir Hugh-John Macdonald, le sénateur Larivière et les juges Prendergast et Prud'homme. Les gouver-

11. I. Cor., XV, 55.
12. Hebr., XI, 4. " Mort, il parle encore."

nements des trois provinces de l'Ouest étaient aussi représentés, celui du Manitoba par l'Hon. E. Brown, ministre des Finances; celui de l'Alberta par l'Hon. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires municipales, et celui de la Saskatchewan par M. J.-C. Nolin, député d'Athabaska.

On remarquait encore, occupant des sièges réservés, Sir Daniel McMillan, ancien lieutenant-gouverneur; l'Hon. Joseph Bernier, ancien Secrétaire Provincial, et MM. J.-P. Foley, député, R.-D. Vaugh, maire de Winnipeg, et F. Lachance, maire de Saint-Boniface.

Après le chant des cinq absoutes prescrites par le Pontifical, la dépouille mortelle du grand archevêque fut descendue processionnellement à sa dernière demeure, dans la crypte de la cathédrale, où elle repose aujourd'hui, à côté de celle de son précécesseur et frère en religion, Mgr Taché, en attendant la résurrection glorieuse.

EPILOGUE

—

Et maintenant que notre tâche est achevée, ne la quittons point sans déposer sur la tombe du grand prélat que fut Mgr Langevin le bouquet d'une appréciation qui, dans les circonstances, possède un prix tout particulier. *Le Devoir*, de Montréal, avait déclaré qu'il fut "un fier citoyen et que notre race n'a pas connu de plus noble fils": paroles très vraies, sans aucun doute, mais paroles d'un ami. Or voici comment un journal de caractère bien différent, le *Free Press*, de Winnipeg, terminait, le jour même de la mort de l'infatigable lutteur, un long article biographique sur lui:

"Nous devons conclure que peu de prélats se sont jamais fait aimer de leur clergé et de leurs ouailles comme le défunt archevêque. Il possédait à peu près toutes les qualités et toutes les vertus d'un prêtre idéal. Intellect fort cultivé, la nature en avait fait un prédicateur brûlant d'un zèle apostolique, pénétré de l'amour de la vérité et très attaché à son peuple. Même lorsqu'il donnait quelque discours en anglais, il faisait oublier son accent à ses auditeurs par l'intensité de ses propres émotions et la ferveur de ses exhortations

"Il observa toute sa vie la simplicité, la pureté et la piété dans lesquelles on l'avait formé chez les Oblats.

Dans l'intimité, il était le plus charmant compagnon qu'on puisse imaginer, et il entendait parfaitement la plaisanterie. Il était très fidèle à ses amis et avait un faible pour l'enfance. Sa charité pour les bonnes œuvres et les individus dignes de sympathie n'avait d'autres limites que l'étendue de ses moyens.

"Esprit large et grand chercheur, il s'intéressa personnellement à une foule de sociétés et d'œuvres littéraires. Il avait une profonde vénération pour les pionniers du pays, et n'eut rien de plus pressé que de faire publier une vie monumentale de son prédécesseur. C'est lui qui établit la Société Historique de Saint-Boniface, laquelle se livra à de grandes recherches archéologiques pour retrouver les traces de Lavérendrye.

"Pareil amateur du passé ne pouvait qu'être un ardent patriote. Rien ne le vexait comme d'entendre des réflexions malveillantes sur la fidélité politique des Canadiens-français ou des catholiques. C'est alors qu'il se laissait aller à ces reparties sarcastiques qui très souvent ne tendaient point à arranger les choses. Mais il n'est personne parmi ceux qui eurent à croiser le fer avec lui qui ne reconnaisse son grand mérite et le droit qu'il a d'occuper l'une des premières places dans l'histoire du pays."

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Chap. VIII. — tempêtes

Chap. IX. — vicaire de missions

Chap. X. — archevêque

Chap. XI. — les écoles catholiques

Chap. XII. — semblant de règlement

Chap. XIII. — premier ministère épiscopal

Chap. XIV. — voyages et négociations

Chap. XV. — son humilité

